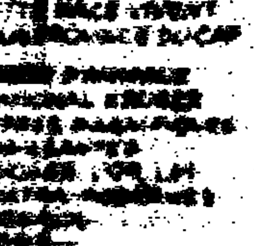
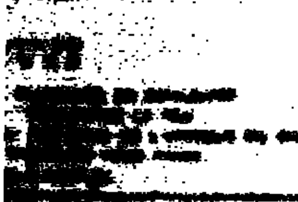
En Éthiopie

Une réforme agraire radicale a été proclamée

En Rhodésie

L'arrestation du révérend Sithole risque de remettre en cause l'accord sur le cessez-le-feu





★ TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — N° 9374 — 38 PAGES — JEUDI 6 MARS 1975

Remaniement à Madrid

Deux ministres «ultra» sont écartés du gouvernement

LIRE PAGE 2.



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,20 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 8 sch. ; Belgique, 10 fr. ; Canada, 50 c. cts ; Danemark, 2,75 kr. ; Espagne, 20 pes. ; Grande-Bretagne, 14 p. ; Grèce, 15 dr. ; Iran, 45 rls. ; Italie, 250 l. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 10 fr. ; Norvège, 2,50 kr. ; Pays-Bas, 0,85 fl. ; Portugal, 11 esc. ; Suède, 2 kr. ; Suisse, 0,90 fr. ; U.S.A., 60 cts ; Yougoslavie, 8 n. din.

Tarif des abonnements page 26

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 65572
Tél. : 770-91-29

BULLETIN DU JOUR

LE FONDS RÉGIONAL EUROPÉEN enfin créé

Même si elle apparaît comme un modeste compromis après deux ans et demi de palabres, de propositions et d'échecs, la création officielle, mardi, à Bruxelles, du Fonds régional européen, ne peut être accueillie qu'avec satisfaction. Comme les affaires agricoles et les problèmes de l'énergie le démontrent abondamment, les occasions ne sont pas si fréquentes de voir les Neuf accomplir quelques pas ensemble, et surtout accepter de verser une contribution dans une tirelire commune.

Depuis le « sommet » européen de Paris, en octobre 1972, qui avait pris une décision de principe en ce sens, on désespérait de voir enfin mise en place une politique régionale européenne digne de ce nom. Seule, jusqu'alors, la Banque européenne d'investissements, par ses prêts à long terme, avait empiriquement tenté de la conduire. Un an plus tard, les ministres des affaires étrangères, toujours en désaccord, avaient dû ajourner leurs décisions sur la dotation du Fonds régional.

L'accord conclu le 4 mars, à Bruxelles, est toutefois plus important dans sa forme que sur le fond. Le président Giscard d'Estaing, organisateur du « sommet » de Paris en décembre 1974, y verra sans doute un succès personnel, puisque les divergences entre la République fédérale — irritée d'être considérée comme le banquier de l'Europe — et la France semblent s'être aplanies. D'autre part, Paris a accepté de ne pas céder à la tentation du donnant-donnant, et de ne recevoir de l'enveloppe communautaire qu'une part très inférieure à sa contribution au budget de l'Europe. Enfin, en permettant au gouvernement de M. Wilson, pour lequel la politique régionale est un des éléments déterminants de la « renégociation », de se tailler un succès, l'accord de Bruxelles devrait faciliter le maintien de la Grande-Bretagne dans la communauté.

Mais, si une ligne budgétaire commune a été ouverte à Bruxelles, il faut bien constater qu'une véritable politique régionale reste encore à inventer.

L'enveloppe est peu garnie : 1 300 millions d'unités de compte pour une période d'essai de trois ans, soit un peu plus de 7 milliards de francs. Ces subventions serviront à compléter les efforts des États pour industrialiser les régions les plus rurales ou les plus touchées par la conversion de la sidérurgie et des charbonnages, pour y favoriser les équipements de toutes sortes. L'Italie recevra 40 % du « gâteau », le Royaume-Uni 28 %, la France 15 %, l'Allemagne 6,4 %, l'Irlande 6 %, les Pays-Bas 1,7 %, la Belgique 1,5 %, le Danemark 1,3 %, le Luxembourg 0,1 %.

Il ne faut pas trop crier victoire. On cherche en vain, en effet, dans les décisions de Bruxelles, la moindre trace de mesures concrètes visant à une meilleure distribution des richesses à l'intérieur des États. Aucun critère indiscutable — de population, d'émigration, de chômage — n'a été fixé. Aucune carte européenne des régions pauvres n'a été dressée. Il n'est question ni de discipline minimum ni d'initiatives laissées par les États à la Commission. Comment ne pas craindre, dès lors, en dépit de la création d'un comité de politique régionale, que les États ne reviennent à des comportements erratiques et contradictoires ?

Le risque de voir l'Europe s'orienter vers une sorte de caisse de péréquation et d'assistance sociale avait été dénoncé à plusieurs reprises, en 1973 et 1974, par MM. Michel Jobert et Olivier Guichard, alors ministres de Georges Pompidou. Leurs craintes n'étaient pas vaines, puisque les Neuf se montrent aujourd'hui incapables de définir pour leurs régions et pour leurs populations, au-delà d'un acte mineur de solidarité financière, les intérêts à long terme de l'Europe.

DEVANT L'AGGRAVATION DE LA SITUATION

Les Américains renforcent leur pont aérien avec Phnom-Penh

L'aérodrome est fermé au trafic civil

L'aéroport de Phnom-Penh a été fermé mercredi 5 mars au trafic civil. Les tirs de roquettes sont de plus en plus nombreux, et les Khmers rouges utilisent maintenant des canons, beaucoup plus précis. Ils ont aussi, pour la première fois, attaqué mercredi le front méridional de la capitale. Cette situation a amené les Américains à renforcer leur pont aérien : un avion atterrit ou décolle toutes les huit minutes. D'autre part, un porte-hélicoptères croise au large du Cambodge avec à son bord des centaines de « marines » ; d'autres soldats sont en état d'alerte à Okinawa. Ces mesures seraient prises afin d'assurer l'éventuelle évacuation des nombreux Américains — diplomates et conseillers militaires — résidant à Phnom-Penh.

Mardi, le général Fernandez, chef de l'armée républicaine, a failli être tué sur l'aéroport alors qu'il assistait au départ de plusieurs de ses proches. Le moral baisse dans cette armée, dont les effectifs fondent. Les émeutes contre les commerçants chinois se multiplient, à Battambang notamment. La vie commerciale s'est arrêtée à Phnom-Penh qui manque de vivres. Le régime de Lon Nol vient de subir un nouveau coup : le général Nhiek Tioulong, ancien chef d'état-major et ministre de la défense avant le putsch de 1970 réclame le retour au pouvoir du prince Sihanouk.

Des soldats en guenilles...

De notre envoyé spécial PATRICE DE BEER

Prek-Puoch. — « *Ça y est, nous avons atteint notre objectif : à 14 h. 10, nos troupes ont brisé l'encerclement de l'ennemi et fait leur jonction avec les soldats bloqués depuis onze jours dans la pagode.* » Le colonel Sunthan est satisfait de son succès. Les victoires, même locales, *sont rares en ce moment* pour l'armée républicaine, mais il est trop fatigué et trop préoccupé pour s'en réjouir. Les unités qui l'ont aidé dans cette opération vont repartir pour leur secteur d'origine, à un autre point sensible du front. Ses troupes sont épuisées. Tout peu recommencer le lendemain, car les Khmers rouges savent profiter des faiblesses des défenseurs de Phnom-Penh.

Cette position de Prek-Puoch, comme celle de Tuol-Leap, de l'autre côté de la *route nationale* n° 4, à une vingtaine de kilomètres au sud-ouest de la capitale et à une dizaine de l'aéroport de Pochentong, est un des derniers verrous du dispositif républicain autour de Phnom-Penh. Le front est maintenant tellement *près que l'on s'y rend en moins d'une* demi-heure de voiture, et que les blessés sont directement envoyés dans les hôpitaux de la ville. Pourtant, il aura fallu onze jours, deux offensives, dont la seconde de deux jours, six à huit cents hommes venus *de trois divisions différentes, plus de* quarante blindés, trente-six chasseurs bombardiers T-28, qui ont lancé des centaines de bombes, plusieurs hélicoptères, qui ont tiré d'innombrables roquettes, et l'artillerie lourde, pour réussir à percer de moins d'un kilo*mètre de profondeur des lignes* khmères rouges défendues par quelques centaines d'hommes.

Un entraînement bâclé

Trop peu nombreuses pour poursuivre leur avantage, les troupes républicaines se sont contentées de garder le terrain conquis. Mais, quand nous avons quitté le poste de commandement avancé, après avoir subi, repliés dans un bunker, un violent *bombardement au mortier de plusieurs* heures, en compagnie de l'« attaché militaire » américain *affecté* à cette unité (qui n'était guère rassuré), le combat avait repris, de l'autre côté, dans les rizières desséchées et brûlées où poussent des palmiers à sucre.

Dans ces conditions, quelle peut être l'utilité d'une nouvelle aide militaire américaine — que certains Américains, ici, se disent convaincus de recevoir ?

Les FANK (forces armées nationales khmères) ne semblent guère manquer de puissance de feu ni *de munitions pour le moment. Elles* les dépensent avec profusion, comme nous avons pu le constater à Prek-Puoch. Elles n'ent ont d'ailleurs jamais manque, bien qu'elles doivent aujourd'hui réduire leur gaspillage en raison du blocus du Mékong et de la *mauvaise humeur* du Congrès américain.

Mais les armes, surtout au Cam*bodge, où les deux côtés se battent* avec du matériel peu sophistiqué, ne remplacent pas les hommes. Et

(Lire la suite page 4.)

Liant «les problèmes majeurs des uns comme des autres»

Le discours de M. Boumediène devant l'OPEP est favorablement accueilli à Paris

Le « sommet » de l'OPEP se poursuit à Alger. Dans son discours d'ouverture, mardi, M. Boumediène a demandé qu'on accorde « une priorité égale aux problèmes majeurs des uns comme des autres » *et évoqué, pour la première fois, l'éventualité d'une baisse du prix du pétrole, à la condition que les pays développés consentent* « un effort de remise en ordre de l'économie mondiale ». *Ces propos conciliants, qui semblent refléter un consensus des participants, ont été bien accueillis à Paris, où ils sont jugés de bon augure pour la conférence de l'énergie. On attend à ce propos une prise de position de l'OPEP accompagnant l'adoption de la résolution commune qui devrait conclure dans les prochaines heures cette réunion « au sommet ».*

● *A BRUXELLES, les ministres des affaires étrangères des Neuf se sont contentés mardi de donner leur accord à quelques orientations globales présentées par la commission concernant la façon d'organiser la coopération internationale en matière énergétique.*

● *Le débat entre les consommateurs va se déplacer à Paris où se réunit, à partir de jeudi 6 mars, le comité directeur de l'Agence internationale de l'énergie. Les discussions risquent d'y être difficiles. Il ressort d'une note confidentielle adressée par les États-Unis à leurs partenaires de l'Agence que Washington entend imposer dès maintenant un accord sur le principe d'un prix-plancher élevé du pétrole.*

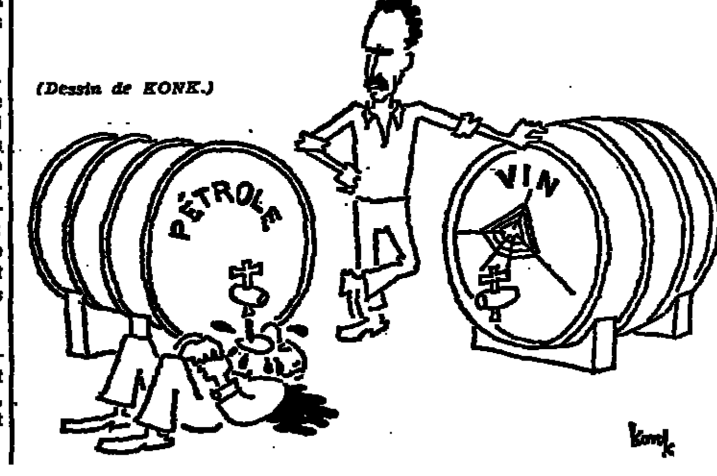
De notre envoyé spécial PHILIPPE SIMONNOT

Alger. — Même si l'OPEP décidait ce mercredi de bouder la réunion préparatoire qui doit se dérouler le 7 avril à Paris — éventualité qui paraît bien peu probable au moment où nous écrivons, — on peut dire que la grande négociation qui fera l'objet de cette réunion haute en couleur et en contraste est désormais ouverte.

C'est ce qui ressort d'un passage du discours du président Boumediène, dans lequel celui-ci envisage non seulement de « geler » les prix du pétrole, mais de les abaisser moyennant des « contreparties » accordées par les pays développés visant à « *la remise en ordre de l'économie mondiale* ».

(Lire la suite page 35.)

(Dessin de KONK.)



Pour le «sommet» de Bangui

M. Giscard d'Estaing fait sa première visite présidentielle en Afrique

M. Valéry Giscard d'Estaing a quitté Paris mercredi matin 5 mars pour Bangui, capitale de la République Centrafricaine, où il effectue sa première visite officielle dans un pays d'Afrique noire. Au cours de ce séjour, qui durera jusqu'au 8 mars, il participera à la deuxième conférence franco-africaine des chefs d'État. MM. Pierre Abelin, ministre de la coopération, et Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances, assisteront à cette réunion.

De notre envoyé spécial

Bangui. — C'est dans une ville pavoisée aux couleurs de tous les pays d'Afrique francophone, y compris celles du Cameroun et de la Mauritanie, qui ont pourtant l'un et l'autre décliné l'invitation de participer au « sommet », que M. Giscard d'Estaing devait faire mercredi après-midi son entrée. Depuis le début de la matinée, les derniers appels se sont succédé à la radio pour demander aux habitants de Bangui-la-Coquette de décorer les façades de leurs maisons, et pour fixer aux comités du parti unique leur place sur le trajet du cortège officiel.

PHILIPPE DECRAENE.

(Lire la suite page 4.)

AU JOUR LE JOUR

Le style

Le voyage d'Afrique fait désormais partie des grandes traditions politiques françaises. Il faut y voir plus qu'un geste. Il est nécessaire pour les présidents de se replonger de temps en temps dans la réalité tumultueuse de ce continent qui est à la fois le plus vieux et le plus jeune du monde.

Qu'en ramènera M. Giscard d'Estaing ? Lui qui a élevé le style à la hauteur d'une politique, de quel exemple s'inspirera-t-il ? Le Senghor est trop lourd à porter, le Bokassa trop voyant. Mais peut-être trouvera-t-il sur les bords de l'Oubangui quelque vieux sorcier de village qui lui montrera comment se perfectionner, en usant du tam-tam, de la poudre magique et du masque, dans l'art subtil de faire un petit miracle tous les matins sans rien changer vraiment à l'ordre des choses.

ROBERT ESCARPIT.

L'ARGENTINE VEUVE DE PERON

La situation politique s'est brusquement tendue ces derniers jours en Argentine. Des dissensions se sont manifestées publiquement au sein du gouvernement ainsi qu'entre certains ministres et la Confédération générale du travail, le syndicat péroniste officiel. Cependant, d'importantes forces militaires sont engagées, depuis le début de février, dans la province de Tucuman, pour lutter contre les guérilleros de l'Armée révolutionnaire du peuple.

Le terrorisme, endémique depuis un an et demi, a connu une brusque recrudescence. Alors que, depuis septembre 1974, les groupes para-policiers d'extrême droite paraissaient jouir d'une impunité totale dans leur chasse aux militants de gauche, péronistes ou marxistes, depuis quelques semaines, les « montoneros », jeunes péronistes radicalisés, ont retrouvé leur combativité de naguère. Ce sont eux, en particulier, qui ont enlevé, puis abattu, le 28 février, le consul honoraire américain à Cordoba, M. John Egan. A la suite de cet attentat, Washington a décidé de réduire de moitié sa représentation diplomatique à Buenos-Aires.

***Pourtant,* à certains égards, cette guerre civile larvée se déroule dans l'apparente indifférence de la majorité de la population.**

I. — Une ville sous la ville

De notre envoyé spécial JEAN-PIERRE CLERC

Buenos-Aires. — Joyeuses et bruyantes bandes d'amis en goguette ; parents traînant à leurs basques une marmaille ensommeillée ; jeunes gens en maraude testant, sans excessive conviction, l'efficacité de leurs piropos — ces compliments lestes que les hommes adressent un peu mécaniquement aux passantes ; couples d'amoureux enlacés : la foule est ici plus dense que dans une gare parisienne à 6 heures du soir. Mais il est 3 heures du matin !

Les restaurants de la rue Lavalle — ce cœur de la capitale argentine — refusent du monde ; la dernière séance de *l'Exorciste* vient à peine de livrer à la rue sa fournée de spectateurs ; une bouffée de décibels — le dernier tango d'Astor Piazzolla ou une récente chanson de Jorge Cafrune — gicle de la boutique grande ouverte d'un disquaire... « *Est-ce là l'image d'un pays placé sous l'état d'urgence ?* », interroge, anxieux de connaître notre première réaction, cet Argentin qui nous escorte.

Si on l'observe de loin, l'Argentine de ces derniers mois, c'est, en effet, le chaos. Les dépêches d'agences, dans leur sécheresse, suscitent l'image d'un pays à feu et à sang, avec son lot quotidien d'attentats à la bombe, d'enlèvements, de fusillades, d'assassinats politiques

(Lire la suite page 5.)

CENT TABLEAUX SANS PEINTURE

La re-naissance d'Alechinsky

Pierre Alechinsky expose au Musée d'art moderne de la Ville de Paris cent tableaux sans peinture. Ce n'est pas un « anti-peintre », mais, depuis dix ans, il a changé de médium : il ne peint plus qu'à l'acrylique dont la fluidité d'encre et les inaltérables éclats de couleurs vives et crues s'accordent mieux à son tempérament. Alechinsky est aujourd'hui un autre peintre, qui *re-naît à la vie. Il a trouvé une* plus grande aisance qui sert une fièvre créatrice torrentielle et une souplesse d'écriture qui demande plus de liberté. Du même coup, il découvre cette spontanéité d'expression, directe, enfantine et sauvage qui a fait l'objet de sa quête depuis ses années de militantisme au sein du mouvement Cobra.

Le paradoxe de l'art aujourd'hui veut que, souvent, les peintres intelligents, cultivés, voire sophistiqués comme Marx Ernst, Dubuffet, *Jorn, Chagall même, et naturellement* Alechinsky, dessinent avec la gaucherie de l'enfant ou bien du malade mental dont la sensibilité artistique ne serait pas entamée par l'art dit « culturel ».

L'apport d'Alechinsky réside dans cette synthèse personnelle qu'il *réalise entre l'expression artistique* moderne et la technique millénaire du calligraphe japonais qu'il a été découvrir à Tokyo. Un pinceau au manche de bambou à la main, il s'agit pour Alechinsky de trouver la désinvolture adéquate, quasi zen pour rêver, et ce faisant, saisir au passage ces aimables monstres qui peuplent des tableaux devenus les pages d'un livre d' « histoires fantastiques ».

(Lire page 15 l'article de JACQUES MICHEL.)

LA RÉFORME DU CONTROLE CINÉMATOGRAPHIQUE

(Lire notre article page 24.)

EUROPE

Allemagne fédérale

APRÈS LA LIBÉRATION DE M. LORENZ

Deux dirigeants de la C.D.U. demandent le rétablissement de la peine de mort

Bonn. — Après que toutes ses exigences eurent été satisfaites, le commando dit « Mouvement du 2 juin » a libéré M. Peter Lorenz dans la nuit du mardi 4 au mercredi 5 ars, peu après minuit. Le président de la C.D.U. berlinoise, qui paraissait en bonne santé mais épuisé, a été abandonné par ses ravisseurs dans un parc du quartier de Wilmersdof, à Berlin-Ouest. Quelques instants plus tard, il était recueilli par une voiture de police. Malgré plus d'un millier « *d'indices* » venant de la population, la police — mobilisée toute entière — ne paraissait pas, mercredi matin, avoir de piste sérieuse. M. Lorenz, qui se repose, après plus de 135 heures de détention, n'avait pas encore été entendu par les enquêteurs. Son chauffeur avait reconnu, au moment de l'enlèvement, la femme membre du commando, Angela Luther, recherchée depuis 1973. La police connaîtrait, d'autre part, l'identité des membres dirigeants du « Mouvement du 2 juin »

Les ravisseurs de M. Lorenz n'ont libéré leur « *prisonnier* » que six heures après le retour du pasteur Albertz à Berlin. Après avoir accompagné les cinq détenus libérés jusqu'à Aden, où ils ont obtenu, à la demande du ministère ouest-allemand des affaires étrangères, une autorisation de séjour illimité, l'ancien bourgmestre de Berlin-Ouest était rentré en République fédérale mardi en fin d'après-midi. Peu après son arrivée à Berlin, il lisait à la télévision et à la radio une déclaration que lui avaient remise les détenus et qui s'adressait aux ravisseurs : « *Nous saluons les camarades en Allemagne, ceux qui sont sortis de prison et ceux qui y sont encore. Nous emploierons toute notre énergie afin que pour eux aussi arrive prochainement un jour aussi magnifique que celui-ci.* »

La trêve politique entre la coalition et l'opposition aura été de courte durée. La façade de « *solidarité entre tous les démocrates* »

De notre correspondant

péniblement maintenue au cours des derniers jours s'est vite lézardée. M. Lorenz n'était pas encore libéré que M. Jaeger, membre de la C.S.U. bavaroise et vice-président du Bundestag, et M. Dregger, président de la C.D.U. de Hesse, auquel ses amis promettent un bel avenir dans la démocratie chrétienne, se prononçaient pour le rétablissement de la peine de mort en cas de meurtre ou d'enlèvement suivi de mort. La peine de mort a été abolie par la loi fondamentale de la République fédérale.

Le désarroi de l'opinion

Le groupe parlementaire C.D.U.-C.S.U. a immédiatement pris ses distances, et les partis social-démocrate et libéral ont déclaré que le rétablissement de la peine de mort n'était pas un sujet à l'ordre du jour. Le gouvernement de Bonn rappelle avoir renforcé les moyens de la police judiciaire fédérale et s'être heurté aux Laender jaloux de leurs pouvoirs de police. L'opposition lui reproche néanmoins son « *libéralisme* » et des « *négligences* » qui auraient favorisé l'enlèvement de M. Lorenz. La déclaration des deux parlementaires chrétiens-démocrates n'est que le coup d'envoi d'un débat sur la « *sécurité intérieure* » qui dominera la vie politique allemande au cours des prochaines semaines

Ce qui vient de se produire désoriente l'opinion. Pour la droite, les ravisseurs de M. Lorenz sont purement et simplement des « *gangsters politiques* ». Les milieux libéraux s'efforcent d'analyser le terrorisme... à l'étranger. Mais sur la situation allemande, ils sont muets. Comment expliquer que des mouvements qualifiés d' « *anarchistes* » dont la police annonce périodiquement le démantèlement, renaissent sans cesse de leurs cendres ? Que des jeunes, intellectuels ou non, se lancent dans l'action violente ?

Les terroristes de Berlin sont les enfants perdus de l'opposition extra-parlementaire (A.P.O.) de 1967 et 1968 : pour la première fois, la société ouest-allemande s'était alors trouvée mise en question de l'intérieur. Les autorités avaient réagi vigoureusement et la mort d'un étudiant sous les balles d'un policier, l'attentat contre Rudi Dutschke rappellent que la violence n'était pas unilatérale. Mais l'A.P.O. n'a trouvé aucun relais dans une classe ouvrière bien encadrée par les syndicats. Ses membres se sont réfugiés dans la résignation ou la violence individuelle coupée de toute lutte sociale en Allemagne comme de toute véritable solidarité avec des mouvements de libération dans le tiers-monde.

Dans une société où il s'agit d'être meilleur en tout, à l'intérieur comme vis-à-vis des autres pays, toutes les formes de contestation sont soit assimilées soit rejetées à la périphérie. La démocratie parlementaire jadis brocardée pour sa faiblesse, est devenue tabou.

Par opposition encore à la République de Weimar, toutes les précautions constitutionnelles et législatives ont été prises pour assurer l'ordre public et préserver la paix sociale. Une grève n'est légale en R.F.A. que si 75 % des travailleurs se prononcent en sa faveur, mais 25 % des voix suffisent pour la faire cesser. Les meilleures institutions d'intégration sociale laissent pourtant passer des éléments au travers de leurs filets. Plutôt qu'un libéralisme débridé, n'est-ce pas le conformisme généralisé qui favorise l'apparition de phénomènes irrationnels ?

« *Les groupes marginaux nous interpellent sur les problèmes non résolus de notre société* » disait récemment M. Brandt. Mais il est peu probable que les sociaux-démocrates, assaillis de toute part, aient la volonté et le courage de résister à ceux qui réclament le retour à « *l'ordre moral* ».

DANIEL VERNET.

Grèce

« Premières mesures d'assainissement »

VINGT-DEUX GÉNÉRAUX SONT MIS A LA RETRAITE

Athènes (A.F.P.). — Le conseil supérieur de la défense nationale a prononcé, mardi 4 mars, la mise à la retraite de vingt-deux généraux : deux généraux de corps d'armée, cinq généraux de division et quinze généraux de brigade sont affectés par cette mesure. Parmi eux figurent le général Nicolaos Mygdalis, commandant de la première armée, dont le siège est à Larissa (Grèce centrale), qui fut un des centres du récent complot militaire.

Un communiqué du ministère de la défense indique qu'il s'agit des « premières mesures d'assainissement » des forces armées décidées par le gouvernement. Ces mesures étaient initialement prévues pour mai ou juin, mais ont été précipitées après la tentative du coup d'Etat militaire de février.

D'autre part, dix-sept officiers qui avaient été révoqués par le régime militaire ont été réintégrés. L'un d'entre eux est le lieutenant-colonel Georges Karoussos, qui fut adjoint du général Georges Grivas, chef de l'organisation clandestine à Chypre EOKA B, et qui avait tenté vainement une réconciliation entre l'archevêque Makarios et le général Grivas.

Enfin, dans le cadre de la restructuration des forces armées grecques, le conseil suprême de la défense nationale a procédé à la promotion au grade supérieur du général de division Karayiannis, commandant de la garde nationale chypriote, qui a été nommé chef adjoint de l'état-major général de l'armée, ainsi que de dix généraux de brigade, qui se sont vu confier des divisions en Grèce du nord et en Grèce centrale.

De même, le général Agamemnon Gratsios, ancien commandant du troisième corps d'armée en Grèce du nord, a été nommé commandant de la première armée à Larissa. Le commandement du troisième corps d'armée a été confié au général Constantin Kritikos, jusqu'ici commandant de la Grèce centrale et des îles.

Espagne

M. Herrero Tejedor succède à M. Utrera Molina comme ministre secrétaire général du Mouvement

La crise politique ouverte le 24 février par la démission de M. Licinio de La Fuente, ministre du travail hostile au projet de loi réglementant le droit de grève, a trouvé sa conclusion le mardi 4 mars à Madrid. Le chef du gouvernemen, M. Arias Navarro, ne s'est pas contenté de remplacer le ministre démissionnaire par M. Fernando Suarez, l'un de ses amis personnels. Il a également écarté deux hommes très liés aux milieux ultras du franquisme, MM. Jose Utrera Molina, qui détenait le portefeuille clé du secrétariat général du Mouvement, et Francisco Ruiz Jarabo, ministre de la justice, considéré d'ailleurs comme partant depuis plusieurs semaines. La nomination comme ministre secrétaire général du Mouvement de M. Herrero Tejedor, un phalangiste modéré qui passe pour avoir des liens avec les secteurs « européens » et « technocrates », pourrait faciliter la reconnaissance officielle, souhaitée par M. Arias Navarro, de nouvelles « associations politiques » d'inspiration centriste.

De notre correspondant

Madrid. — M. Carlos Arias Navarro, chef du gouvernement espagnol, a procédé, le mardi 4 mars, à un remaniement ministériel limité qui affecte cinq postes. Il a ainsi mis fin à la crise ouverte le 24 février par la démission du ministre du travail, M. Licinio de La Fuente, qui était également troisième vice-président du gouvernement. Les nouveaux ministres sont : MM. Fernando Suarez Gonzalez (troisième vice-président et ministre du travail), Fernando Herrero Tejedor (ministre secrétaire général du mouvement), José Maria Sanchez Ventura (justice), Alfonso Alvarez Miranda (industrie) et José Luis Ceron Ayuso (commerce).

Ce remaniement, qui renforce la position personnelle de M. Arias Navarro, a été annoncée mardi 4 mars à 21 h 30 par l'agence officielle EFE alors que le chef du gouvernement venait de quitter le palais du Pardo où il s'était de nouveau entretenu avec le général Franco. Assez curieusement, la radio et la télévision n'ont pas fait état de cette information dans leurs bulletins de la soirée.

Cette crise n'a pas été comme les autres. Les ministres n'ont pas pour habitude de remettre eux-mêmes leur démission dans le régime franquiste. Et ils sont remplacés rapidement. Or la démission de M. Licinio de La Fuente est la troisième depuis octobre dernier, MM. Pio Cabanillas (information et tourisme) et Barrera de Irimo (finances) ayant quitté le gouvernement à ce moment-là. En outre, la crise ouverte par le départ volontaire de M Licinio de La Fuente a été assez longue à dénouer.

Le chef du gouvernement en a profité pour mettre fin à l'une des contradictions au sein de l'équipe dirigeante. En effet, M. Rafael Cabello de Alba, deuxième vice-président et ministre des finances qui a remplacé M. Antonio Barrera de Irimo, n'avait pas choisi lui-même les ministres dépendant de son secteur. Cette anomalie est corrigée par la désignation de MM. Ceron, diplomate spécialisé dans les relations commerciales, et Alvarez, ingénieur des mines, ancien président de l'entreprise sidérurgique Ensidesa.

Le fait le plus notable est le remplacement au secrétariat général du Mouvement de M. José Utrera Molina par M. Herrero Tejedor. M. Utrera avant eu quelques frictions avec M. Arias au sujet du projet de loi des associations politiques. M. Herrero Tejedor, procureur général au Tribunal suprême, a été également vice-secrétaire général du Mouvement. On le considère comme assez proche des « technocrates » qui passaient pour être liés à l'Opus Dei. Le secrétariat général du Mouvement est un poste-clé, surtout si l'on tient compte du fait qu'en octobre prochain tous les députés aux Cortès doivent être renouvelés. Le secrétaire général a la haute main sur les gouverneurs civils et sur les maires qui sont, respectivement, les chefs provinciaux et locaux du mouvement. En fin, par délégation du général Franco, le secrétaire général préside encore le conseil national du Mouvement, qui doit maintenant décider si une « association politique » candidate à l'existence officielle est « orthodoxe » ou non.

Le nouveau ministre de la justice, M. Sanchez Ventura, est un notaire de Saragosse qui est pratiquement inconnu dans le monde politique. Lorsque M. Pio Cabanillas avait quitté son poste de ministre de l'information et du tourisme et que toute son équipe démissionna par solidarité avec lui, il avait été nommé sous-secrétaire de ce ministère.

J.-A. N.

Les nouveaux ministres

● M. FERNANDO HERRERO TEJEDOR. Ministre, secrétaire général du Mouvement, il est âgé de cinquante-cinq ans. Il était procureur auprès du tribunal suprême et a déjà occupé le poste de sous-secrétaire du Mouvement. Il est conseiller national du Mouvement, *procurador* (député) aux Cortès et conseiller d'Etat.

● M. ALPHONSE ALVAREZ MIRANDA. Nouveau ministre de l'industrie, il est âgé de soixante ans, né à La Havane (Cuba), de parents espagnols. Ingénieur des mines, il a dirigé les Charbonnages de Llamas, dans les Asturies. Il a été également président du conseil d'administration de Fosboucra, compagnie qui exploite les phosphates du Sahara espagnol, et directeur du secteur sidero-métallurgique et minier de l'Institut national de l'industrie (INI). machine 5

● M. FERNANDO SUAREZ.

Nouveau minsitre du travail et troisième vice-président du gouvernement espagnol, il est âgé de cinquante-cinq ans. Il est originaire de Leon, dans le nord de l'Espagne. Il était le secrétaire général de la présidence du gouvernement. Avocat et professeur à l'université d'Oviedo, il a été le doyen de ce centre académique et directeur de l'école sociale d'Oviedo. Député aux Cortès en 1967, il a rempli plusieurs postes dans les commissions des lois fondamentales et de l'éducation.

● M. JOSE MARIA SANCHEZ VENTURA.

Nouveau ministre de la justice, il était sous-secrétaire au ministère de l'informatoin et du tourisme. Agé de cinquante-trois ans, il est originaire de Saragosse. Docteur en droit et journaliste, il a été président du conseil d'administration du quotidien *Informaciones*. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages juridiques et sociaux.

● M. JOSE LUIS CERON.

Nouveau ministre du commerce, il est âgé de cinquante ans. C'est un diplomate de carrière et un économiste. En 1958, après deux postes diplomatiques au Canada, il représenta l'Espagne à l'O.C.D.E. et participa parallèlement à la préparation et à la mise en œuvre du plan de stabilisation espagnol. A l'ouverture des négociations entre Madrid et la C.E.E. il fut nommé secrétaire général de la délégation chargée de négocier avec les autorités de Bruxelles.

Italie

Une mise au point de M. Almirante

M. Giorgio Almirante, secrétaire général du Mouvement social italien-droite nationale, nous écrit à propos de la participation de militants du M.S.I. à la réunion de l'Internationale fasciste qui s'est tenue à Lyon les 28 et 29 décembre 1974. (Le *Monde* du 20 février).

Je tiens à préciser de la manière la plus formelle que M.S.I. ne fait et n'a jamais fait partie de cette internationale ou d'un nière la plus formelle que le M.S.I. n'est pas une organisation fasciste ou néo-fasciste comme la propagande internationale de la gauche communisante cherche à lui en attribuer l'étiquette.

Le Mouvement social italien-droite nationale est respectueux de la Constitution et des normes démocratiques et son activité parlementaire est intense.

Nous venons de forcer le gouvernement à retirer un projet de loi qui lui aurait donné le monopole de l'information à la télévision et nos interventions parlementaires des trois derniers mois remplissent un énorme volume. Parce que nous sommes respectueux de la règle démocratique, nous ne pouvons ni bâillonner ni mettre aux fers nos militants. Mais si l'un d'eux a participé, à titre privé, à des réunions de ce genre, il sera fortement censuré par la direction de notre parti.

AFRIQUE

Le Maroc

III. — PRIORITÉ

De notre envoyé spécial

Dans ses deux premiers articles (« le Monde » des 4 et 5 mars), Paul Balta a montré comment Hassan II a repris la situation en main après les deux attentats qui ont failli lui coûter la vie, en 1971 et 1972, puis analysé la partie qui se joue entre le roi et l'opposition.

Agadir. — Se rendre en voiture de Fès à la nouvelle Agadir, en passant par Marrakech, est le meilleur moyen de surprendre les multiples et attachants visages du Maroc. Du nord-est au sud-ouest, défilent les types humains héritiers des différentes cultures qui ont façonné le pays : commerçants et artisans fassis, chez qui on retrouve les raffinements de l'Orient ommeyade et de l'Andalousie musulmane ; antiques montagnards de l'Atlas ; paysans des plaines, où l'on ne distingue p'us les tribus vraiment arabes des Berbères arabisés : Marrakchis hospitaliers et entreprenants, fiers de leur ville impériale qui sut maintenir l'équilibre entre l'Ebre et le Sahara, et servir de trait d'union entre la Méditerranée et l'Afrique noire.

Le paysage varie avec le climat, tour à tour continental, saharien et atlantique. A l'Atlas, qui souvent se colore de violet, succède le désert blanc, jaune ou ocre, puis les plaines dont le vert, tendre ou soutenu, débouche sur le bleu changeant de l'Océan Malgré les zones arides, le Maroc dispose d'un atout majeur : l'abondance de l'eau, que l'on ne cesse de domestiquer. Aux treize barrages édifiés entre 1929 et 1956, dix autres se sont ajoutés depuis l'indépendance, sans compter ceux qui sont en construction ou en projet, et des centaines de petits ouvrages. Le pays peut se targuer d'avoir les meilleurs réseaux du Maghreb, et peut-être même d'Afrique, dans quatre domaines : hydraulique, routier, téléphonique et hôtelier.

Avec ses trois sucreries, ses six huileries et ses multiples usines d'égrenage du coton, de ciment, etc., le premier des périmètres irrigués, celui du Tadja, dans la province de Beni-Mellal, permet d'imaginer ce que sera bientôt le dernier-né d'entre uex, le périmètre du Massa, à 60 kilomètres d'Agadir. Quelque 30 000 hectares de terres de parcours qui nourrissaient péniblement hommes et bêtes ont commencé à fleurir grâce au barrage Youssef-Ibn-Tachfine, du nom du sultan almoravide de Marrakech qui vécut de 1060 à 1106 et conquit le Maghreb occidental et l'Andalousie.

« *N'essayez pas de faire des choses extraordinaires, mais faites intensément les choses ordinaires.* » Cette devise qu'il a fait afficher décrit bien le directeur de l'Office de mise en valeur Il raconte l'aventure » du périmètre, qui est aussi la sienne : « *Dix mille personnes vivent ici, dont quatre mille cinq cents actives, mais qui avaient tendance à émigrer. Non seulement nous avons réussi à les fixer, mais encore nous allons dégager dix fois plus de postes de travail pour la région alentour. Le barrage et la station de pompage ont coûté 200 millions de dirhams (1), et 150 millions sont prévus pour l'aménagement, ce qui représente en moyenne 9 500 DH par hectare, qui seront largement récupérés puisque nous produirons 50 quintaux de blé à l'hectare, contre 5 ou 6 précédemment... Tenez, regardez...* » Le long de la route, un paysan sur son vélomoteur : sur la selle arrière, sa femme, en costume traditionnel. Entre eux, un petit enfant. « *Vous avez dû voir ce spectacle insolite et pittoresque dans d'autres régions de plaine. Le vélomoteur remplace l'âne et ne fait pas peur à la femme, qui, autrefois, suivait à pied le mari installé sur sa monture. Voilà le changement.* »

Il reprend son récit pour expliquer que, depuis janvier 1974, 10 300 hectares sur 18 000 ont été aménagés, et 31 coopératives constituées, sur les 51 prévues. L'ensemble sera terminé en décembre 1975. De superbes champs de tomates reçoivent leur douche matinale. « *C'est beau, n'est-ce pas ? Pourtant, les gens n'avaient jamais planté. C'étaient des éleveurs. C'est pourquoi nous avons choisi l'irrigation par aspersion, plus simple à utiliser que les canalisations gravitaires, qui auraient exigé en outre un aménagement du relief. Nous nous y retrouvons financièrement.* »

« Une nouvelle vie »

Sur un autre lot se dresse une tente entourée de camions-citernes et de tracteurs. Un paysan explique : « *L'opération labour devait commencer immédiatement si nous ne voulions pas perdre plusieurs mois. Mais l'Office n'avait pas suffisamment de tracteurs, et nous pas assez d'argent pour en louer, puisque nous commençons une nouvelle vie. Alors, le directeur a eu recours à la touiza (2). Il a fait appel aux gros et aux moyens propriétaires de la région. Ils nous ont envoyé cent soixante-dix tracteurs avec les chauffeurs, pour une semaine. Nous fournissons les repas aux chauffeurs et nous payons l'essence.* »

Le directeur nous fait visiter la petite coopérative laitière et la station expérimentale où les paysans peuvent comparer la rentabilité des différentes cultures et demander des conseils. « *Nous transformons le paysage,* dit-il. *Et ce n'est pas fini. Nous allons planter un million d'arbres ; disposer de six mille vaches — je suis très fier des premières pie-noires que je viens d'acheter en Allemagne — et de quinze mille brebis. Dans le cadre de l'agro-industrie, il y aura quinze stations de conditionnement. Comme nous avons consacré 6 000 hectares au maraîchage, et qu'il faut huit ouvriers par hectare, cela représente du travail pour cinquante mille personnes. En rythme de croisière, le Massa assurera 70 % des exportations marocaines en produits maraîchers, 25 % en agrumes et 50 % de la production nationale en jus de fruits. Nous avons également pensé au jour où le Souss et le Massa devront approvisionner le Sahara spolié. Quant aux paysans, ils auront un revenu minimum annuel de 4 500 à 5 000 D.H. par foyer.* »

Animés par des ingénieurs agronomes que leur travail passionne, sept autres offices de mise en valeur, semblabes à ceux du Massa et du Tadla, accomplissent une œuvre exemplaire. Cela prouve que lorsque le paysan reçoit un minimum de formation, de conseils et de moyens, il obtient d'excellents résultats. C'est loin d'être le cas partout. Pour de multiples raisons. Les partis d'opposition ne sont guère implantés dans le milieu rural, de sorte que là où n'existe pas un office de développement, le petit paysan demeure sous l'emprise des gros propriétaires.

Alors qu'entre 1956 et 1960 le Maroc avait des excédents agricoles, il est devenu depuis progressivement déficitaire. Entre 1971 et 1973, la surface ensemencée en céréales est passée de 4,6 millions d'hectares à près de 5 millions, mais la production est tombée de 53,5 à 51,5, puis à 32 millions de quintaux. Les chiffres sont aussi préoccupants pour la viande bovine et ovine et pour la production laitière, qui n'a été que de 442 millions de litres en 1973, alors que la demande était de 893 millions. Pour le sucre, le pays, qui n'en produisait pas du tout avant l'indépendance, a réussi à couvrir 66 % de ses besoins. Lorsque les prix ont commencé à flamber sur le marché international, Hassan II a lancé un cri d'alarme en soulignant que les bénéfices tirés de la revalorisation des phosphates, — « or blanc » du Maroc qui compense l'absence de pétrole — risquaient d'être engloutis par les importations de produits alimentaires, au lieu d'être investis dans le développement On se demande ce qu'aurait été la situation si le

Le Mar… à l'heure de l'union nationale

III. — PRIOR… A L'AGRICULTURE

PAUL BALTA

Plan n'avait pas accordé la priorité à l'agriculture... Le roi a annoncé diverses mesures le 19 novembre dernier et lancé ce qu'on a appelé « le plan sucrier » qui doit assurer la quasi-autonomie du Maroc dans ce domaine. Mais nombre de problèmes doivent encore être résolus pour que l'agriculture dépasse le stade de l'autoconsommation.

Les agronomes avancent un certain nombre de solutions techniques. *« Il n'y a aucune raison pour que notre production céréalière à l'hectare ne soit pas égale à celle de l'Europe, c'est un problème d'engrais »*, nous a dit le directeur de l'Office du Massa. Selon lui, si l'Etat prélevait 2 % de la production de l'O.C.P. (Office chérifien des phosphates), il pourrait fournir l'engrais gratuitement pendant dix ans à tous les paysans.

D'autres suggèrent qu'on paye mieux les agriculteurs. Le sucre acheté à l'étranger revient à plus de 7 D.H. alors que celui produit au Maroc en coûte 2. Pour soutenir les prix à la consommation, l'Etat comble la différence. Ne ferait-il pas mieux de subventionner les paysans, les incitant ainsi à cultiver plus de betteraves ? Certains mettent en cause les lacunes de la planification. La construction d'un barrage peut se faire en deux ou trois ans, mais l'équipement de la région nécessite huit à dix ans. *« Si les options étaient définies suffisamment à l'avance*, nous a-t-on dit, *l'aménagement pourrait être terminé au moment de la mise en eau du barrage, ce qui n'est pas le cas actuellement.* » Selon Me Bouabib, dirigeant de l'Union socialiste des forces populaires, la moitié des surfaces ne sont pas aménagées. *« Il n'y a que 250 000 ha qui produisent, de sorte que l'eau chèrement emmagasinée continue d'aller inutilement à la mer. Voilà l'incohérence. »*

Les techniciens — mais aussi plusieurs gouverneurs de province — dénoncent les lenteurs et des blocages de l'administration dont sont victimes les paysans pauvres, comme le prouve l'histoire du bouc de Goulimine que l'on raconte dans le sud marocain. Un pauvre diable avait pour tout bien un bouc dont la vigueur était célèbre à vingt lieues à la ronde. Les bergers venaient faire saillir leurs chèvres, et l'animal, en remplissant sa tâche plusieurs fois par jour avec entrain, assurait sa subsistance et celle de son maître. Ayant installé dans la région un centre d'insémination, des fonctionnaires du ministère de l'agriculture proposèrent au vieil homme une retraite en échange du géniteur. *Une fois* installée au centre, la bête ralentit considérablement son activité. Les acquéreurs de se plaindre au vendeur, qui s'écrie : *« Je ne vous ai pas trompés. Tous les pasteurs de la région peuvent en témoigner... Je ne comprends pas votre surprise. Mon bouc n'est-il pas devenu fonctionnaire ? »*

Me Bouabid et les dirigeants des autres partis ne contestent pas la nécessité d'améliorer les techniques, mais ils estiment que le problème est politique, et la solution aussi. *« 50 % des surfaces irriguées*, disent-ils, *appartiennent à une minorité d'exploitants qui ne réinvestissent pas leurs revenus à la campagne. Le crédit agricole ? C'est parfait pour ceux qui en profitent, c'est-à-dire ceux qui ont déjà de l'argent. Quand nous avons parlé les premiers des coopératives, en 1959, on nous a accusés de vouloir soviétiser le Maroc. Aujourd'hui, on en reparle, mais quinze ans ont été perdus. Il faut également avoir un plan de cultures prioritaires et imposer une certaine discipline aux gros propriétaires pour qu'ils tiennent compte des besoins et des intérêts du pays. Enfin, ce n'est pas une réforme agraire qu'il nous faut, mais plusieurs, adaptées aux différentes régions et à leurs problèmes spécifiques. »*

Un coup de fouet à l'industrialisation

M. Boucetta, leader de l'Istiqlal, ne tient pas un autre langage : *« Pour la première fois dans l'histoire du Maroc, il existe une féodalité terrienne, qui s'est formée depuis 1963. Les terres marocanisées auraient dû servir à lancer une véritable réforme agraire. »* Quant à M. Abdallah Ibrahim, dirigeant de l'U.N.F.P., il réclame *« une véritable révolution agraire »*, et affirme la nécessité de créer une industrie lourde car *« il n'y a pas de révolution agraire sans industrialisation, et vice-versa »*. C'est la raison pour laquelle l'U.N.F.P. estime que, dans les conditions actuelles, des élections n'apporteront pas de véritable solution. Le parti demande la formation d'un gouvernement qui préparerait un programme de réformes radicales et organiserait sur cette base une consultation populaire.

Le plan quinquennal 1973-1977 a insuffisamment mis l'accent sur l'industrialisation. Or, seules la créations d'usines et une meilleure mise en valeur des richesses naturelles du pays, peuvent freiner l'exode rural et offrir des perspectives aux paysans qui continuent à émigrer vers les villes, bien que la proportion des chômeurs y atteigne parfois 30 %. M. Taïeb Bencheikh, secrétaire d'Etat au plan, souligne qu'à mi-course des correctifs ont été apportés au plan pour donner un coup de fouet à l'industrialisation. L'accent a été mis sur la création de pôles industriels dans les sept régions économiques et sur l'agro-industrie, qui permet de rentabiliser la production agricole par le conditionnement des denrées périssables. Cet effort suppose l'intervention de l'Etat, mais nombre de spécialistes estiment qu'il implique aussi l'étatisation d'un plus grand nombre de secteurs.

Une telle orientation risque cependant de se heurter à quelques obstacles accumulés par les orientations qui se sont imposées au fil des années sans qu'on en mesure toujours les conséquences. L'élitisme en est un, le « pantouflage » un autre : le Maroc dispose, en effet, de cadres supérieurs de tout premier plan, mais manque comme tant de pays en voie de développement de cadres moyens ; l'Etat, qui a contribué à leur formation, et en a le plus pressant besoin, a subi de son côté une véritable hémorragie de technocrates, de plus en plus attirés par le secteur privé.

(1) Le dirham vaut environ 1,10 F.
(2) Appel à la solidarité des riches à l'égard des déshérités, conformément à la tradition musulmane.

Prochain article :

TECHNOCRATES ET HOMMES D'AFFAIRES

MAROC

Détroit de Gibraltar — Ceuta (Esp.) — MER MÉDITERRANÉE — TANGER — TETOUAN — Al Hoceima — Melilla (Esp.) — Larache — RIF — Nador — Ksar-el-Kebir — Ouezzane — OUJDA — Guercif — Jerada — Salé — Sidi Kacem — RABAT — KENITRA — Fès — Taza — CASABLANCA (Dar-el-Beida) — MEKNÈS — Khouribga — Ouarzazate — Agadir — Massa — Youssef-Ben-Tachfine — Tiznit — ALGÉRIE — Tarfaya — O. Draa — SAHARA ESP.

Limites de provinces (les chefs-lieux sont soulignés)
kilomètres 0 100 200

● *La marine de guerre tunisienne a reçu un patrouilleur lance-missiles* construit par la Société française des constructions navales à Cherbourg. Baptisé *Monastir* et équipé de missiles surface-surface SS-12 conçus par la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS), ce patrouilleur est le troisième d'une série

Éthiopie

L'application de la réforme agraire pose de redoutables problèmes

Le gouvernement est remanié

Le gouvernement éthiopien a été remanié le mardi 4 mars. Le colonel Belachew Jemaneh, ancien ministre de l'intérieur et l'un des « hommes forts » du régime, est nommé ambassadeur et remplacé par le colonel Legesse Wolde Mariam. M. Ato Amanuel Amde Michael, ancien gouverneur de l'Erythrée, d'origine érythréenne, est nommé ministre de la justice. M. Michael Imru, ancien ministre de l'information, devient conseiller politique du général Teferi Benti, président du conseil militaire. Le docteur Asrate Feleke est nommé ministre de l'agriculture (son prédécesseur s'était réfugié au Soudan).

Cinq mille manifestants ont défilé mardi dans les rues d'Addis-Abeba pour affirmer leur soutien à la réforme agraire, proclamée dans la matinée (« le Monde » du 5 mars).

La réforme agraire — dont l'application pose de redoutables problèmes — prévoit que le fermage et le métayage sont abolis et que les dettes des paysans sont annulées.

La réforme agraire a donc été officiellement proclamée à Addis-Abeba. Son enjeu n'est pas théorique. En *1973, cent six mille* paysans du *Wollo* et du Tigré (chiffres officiels) sont morts victimes de l'iniquité du système latifundiaire plus encore que d'un « accident climatique ». En Ethiopie, faut-il le rappeler, plus de 90 % des vingt-six millions d'habitants survivent mal de l'agriculture, alors que, de l'avis des experts internationaux, le pays, très fertile, pourrait nourrir cent millions de personnes.

Dans ce vieil empire agraire, dépourvu d'industries véritables, moins d'un tiers des terres cultivables sont effectivement cultivées. Sous l'ancien régime, en revanche, des propriétés de 600 000 à 800 000 hectares, mal mises en valeur, assuraient encore des rentes fabuleuses à une poignée de féodaux qui confisquaient « légalement » à leurs métayers jusqu'à 75 % des récoltes. Aucune révolution, aucun socialisme, n'aurait donc de signification en Ethiopie s'il ne s'attaquait en priorité à cette « caricature de l'injustice ».

Les militaires éthiopiens avaient *déjà nationalisé* en décembre dernier la plupart des entreprises industrielles et commerciales du pays. Mesure spectaculaire certes, mais qui ne touchait en définitive qu'un secteur marginal de l'économie et moins de quatre cent mille salariés au total. La terre, au contraire, constitue depuis toujours la pierre d'achoppement de la politique éthiopienne, et *le seul étalon* permettant de juger un programme de réformes. Très officiellement d'ailleurs, voici plus de dix ans que les paysans attendent sa mise en œuvre.

En 1964, l'empereur Haïlé Selassié en avait ouvert la possibilité en promettant de venir à bout d'une Chambre conservatrice dominée par les grands propriétaires. En 1969, on pouvait déjà lire noir sur blanc, dans *le rapport introductif du IIIe Plan* quinquennal, préparé par le régime impérial lui-même, des déclarations d'intention tout aussi « subversives » que celles du conseil militaire d'aujourd'hui.

Six ans avant la révolution militaire et la proclamation du socialisme, tout était donc dit. Mais rien ne se fit. Prisonnier d'une aristocratie intransigeante, effrayé par les *périls politiques d'une telle aventure*, le régime tergiversa, de commission en commission, pendant des années. Seuls deux ou trois féodaux « éclairés » (parmi lesquels le ras Imru, père de l'ancien ministre de l'information) redistribuèrent à titre individuel une partie de leur fortune foncière. Dans le même temps, cependant, la réussite de quelques entreprises agricoles modernes, contrôlées par des investisseurs citadins (ou étrangers) capables de financer des travaux d'irrigation, venait démontrer les richesses potentielles de l'Ethiopie. Un pays où personne, jamais, n'aurait dû mourir de faim.

La réforme agraire n'en continua pas moins de faire l'objet de nombreuses et vaines manifestations d'étudiants, d'innombrables promesses officielles et de discours dilatoires. On comprend dès lors l'impatience avec laquelle les Ethiopiens attendaient de connaître la politique agraire du conseil militaire. On comprend aussi qu'ils aient — même aujourd'hui — quelques raisons de demeurer circonspects.

Des militaires pragmatiques

Après trois longs mois de discussions, acharnées dit-on, après la réunion en février dernier à Addis-Abeba d'un vaste « séminaire de travail » rassemblant des experts et des notables paysans, les militaires ont choisi une voie apparemment radicale. Leur silence, il est vrai, *devenait chaque jour un peu moins* justifiable. Dans le petit « livre rouge » distribué le 7 février dernier à Addi-Abeba, le programme socialiste était soigneusement expliqué secteur par secteur. Sauf en ce qui concerne l'agriculture. On s'en étonna ironiquement dans les milieux universitaires.

Abattant enfin leur jeu, les militaires choisissent aujourd'hui d'affronter *tous les obstacles à la* fois. Ceux-ci sont redoutables : l'attachement quasi mystique des petits paysans éthiopiens à une terre qu'on défend, toujours, les armes à la main : l'hostilité des grands propriétaires qui s'efforcent ici et là (dans le Menz notamment) de susciter à leur profit des « révoltes de koulaks » ; l'opposition irréductible des minorités amharas, hier encore toutes-puissantes, qui bénéficièrent sous l'empereur Ménélik *d'un partage de terres conquises sur* les ethnies Gallas, Tigrinya ou Gourragues, la méfiance de l'Eglise elle-même, qui possède encore des milliers de gachas en Ethiopie (1). Sans compter l'incroyable complexité du système foncier éthiopien.

Deux questions se posent. Quelle est la signification politique d'une proclamation aussi radicale et quelles sont ses chances d'être effective*ment appliquée demain ? Sur le pre*mier point, un observateur nous faisait remarquer, voici trois semaines, à Addis-Abeba : *« Ne vous y trompez pas, les gens du conseil militaire sont essentiellement pragmatiques. Ils avancent le pied gauche après le pied droit, puis ils recommencent... »* De fait, la révolution militaire fait alterner depuis trois mois les gestes socialistes (nationalisations, campagne des étudiants, etc.) avec des décisions qui le sont moins (exaltation du nationalisme éthiopien, répression féroce en Erythrée, manœuvres de séduction à l'intention du « fournisseur » américain...). Cette pratique du droite-gauche qui déconcerte les chancelleries étrangères est compréhensible. Les militaires éthiopiens, s'ils paraissent décidés à s'engager réellement et ostensiblement sur la voie socialiste, n'en demeurent pas moins réalistes. Leurs moyens de coercition sont d'autant plus limités qu'une bonne moitié de l'armée se bat en Erythrée.

Dans un premier temps, la redistribution des terres aux petits paysans ne devrait d'ailleurs pas soulever trop de difficultés. Elle devrait même permettre de gagner du temps tout en popularisant à bon compte la révolution. Grâce aux immenses *propriétés* déjà confisquées aux féodaux, ou récupérées par l'Etat après l'exécution sommaire de soixante dignitaires de l'ancien régime le 23 novembre, le conseil militaire dispose de plusieurs dizaines de milliers d'hectares. Une bonne partie a déjà été mise à la disposition des plus pauvres.

Il n'en ira pas de même lorsqu'il *s'agira de s'attaquer aux fiefs nobi*liaires amharas du nord et de l'ouest du pays où des maquis « chouans » cherchent déjà à se constituer sous la houlette de quelques féodaux dissidents. Dans toutes ces régions, le régime ne dispose ni des forces nécessaires pour imposer une solution autoritaire du jour au lendemain, ni des moyens de persuasion pour emporter rapidement l'adhésion des petits paysans exploités mais ignorants, ni, bien sûr, de l'appareil bureaucratique indispensable à toute réforme de ce type. Après avoir envoyé soixante mille intellectuels *alphabétiser les masses, puis natio*nalisé l'essentiel des entreprises étrangères, provoquant le départ de beaucoup de cadres occidentaux, le régime serait bien en peine de trouver en Ethiopie le minimum de cadres nécessaires à l'installation rapide d'un socialisme d'Etat.

Mobilisée par la guérilla en Erythrée, menacée de l'intérieur par la « réaction féodale », ruinée économi*quement et entourée depuis la* « tuerie » du 23 novembre d'une sorte de suspicion internationale, la révolution éthiopienne vient d'entrer délibérément dans le vif du sujet. Est-ce du courage ou de la témérité ?

J.-Cl. GUILLEBAUD.

(1) Le gacha (une quarantaine d'hectares) est l'unité de mesure de la terre en Ethiopie.

Rhodésie

Après l'arrestation du révérend Sithole

Les nationalistes rompent toute relation avec le gouvernement

Les réactions à l'annonce de l'arrestation, mardi 4 mars, du *révérend Sithole, leader de l'Union nationale africaine du Zimbabwe* (ZANU) ne se sont pas fait attendre (« le Monde » du 5 mars). Mgr Abel Muzorewa, président du Conseil national africain (A.N.C.), qui, depuis décembre dernier, est censé regrouper les trois mouvements nationalistes, a déclaré que l'A.N.C. ne participera dans l'avenir à aucune conversation avec le gouvernement tant que le révérend Sithole et les autres personnes détenues sans jugement ne seront pas relâchés. La prochaine rencontre entre le premier ministre rhodésien et les représentants de l'A.N.C. devait avoir lieu jeudi 6 mars.

De son côté, M. Robert Mugabe, principal collaborateur du révérend Sithole au sein du ZANU, a déclaré que l'arrestation de celui-ci réduit les espoirs de détente en Afrique australe et de règlement pacifique en Rhodésie. *« Toutes ces discussions sur la préparation d'une conférence constitutionnelle ne sont qu'une perte de temps »*, a-t-il ajouté.

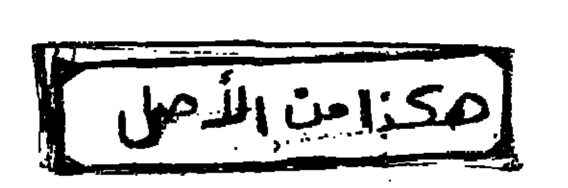
Selon lui, la lutte armée continue, et va s'aggraver. Le ZANU, organisation pourtant théoriquement incluse dans l'A.N.C., a publié un communiqué déclarant que *« la détention du révérend Sithole va inciter le peuple du Zimbabwe à poursuivre la lutte armée jusqu'au bout »*.

Seul M. Joshua Nkomo, leader de l'Union populaire africaine du Zimbabwe (ZAPU), mouvement rival de celui de M. Sithole, ne s'est pas montré trop contrarié par son arrestation. *« La détention est une chose normale en Rhodésie*, a-t-il déclaré. *Ce n'est pas la première fois qu'une arrestation intervient au cours d'une négociation. Nous sommes unis et nous ne nous laisserons pas manœuvrer comme autrefois. Si certains souhaitent renier l'accord de cessez-le-feu, ils commettent l'erreur la plus grave de leur existence. »*

Le gouvernement rhodésien, pour sa part, a précisé que le révérend Sithole serait jugé par un tribunal spécial qui siégerait à huis clos et que, pour des raisons de sécurité, l'identité de tous les témoins ne serait pas révélée. La date du procès n'a pas été annoncée. Le révérend Sithole, qui est interné à la prison centrale de Salisbury, souffrirait de troubles nerveux consécutifs à ses dix années de détention, de 1964 à 1974.

● A LONDRES, le gouvernement britannique a exprimé mardi sa « *déception* ».

● A LUSAKA, le gouvernement zambien a qualifié, mardi soir, l'arrestation du révérend Sithole d'« acte délibéré destiné à saboter l'unité du Conseil national africain ». Un porte-parole présidentiel a déclaré que *« ni la brutalité ni les mesquineries n'entraveront les progrès des forces de libération »*. — *(A.F.P., A.P., Reuter.)*



AFRIQUE

République Centrafricaine

La visite du président de la République à Bangui

(Suite de la première page.)

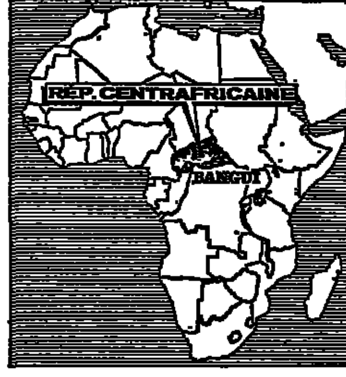
Dans la torpeur embrumée de la saison sèche, sur les rives de l'Oubangui, qui marque la frontière avec le Zaïre, les oriflammes et les calicots battent au vent. Au quartier général Jean-Bedel-Bokassa, sur le campus de l'université Jean-Bedel-Bokassa, au rond-point Jean-Bedel-Bokassa, les pavillons africains et français flottent côte à côte. A l'aéroport, les tribunes officielles étaient en place tandis que des ouvriers mettaient la dernière main au monument de la coopération franco-centrafricaine, que M. Giscard d'Estaing doit inaugurer durant son bref séjour.

La presse centrafricaine, radiodiffusée, télévisée et écrite, célèbre la double « première » : première visite de M. Giscard d'Estaing en Afrique, et première visite d'un président de la République française en R.C.A. L'événement est considéré ici comme un succès de prestige pour le maréchal Bokassa, président à vie de la R.C.A.

Des mesures énergétiques sont prises pour assurer le succès des manifestations prévues jusqu'à samedi, et deux hauts fonctionnaires ont, dit-on, été révoqués lundi « *pour incapacité* ». Cependant, victime de son enclavement et de son isolement, qui s'étend aussi au domaine des télécommunications, la R.C.A., héritière de l'Oubangui-Chari, qui, à l'époque coloniale, fut la « *parente pauvre* » de l'ancienne Afrique équatoriale française, risque d'éprouver quelques difficultés à donner au monde extérieur le large écho qu'elle voudrait donner aux festivités.

Les premières personnalités devant participer aux assises sont arrivées à Bangui au cours de la nuit de mardi à mercredi. Il s'agit notamment de M. Dandicko, secrétaire général de l'Agence de coopération culturelle et technique des pays francophones, invité en tant qu'observateur ; de MM. Abelin et Fourcade, et de nombreux ministres africains des finances, dont M. Kodjo, qui représentera le Togo en l'absence du général Eyadema.

La participation de M. Bongo, président de la République gabonaise, à la conférence de l'OPEP, qui se tient à Alger, faisait encore planer, mercredi matin, quelques incertitudes sur la date d'ouverture du « sommet » franco-africain. Le chef de l'Etat gabonais n'est, en effet, attendu que vendredi à Bangui.



La République Centrafricaine, anciennement Oubangui-Chari, est entourée du Cameroun, du Tchad, du Soudan, du Zaïre, et du Congo. Sa superficie est de 617 000 kilomètres carrés, et elle compte 3,2 millions d'habitants. Deux cent quarante mille d'entre eux vivent à Bangui, la capitale. Les principales ressources — outre l'exploitation de mines de diamant, qui représente 39 % des exportations — sont agricoles : coton, bois, tabac, café, cacao. Un gisement d'uranium, estimé à 20 000 tonnes de métal, situé à Bakouma, dans l'est du pays, n'est pas encore exploité.

La République Centrafricaine a accédé à l'indépendance le 13 août 1960. Depuis le 1er janvier 1966, le régime est présidé par le maréchal Jean Bedel Bokassa, président à vie. Le pays n'a ni Parlement ni Constitution. Le chef de l'Etat assure à la fois les pouvoirs exécutif et législatif. La langue officielle est le français, et la monnaie le franc C.F.A. La République Centrafricaine abrite les sièges de l'UDEAC (Union douanière et économique d'Afrique centrale) et de l'OCAM (Organisation commune africaine et malgache).

Une voie ferrée pour désenclaver le pays

Les présidents Senghor du Sénégal, Houphouët-Boigny de Côte-d'Ivoire, Habyarima du Rwanda, Micombera du Burundi, le lieutenant-colonel Kountché, président du Niger, et le premier ministre de l'île Maurice étaient attendus mercredi en fin d'après-midi, après l'arrivée de M. Giscard d'Estaing. Le président de la République devait avoir, dès son arrivée, un premier entretien avec son hôte, le maréchal Bokassa.

Dans le dossier de la coopération entre les deux pays, la question la plus importante a trait à la construction d'une voie ferrée entre Bangui et Yaoundé. Cet ouvrage permettrait de désenclaver le pays en reliant sa capitale au réseau ferré transcamerounais et notamment au port de Douala, exutoire naturel d'une partie de l'Afrique centrale francophone.

Les autorités centrafricaines ont déployé des efforts exceptionnels en faveur de la presse étrangère. D'autre part, les mesures de censure ont été apparemment levées. C'est ainsi que, mardi, tous les quotidiens français, dont *le Monde*, et de nombreux quotidiens allemands et anglais, acheminés par les vols de la compagnie aérienne U.T.A., circulaient en ville alors qu'en temps ordinaire l'introduction de publications étrangères dans le pays fait l'objet de sévères restrictions.

PHILIPPE DECRAENE.

M. Giscard d'Estaing : la solidarité euro-africaine se renforce sans cesse

A la veille de son départ pour la conférence de Bangui, le président Giscard d'Estaing a répondu aux questions de Max Jalade, de la Nouvelle Agence de presse. Voici les principaux passages de ses déclarations : « *La coopération africaine a beaucoup évolué et elle continuera de le faire. Les Etats africains ont maintenant suffisamment de cadres compétents pour se passer progressivement des services d'experts français. D'autre part, ces Etats sont désormais pleinement en mesure de définir avec précision leurs besoins économiques, sociaux, éducatifs et d'arrêter leur politique de développement. Dans ces conditions, il me semble que plus que jamais l'aide française devra d'abord répondre, dans la mesure de ses moyens, aux souhaits qui sont exprimés et tendre davantage à s'insérer dans le cadre de programmes pluri-annuels établis par les pays bénéficiaires. (...)* »

Interrogé sur les rapports entre l'Afrique et l'Europe, le président de la République a répondu :

« *La convention de Lomé, qui établit des rapports nouveaux entre la Communauté économique européenne et l'Afrique, comporte une innovation qui me paraît très importante (...) la stabilisation des recettes d'exportation. (...) C'est la première fois que des nations industrialisées acceptent d'assurer à des pays africains producteurs de matières premières une garantie de recettes contre l'instabilité des cours mondiaux ou des aléas importants de la production. (...)*

» *L'ensemble des pays européens sont plus conscients qu'autrefois des liens historiques, sentimentaux mais aussi économiques et politiques qui les unissent au continent africain. La solidarité euro-africaine se renforce sans cesse. Cette prise de conscience de l'interdépendance privilégiée de nos deux continents est l'un des événements marquants de notre époque.*

» *(...) Il est bien entendu très souhaitable que des usines européennes viennent s'installer en Afrique plutôt que de faire venir la main-d'œuvre africaine en Europe, mais s'il s'agit d'industrie de main-d'œuvre, ce transfert sera limité, car l'Afrique n'est pas un continent très peuplé. Il me paraît nécessaire que les pays africains participent directement à leur propre industrialisation de manière plus diversifiée, grâce au concours des capitaux et de la technologie de l'Europe, grâce aussi à l'aide de conseillers économiques européens dont la tâche essentielle devra être de former rapidement les techniciens africains nécessaires à leur remplacement.* »

A propos de la francophonie, M. Giscard d'Estaing a déclaré :

« *La francophonie n'a et ne peut avoir aucune finalité politique. Le fait de parler la même langue crée des facilités de communication entre les hommes, mais ne conduit à aucune uniformité de pensée. (...) Dans ce que l'on peut appeler « le monde de langue française », toutes les nations se situent sur un plan de stricte égalité, et c'est dans cet esprit que les Etats les plus favorisés apportent leur coopération à ceux qui sont en voie de développement.*

» *(...) Je suis persuadé que loin d'être antagonistes, les intérêts des pays industrialisés et ceux des pays en voie de développement sont complémentaires,* a déclaré le président de la République dans sa conclusion, *et que le dialogue devrait permettre de procéder aux ajustements nécessaires, dans une atmosphère de bonne volonté et de coopération, en tenant compte des préoccupations de tous les partenaires. En dehors de cette attitude, il n'y a que l'affrontement, ouvert ou déguisé. Je ne crois pas qu'il servirait les intérêts d'un monde qui commence à pressentir son unité.* »

ASIE

Cambodge

Des soldats en guenilles...

(Suite de la première page.)

L'armée républicaine en manque désespérément. On peut voir des militaires, les seuls qui portent un uniforme relativement complet, se promener bras dessus bras dessous dans Phnom-Penh, et des jeunes déambuler en ville. Mais, au front, les effectifs sont squelettiques, étirés au maximum. Les soldats disposant d'un peu d'expérience se battent sans arrêt depuis le 1er janvier, sont très fatigués et manquent de moral après que leurs unités ont subi de lourdes pertes et reculé devant un adversaire aux effectifs moins nombreux et dépourvu d'avions, de blindés, d'artillerie. Les nouvelles recrues, envoyées au combat sans enthousiasme, après quinze jours d'entraînement bâclé, se débandent facilement au premier assaut de l'adversaire. Insuffisamment payés, quand ils le sont, préoccupés par le sort de leurs familles, dont ils n'acceptent pas d'être séparés pour plus d'un jour ou deux, ces soldats n'ont pas le moral, alors que les forces révolutionnaires engagent encore des troupes fraîches. Il n'y a plus de réserves et, pour lancer une attaque dans un secteur comme Prek-Puoch, il a fallu faire venir des soldats de l'autre côté de la ville, des hommes déjà fatigués par les combats de jour et les veilles de nuit. Si les opérations avaient duré plus longtemps, ils seraient simplement rentrés auprès de leurs familles. Ils étaient d'ailleurs arrivés avec deux heures de retard pour participer à l'opération de dégagement de la pagode, ce qui a entraîné une querelle entre le colonel commandant le secteur et le nouveau venu, qui contestait son autorité.

Les profiteurs de guerre

Peu nombreux, sans moral, épuisés, les soldats républicains sont aussi mal équipés. Très peu ont des chaussures. Les casques sont très rares. Les uniformes sont souvent dépareillés. On part au combat en short et savates de caoutchouc. Pourtant il est possible de trouver au marché olympique de quoi équiper de pied en cap un soldat et, dans un camp militaire, on nous a proposé de nous vendre un casque pour un peu plus de 10 francs. Un treillis ou des bottes coûtent 25 francs environ ; un gilet pare-balles, rare actuellement, est vendu 45 francs. Un fusil américain M-16 vaut 300 francs.

« *Nous avons donné au Cambodge assez de fusil M-16 pour équiper chaque soldat sihanoukiste ou khmer rouge* », nous dit un militaire américain. Devant une telle situation, devant l'immobilisme du gouvernement et la corruption qui démoralise soldats et civils, il n'est pas étonnant que l'on entende à nouveau des rumeurs de coup d'Etat de militaires qui veulent, comme nous a dit un officier, « *fusiller les profiteurs, les corrompus et les incapables* ». La gravité de la crise n'a pas mis un terme aux trafics. Seul le blocus du Mékong a réduit les quantités de matériel à revendre, mais, par exemple, un major général continue, nous a-t-on affirmé, à recevoir chez lui chaque jour un camion-citerne d'essence, que sa famille revend, alors que le carburant est sérieusement rationné et que l'on voit des blindés en panne sèche sur la route. Des automobiles et des motocyclettes continuent à circuler. Un chauffeur de taxi auquel nous avons demandé où il trouvait son « diesel » nous a répondu : « *C'est du carburant pour blindé M-113.* »

Un pont aérien insuffisant

Le moral de la population phnompenhoise, à laquelle le maréchal Lon Nol a lancé il y a quelques semaines un appel « à la Churchill », continue lui aussi de sombrer. Même si les communiqués militaires sont laconiques, on sait plus ou moins ce qui se passe sur un front qui se rétrécit comme une peau de chagrin. Les Khmers rouges ne sont plus qu'à quelques centaines de mètres de la rive est du Mékong. En face de la capitale, on peut presque les voir, et, mardi soir, on entendait même les coups de fusil. Quand les nouvelles font défaut, les rumeurs les plus fantaisistes circulent — ainsi celles concernant le départ du maréchal Lon Nol.

Le roquettes qui tombent sur la ville sont tirées de positions de plus en plus avancées. Imprévues, manquant beaucoup de précision, elles tombent souvent dans des endroits déserts. Mais, quand elles explosent dans une rue passante, elles font des dégâts effrayants. Lundi, dix personnes ont trouvé la mort après l'explosion d'un seul projectile — tireurs de pousse et leurs clients enchevêtrés, motocycliste coincé sous sa moto incendiée. Les gens sont sous pression, la panique pourrait éclater pour un rien. Ainsi, au marché olympique, mardi matin, quelqu'un a crié soudainement : « *Les étudiants arrivent !* » En quelques instants, le marché s'est vidé, comme si une bombe allait tomber dessus. Les marchands ont remballé leur marchandise et se sont enfuis. C'était une fausse alerte.

Cinq minutes plus tard, tout le monde revenait.

Que serait-ce si, comme l'année dernière, le bruit se répandait que les forces du GRUNC entraient dans la ville ? Ce que beaucoup de gens semblent attendre pour bientôt. Et si les habitants se disent toujours « anti-communistes » par conviction ou par prudence, beaucoup ne cachent plus leur admiration pour M. Khieu Samphan, le chef de la résistance. Enfin, en dépit du pont aérien, qui s'est renforcé mardi avec l'arrivée d'avions d'une nouvelle compagnie affrétée par les Américains, la TIA, le riz manque toujours. Jusqu'au 4 mars, le pont aérien n'a apporté que la moitié de la quantité nécessaire pour nourrir la population : sur les 57 tonnes arrivées chaque jour, 28 tonnes étaient destinées à la population, le reste aux militaires et aux fonctionnaires. De plus, la fermeture de tous les magasins, chinois et khmers, à la suite des rumeurs de manifestations antichinoises et de quelques exactions, dont beaucoup disent qu'elles sont l'œuvre d'adversaires du gouvernement Lon Nol, porte un rude coup au système de distribution des produits alimentaires. Les commerçants ne vendent plus, et donc n'achètent plus aux grossistes et aux paysans venus apporter leurs produits et qui ont de la peine à s'en dessaisir. La population craint de se rendre sur les marchés, plusieurs fois atteints par des roquettes.

Pendant ce temps, la vie politique se déroule dans une atmosphère de moins en moins réaliste. Des dirigeants parlent des réformes indispensables pour « *sauver le pays* », alors que le temps presse et qu'ils ont eu cinq ans pour les entreprendre. Ils attendent, ils espèrent des négociations en voulant oublier que l'« autre côté » les rejette. Se rendent-ils compte qu'un éventuel accord avec les Khmers rouges signifierait qu'il faudrait offrir au mieux à ces derniers plus de la moitié du pouvoir ? Un très haut responsable, plus réaliste, nous dit : « *Si j'étais les Khmers rouges, je ne négocierais pas, car la situation leur est trop favorable.* » Interrogé sur l'éventualité d'un départ des dirigeants les plus contestés par l'adversaire — le maréchal Lon Nol, son frère, le général Lon Nol, et le chef de l'armée, le général Sosthène Fernandez, — il ajoutait : « *Leur départ serait la fin de la République khmère.* »

PATRICE DE BEER.

● *Dans un long article* publié par l'*International Herald Tribune* du mercredi 5 mars, le général Nhiek Tioulong, ancien ministre cambodgien de la défense, ancien chef d'état-major de l'armée royale avant le putsch de mars 1970, qui vit en exil à Paris, prend position en faveur du retour au pouvoir du prince Sihanouk.

Japon

UN DÉSACCORD SUR LA « CLAUSE ANTI-HÉGÉMONIE » ENTRAVE LA NÉGOCIATION DU TRAITÉ ENTRE PÉKIN ET TOKYO

(De notre correspondant.)

Tokyo. — Un obstacle a surgi dans la négociation du traité sino-japonais de paix et d'amitié qui, jusqu'à présent, avait progressé assez rapidement. Au cours d'un entretien d'une heure et demie le 4 mars entre l'ambassadeur de Chine populaire, M. Chen Chu et le vice-ministre des affaires étrangères, M. Togo, l'accord n'a pu se faire sur un article proposé par Pékin, qui contiendrait ce qu'on appelle ici la « *clause anti-hégémonie* ».

La Chine demande au Japon de reprendre dans le nouveau traité une disposition qui figurait déjà dans l'accord de normalisation de 1972, selon laquelle les deux pays s'opposeront à toute tentative d'une tierce puissance pour établir son hégémonie dans la région Asie-Pacifique. Au cours d'un précédent entretien où M. Chen Chu avait développé ses arguments, M. Togo avait indiqué, en réponse, que son gouvernement ne pourrait accepter la proposition chinoise : celle-ci pourrait être jugée offensante par d'autres puissances, pour parler clairement, par l'Union soviétique. Moscou verrait dans un pareil article, dit-on à Tokyo, le signe d'une alliance anti-soviétique entre le Japon et la Chine.

Le Japon, pour sa part, ne veut pas aller au-delà des cinq principes de la coexistence définis dans l'accord de 1972 : respect réciproque de la souveraineté et de l'intégrité territoriale, non-agression, non-ingérence dans les affaires intérieures, égalité et bénéfice mutuel dans les rapports économiques, coexistence pacifique.

Selon l'officieux *Japan times*, l'ambassadeur de Chine aurait indiqué le 4 mars que la « *clause anti-hégémonie* » doit, selon son gouvernement, figurer « *à tout prix* » dans le traité. Ce différend pourrait retarder la signature du traité, et sa ratification, que le cabinet Miki voudrait obtenir avant l'été. — R. G.



AMÉRIQUES



L'ACCORD « LE PLUS VASTE » CONCLU PAR WASHINGTON

Les échanges entre les États-Unis et l'Iran atteindront 15 milliards de dollars en cinq ans

De notre correspondant

Washington. — Après deux jours de discussion, la commission économique américano-iranienne a terminé ses travaux mardi 4 mars par un accord dont M. Kissinger a dit qu'il était *« le plus vaste de ce genre passé entre les États-Unis et un pays étranger »*.

M. Ansary, ministre iranien des finances et de l'économie, lui a fait écho en remarquant que l'Iran devenait ainsi le premier pays pétrolier accédant au stade « nucléaire ». Il a ajouté que les échanges commerciaux entre les deux pays, qui, sur une période de cinq ans, atteindront 15 milliards de dollars, dépasseront d'environ 1 milliard de dollars le total des programmes d'échanges déjà négociés par l'Iran avec les pays industrialisés de l'Europe occidentale.

L'accord de principe prévoit l'achat par Téhéran de centrales nucléaires : huit, a dit M. Ansary, mais les officiels américains devaient plus tard réduire ce nombre à six ou sept. Ces commandes représenteront environ le tiers du programme. Les deux autres tiers se répartiront à peu près également entre les achats par l'Iran de matériel militaire américain et le commerce, à l'exclusion des ventes de pétrole iranien.

A un journaliste qui lui demandait si le programme envisagé ne contredisait pas les réserves, sinon l'opposition, maintes fois exprimées par M. Kissinger à l'égard des formules bilatérales, le secrétaire d'État fait remarquer qu'il ne s'agissait pas d'un accord pétrolier.

Des projets de grands travaux

M. Kissinger a cependant révélé les préoccupations politiques sous-jacentes : le nouvel accord sur la coopération technique, selon lui, *« témoigne des liens politiques profonds existant entre les deux pays »*. Les milieux officiels ne cachent pas depuis longtemps qu'ils considèrent l'Iran comme un facteur de stabilité dans la région du golfe Persique et un allié dans les négociations sur le pétrole. Le secrétaire d'État a indiqué que les États-Unis n'avaient pas pour *« politique délibérée de disséminer leur technologie nucléaire »*. Mais, dans le cas de l'Iran, un pays qui a souscrit au traité de non-prolifération, aucun obstacle ne s'oppose à la coopération en ce domaine, et les réacteurs nucléaires américains vendus aux Iraniens seront soumis aux mesures de sauvegarde prévues dans le traité. Le communiqué conjoint fait également état de progrès substantiels vers la conclusion d'un accord de coopération sur l'utilisation pacifique de l'énergie atomique, y compris la fourniture d'uranium enrichi.

Le secrétaire d'État a dit encore que les États-Unis étaient « heureux » de participer à la réalisation des grands projets iraniens, dont le coût (y compris celui des centrales nucléaires) atteindra 12 milliards de dollars sur une période d'environ huit ans. Parmi ces projets figurent la construction de cent mille appartements et de cinq hôpitaux, le développement du réseau routier, l'établissement d'une industrie électronique, la création d'un grand port pour les produits agricoles, la production d'engrais et de pesticides, etc. Les deux pays ont également décidé de coopérer dans le secteur de la pétrochimie et de favoriser le développement d'un marché des capitaux, afin de faire de l'Iran le centre financier de cette région.

Dans l'ensemble, selon M. Ansary, le commerce entre les deux pays devrait augmenter de 30 % au cours de cette période quinquennale. Toutefois, la balance restera encore longtemps déficitaire pour l'Iran. En effet, les exportations américaines vers l'Iran représentaient 770 millions de dollars en 1973 et 1 milliard 700 millions en 1974 (dont 300 millions de dollars d'armements et de céréales), alors que les États-Unis n'ont importé que pour 90 millions de dollars en 1973 et pour 114 millions en 1974. Mais les exportations de pétrole iranien ne figurent pas dans cette statistique.

M. Ansary a dit encore que les achats de matériel militaire américain seraient d'environ 1 milliard de dollars annuellement pendant les cinq prochaines années...

Dans l'entourage de M. Kissinger, on considère que l'accord représente le meilleur exemple de coopération entre les pays producteurs de pétrole et les pays industrialisés, et la meilleure formule de recyclage des pétrodollars.

HENRI PIERRE.

[Le contrat passé entre l'Iran et les États-Unis ramène à de plus justes proportions les « commandes fabuleuses » que M. Chirac avait obtenues lors de son voyage à Téhéran au mois de décembre. On a eu récemment un exemple de la puissance américaine dans les négociations concernant la livraison de 1,2 million de lignes téléphoniques à l'Iran. Alors que les deux filiales françaises du groupe I.T.T. (L.M.T. et C.G.C.T.), associées à la filiale allemande Lorenz, espéraient avoir une part non négligeable de ce marché, il semble aujourd'hui acquis que c'est la firme américaine General Telephon and Electronics qui en obtiendra la quasi-totalité.

D'autre part, selon certaines rumeurs, les négociations entre les entreprises françaises et l'Iran pour la construction du métro de Téhéran seraient « difficiles ».]

A propos de la surtaxe sur le pétrole importé

Le président Ford recherche un compromis avec le Congrès

Washington *(A.F.P.)*. — Le président Ford a mis son veto mardi 4 mars à la loi ajournant à quatre-vingt-dix jours l'entrée en vigueur de la loi imposant une surtaxe par tiers égaux de 3 dollars sur les importations de pétrole étranger.

En même temps, M. Ford a annoncé que, pour manifester son désir de coopération avec le Congrès, il repoussait de soixante jours l'application des surtaxes de 1 dollar chacune prévues pour le mois de mars et le mois d'avril. La première surtaxe, qui devait être appliquée au mois de février, de 1 dollar également, reste en vigueur.

Dans une déclaration qu'il a lue dans son bureau ovale de la Maison Blanche, M. Ford a émis l'espoir que le Congrès serait en mesure de lui soumettre d'ici au 1er mai un programme énergétique qui pourrait servir de base à un compromis avec son propre programme.

M. Ford a ajouté qu'il espérait aussi que le Congrès serait capable de se mettre d'accord d'ici à la fin de mars sur un programme de restitution d'une fraction des impôts encaissés pour l'année fiscale 1974 afin de stimuler aussi rapidement que possible l'économie américaine.

Tout en reprochant au Congrès d'avoir pris une *« décision négative »* en essayant de repousser de quatre-vingt-dix jours la surtaxe sur les importations de pétrole, le président Ford a mis l'accent mardi sur la coopération avec le pouvoir législatif.

« Nous n'avons pas besoin de perdre notre temps dans une épreuve de force, nous avons besoin, au contraire, de démontrer la force du gouvernement américain quand il veut agir vite et de manière décisive », a affirmé M. Ford.

Les décisions annoncées mardi par le président avaient été précédées depuis plusieurs jours par des entretiens avec les leaders démocrates et républicains du Congrès sur la meilleure manière d'arriver à une transaction.

[Ce qui ressort de plus clair du geste de conciliation accompli par le président américain et de l'échange de bons procédés avec le Congrès qu'il sanctionne, c'est que l'impressionnant programme de redressement économico-énergétique communiqué au peuple américain par M. Ford dans son allocution radiotélévisée du 13 janvier et repris pour l'essentiel deux jours plus tard dans son message sur l'état de l'Union n'a encore reçu qu'un timide début d'application.]



L'ARGENTINE, VEUVE DE PERON

(Suite de la première page.)

Tout cela fauchant, en apparence pêle-mêle, militants de gauche et de droite, péronistes et marxistes, hommes politiques et syndicalistes, officiels et sans-grade, avec de temps en temps, une balle ou une bombe perdue tuant un enfant ou un paisible promeneur. Et de fait, l'état d'urgence est en vigueur sur tout le territoire depuis le 6 novembre dernier.

« Les restaurants alignés sur la Costanera, le long du rio de la Plata, ne désemplissent pas ; à Mar-del-Plata, en février, on ne pouvait pas approcher de l'eau tellement les vacanciers s'entassaient sur la plage ; et retenez bien ce chiffre : il s'est consommé 76 kilogrammes de viande de bœuf par tête d'habitant l'année dernière ! »

De fait, d'autres signes sont, eux, franchement inquiétants : *« Cinq nouveaux cadavres dans la capitale et le grand Buenos-Aires »* ; *« Un affrontement sanglant provoque la mort de deux extrémistes et d'un policier »* ; *« Un entrepreneur assassiné devant son domicile à Mar-del-Plata »* ; *« Nombreuses opérations antisubversives. »* Ces titres de la presse de Buenos-Aires — une des moins portée sur le sensationnel qui soit — décrivent eux aussi, à leur façon, une journée ordinaire en Argentine.

Il y a d'autres « détails ». Cette personne — un sympathisant de la gauche péroniste — *« vient juste de partir pour l'Europe »*, comme vous l'indique sa vieille mère au téléphone. Ce n'est pas pour des vacances ! Vous aviez pourtant réussi à joindre tel ami et étiez convenus d'un rendez-vous. Il le fait décommander *in extremis* par une tierce personne : *« Carlos vous demande de le comprendre et de l'excuser. »* Et quel tic pousse ce grand gaillard qui vous escorte, vers minuit, dans l'avenue Cordoba, à jeter de furtifs coups d'œil en arrière ?

Tout cela a un nom : cela s'appelle la peur. *« Pas la peur, la terreur »*, rectifie cet ingénieur, qui précise : *« L'Argentine a vécu beaucoup de périodes troublées, violentes, depuis vingt ans. Mais même durant la pire époque de la répression militaire, elle n'avait jamais connu un climat semblable à celui d'aujourd'hui. »*

Le qui-vive n'est, d'ailleurs, pas l'apanage des militants de gauche. Cet industriel nous déclare : *« Pour me rendre à mon usine, située à une quinzaine de kilomètres de mon domicile, je m'efforce de partir chaque jour à une heure différente, d'emprunter des itinéraires différents, et même de changer parfois de voiture. »* Il précise : *« Ce n'est pas que j'ai physiquement peur de l'enlèvement. Mais s'il fallait verser une grosse rançon, mon entreprise se casserait la figure. »* Racket pur et simple ou rapt de nature politique, le P.-D.G. moyen « se négocie », actuellement en Argentine, de 2 à 4 millions de dollars (de 10 à 20 millions de francs). Pour libérer les frères Jorge et Juan Born — une des plus grosses fortunes du pays, — enlevés il y a plus de cinq mois, les *Montoneros* — groupe qui est à la fois la tête politique et le bras armé du péronisme de gauche — réclameraient 100 millions de francs : l'équivalent, calcule un officier, de deux avions de chasse ultra-modernes, de trois petits avisos, d'une vingtaine de chars ou de cent mille mitraillettes...

Chez les officiels, aussi, c'est la hantise de l'attentat. Pour permettre à Mme Peron de se rendre de la Casa Rosada — le palais présidentiel — à la cathédrale, séparées par environ 250 mètres, le centre de Buenos-Aires s'est trouvé, en une circonstance récente, placé en état de siège quatre heures durant : cars blindés à tous les carrefours, hommes en uniforme pointant leur mitraillette vers les toits, chiens policiers patrouillant les artères, grésillement des walkie-talkies... Rien n'y fait. Le 1er novembre dernier, le chef de la police fédérale, Alberto Villar, un des cinq ou six hommes les mieux protégés du pays, était assassiné par les *Montoneros* en compagnie de son épouse. Dix officiers ont été récemment tués par des membres de l'Armée révolutionnaire du peuple (E.R.P.) (1). Et les attentats contre les péronistes orthodoxes se sont multipliés ces dernières semaines.

En province, le climat n'est guère différent. A un bout de la pampa, au pied de sa sierra, voici Cordoba, deuxième ville du pays. Avec son million d'habitants, son université tricentenaire et sa jeune industrie automobile, elle est souvent considérée comme le baromètre de l'Argentine. Ici ont débuté, depuis des décennies, presque tous les mouvements de rébellion qui ont secoué le pays. Or à Cordoba aussi coexistent deux pays. La vie ordinaire y est faite, à la différence de Buenos-Aires, d'une certaine lenteur, d'une relative nonchalance, avec ces groupes attablés, vers 11 heures du soir, à la terrasse des bistrots de la plaza San-Martin. Mais il y a aussi le regard traqué de ce sympathisant de gauche chez qui vous avez sonné impromptu ; la garde vigilante montée par trois jeunes « gorilles » autour du général Raul Lacabanne, *interventor* (2) de Cordoba ; et ces *« ratissages »* nocturnes opérés par des forces de police, encerclant tout un quartier pour le fouiller maison après maison.

Ainsi, en ce début de 1975, deux pays coexistent en Argentine : l'un, de loin le plus nombreux, semble vivre dans une apparente indifférence à l'événement. L'autre s'est installé dans la peur quotidienne. Et l'on songe à cette vision prémonitoire de l'écrivain argentin Ernesto Sabato, imaginant dans son roman *Alejandra* (2) une autre ville vivant sous la ville...

L'indifférence de la majorité à la montée de la violence n'est pas totale pourtant ; la chronique des assassinats quotidiens alimente même la plupart des conversations. Et, en une circonstance récente, tout le monde a tremblé. Un détraqué sexuel avait étranglé une fillette dans la région de Buenos-Aires. Presque aussitôt une grêle de coups de téléphone anonymes parvenait dans les écoles, menaçant maîtres ou élèves. Conséquence : dans ce pays où la fréquentation scolaire est une sorte de religion, l'absentéisme devint quasi total. L'occasion était on ne peut meilleure pour le gouvernement : il décréta l'état d'urgence.

L'impunité de l'A.A.A.

« Au fond, nous sommes un pays d'esprit démocratique qui, depuis quarante-cinq ans, a presque toujours été gouverné despotiquement », assure cet intellectuel. Mieux vaut, en effet, s'y faire : aucune explication trop simple ne vaut pour l'Argentine. Qu'en est-il, par exemple, de la thèse, quasi officielle, qui explique par l'affrontement de petits groupes d'extrémistes, de droite et de gauche, la mort de près de trois cents personnes en 1974 et la disparition de deux cents autres ?

Il existe en Argetine un extrémisme de gauche très violent. On peut même soutenir qu'il en existe, pour l'essentiel, deux : l'un se réclamant du marxisme — celui de l'E.R.P. — et l'autre du péronisme — celui des *montoneros*. Mais ceux qui s'y opposent sont-ils vraiment des groupes isolés d'extrémistes de droite ? C'est là s'interroger sur la nature de la déjà fameuse Alliance anticommuniste argentine : cette l'A.A.A. qui a tué, ces derniers mois, des dizaines de militants et de sympathisants de la gauche et de l'extrême gauche, et a menacé du même sort un grand nombre d'hommes politiques, d'universitaires, d'avocats, de journalistes, d'artistes, de réfugiés étrangers, etc.

Que l'A.A.A. puise une partie de ses tueurs dans le vivier de l'extrémisme de droite ou dans les eaux troubles d'un certain syndicalisme véreux, voilà qui est probable. De nombreux Argentins — qui répugnent à imaginer un des leurs tuant un compatriote — se déclarent convaincus, d'autre part, que l'Alliance recrute des hommes parmi la fine fleur des « Katangais », « mercenaires » et autres « barbouzes » internationaux, prêts à louer leurs services pour une substantielle poignée de dollars partout où ils sentent venir « un coup ».

La plupart des Argentins, pourtant, sont bien persuadés que les actions de l'A.A.A. ont un caractère « para-policier », voire « paramilitaire ». Pour parler clair, que leurs exécutants sont essentiellement des policiers et des militaires en activité ou en retraite.

Tout se passe comme si l'A.A.A. n'avait pas à se préoccuper d'effacer les traces de ses crimes, mais avait carte blanche pour démontrer qu'elle frappe où elle veut, quand elle veut, comme elle veut. L'avocat marxiste Silvio Frondizi, frère d'un ancien président de la République, a ainsi été enlevé en plein jour dans son appartement situé dans une artère animée de la capitale, sous les yeux de dizaines de passants médusés. Il devait être retrouvé à une quarantaine de kilomètres plus loin, le corps criblé de balles.

L'ex-sous-chef de la police provinciale de Buenos-Aires, le péroniste de gauche Julio Troxler, s'est laissé emmener sans aucune résistance par trois hommes avant d'être abattu dans la banlieue de la capitale. Une telle passivité de la part d'un homme à l'évidence familier de la procédure pénale — et qui avait, une fois déjà, échappé à un massacre — tendrait à démontrer que les personnes venues l'arrêter avaient su le persuader de la légitimité de leurs agissements.

Malgré les difficultés inhérentes à tout système fédéral — où les chevauchements de compétence sont nombreux, — la police argentine est réputée pour son efficacité. Les coups spectaculaires qu'elle vient de porter aux extrémistes de gauche en sont la preuve. Or, depuis sept mois environ que l'A.A.A. sévit quotidiennement, pas un seul de ses exécutants n'a été arrêté !

L'esprit le moins machiavélique est donc fondé à parier au moins de *« complicité passive »* de certaines autorités policières. Un soutien logistique est vraisemblable : tuer une personne de temps à autre est une chose ; mais assassiner plusieurs personnes par jour dans des conditions impliquant une connaissance précise des activités de la victime suppose un personnel nombreux et expérimenté.

Si la deuxième quinzaine de septembre 1974 a vu l'assassinat par l'A.A.A. d'une demi-douzaine de personnalités d'envergure nationale, les victimes habituelles de l'organisation sont de petits cadres des différentes organisations de la jeunesse péroniste de gauche, et singulièrement des *montoneros*, des militants syndicalistes « combatifs » et des partisans de l'E.R.P.

L'A.A.A. cherche, visiblement, à terroriser. Elle « arrose » littéralement ses victimes, sur lesquelles on retrouve soixante, quatre-vingt, cent impacts de balles. Certains cadavres sont découverts à moitié brûlés, ou amputés de leurs mains.

Cette répression est-elle organisée, souhaitée, voire simplement couverte par une tête politique ! Devant des rumeurs insistantes, M. José Lopez Rega, ministre du bien-être social et secrétaire privé de la présidente de la République, considéré comme « l'homme fort » du régime, a cru bon, en une récente occasion, de démentir publiquement qu'il ait quelque chose à voir avec l'A.A.A. Il est vrai que la seule personne jamais arrêtée — par hasard — après l'assassinat d'une personnalité de gauche était ... un employé du ministère du bien-être social, ancien membre de la garde personnelle de M. Lopez Rega.

La présidente de la République, véhémente dans sa condamnation de l'extrémisme de gauche, n'a jamais eu un mot pour condamner également le terrorisme adverse. Et quelle maladresse, de la part d'un chef d'État, de s'écrier : *« S'il le faut, nous donnerons chaque jour cinq tours de vis supplémentaires pour le bonheur du peuple argentin »*, alors que, la veille, on avait — record battu — découvert... cinq cadavres dans le grand Buenos-Aires !

La thèse des deux extrémismes antagonistes résiste mal à l'examen. Tout laisse à penser qu'une partie de l'appareil d'État est mobilisée dans cette lutte sanglante et inavouée contre les tenants de la guérilla, certes, mais surtout contre tout ce qui, dans les domaines politique ou syndical, peut ressembler à une opposition de gauche au péronisme.

JEAN-PIERRE CLERC.

(1) Se présentant comme marxiste-léniniste, volontiers qualifiée de « guévariste », l'E.R.P. a formellement rompu, en 1973, avec la IVe Internationale. Le modèle auquel se réfèrent ses dirigeants est, en réalité, celui des combattants vietnamiens : un parti, une armée, un front politique.

(2) Personnalité désignée par le pouvoir supérieur pour remplacer une autorité élue.

(3) Ed. du Seuil. Traduit de *« Sobre heroes y tumbas »*.

PROCHAIN ARTICLE :

DROITE, GAUCHE, DROITE...

Paraguay

L'armée saccage une coopérative dirigée par l'épiscopat

(Correspondance)

Asuncion. — Au cours d'une conférence de presse impromptue, le ministre paraguayen de l'intérieur a confirmé l'ampleur de la vague de répression déclenchée en décembre et janvier derniers par la police et l'armée. M. Sabino Augusto Montanaro a reconnu officiellement que plus de mille personnes avaient été arrêtées.

Dans un premier temps, la répression s'en était prise au parti officiel — A.N.R. ou parti Colorado — mais elle devait rapidement perdre ce caractère de purge. Le parti fébrériste, le MOPOCO, les milieux estudiantins étaient ensuite touchés (*le Monde* du 8 février 1975). Dans un communiqué, les partis de l'opposition légale protestaient contre *« ces opérations qui ne sont plus dirigées contre de supposés extrémistes, mais s'étendent sans distinction à toutes les organisations politiques »*.

Le parti radical (P.L.R.) est aujourd'hui la cible principale des discours et de la presse officiels, ce qui laisse présager une recrudescence des arrestations et brutalités contre les militants de ce parti. Ils paieraient ainsi l'élection du 25 janvier, qui a porté M. Domingo Laino à la direction du P.L.R. Refusant tout rapprochement avec le régime, celui-ci entend remplacer la critique toute verbale des notables radicaux par une action s'appuyant sur la population.

En finir avec les Ligues agraires

En attendant de pouvoir s'en prendre aux radicaux, l'appareil policier a déclenché une offensive contre les paysans. A 300 kilomètres au nord d'Asuncion, les cent familles de Jejui ont été attaquées, le 8 février, par la brigade anti-subversive du colonel Joaquin Grau (1). Malgré le caractère non violent de cette ligue agraire, l'armée a eu recours aux armes et à des hélicoptères. Les *ranchos* des paysans ont été incendiés, et le local de la coopérative Experiencia de fraternidad campesina saccagé. Depuis le jour de l'attaque, la colonie Jejui est encerclée par la troupe et personne ne peut y entrer ou en sortir.

Il a fallu plusieurs jours à la conférence épiscopale paraguayenne, qui dirigeait cette coopérative, pour être informée des événements. Le 23 février, elle décidait de siéger en permanence et accusait la brigade antisubversive *« d'assassinats, de viols, et du vol de plus d'un million de guaranies* (42 000 F) *dans la caisse de la coopérative »*. Un bilan plus précis devait être communiqué le lendemain. Huit des trente paysans qui s'étaient enfuis ont été tués ; un seul corps a été rendu à la famille, celui d'Arcadio Reinoso, mis en pièces par les chiens policiers. On dénombre aussi de nombreux blessés et une cinquantaine d'arrestations : deux Américains en visite dans la colonie, Mgr Bordelon et M. Kevin Kahalan du Catholic Relief Service ; les pères Rodriguez (Trinidad), J.C. Penard et J. Tremblais (Français), Braulio Maciel, blessé par balles au cours de l'attaque, la religieuse espagnole M. Laraya et des dirigeants de la Jeunesse agricole chrétienne. Après les deux citoyens nord-américains, J.C. Penard et J. Tremblais auraient été libérés. Mais on est sans nouvelle d'un troisième prêtre français qui devait lui aussi se trouver à Jejui.

Ce n'est pas la première fois que le régime s'en prend à la paysannerie pour mettre fin a l'activité pacifique des ligues agraires : environ 800 paysans sont déjà emprisonnés sur l'ensemble du territoire. Mais la colonie de Jejui semblait, jusque-là, protégée par les relations privilégiées qu'elle entretenait avec l'Église paraguayenne. Avant de la détruire, le régime a pris soin de justifier par avance son action en donnant une grande publicité à une dépêche d'agence de presse qui mentionnait des liens entre les ligues paraguayennes et l'armée révolutionnaire du peuple argentin (ERP), information ensuite démentie par le prêtre à qui l'agence l'avait attribuée.

(1) Formé chez les « bérets verts » de Panama, le colonel Grau s'était déjà fait remarquer en 1961 par sa cruauté envers les guérilleros prisonniers. Devant la population de Villa-del-Rosario, il avait exécuté lui-même et à coups de hache cinq membres du FULNA (Frente Unido de Liberacion Nacional) qui s'étaient rendus à ses troupes.

● RECTIFICATIF. — Une erreur typographique a rendu incompréhensible un passage de l'article publié dans *le Monde* du 5 mars sous le titre « Le mystère Bonilla ». Dans le troisième paragraphe, il fallait lire : *« L'influence du général Bonilla ne suffit pas à compenser* (et non « à conserver ») *auprès du général Pinochet celle du général Gustavo Leigh. »*

DIPLOMATIE

A LA VEILLE DE SON DÉPART POUR LE PROCHE-ORIENT

M. Kissinger évalue à 50 % les chances d'un accord de dégagement dans le Sinaï

M. Kissinger reprend, ce mercredi 5 mars, la route du Proche-Orient. Le secrétaire d'Etat américain passera la nuit à Londres et sera jeudi à Cardiff pour assister à une cérémonie en l'honneur de M. James Callaghan. Il est attendu vendredi soir à Assouan, où il entamera samedi matin ses entretiens avec le président Sadate. Mardi soir, s'adressant à des parlementaires démocrates, M. Kissinger a estimé que les chances de réussite d'une seconde phase de dégagement israélo-égyptien étaient de 50 %.

● AU CAIRE, l'A.F.P., citant une « source arabe bien informée », croit savoir qu'un très important accord égypto-américano-israélien serait signé à l'occasion de la visite de M. Kissinger. Cet accord, qualifié de « militaire », aurait pour principale conséquence de créer une situation de paix durable entre l'Egypte et Israël. Il comporterait l'évacuation par Israël des cols stratégiques du Sinaï et des puits d'Abou-Rodeiss, mais il impliquerait, de la part de l'Egypte, la réouverture du canal de Suez aussitôt l'achèvement des travaux de remise en état, le passage de marchandises israéliennes dans la voie d'eau (sous pavillon non israélien) et l'engagement de la part de l'Egypte de n'entreprendre aucune opération militaire pendant deux ans.

● A JERUSALEM, on estime pour le moins « prématurées » les informations du Caire faisant état de la signature imminente d'un tel accord. Les commentateurs politiques de la radio soulignent que les négociations seront longues et difficiles. La direction du bloc nationaliste israélien de droite Likoud a décidé de lancer une grande campagne d'information afin de faire comprendre à l'opinion publique qu'aucun retrait ne saurait être opéré dans le Sinaï, sinon en échange d'une paix véritable.

● A DAMAS, le président Assad a réaffirmé, mercredi dans une interview publiée par le « Washington Post », que la paix ne peut être obtenue que par un accord portant sur tous les fronts (Sinaï, Golan, Cisjordanie) et prenant en considération les droits des Palestiniens. Le président Assad a ajouté qu'un accord intérimaire israélo-égyptien « pourrait bloquer la route de la paix et empêcher l'application de la résolution 338 du Conseil de sécurité ».

Les quotidiens du Caire font assaut d'optimisme

Le Caire. — Aux fonctionnaires et aux journalistes qui s'apprêtent à gagner Assouan, à 1.000 kilomètres au sud du Caire, les autorités égyptiennes ont dit de s'attendre à passer environ une dizaine de jours au pied du haut barrage. Faut-il en conclure que ce délai sera suffisant pour mettre au point le processus de la seconde étape du retrait israélien au Sinaï ? Les quotidiens cairotes, qui font assaut d'optimisme depuis deux semaines, annoncent le nouveau dégagement comme imminent. L'opinion publique a tendance à emboîter le pas à la presse. En revanche, les milieux officiels, pour confiants qu'ils soient, se montrent plus nuancés. Le ministre de l'information, M. Kamel Aboul Magd, nous a déclaré en pesant ses mots : « *Il y a soixante-dix chances sur cent pour que les prochaines conversations d'Assouan aboutissent à l'évacuation par les Israéliens d'une seconde portion de notre province du Sinaï.* »

Si, depuis Le Caire, certaines questions paraissent encore en suspens entre Israéliens et Américains, l'essentiel semble maintenant réglé entre Egyptiens et Américains. Les promesses qui seront sans doute confirmées à ces derniers à Assouan par le Raïs

De notre correspondant

— par exemple ne pas déclencher d'opérations militaires pendant une période donnée — auront au moins autant d'importance, sinon plus, que le « *document technique* » égypto-israélien, dont on prévoit en principe la signature au cours d'une prochaine réunion du « *groupe de travail militaire* » de Genève.

Le gouvernement égyptien pense qu'en récupérant au Sinaï une nouvelle bande de territoire comprenant, si possible, le puits de pétrole d'Abou-Rodeiss (5 millions de tonnes par an), et les cols de Mitla et de Gidi (même si ceux-ci sont démilitarisés et surveillés par les Nations unies), il pourra, d'une part, susciter sur le plan national et international un climat plus favorable à sa politique d'ouverture économique ; d'autre part, faire démarrer la conférence de Genève dans la foulée des succès enregistrés sur le plan diplomatique. Dans un éditorial de l'officieux *Al Ahram*, M. Mohamed Sid-Ahmed écrit : « *Afin d'éviter tout malentendu il est nécessaire de préciser que M. Kissinger ne vient pas (à Assouan) avec une solution définitive, laquelle ne peut être trouvée qu'à Genève. (...) Toute personne qui souhaite aboutir à un règlement total ne peut s'opposer aux accords partiels qui ouvrent la voie à la solution définitive de la question proche-orientale.* »

Il s'agit de rassurer à la fois les Soviétiques et les Arabes, bien que l'on ne croie pas au Caire que les uns ou les autres puissent critiquer sérieusement une opération qui doit permettre l'évacuation d'un nouveau pan de terre arabe. Le brusque radoucissement du ton des responsables palestiniens tendrait à démontrer que l'analyse égyptienne est finalement juste.

En attendant de voir dans quelle mesure les espoirs mis par Le Caire en M. Kissinger sont toujours fondés, Assouan va être pour la seconde fois, comme en janvier 1974, à la veille du premier retrait israélien, la capitale diplomatique de l'Egypte.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

A la conférence du désarmement

M. WALDHEIM ET LES ÉTATS-UNIS DEMANDENT LE CONTROLE DES ARMEMENTS CLASSIQUES

Genève (*A.F.P., A.P.*). — Cinq pays — les deux Allemagnes, l'Iran, le Pérou et le Zaïre — se sont joints mardi 4 mars comme nouveaux membres à la Conférence des Nations unies sur le désarmement qui a repris ses travaux, après un ajournement de sept mois, le plus long en treize ans.

Dans un message adressé à la Conférence, M. Waldheim a souligné les dangers de la prolifération des armes classiques. « *Les principaux pays producteurs d'armements sont peu nombreux, mais leurs produits inondent la planète. Il est impensable qu'on puisse assister sans appréhension à cette tournure des événements.* »

Ce thème a été repris par le représentant américain. Après avoir lu un message de vœux de M. Ford, l'ambassadeur américain, M. Martin, tout en soulignant que le danger le plus « *pressant* » venait des armes nucléaires, a ajouté : « *Je pense qu'un problème nouveau doit être inscrit sur notre liste : celui de la limitation des armements classiques. Ma délégation ne voit pas de raison pour laquelle l'éventualité d'un contrôle des armes classiques, qui représentent la plus grande part des dépenses d'armement dans le monde, ne devrait pas être étudiée en même temps que le problème du contrôle des armes de destruction massive.* »

PROCHE-ORIENT

BRÈVE INTRUSION DE WAGNER A LA RADIO ISRAÉLIENNE...

Tel-Aviv (A.F.P.). — La radio israélienne a rompu lundi soir 3 mars l'interdit qui pèse en Israël sur les œuvres de Richard Wagner : elle a interrompu la diffusion d'un opéra, prévu au programme, pour passer des extraits de « Tannhauser ».

Ce « coup d'éclat » ne sera sans doute pas sans conséquences car, selon « Maariv », les autorités de l'office de radio et de télévision israélien ont ouvert une enquête pour « savoir qui a donné l'ordre de modifier le programme pour jouer du Wagner ».

Une tentative de l'Orchestre philharmonique israélien pour rompre l'interdit pesant sur les œuvres du compositeur germanique, pris comme symbole du nationalisme allemand par les nazis, s'était soldée l'an dernier par un échec. Devant le tollé soulevé par l'annonce du programme, et par crainte d'incidents, l'orchestre avait annulé son programme.

VERS LA COOPÉRATION DES AGENCES DE PRESSE AFRO-ARABES

Vingt et un pays africains et dix-neuf pays arabes avaient délégué des représentants à la première conférence des agences de presse africaines et arabes, réunie à Tunis du 24 au 27 février.

A l'issue des travaux, auxquels assistaient également des délégués de l'UNESCO, de la Ligue arabe et de l'Union des radiotélévisions nationales africaines, il a été décidé que les agences nationales disposant de moyens techniques adéquats aideraient, dans l'immédiat, les agences plus démunies à « faire entendre leur voix » là où elle ne parvient pas encore.

A moyen terme, il s'agit de développer la coopération bilatérale en vue d'aboutir à la constitution de pools d'information régionaux. A long terme, cet édifice sera couronné par la création d'un organisme commun arabo-africain d'information.

A TRAVERS LE MONDE

Brésil

● **LE PRESIDENT DE L'ASSOCIATION BRESILIENNE DE PRESSE** est détenu par les autorités militaires, a annoncé le 4 mars le commandant du 1er corps d'armée. M. Fausto Cupertino Guimares, qui appartient à la rédaction du *Jornal do Brasil*, avait disparu depuis une semaine. — (*A.F.P.*)

États-Unis

● **LE « DAILY NEWS » DE NEW-YORK**, le journal au plus fort tirage des Etats-Unis (2 millions d'exemplaires) a décidé de suspendre sa publication et de mettre à pied la moitié de ses cinq mille employés en raison de la grève sauvage des chauffeurs des messageries.

Le juge Kyman Korn, de la New-York, avait tenté sans succès un arbitrage. Il a condamné le syndicat à une amende de 100 000 dollars (420 000 francs) pour outrage à magistrat et a ordonné la reprise du travail.

Grande-Bretagne

● **LE GOUVERNEMENT BRITANNIQUE** a mis en garde l'U.R.S.S. contre les dangers de pêcher trop près des plates-formes pétrolières installées en mer du Nord, a déclaré mardi M. David Ennals, sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères. Cette démarche fait suite à un incident survenu le 26 février, où douze chalutiers soviétiques avaient tourné autour d'une plate-forme de forage située à l'est des côtes anglaises. — (*A.F.P.*)

Italie

● **UN IMPORTANT TRAFIC D'ARMES** entre l'Italie et la République populaire du Congo (Brazzaville) a été découvert à Gênes à la suite de contrôles effectués dans plus de deux cents entreprises fabriquant des armes et des équipements militaires. Un haut fonctionnaire du service des finances a indiqué que le trafic a commencé en 1967. Une maison d'import-export créée à Gênes par un ancien mercenaire italien aurait servi d'intermédiaire pour l'exportation illégale des armes. — (*A.F.P.*)

Madagascar

● **LE DIRECTOIRE MILITAIRE** mis en place le 11 février a publié lundi 3 mars un communiqué réglementant la censure de la presse.

« *N'est pas du tout toléré tout article ou écrit de nature à inciter au tribalisme*, déclare le communiqué. *Est interdit tout article dénigrant ou attaquant une personne ou un groupe de personnes. Est interdite toute diffusion de faux bruits.* »

L'influent hebdomadaire catholique *Lumière* a annoncé, sans donner de raisons, qu'il suspendait *sine die* sa parution. — (*Reuter.*)

Nations unies

● **LE REPRESENTANT DE LA FRANCE** à la commission des droits de l'homme des Nations unies, réunie à Genève, s'est élevé, lundi 3 mars, contre le refus de la Bolivie d'extrader le « *criminel de guerre, tortionnaire et assassin de tant de victimes de toutes confessions Klaus Barbie* ». — (*Corresp.*)

Pérou

● **LES CODIRECTEURS DE LA REVUE « CARETAS »** ont été inculpés de trahison le mardi 4 mars par un tribunal militaire de Lima. M. Enrique Zileri Gibson et sa mère avaient publié dans le dernier numéro de cette revue une liste des officiers généraux péruviens, avec leurs états de service. Les deux inculpés ont été laissés en liberté en attendant leur procès, qui doit s'ouvrir à la fin du mois de mars. — (*A. P.*)

R. F. A.

● **LE PREMIER MINISTRE CANADIEN**, M. Trudeau, a quitté Bonn mercredi matin 5 mars, pour Rome, à l'issue d'une visite de quarante-huit heures. Avant son départ, il a déclaré que le chancelier Helmut Schmidt lui avait donné l'asurance que la République fédérale soutiendrait les efforts du gouvernement canadien en vue d'un accord économique entre la C.E.E. et le Canada. — (*A.F.P.-U.P.I.*)

République Sud-Africaine

● **PRES DE ONZE CENTS TRAVAILLEURS AFRICAINS** employés dans une mine d'or près de Carletonville ont déclenché, mardi 4 mars, un mouvement de grève pour protester contre la mort de deux de leurs camarades tués la veille dans des affrontements tribaux. Au cours de la semaine dernière, des incidents de cette nature auraient fait au total trente-cinq victimes. — (*A.P.*)

Soudan

● **DE VIOLENTS INCIDENTS** se sont produits lundi 3 mars à l'université de Khartoum entre, d'une part, des étudiants communistes et des membres de l'organisation interdite des Frères musulmans, et, d'autre part, un groupe d'étudiants membres de l'Union socialiste soudanaise, seul parti autorisé. Trente-cinq personnes ont été blessées — (*A.F.P.*)



les chances dans le Sinaï

A la conférence du désarmement

M. WALDHEIM ET LES ÉTATS-UNIS DEMANDENT LE CONTRÔLE DES ARMEMENTS CLASSIQUES

d'optimisme

A TRAVERS LE MONDE

Brésil

Madagascar

États-Unis

Nations unies

Grande-Bretagne

Pérou

Italie

R.F.A.

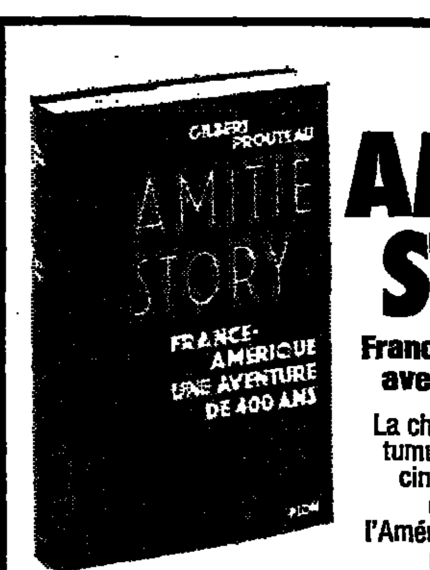
République Sud-Africaine

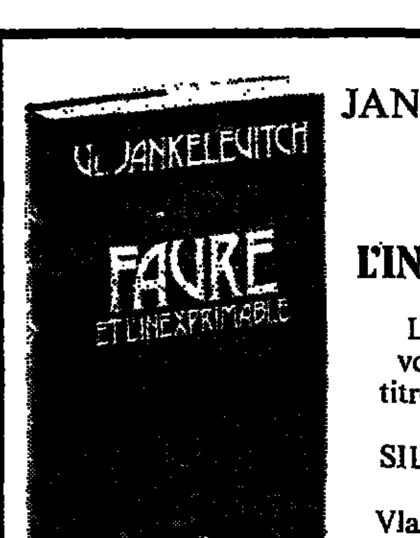
Soudan

DE CONTACT : les yeux myopes les plus beaux.

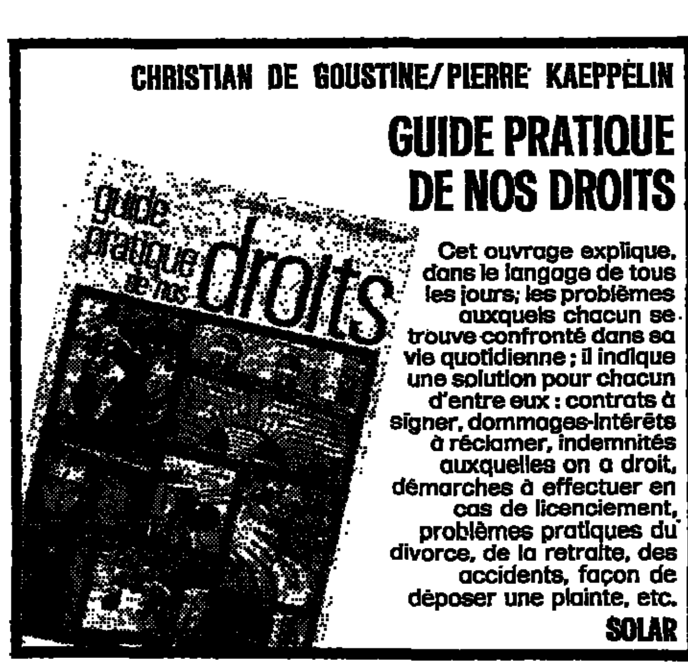














هكذا من الأصل

POLITIQUE

AU CONSEIL DES MINISTRES

Le communiqué officiel

A l'issue du conseil des ministres réuni mardi 4 mars après-midi au palais de l'Elysée, M. Rossi, porte-parole du gouvernement, a lu le communiqué suivant :

Le secrétaire d'Etat auprès du premier ministre chargé de la fonction publique a fait adopter deux projets de décret portant revalorisation des traitements des fonctionnaires les moins favorisés. L'un augmente de 5 points l'indice minimum de rémunération des personnels civils de l'Etat, l'autre majore de 5 points les indices de la plupart des échelons du bas de la grille hiérarchique. Ces décrets et leurs mesures d'application concernent environ cent soixante-quinze mille fonctionnaires titulaires et agents non titulaires.

Le ministre de la défense a présenté au conseil, qui l'a adopté, un projet de décret portant nouvelle répartition des attributions des chefs d'état-major en temps de paix. Il a également exposé les orientations d'une réorganisation du commandement et diverses mesures destinées à améliorer les conditions de vie des hommes, appelés ou d'active. Le conseil a décidé, notamment, que le montant du prêt aux appelés serait porté à 210 F par mois à compter du 1er avril.

(Page 10.)

Le secrétaire d'Etat à la culture a fait approuver les principes d'une réforme de la diffusion et de la publicité des films ainsi que de l'aide de l'Etat à l'industrie cinématographique. Les films seront diffusés librement, à l'exception de ceux qui, par leur excès, porteraient atteinte à la personne humaine, sous réserve de la protection particulière des mineurs. Pour certaines catégories de films, les règles de soutien financier seront révisées et le régime de la publicité sera rendu plus sévère.

(Page 24.)

Le secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer a fait le point de l'application des mesures économiques et sociales annoncées par le président de la République lors de son voyage aux Antilles, et il a rendu compte de la situation aux Comores.

(Ci-contre.)

Des mesures économiques et sociales sont adoptées en faveur des Antilles

M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer, a annoncé, mardi soir 4 mars, au cours d'une conférence de presse réunie après le conseil des ministres, que le gouvernement avait adopté un ensemble de décisions de caractère social et économique concernant les Antilles. Les textes qui seront applicables dans les jours ou les mois prochains, selon les cas, doivent concrétiser les déclarations d'intention faites par M. Giscard d'Estaing lors de son voyage, au mois de décembre dernier, en Martinique et en Guadeloupe.

Dès cette semaine, un décret permettra aux travailleurs privés d'emploi de continuer à bénéficier dans les départements d'outre-mer des allocations familiales. Un autre décret étendra la notion d'enfant à charge (question particulièrement importante dans les DOM, où les naissances hors mariage sont nombreuses), afin de faire bénéficier les enfants illégitimes des allocations familiales. Le plafond de l'aide sociale en faveur des personnes âgées ou handicapées sera relevé. Enfin, par arrêté interministériel, les acomptes de l'Etat pour les dépenses des collectivités locales en matière d'hygiène et d'aide sociale représenteront 90 %, au lieu de 80 % de ces sommes.

Deux projets de loi seront présentés au Parlement au printemps prochain. Ils visent d'une part à étendre aux départements d'outre-mer l'allocation-logement, d'autre part à réduire, pour les marins-pêcheurs, le taux de cotisation à la Sécurité sociale. Ce taux sera désormais de 50 % inférieur au taux métropolitain, sans que soient pour autant modifiés les montants des retraites.

Un autre texte sera déposé sur le bureau de l'Assemblée au mois d'avril. Il prévoit la nationalisation des sociétés privées qui produisent actuellement, dans les départements d'outre-mer, l'électricité. Cette tâche va être confiée à E.D.F., qui aura aussi à sa charge le financement des investissements dans ce domaine. Cette mesure devrait avoir pour résultat une baisse des tarifs du courant, y compris pour l'usage domestique. Le programme de nationalisation sera exécuté en sept années.

M. Stirn a annoncé trois séries de décisions économiques :

● Une instruction interministérielle va prolonger d'une année — jusqu'en décembre 1976 — les dispositions de la loi du 24 janvier 1971 qui permettent aux industriels de réinvestir les bénéfices industriels et commerciaux dans les DOM en franchise d'impôt. Afin d'accentuer encore cette incitation aux investissements, la réglementation actuelle va être assouplie.

● Les tarifs aériens, qu'il s'agisse du fret ou des passagers, n'augmenteront pas de plus de 10 % en 1975. Comme une première hausse de 4,5 % est déjà intervenue au 1er janvier, la marge disponible n'est plus que de 5,5 %.

● Enfin, M. Stirn a rappelé que le gouvernement avait déposé le 8 janvier un mémorandum auprès de la Communauté européenne à Bruxelles. Ce texte demande l'application intégrale aux DOM des aides du Fonds européen d'orientation et de garantie (FEOGA), ainsi que, dans le cadre de la politique régionale, le bénéfice des aides du Fonds de développement régional. Deux clauses de sauvegarde, dont l'une concerne le rhum, ont d'ores et déjà été inscrites dans la convention de Lomé, signée le 28 février dernier avec les A.C.P. (pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique).

L'avenir des Comores

Après avoir énuméré cet ensemble de mesures, M. Stirn a annoncé qu'il avait rendu compte au conseil des ministres de son récent voyage dans l'archipel des Comores. Il s'est déclaré optimiste sur l'avenir de ce territoire, qui s'est prononcé le 22 décembre dernier pour l'indépendance à l'exception de l'île de Mayotte. « *Je ferai le nécessaire,* a-t-il dit, *pour que le Parlement examine dès le 28 juin le texte ratifiant l'indépendance de l'archipel.* » Le ministre a aussi annoncé qu'il se rendrait à partir du 15 mars en Australie pour une visite officielle.

● *La Ligue populaire africaine pour l'indépendance de Djibouti,* qui regroupe les deux partis d'opposition, a annoncé le mardi 4 mars qu'elle ne participerait pas aux élections partielles du 23 mars prochain dans le deuxième secteur de Djibouti. De façon générale, elle boycottera toutes les consultations électorales qui pourraient être organisées à l'avenir dans le territoire. — *(A.F.P.)*

M. JACQUES SOLIER EST NOMMÉ PRÉFET DE SEINE-ET-MARNE

Sur proposition du ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, M. Jacques Solier, administrateur civil, directeur des affaires politiques et de l'administration du territoire, a été nommé par le conseil des ministres du 4 mars préfet de Seine-et-Marne. Il remplace à ce poste M. Charles Rickard, nommé préfet hors cadre.

[Né en 1921 dans l'Aude, docteur en droit, licencié ès lettres, M. Solier entre en 1943 au ministère de l'intérieur comme rédacteur. Nommé en 1946 secrétaire général des Basses-Alpes, il occupe ensuite divers postes de sous-préfet, notamment à Gourdon (Lot), où il fait la connaissance de M. Maurice Faure, député radical de cet arrondissement, qui l'appelle à son cabinet lorsqu'il devient secrétaire d'Etat aux affaires étrangères en 1956 et 1957. Ayant ensuite été sous-préfet de Provins et secrétaire général de Seine-et-Marne, il appartient au cabinet de M. Marc Jacquet, député U.D.R. de ce département, devenu ministre des travaux publics et des transports de 1962 à 1966. Nommé secrétaire général du Val-de-Marne, il devient en 1971 directeur central de la police judiciaire au ministère de l'intérieur et, en avril 1974, M. Chirac étant ministre de l'intérieur, il est nommé directeur des affaires politiques et de l'administration du territoire.]

M. CHIRAC : c'est Michel Poniatowski qui est responsable des républicains indépendants.

M. Jacques Chirac a commenté sur TF 1, mardi 4 mars, les déclarations de M. Jacques Dominati, secrétaire général des républicains indépendants, qui, « *se fondant sur les sondages* », avait estimé que, « *au niveau parlementaire, la représentation de l'U.D.R. n'était pas conforme à l'équilibre actuel* » (*le Monde* du 4 mars).

Le premier ministre, qui est aussi secrétaire général de l'U.D.R., a déclaré : « *Je n'ai jamais beaucoup cru à la réalité présentée par les sondages. Et vous n'arriverez pas à opposer les républicains indépendants et l'U.D.R. Ce n'est pas Jacques Dominati qui est responsable des républicains indépendants, c'est Michel Poniatowski. J'en ai discuté longuement avec lui. Je n'ai pas décelé de difficultés.* »

CABINETS MINISTÉRIELS

● P.T.T.

M. Christian Dufour, sous-préfet, est nommé chargé de mission au cabinet de M. Achille-Fould. MM. Pierre Pommellet, ingénieur des ponts et chaussées, et Jean de Boishue, agrégé de l'université, sont nommés conseillers techniques.

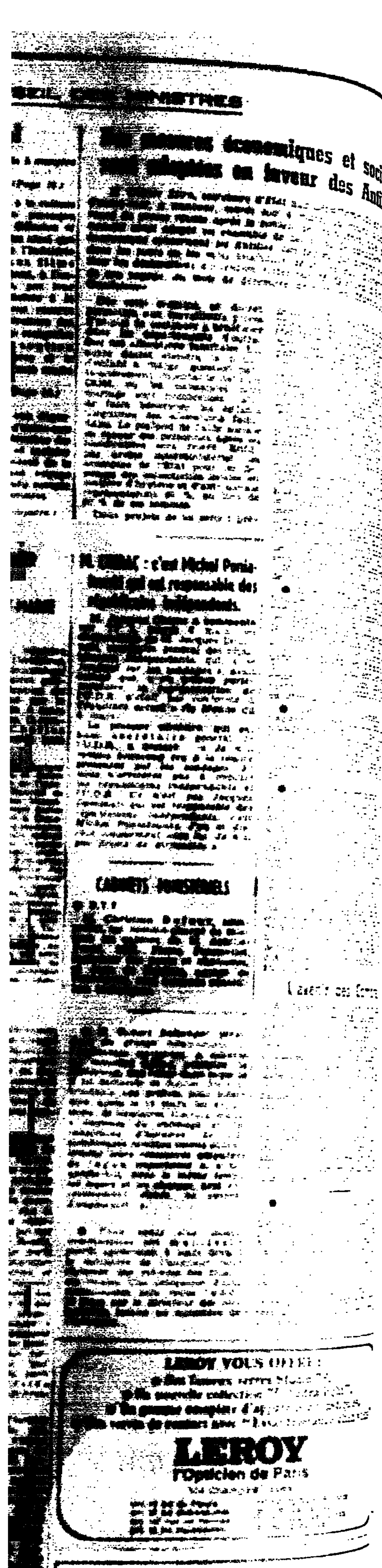
● *M. François Heilbronner,* inspecteur des finances, est nommé directeur adjoint du cabinet du premier ministre. Il conservera toutefois la responsabilité du secteur économique qu'il assumait depuis la formation du cabinet, en juin dernier, avec le titre de conseiller pour les affaires économiques et financières.

● *M. Hervé Leclerc,* président des Jeunes Radicaux, membre du comité directeur du parti radical, a publié mardi 4 mars une déclaration dans laquelle il souligne « *la totale opposition des jeunes radicaux à la tentative de diversion que représente pour eux le Mouvement de la gauche réformatrice* » (lancé le 21 janvier par MM. Durafour et Rossi). M. Leclerc ajoute : « *Le parti radical incarne tout naturellement la gauche réformatrice et doit, à ce titre, être l'élément moteur de tout regroupement des démocrates, des socialistes et des libéraux qui rejettent les propositions du programme commun.* » Les Jeunes Radicaux « *désavouent à l'avance les responsables fédéraux ou régionaux de leur formation qui oublieraient leur appartenance exclusive au parti radical-socialiste que préside M. Jean-Jacques Servan-Schreiber* ».

● *La fédération des Yvelines du parti socialiste* a élu son secrétariat. Aucun accord n'étant intervenu entre les partisans de M. Mitterrand et le CERES, l'ensemble du secrétariat est composé par les membres de la motion majoritaire. Le premier secrétaire est M. Philippe Machefer, membre du comité directeur. Les autres membres du secrétariat sont MM. Pierre Métayer, ancien ministre ; Jean Arveuf, Paul Bosc, Jean-Claude Couasnon, Guy Daudet, François Jacquemin, René Niault, Pierre Petit, Frantz Phipps et Maurice Saloin. La motion de M. Mitterrand avait obtenu 64 % des suffrages au récent congrès fédéral.

● *M. Robert Ballanger,* président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, a adressé au ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, une lettre dans laquelle il lui demande de donner des instructions aux préfets pour interdire, après le 15 mars, les expulsions de locataires. Il souligne que, « *victimes du chômage et des réductions d'horaires, de très nombreuses familles voient actuellement leurs ressources amputées de façon importante* ». « *Or,* ajoute-t-il, *dans le même temps les loyers et les charges, déjà excessivement élevés, ne cessent d'augmenter.* »

● *Trois cents élus locaux communistes* ont manifesté mardi après-midi 4 mars devant le ministère de l'intérieur pour réclamer une réforme des finances locales. Une délégation d'élus communistes sera reçue lundi 10 mars par le directeur des collectivités locales au ministère de l'intérieur.



POLITIQUE

AVEC LE RENOUVELLEMENT DE LEURS BUREAUX

Les conseils régionaux semblent avoir trouvé leur «régime de croisière»

Les conseils régionaux, comme l'article 2 de la loi du 5 juillet 1972 leur en fait obligation, se sont tous réunis durant l'intersession parlementaire. Ils ont eu principalement à voter leurs budgets (« le Monde » des 26, 27 et 28 février) et à renouveler leurs bureaux. En dehors de la région parisienne, toujours exclue de la réforme régionale (entrée en vigueur en 1972-1973), ce sont quelque vingt et un scrutins « politiques » qui ont ainsi eu lieu dans les nouvelles assemblées en métropole. Beaucoup plus même si l'on songe que le président du conseil régional d'une part, ses vice-présidents d'autre part, les secrétaires, enfin (et les questeurs, éventuellement), sont en général élus séparément, même si leur répartition politique fait ordinairement l'objet d'un accord — ou d'un désaccord — global entre les groupes.

Malgré la variété des situations locales, les oppositions parfois plus personnelles que politiques et l'extrême brièveté des sessions (quelques jours pour chaque conseil), il semble que deux tendances contradictoires se soient dessinées, qui marquent, par rapport aux scrutins régionaux de l'an dernier, la première une grande continuité, la seconde une sensible évolution.

La continuité est grande en ce qui concerne la désignation des présidents. Les seuls changements enregistrés depuis un an à cet égards ont été dus à la démission de quatre titulaires, lors de leur nomination au gouvernement, et au décès de Francis Vals, remplacé à la tête du conseil régional de Languedoc-Roussillon par M. Tailhades, également socialiste.

Si la Haute-Normandie, où M. Bettencourt (R.I.) a remplacé M. Lecanuet, la Basse-Normandie, où M. Jozeau-Marigné (ind.) a remplacé M. d'Ornano, les pays de la Loire, où M. Olivier Guichard (U.D.R.) a remplacé M. Ansquer, et la Champagne, où M. Sourdille (U.D.R.) a remplacé M. Granet, ont changé de président en cours d'année, ces régions ne le doivent qu'à la promotion ministérielle reçue par les anciens titulaires. Quant à M. André Bord, qui s'était fait élire président du conseil régional d'Alsace alors qu'il était déjà ministre, malgré, dit-on, les consignes données à cette époque aux membres du gouvernement, il est resté à la tête de l'assemblée régionale... et au secrétariat d'État aux anciens combattants.

Élus de la première session ou désignés « en cours de route », les présidents des conseils régionaux ont tous été reconduits dans leurs fonctions, aucun d'entre eux n'ayant finalement souhaité y renoncer à l'issue de son premier mandat. Certains ont même été réélus avec plus de facilité qu'en 1974, n'ayant pas eu d'adversaire, comme MM. Morellon (R.I.) en Auvergne, René Pleven en Bretagne ou François Giacobbi (radical de gauche) en Corse.

Cette stabilité confirme à la fois l'intérêt que les présidents de conseils régionaux portent à leurs fonctions, même quand ils déplorent *la faiblesse des moyens* de l'assemblée dont ils dirigent les travaux, et le « *souci d'efficacité* » des élus régionaux.

En outre, un certain nombre de personnalités de la majorité et de l'opposition continuent, quelles que soient leurs activités ou leurs ambitions nationales, de ne pas négliger leur « destin régional ». C'est le cas, par exemple, pour la majorité, de MM. Chaban-Delmas en Aquitaine, Edgar Faure en Franche-Comté, Olivier Guichard dans les pays de la Loire ; pour l'opposition, de MM. Gaston Defferre en Provence-Côte d'Azur, et Pierre Mauroy dans le Nord-Pas-de-Calais. Il est vrai que d'autres, à qui l'on prêtait de telles ambitions, comme MM. Marcellin en Bretagne et Messmer en Lorraine, ne se sont finalement pas laissé tenter.

Cette stabilité présidentielle des conseils régionaux est aussi, paradoxalement, une conséquence des changements observés au sein du bureau des assemblées. Rares sont ceux, en effet, dont la répartition politique n'a pas varié depuis la première session de 1974 : celui de Midi-Pyrénées, où tous les postes sont occupés par la gauche ; celui d'Alsace, où la majorité — élargie, il est vrai, aux réformateurs — les détient tous...

A ces deux régions, il convient d'ajouter les quelques-unes où le partage du pouvoir régional existait déjà en 1974 : l'Aquitaine, où M. Chaban-Delmas tient au principe d'une vice-présidence par département ; la Bourgogne, où les représentants socialistes de la Nièvre ont cependant boudé l'an dernier leurs postes au bureau, en raison d'incidents qui les avaient opposés, fin janvier, à la majorité ; la Franche-Comté, dont le bureau a été reconduit pour 1975 tel qu'il avait été constitué en 1974, bien que M. André Boulloche (P.S.) eût regretté « *la part un peu trop belle* » que la majorité s'y est taillée.

Une certaine « proportionnalisation »

Dans de nombreux autres conseils régionaux, des changements politiques notables sont intervenus. D'une manière générale, la tendance, cette année, a été d'appliquer la règle de la représentation proportionnelle, une fois élu le président, pour composer les bureaux.

Plusieurs d'entre eux, où la gauche régnait sans partage, se sont ouverts aux représentants de la majorité. C'est le cas du Limousin, où cette dernière obtient un vice-président et un secrétaire ; du Nord-Pas-de-Calais (deux vice-présidents et un secrétaire) ; de la Provence-Côte d'Azur (deux vice-présidents et deux secrétaires) ; de la Corse, où une parité absolue a été observée dans la répartition des postes.

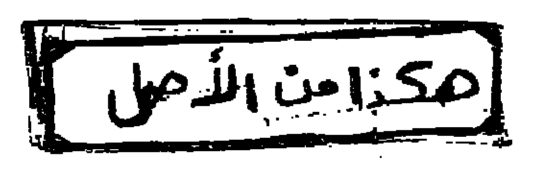
Le cas inverse s'est également présenté : la gauche a accédé au bureau du conseil régional de Picardie (un secrétaire), d'Auvergne (un vice-président, un secrétaire) et de Champagne-Ardenne (un secrétaire). Une cinquième vice-présidence a été créée pour elle en Bretagne. Dans la région Rhône-Alpes, elle a gagné trois postes de vice-présidents, trois de secrétaires et un de questeur, mais elle a perdu la présidence de deux commissions.

Au moment où le Parlement doit être saisi d'un projet de réforme de la loi électorale municipale (réforme que doit mettre en place un système plus « proportionnaliste »), une telle évolution de l'état d'esprit des élus régionaux de diverses origines politiques et géographiques n'est pas sans intérêt. Plusieurs présidents d'assemblées régionales ont d'ailleurs insisté sur le « déblocage » de la vie politique locale qu'un tel système rendait possible.

En revanche, il ne semble pas que les divisions internes des deux grands blocs — gauche et majorité — aient véritablement trouvé sur le terrain régional de nouvelles occasions de se manifester. Certes, les républicains indépendants ont parfois pris quelque distance vis-à-vis de leurs alliés de l'U.D.R. (Nord-Pas-de-Calais, Rhône-Alpes), tandis que les élus réformateurs se sont parfois fait un peu prier pour rejoindre la majorité (Alsace). Ces oppositions toutefois sont demeurées assez feutrées. Pas plus que la polémique entre le P.C. et le P.S., dans laquelle la question des élus locaux occupe pourtant une certaine place, n'a trouvé de véritable aliment nouveau au niveau des conseils régionaux, même si quelques escarmouches budgétaires ont pu avoir lieu, comme en Poitou-Charente.

Ainsi, un peu plus d'un an après le début de leur fonctionnement, les conseils régionaux semblent-ils avoir trouvé, à défaut des pouvoirs et des moyens dont bon nombre de leurs membres espèrent encore les voir dotés dans l'avenir, un certain « régime de croisière » politique.

BERNARD BRIGOULEIX.



ARMÉE

LES DÉCISIONS DU CONSEIL DES MINISTRES

M. GISCARD D'ESTAING : on ne peut pas demander que la France dispose d'une défense indépendante et refuser les ressources nécessaires.

« On ne peut pas à la fois demander que la France dispose d'une défense indépendante, en particulier vis-à-vis de l'OTAN, et, en même temps, se refuser à voter les ressources nécessaires à cette défense et tenter d'en désorganiser les forces », a déclaré M. Valéry Giscard d'Estaing au conseil des ministres du mardi 4 mars, qui examinait l'augmentation du prêt du soldat.

Le président de la République a ajouté : *« Le gouvernement estime indispensable, dans le monde incertain où nous vivons, que la France soit assurée d'une défense indépendante. Cela suppose un effort de rajeunissement des conceptions, des moyens et aussi des méthodes de commandement et de discipline. En même temps, le maintien de l'armée de conscription, plus républicaine et moins onéreuse que l'armée de métier, suppose que les conditions matérielles et morales d'exercice du service militaire soient adaptées aux besoins personnels et aux capacités des jeunes Français. »*

M. Giscard d'Estaing, dont les propos ont été rapportés par M. Rossi, porte-parole du gouvernement, a conclu : *« Les décisions prises aujourd'hui constituent un premier ensemble. Elles seront suivies d'autres. »*

Le chef de l'Etat a annoncé que son prochain entretien au coin du feu concernera *« les données de notre problème de défense »*. Il a enfin souhaité que dans les corps de troupe on ne considère pas l'utilisation des appelés comme celle d'une main-d'œuvre à bon marché.

L'augmentation du prêt du soldat et l'attribution d'un voyage gratuit mensuel à chaque appelé du contingent coûteront 400 millions de F en 1975 à l'État

L'augmentation, à compter du 1er avril, du prêt du soldat, qui passe de 2,50 à 7 francs par jour, et la décision de faire bénéficier chaque appelé du contingent d'un voyage gratuit chaque mois, quelle que soit la distance entre la garnison et le domicile, nécessiteront des engagements de dépenses de l'ordre de 402 millions de francs dès cette année Telles sont les principales mesures arrêtées par le conseil des ministres du mardi 4 mars et que le ministre de la défense, M. Yvon Bourges, et le *secrétaire d'Etat* à la *défense*, le général de corps d'armée Marcel Bigeard ont ensuite commentées.

● LE PRET DU SOLDAT APPELE est fixé à 210 francs par mois, soit 7 francs par jour, à compter du 1er avril, étant entendu que la solde des appelés gradés (caporal, caporal-chef et sergent) sera revalorisée. Le chef de l'Etat est personnellement intervenu auprès du ministère des finances pour que les propositions du ministère de la défense soient prises en considération. D'autre part, il est prévu de faire bénéficier chaque appelé d'un voyage gratuit par mois, quelle que soit la distance entre sa garnison et son domicile, ce qui n'exclut pas le quart de place sur les chemins de fer pour les autres permissions. L'ensemble de ces décisions représente une dépense pour 1975 de 402 millions de francs et de 485 millions en année pleine.

M. Bourges a précisé que d'autres mesures étaient en préparation au conseil permanent du service militaire, en faveur des cas sociaux et des chargés de famille pour lesquels, déjà, un fonds social avait été institué dans chaque unité. Le ministre de la défense a également indiqué qu'il se préoccupant de régler, prochainement, le problème de la modernisation des casernements. *« Nous avons conscience de répondre aux besoins des jeunes et de leurs familles »*, a expliqué M. Bourges qui a ajouté : *« Qu'il y ait ou non des manifestations, j'aurais présenté de telles mesures en mon âme et conscience. »* Après avoir estimé, de son côté, que *« les jeunes sont sains et disponibles »* et qu'*« ils sont entraînés par quelques meneurs »*, le général Bigeard a déclaré : *« Ces mesures devraient calmer l'effervescence, mais il y aura encore quelques petites histoires, car ces mesures ne sont pas suffisantes. »*

● LA PREPARATION DU PROJET DE STATUT DES CADRES, officiers et sous-officiers, sera accélérée. Le conseil supérieur de la fonction militaire se réunira à la fin du mois pour examiner les propositions de réforme présentées par les quatorze commissions régionales de travail. Estimant que l'application des mesures statutaires prévues entraînera une dépense de l'ordre de 1 200 millions de francs, M. Bourges a expliqué : *« La juste reconnaissance des servitudes de l'état militaire doit se traduire par un aménagement des conditions d'avancement pour faciliter la prise de responsabilités des plus jeunes. »*

● L'ORGANISATION DU COMMANDEMENT sera révisée. C'est ainsi que le chef d'état-major des armées aura des compétences accrues, sans que soient retirées leurs responsabilités aux chefs d'état-major des trois armées. Dans un esprit encore plus interarmées que par le passé, le chef d'état-major des armées aura désormais un rôle de coordination, de conseil et de synthèse, et, à ce titre, il pourra présider le comité des chefs d'état-major sur un ordre du jour défini par le ministre de la défense. Le chef d'état-major des armées aura une tâche d'arbitrage dans le choix des priorités, le décret en préparation qui fixe ses attributions lui reconnaissant la possibilité de donner son avis sur les projets de budget de la défense, compte tenu des missions, et sur la condition militaire (statuts et rémunérations).

Le ministre de la défense a également annoncé la création de deux postes de conseillers de défense du gouvernement, qui seront des officiers généraux de haut rang mis à la disposition du ministre de la défense.

A propos du conseil des ministres, le général Bigeard a dit que *« la réunion à l'Elysée avait été très réconfortante. Le chef de l'Etat est un homme qui va de l'avant et qui a compris qu'il faut une armée mobile, souple, légère, manœuvrière, aussi résistante que l'acier Notre armée s'est endormie après quinze ans de paix. Elle a envie d'y croire. On va faire des brigades légères, des régiments-commando capables de faire des maquis. Il faut trouver des officiers qui aiment la troupe, développer l'entraînement physique opérationnel. Il faut que l'appelé se sente chez lui dans l'armée, qu'il cesse d'être un robot. Il faut alléger les états-majors et former le jeune officier au style de 1975 et garder les traditions de Saint-Cyr »*, a conclu le secrétaire d'Etat, qui a annoncé la préparation d'un nouveau règlement de discipline générale et d'un nouveau règlement du service intérieur.

AU PLUS PRESSÉ

On a paré au plus pressé, devant l'agitation actuelle dans les casernes, avec des mesures que le ministre de la défense et le secrétaire d'Etat présentent, non sans quelque prudence, comme une première série de décisions qui ne touchent pas au fond du débat. Car, pour l'essentiel, le cadre général de la défense, tel qu'il a été défini il y a maintenant une quinzaine d'années, demeure en l'état, avec une dissuasion nucléaire sur laquelle repose tout le dispositif militaire et avec une armée de conscription dont l'organisation et les missions conservent toutes les « pesanteurs » *de la tradition sans le changement.*

Certes, ces mesures prises par le conseil des ministres sont loin d'être négligeables, concernant la situation financière de l'appelé ou la réforme d'un haut commandement militaire qui se traduira, à brève échéance, par des changements d'hommes à des postes importants de la hiérarchie. Sur ce point, il est vraisemblable que le remplacement du général de Boissieu à la tête de l'armée de terre sera suivi — dès la semaine prochaine, sans doute — par bien d'autres nominations ou départs à différents échelons du commandement dans les trois armées. L'accroissement des pouvoirs attribués au nouveau chef d'état-major des armées donne, aussi, à croire que le successeur du général Maurin, en juin prochain, sera une personnalité choisie parce qu'elle a la confiance du président de la République pour réorienter ou rééquilibrer les principaux axes de la stratégie française.

Mais, au-delà de ces spéculations qui passionnent les états-majors, il reste le trouble d'une société militaire qui s'interroge, actuellement, sur sa fonction. Le pouvoir en place aurait tort s'il se contentait de dénoncer, au travers de la contestation de certains appelés ou de la grogne de cadres d'active, l'influence de « meneurs » *qui existent mais qui utilisent — plutôt qu'ils ne le créent — un mécontentement chaque jour évident.*

« Il y a une allumette devant l'entrée de la maison », *a diagnostiqué, un jour, le général Bigeard qui pense que* « la maison ne brûle pas » *encore. L'analyse, pour optimiste qu'elle est, ne doit pas conduire pour autant le gouvernement à croire qu'on apaisera les esprits avec la perspective de quelques améliorations financières de circonstance, par exemple, sur le prêt du soldat ou sur des garanties statutaires pour les professionnels. L'institution militaire a besoin de réformes plus profondes, qui touchent à la qualité des rapports entre ses membres, au sens exact de leur mission de défense, à l'efficacité d'un service qui reste, d'abord, celui de la nation. Pour l'instant, force est de reconnaître que ni le gouvernement ni les partis de l'opposition ne sont en mesure — faute d'imagination — de proposer un nouveau modèle de société militaire.*

JACQUES ISNARD.

● M. CHARLES HERNU, membre du comité directeur du P.S. : *« Le gouvernement, une fois de plus, cède devant un profond mouvement au sein des armées. (...) Pourquoi le président de la République n'a-t-il pas redéfini les missions de nos armées ? La défense nationale est une traduction pratique de l'exigence d'indépendance nationale ; or, il existe des signes inquiétants comme quoi le gouvernement se prépare à rejoindre l'OTAN par l'intermédiaire de l'Eurogroupe. (...) Le fait de triturer les moyens sans définir les missions m'inquiète, et nous nous demandons si ces mesures n'en cachent pas d'autres plus graves pour notre défense et notre indépendance. »*

● LE MOUVEMENT DE LA JEUNESSE COMMUNISTE (M.J.C.) *« Les mesures prises en faveur des appelés constituent un important succès à mettre à l'actif de la juste lutte multiforme des appelés La position intransigeante du gouvernement était devenue intenable mais les mesures adoptées sont loin de répondre à l'ensemble des exigences des soldats, des cadres, de l'intérêt national. »*

La dernière initiative du général de Boissieu

DES « CAVALIERS DE MANÈGE » DANS L'ARMÉE DE TERRE

Des cavaliers de manège dans l'armée de terre. La spécialité vient d'être créée par le général d'armée Alain de Boissieu, chef d'état-major de l'armée de terre, avant de prendre la charge de grand chancelier de la Légion d'honneur. Le gendre du général de Gaulle est, déjà, l'homme qui a rétabli, l'an dernier, le port du sabre par les officiers et certains sous-officiers à la tête de leurs unités, lors du défilé du 14 juillet, et — cavalier émérite — il vient d'instituer la spécialité de cavalier de manège, aux termes d'une instruction de l'état-major de l'armée de terre

« La pratique de l'équitation, traditionnelle dans l'armée de terre, *est-il précisé dans cette instruction du général de Boissieu*, rend nécessaire l'existence d'un personnel consacré au maintien en condition des chevaux. Compte tenu de la nature des tâches, il convient de satisfaire les besoins dans ce domaine avec un personel stable, doté d'une réelle qualification pratique. En conséquence, il est créé dans l'armée de terre une spécialité « cavaliers de manège » dans la branche de spécialité 14 (techniques vétérinaires et biologiques). La présente instruction fixe les conditions de recrutement, d'avancement, d'administration et de limite d'âge de ces personnels.

A ce jour, les quatre cent soixante-dix chevaux environ de l'armée de terre étaient entretenus par un corps de palefreniers militaires auquel des appelés du contingent — souvent d'origine rurale — étaient associés. L'armée de terre prévoit d'acheter quelques chevaux supplémentaires ; les effectifs globaux seront de cinq cents en 1977, répartis dans des « sections équestres militaires » et dans des écoles, des centres sportifs et quelques régiments.

Le général de Boissieu a voulu que, désormais, les cavaliers de manège soient recrutés par voie d'engagement pour cinq années. La spécialité comprend tous les grades de la hiérarchie générale des sous-officiers et des hommes du rang, et leur avancement est soumis aux mêmes conditions de qualification et d'ancienneté que celles qui sont exigées des sous-officiers des autres spécialités. A ce titre, un homme du rang qui obtient la spécialité de cavalier de manège sera autorisé à servir jusqu'à l'âge de cinquante ans.

LE GÉNÉRAL LAGARDE EST NOMMÉ CHEF D'ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE DE TERRE EN REMPLACEMENT DU GÉNÉRAL DE BOISSIEU

Sur la proposition de M. Yvon Bourges, ministre de la défense, et du général Marcel Bigeard, secrétaire d'Etat à la défense, le conseil des ministres du mardi 4 mars a nommé le général de corps d'armée Jean Lagarde chef d'état-major de l'armée de terre, à compter du 1er avril. Comme *le Monde* l'indiquait dans ses éditions du 13 février, le général Lagarde, qui commandait l'Ecole supérieure de guerre depuis juillet 1974, a été appelé à remplacer le général d'armée Alain de Boissieu, qui a quitté ses fonctions quatre mois avant la date prévue pour prendre la charge de grand chancelier de la Légion d'honneur, occupée précédemment par l'amiral Georges Cabanier.

Avec son rang actuel, le général de corps d'armée Lagarde peut prétendre conserver le poste de chef d'état-major de l'armée de terre jusqu'en 1980 et, s'il reçoit sa cinquième étoile, durant une année supplémentaire.

[Né le 19 mars 1920 à *Lyon*, ancien saint-cyrien, le général Jean Lagarde a d'abord servi dans l'infanterie, puis dans les troupes de marine, pendant la guerre, en Afrique du Nord et au Soudan. Dès 1947, il sert en Indochine, où il effectue trois séjours, principalement à la tête d'unités de combat de réserve générale A son retour en France, en 1957, il est admis à l'Ecole supérieure de guerre, et il sert en Algérie, puis en Afrique centrale. En 1963, il commande le 2e régiment d'infanterie de marine cantonné au Mans (Sarthe). Chef d'état-major de la IIIe région militaire, le général Lagarde commande à Laon (Aisne) la 14e brigade mécanisée, et il devient sous-chef d'état-major de l'armée de terre. Après avoir commandé la 1re division à Trèves (République fédérale d'Allemagne), il est élevé, en novembre 1974, au rang et à l'appellation de général de corps d'armée et il dirige, à Paris, l'Ecole supérieure de guerre.]

RELIGION

DANS UN COMMUNIQUÉ PUBLIÉ A ROME

La congrégation générale des jésuites accepte de se soumettre à la volonté du pape

Cité du Vatican *(A.F.P.)*. — Un communiqué publié à Rome le 3 mars par la congrégation générale des jésuites à quelques jours de la conclusion de ses travaux annonce que celle-ci vient d'approuver un document acceptant la volonté de Paul VI, qui avait demandé aux jésuites de ne pas remettre en cause les « degrés » dans la Compagnie de Jésus et le vœu d'obéissance au chef de l'Eglise (*le Monde* du 1er mars).

En dépit d'une série d'avertissements secrets et publics, la congrégation avait poursuivi l'examen de la suppression ou de la simplification des catégories de jésuites : Frères coadjuteurs, prêtres non profès et profès, cette dernière catégorie étant seule tenue au vœu spécial d'obéissance au pape. Il avait été proposé d'étendre ce vœu à toutes les catégories. Mais cette tentative a été vue par le Saint-Siège comme une menace contre le caractère sacerdotal des jésuites ou même un moyen indirect d'affaiblir le vœu en l'étendant à tous les jésuites, prêtres ou non.

Le 20 février, le pape a reçu le Père Pedro Arrupe, préposé général de la compagnie, en présence de Mgr Giovanni Benelli, substitut à la secrétairerie d'Etat, pour lui exprimer son mécontentement de voir la congrégation demeurer insensible aux orientations pontificales. Le texte du communiqué, publié à la suite de cette remontrance affirme cependant, *« l'unité de la vocation des jésuites énoncée dans les « constitutions », les « degrés » ne devant pas être source de division »*. *« En réponse à l'intérêt manifesté par le Saint-Père »*, est-il ajouté, le Père Arrupe a nommé un groupe de travail chargé de comparer les directives pontificales et les textes en cours d'élaboration par la congrégation générale.

D'autre part, un document sur « l'identité » du jésuite a été présenté à la congrégation générale. Le *« combat pour la justice »* est recommandé, à côté du *« combat pour la foi »*. L'anglais, enfin, a été reconnu comme langue officielle, et une commission spéciale prépare une réforme de la congrégation générale elle-même.

DES MINISTRES

AU PLUS PRESSÉ

RELIGION

DANS UN COMMUNIQUÉ [illegible]

La congrégation générale des jésuites accepte de se soumettre à la volonté du [illegible]

bien logé

ARMÉE

ANCIEN DIRIGEANT DE L'O.A.S.

Le colonel Yves Godard est mort

Le colonel Yves Godard, qui fut l'un des chefs de l'O.A.S., est décédé le lundi 3 mars, des suites d'une crise cardiaque, à Lessines (Belgique), où il avait été transporté. Le colonel Godard dirigeait depuis 1968, dans la ville voisine de Papignies, une petite entreprise de revêtements de sol.

Soldat, policier et conspirateur

Un des « colonels » mêlés à tous les complots d'Alger de 1958 à l'indépendance de l'Algérie. Un « spécialiste de la guerre subversive ». Un homme entouré de mystère, même s'il était de contact relativement facile, et dont le mystère a fait la force avant de devenir un mythe démesuré.

Yves Godard, saint-cyrien, a combattu dans les maquis de Savoie. Il a commandé pendant de longues années en Indochine entre 1948 et 1953 le IIe bataillon de choc — celui des missions spéciales. Il a vécu de part et d'autre de la barrière, entre ceux *qui veulent maintenir leur* ordre et ceux qui veulent le détruire.

En Algérie, il jouera le même rôle, non sans, jusqu'en 1960, une ambiguïté où il se complaît et qui parfois cache plus d'incertitude que de tactique.

Chef d'état-major de la 10e division de parachutistes du général Massu, il est le collaborateur direct de ce dernier dans la « bataille d'Alger » en 1957. Même si, pragmatique, il se méfie des doctrinaires, il est de ceux qui pensent pouvoir organiser et encadrer « la masse musulmane » pour la maintenir dans l'obédience française. Commandant le secteur-clé, Alger-Sahel, il exerce en fait les pouvoirs de police et porte au F.L.N., dans la capitale où il quadrille la Casbah et jusqu'en Kabylie, par une habile utilisation des courriers clandestins interceptés, des coups très durs. S'il préfère l'habileté à la violence maladroite, il n'est pas homme à scrupules excessifs.

En mai 1958, le commandant du secteur Alger-Sahel utilisera son quadrillage pour pousser les foules musulmanes à « fraterniser » sur le Forum. Il n'a pas alors contre de Gaulle, l'hostilité de beaucoup de ses camarades. A vrai dire, il n'a guère de liaisons avec les milieux politiques parisiens. Expéditif et brutal, il arrêtera l'envoyé spécial du *Monde* en Algérie, quitte à le relâcher quelques jours plus tard.

Il tient ou paraît tenir tant de fils entre ses mains, que Salan devenu délégué général en Algérie le nommera directeur général de la sûreté le 17 mai 1958. Le para est devenu officiellement policier. C'est lui qui veillera à chacun de ses voyages sur la sécurité du général de Gaulle.

Son goût du secret et des « coups tordus » ne sera guère apprécié après le départ du général Salan. Godard dissimule son jeu à tout le monde, y compris à ses supérieurs. Il est resté en contact avec les conspirateurs civils et militaires du 13 mai. Pour les surveiller ? L'affaire des barricades, en janvier 1960, montre que cette surveillance était pour le moins complice. Le directeur général de la sûreté est relevé de ses fonctions et muté en métropole.

Il est nommé à Nevers. Il surgira de nouveau à Alger lors du putsch d'avril 1961 dirigé par les généraux Challe, Zeller, Jouhaud et Salan. Peu convaincu du succès, semble-t-il, et s'efforçant très vite de « *limiter les dégâts* » *et de préserver ses* filières pour l'avenir.

Car, cette fois, le chasseur Godard est passé définitivement du côté des « chassés ». Chassés redoutables, même si l'O.A.S. ne fut jamais capable de se donner des structures cohérentes. Godard ne cessera de le déplorer et de s'agacer des interminables querelles idéologiques et hiérarchiques de l'« organisation ».

En attendant, il joue les Fantomas. On le reconnaît ou on croit le reconnaître un peu partout. Un hebdomadaire publie ses « Carnets », tandis que les juridictions spéciales entassent les jugements par contumace. En juin 1962, lorsque Jean-Jacques Susini tente, au nom d'une fraction de l'O.A.S., de conclure un accord de dernière minute, Godard est de ceux qui le refusent. On annonce sa mort. On l'a déjà annoncée et on l'annoncera encore dans les mois à venir.

Il a disparu. Un hasard le fera retrouver en Belgique, où il vivra jusqu'à sa mort, sans tenter de profiter de l'amnistie de 1968, soldat perdu à jamais pour avoir goûté aux plaisirs discutables de l'intrigue et des machinations policières.

JEAN PLANCHAIS.

[Né le 21 décembre 1911 à Saint-Maixent, sorti de Saint-Cyr en 1932, Yves Godard, alors capitaine, fut en 1944 adjoint au chef départemental F.F.I. de Haute-Savoie et commanda le groupe de bataillons des Glières. Parachutiste en Indochine, il commanda le 12e bataillon de choc et fut de ceux qui tentèrent de rompre l'encerclement du camp retranché de Dien-Bien-Phu.

Chef d'état-major du général Massu, commandant la 10e division parachutiste en 1956, il devient ensuite commandant du secteur Alger-Sahel. En 1958, il devient directeur général de la sûreté en Algérie. Il est relevé de ses fonctions le 4 février 1960. Il participe au putsch d'avril 1961, puis est un des organisateurs de l'O.A.S. Il disparaît d'Algérie en 1962 et est retrouvé à Bruxelles en 1967. Le colonel Godard a publié en 1972 un livre sur « les Trois Batailles d'Alger » (Fayard).]

AÉRONAUTIQUE

L'AGENCE AMÉRICAINE DE L'AVIATION CIVILE RECOMMANDE AU PRÉSIDENT FORD DE PERMETTRE A CONCORDE D'ATTERRIR A NEW-YORK ET A WASHINGTON.

Washington *(A.F.P., A.P.)*. — L'administration fédérale de l'aviation civile (F.A.A.) a recommandé, mardi 4 mars, à la commission présidentielle sur la qualité de l'environnement de permettre aux compagnies aériennes Air France et British Airways de desservir New-York et Washington avec des Concorde supersoniques. L'agence, qui est un organisme officiel en matière de transport aérien civil, s'est prononcée en faveur de la liaison transatlantique par supersoniques vingt-quatre heures après que l'Agence fédérale pour la protection de l'environnement (EPA) eut pris la même décision.

Le secrétaire d'Etat aux transports, M. Marcel Cavaillé, a qualifié, mardi 4 mars, à Paris, de « *bonne nouvelle* » la recommandation faite par l'administration fédérale américaine de l'aviation civile.

Interrogé sur la date possible de la première liaison commerciale entre l'Europe et les Etats-Unis par Concorde, le secrétaire d'Etat a répondu que « *techniquement il se confirme qu'elle pourra avoir lieu en janvier prochain* ».

MÉDECINE

APRÈS LES INCIDENTS DE MELUN

La difficile application de la loi sur l'avortement

L'application de la loi libéralisant l'interruption de grossesse continue à poser d'importants problèmes locaux dont les incidents de Melun** (le Monde **des 4 et 5 mars) ne sont qu'un reflet.

L'un des médecins du planning familial de Melun avait posé une question d'ordre général sur la contradiction qu'il pouvait y avoir entre la notion de service public et la liberté individuelle des chefs de service :** « L'hôpital est un service public, **avait déclaré le docteur Bailey ;** si de façon systématique les chefs de service utilisent cette clause de conscience pour empêcher la pratique des avortements, à quoi sert-il d'avoir un service public de la santé ? » **Sur l'antenne de TF 1, mardi 4 mars, M. Chirac, premier ministre, répondant indirectement à cette question, a rappelé avec force que le médecin avait toute liberté de décider de pratiquer ou non un avortement et qu'à ses yeux l'interruption de grossesse ne devait et ne pouvait constituer qu'une intervention exceptionnelle d'ultime détresse.

Les questions du groupe communiste à Mme Veil

Le groupe communiste à l'Assemblée nationale vient de demander, dans une lettre adressée à Mme Simone Veil, ministre de la santé, de « *publier sans délai les décrets d'application* » de la loi sur l'interruption volontaire de la grossesse votée il y a trois mois. Il sollicite d'autre part une audience auprès du ministre :

« *Dans toute la France,* précise la lettre du groupe communiste, *des femmes se rendent dans les hôpitaux pour interrompre leur grossesse, comme la loi les y autorise. Elles se heurtent presque partout à un refus. Des milliers de femmes se trouvent ainsi dans une situation dramatique.*

» *Alertés par de nombreuses femmes, par des médecins, des assistantes sociales, nous vous demandons de donner immédiatement les instructions nécessaires pour assurer l'accueil dans les établissements publics des femmes en difficulté et de publier sans délai les décrets d'application de la loi.* »

Le groupe communiste souligne que « *de nombreuses questions restent en suspens* », notamment :

« — *Des instructions ont-elles été données pour garantir l'application de la loi ?*

» — *Quelle en est la teneur ?*

» — *Quel est le coût de l'intervention et des frais y afférents ?*

» — *Quelles dispositions ont été prises concernant l'aide médicale pour les femmes qui peuvent y prétendre, et pour celles qui n'y ont pas droit mais qui cependant ne peuvent payer de tels frais ?*

» — *Des crédits ont-ils été dégagés pour l'ouverture de centres pour la contraception ?* »

Les réponses du ministère de la santé

Au ministère de la santé, on précise que l'application de la loi sur l'avortement « *ne peut se faire que progressivement* » et que « *c'est illusoire de croire que tout peut se mettre en place du jour au lendemain* ». Consciente de ces difficultés, Mme Simone Veil avait demandé un délai de six mois, qui lui fut accordé par le législateur, pour mettre en place certains dispositifs d'application. Or ce délai est loin d'être expiré, puisque la loi a été adoptée par le Parlement en décembre et publiée au *Journal officiel* en janvier.

Dès à présent, sur le plan juridique, la loi est déjà applicable quant à ses dispositions pénales. Pour ce qui concerne les services hospitaliers, deux verrous sont encore à lever et le seront sans doute d'ici deux semaines pour qu'elle soit véritablement applicable :

● *La fixation du tarif maximum d'un avortement* (qui, selon des indiscrétions, devrait s'établir autour de 600 francs). L'arrêté actuellement soumis au ministère des finances devrait être publié dans les quinze jours à venir.

● *La remise d'un dossier-guide*, fixant les droits et les obligations en matière d'interruption de grossesse, qui sera distribué aux médecins, puis par leur intermédiaire aux consultantes. En attendant la distribution d'un document définitif, dont l'impression et la diffusion *risquent* de prendre un certain temps, le ministère a mis au point un dossier-guide provisoire qui devrait être prêt d'ici quinze jours.

A Lyon

LE SERVICE DES GRANDS BRULÉS EST DE NOUVEAU OUVERT

Le service des grands brûlés de l'hôpital Edouard-Herriot de Lyon, fermé depuis octobre dernier (« le Monde » du 24-25 novembre) faute de personnel, vient de rouvrir ses portes. Grâce à l'arrivée de cent quinze infirmières sortant d'école, cent vingt-cinq lits au total ont pu être remis en service dans cet établissement. Cet apport d'infirmières reste cependant insuffisant, *puisque* trois cent quarante lits sur les deux mille que comprend l'hôpital restent encore fermés. Selon la direction des hospices civils de Lyon, deux cents lits ont pu ainsi être remis en service dans les établissements qui dépendent d'elle.

CARNET

Naissances

— Chantal et Jean-Marie Appé ont la joie de faire part de la naissance de
Delphine,
le 7 janvier 1975.
26, r. du Commandant-Mouchotte, Paris (14e).

— Judith et Paul Belaisch,
Et leur fils Thomas,
ont la joie d'annoncer la naissance de
Sarah.
Paris, le 3 mars 1975.

— M. Patrice Manbourguet et Mme née Marie-Christine Orsetti,
Virginie et Sandra,
ont la joie d'annoncer la naissance de
Caroline.
Neuilly, le 25 février 1975.

— Arnaud et Christine-Laure Gilles ont la joie d'annoncer la naissance de
Julie-Jessica-Alice,
à Casablanca, le 21 janvier 1975.

— M. Jacques Huntzinger et Mme, née Dominique Olive, Jean-Gabriel et Julien ont la joie d'annoncer la naissance de
Jean-Baptiste.
Paris, le 28 février 1975.
49, rue R.-Lenoir,
75011 Paris.

— Michel Bercovier et Danielle Cassorla, et leur fils Ouri,
annoncent à leurs amis, la naissance de
Itaï-Alon,
à Jérusalem.

Mariages

— Mme M. Jayet
Et M. J. Duchesne,
sont heureux d'annoncer leur mariage, qui a été célébré dans l'intimité le 3 mars 1975.
5, rue Pérignon,
Paris (15e).

28, rue du Château,
92200 Neuilly-sur-Seine.
27, route Emile-Renouf,
14600 Honfleur.

Décès

— Le docteur P. Adida, son époux,
Les docteurs Jacqueline et Antoine Castel, ses enfants,
Dominique, Jean-François, Christine et Stéphanie Castel, ses petits-enfants,
M. Paul Adda, son frère, Mme P. Adda et leurs enfants,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme P. ADIDA,
née Suzanne Adda,
survenu le 1er mars en son domicile.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité le 4 mars.
Ils rappellent le souvenir du
docteur Josette Adida,
sa fille,
décédée le 28 juillet 1965.
Cet avis tient lieu de faire-part.
95, rue de Courcelles,
Paris (17e).
53 bis, rue Jouffroy,
Paris (17e).
56, allée Charles-Contel,
Lisieux (14100).

— Mlle Monique Bongrand,
M. et Mme Jean Dennery,
M. et Mme Michel Bongrand,
Ses enfants,
Mme Henri Maillet, sa sœur,
M. et Mme Jean-Paul Raudnitz, son frère et sa belle-sœur,
Tous ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Jean-Charles BONGRAND,
née Louise Raudnitz,
survenu le 24 février.
Les obsèques ont eu lieu au temple de l'Oratoire dans la plus stricte intimité.

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Joseph BOURGEOIS,
survenu à Courbevoie (92), le 26 février 1975, à l'âge de quatre-vingts ans.
Le service religieux en l'église Saint-Pierre - Saint-Paul de Courbevoie, suivi de l'inhumation dans le caveau de famille, a eu lieu dans l'intimité familiale le samedi 1er mars 1975.
De la part de
Mme Joseph Bourgeois,
M. et Mme Claude Bourgeois,
Mme Clémentine Tigrino,
Mme Cécile Pitel,
Les familles Fousnon, Gâtel, Tigrino, Lecann.

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Jacques DUMONTIER,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre national du Mérite,
croix de guerre (1939-1945),
officier des palmes académiques,
inspecteur général de l'INSEE,
membre honoraire du
Conseil économique et social,
professeur à l'Ecole polytechnique,
président du CREDOC.
De la part de
Mme Jacques Dumontier, son épouse,
Mme la générale Dumontier, sa mère,
Ses huit enfants, leurs conjoints, et ses dix-huit petits-enfants.
Une messe sera célébrée en l'église Saint-François-de-Sales, 17, rue Ampère, Paris-17e, le vendredi 7 mars 1975, à 10 h. 30.
Priez pour lui !
(Lire page 38 la biographie de M. Dumontier.)

— Le directeur général et le personnel de l'Institut national de la statistique et des études économiques ont le très grand regret de faire part du décès de
M. Jacques DUMONTIER,
inspecteur général de l'INSEE
survenu le 4 mars 1975.
Une messe sera célébrée en l'église Saint-François-de-Sales, 17, rue Ampère, Paris-17e, le vendredi 7 mars, à 10 h. 30.

— Le conseil d'administration,
Le conseil scientifique,
La direction,
Et le personnel du CREDOC,
ont le très grand regret de faire part du décès de leur président,
M. Jacques DUMONTIER
survenu le 4 mars 1975.
Une messe sera célébrée en l'église Saint-François-de-Sales, 17, rue Ampère, Paris-17e, le vendredi 7 mars, à 10 h. 30.

— On nous prie d'annoncer le décès, à l'âge de soixante-douze ans, de
M. René HIRSCH,
De la part de
Mme René Hirsch, son épouse,
M. et Mme Michel Blum,
M. et Mme Bernard Blum,
M. et Mme Pierre Morel,
Et leurs enfants.
Les obsèques auront lieu au cimetière de Pantin (porte principale), le jeudi 6 mars à 14 heures.
Cet avis tient lieu de faire-part.
89, rue d'Hauteville,
Paris (10e).

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Jacques LE MEUR,
agrégé de l'Université,
officier de la Légion d'honneur,
survenu à Pau, le 3 mars 1975.
De la part de
Mme Le Meur et de ses enfants, ainsi que de ses parents et amis.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mlle Marie-Thérèse Le Roy, sa sœur,
Mlle Renée Coupey Le Roy, sa fille adoptive,
Et toute sa famille,
ont la grande douleur de faire part du décès de
Mlle Marie LE ROY,
professeur honoraire,
survenu à Paris le 4 mars 1975, dans sa soixante-quatorzième année, munie des sacrements de l'Eglise.
La défunte ayant fait don de son corps à la faculté de médecine, il n'y aura pas d'inhumation.
Une messe sera célébrée le samedi 8 mars 1975 à 11 heures, en l'église Saint-Lambert de Vaugirard, Paris (75015).
374, rue de Vaugirard,
75015 Paris.
14, boulevard Schuman,
50100 Cherbourg.
806, boulevard de la Haute-Folie,
14200 Herouville - Saint-Clair.

— Mme André Poirier, son épouse,
Patrick, Jean-Luc et Dominique, ses enfants,
Le médecin-colonel et Mme Maurice Poirier, ses enfants,
M. René Rey, son beau-père,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès du
médecin-colonel André POIRIER,
ancien directeur
de l'Institut Pasteur du Cameroun,
survenu après une brève maladie, le 1er mars, dans sa cinquante-quatrième année.
Les obsèques auront lieu le 5 mars à 10 h. 30, en la chapelle de l'hôpital d'instruction des armées Desgenettes, 108, boulevard Pinel à Lyon.

— Nous apprenons la mort de
M. Roger ROUX,
ancien directeur technique
du quotidien « l'Equipe »,
décédé le lundi 3 mars dans une clinique de Cavaillon des suites d'une grave intervention chirurgicale.
Après la levée du corps, qui a eu lieu à Joucas (Vaucluse), l'incinération est prévue pour mercredi 5 mars, au cimetière du Père-Lachaise.

[Né le 11 juillet 1910 dans le département du Vaucluse, M. Roger Roux avait débuté à la composition du journal « l'Auto », en 1930. Si « l'Equipe » avait pu succéder à « l'Auto » après l'occupation, c'est parce que Roger Roux avait pris la responsabilité, en 1943, de composer les affiches, les tracts, les ouvrages, y compris tous les discours du général de Gaulle, que diffusait le groupe clandestin de la rue de Lille animé par M. Emilien Amaury.

M. René Roux devait assumer la direction technique de « l'Equipe » jusqu'à son départ en retraite au début de 1971.]

— Mme Nelly Smadja,
M. et Mme Albert Setruck,
M. et Mme Pierre Smadja et leurs enfants,
M. et Mme Bernard Dupré,
M. et Mme Chenaux,
font part du décès de
Mme Haydée SMADJA,
leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère.
Les obsèques ont eu lieu le 4 mars 1975 dans l'intimité familiale.
15, quai Paul-Doumer, 92400 Courbevoie.

— On nous prie d'annoncer le décès du
colonel Nicolas TOKMADZÉ,
commandeur de la Légion d'honneur,
rappelé à Dieu dans sa soixante-quinzième année.
De la part de
Mme Tokmadzé, son épouse,
Docteur et Mme Tokmadzé et leurs enfants,
Des familles Tokmadzé, Nicoladzé, Villecourt et Stewart.
Un service funèbre aura lieu le 8 mars en l'église de Leuville-sur-Orge (Essonne) et sera suivi de l'inhumation au cimetière de Leuville.

— Mme Yves Troadec,
Ses enfants,
M. Georges Desmonts,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Yves TROADEC
survenu le 24 février 1975, à Nice.
La cérémonie religieuse a eu lieu à Paris dans l'intimité familiale.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Fanny Zaoui, son épouse,
Ses enfants et petits-enfants,
Les familles, parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de
M. M. ZAOUI,
professeur honoraire
au lycée Louis-le-Grand,
chevalier de la Légion d'honneur.
L'inhumation aura lieu au cimetière de Bagneux-Parisien, le jeudi 6 mars, à 16 h. 15.
Où l'on se réunira.

Messes

— Une messe pour le repos de l'âme de
M. Jean JULIEN
décédé le 20 février 1975, sera célébrée le mercredi 12 mars, à 18 h. 30, en la chapelle Saint-Louis de l'Ecole militaire, 13, place Joffre.

— La messe de requiem de l'Association amicale des anciens élèves de l'Ecole navale (A.E.N.) sera célébrée le samedi 8 mars 1975, à 18 h., en l'église Saint-Louis des Invalides.

— Pour le deuxième anniversaire du rappel à Dieu de
Georges PEYROLES,
une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé, en union avec les messes célébrées aujourd'hui à son intention.

— Une messe sera célébrée dans la chapelle du cours Sainte-Ursule, 102, bd Péreire, 75017 Paris, le mercredi 12 mars, à 18 h. 30, pour le dixième anniversaire du décès de
M. Paul VANUXEM
Ceux qui l'ont connu et aimé sont cordialement invités.
116, bd Péreire, Paris.

Messes anniversaires

— L'Association nationale des anciens d'Indochine, anciens combattants et victimes de guerre font célébrer une messe anniversaire, sous la présidence du ministre des anciens combattants, le dimanche 9 mars, à 11 heures, à Saint-Louis des Invalides, à la mémoire des Français, Cambodgiens, Laotiens et Vietnamiens tués lors du « coup de force » des Japonais, le 9 mars 1945, et de tous les combattants de l'armée française tombés au champ d'honneur en Indochine

Remerciements

— Mme Danzel de Boffles,
Les proches et toute la famille de
M. Roger DANZEL DE BOFFLES
remercient les délégations d'anciens combattants 1914-1918, 1939-1945 et C.A.T.M. de La Neuville-au-Bois, Oisemont, Forceville-en-Vimeu, ainsi que la délégation des prisonniers évadés de guerre de la Somme, le conseil municipal de La Neuville-au-Bois et, d'une façon générale, les nombreuses personnes qui ont assisté aux obsèques et celles qui leur ont témoigné leur sympathie en cette douloureuse épreuve.

— Mme Inger Peinado, ses enfants et petits-enfants,
remercient tous ceux qui se sont associés à leur peine lors du décès de
Joaquin PEINADO,
peintre espagnol.

— Mme Robert Simon et ses enfants,
dans l'impossibilité de répondre personnellement aux très nombreuses marques d'amitié et d'affection qui leur ont été témoignées à l'occasion du décès de
M. Robert SIMON
remercient tous ceux qui ont pris part à leur grande peine.

Soutenances de thèses

— Jeudi 6 mars à 14 heures, université de Paris-I, salle Louis-Liard, M. Claude Thouvenot : « Les habitudes alimentaires dans la France du Nord-Est. »

Visites et conférences

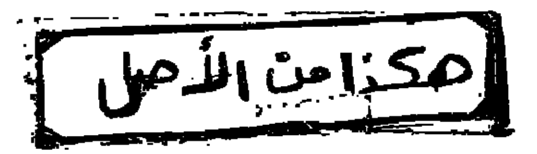
JEUDI 6 MARS

VISITES GUIDÉES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques, 11 h., 58, rue de Richelieu, Mme Pennec : « Le livre et la vie quotidienne » ; 15 h., entrée du Petit Palais, Mme Chapuis : « Le siècle de Louis XV » ; 15 h., Grand Palais, Mme Détrez : « Exposition photographique, les jubés bretons » ; 15 h., 9, rue Pierre-Bourdan, Mme Legregeois : « Ecole Boulle » ; 20 h. 30, 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, Mme Thibaut : « La Rome antique. Le déclin de l'Empire ».

15 h. 30, 11, quai Conti : « Exposition Louis XV à la Monnaie » (Art et histoire) ; 14 h., 76, rue des Plantes : « L'atelier de l'artiste peintre Lucie Vajda » (l'Art pour tous) ; 15 h., 2, rue de Sévigné : « Les rénovations du Marais. La place des Vosges » (A travers Paris) ; 14 h. 30, 42, avenue des Gobelins : « Manufacture des Gobelins » (Mme Ferrand) (entrées limitées) ; 15 h., 2, place du Puits-de-l'Ermite, Mme Just : « La mosquée, ses jardins et mosaïques » *(Mme Hager)* ; 15 h., 70, rue de Vaugirard : « Les carmes. Massacres de septembre » (Jadis et naguère) ; 14 h. 30, 58, rue d'Hauteville : « Les salons de l'hôtel de Bourrienne » (Paris et son histoire).

CONFÉRENCES. — 14 h. 45, Musée des arts décoratifs, 100-109, rue de Rivoli, Mme Claude Wiegandt : « Le mobilier Louis XV » ; 20 h., Institut de l'environnement, 14-20, rue Erasme : « Débat à l'occasion de l'exposition sur l'œuvre de l'architecte Louis I. Kahn » ; 20 h. 45, chapelle Sainte-Bernadette, 4, rue d'Auteuil, Père Humbert Biondi : « Teilhard et l'évangélisation des temps nouveaux » (Association des amis du Père Teilhard de Chardin) ; 20 h. 30, salle des Ingénieurs des Arts et métiers, 9 bis, avenue d'Iéna : « Sur les routes de Turquie. A travers son histoire » (A la découverte du monde) ; 20 h. 30, 26, rue Bergère, M. Guy Werlings : « Le discernement dans la recherche intérieure » (l'Homme et la connaissance) ; 21 h., 11 bis, rue Keppler : « L'hypnotisme » *(Loge unie des* théosophes). —

هكذا من الأصل



LE DÉBAT NUCLÉAIRE

Rarement une technologie nouvelle n'aura suscité un débat aussi passionné que celui que provoque le programme de centrales nucléaires. La consultation lancée par le gouvernement auprès des assemblées locales et régionales sur les sites éventuels ne s'achèvera pas avant le début de l'été. Déjà, sur vingt-deux conseils régionaux, dix ont dit oui, mais la plupart ont assorti leur accord de fortes réserves sur les conséquences « écologiques » qu'implique ce choix. Deux ont répondu carrément non : Languedoc-Roussillon et Provence-Côte d'Azur. Les autres, s'estimant insuffisamment informés, ont remis leur réponse à plus tard.

Dans tout le pays, manifestations et prises de position se multiplient. L'appel des scientifiques parti du Collège de France a recueilli mille deux cent trente signatures, dont celles de quatre cent vingt physiciens nucléaires. La Fédération française des sociétés de protection de la nature espère rassembler un million de noms au bas de la pétition qu'elle vient de lancer et qui demande un moratoire nucléaire en attendant le vote de la loi sur la protection de la nature. Les partis politiques, les syndicats, y compris ceux de l'E.D.F. et du C.E.A., expriment — comme le font ci-dessous plusieurs de nos correspondants — leurs points de vue, approuvant ou contestant le programme nucléaire en attendant l'examen du dossier par les parlementaires au cours de leur session de printemps.

POINTS DE VUE SUR LE PROGRAMME FRANÇAIS

L'attitude officielle est préjudiciable à la science

LES conditions dans lesquelles vient d'être élaboré le programme nucléaire français ne peuvent que soulever de vives critiques chez les scientifiques. Le public a été délibérément maintenu dans l'ignorance sur la fiabilité des centrales nucléaires, les risques qu'elles comportent et les pollutions qu'elles engendrent. Pourtant un large débat public avait été promis. Il a été proprement escamoté, réduit à la dérisoire consultation des assemblées régionales sur le choix des sites.

Cette attitude officielle à propos du développement de l'énergie nucléaire, issue du formidable progrès scientifique, ne peut être que préjudiciable à la science.

L'ignorance engendre la peur. Nos ancêtres avaient peur que la Lune tombât sur leurs têtes. La science et sa diffusion ont libéré l'homme de ces peurs ancestrales. Aujourd'hui, au vingtième siècle, par manque d'information, une nouvelle peur se développe dans le public : la peur nucléaire. L'homme craint ce qui se passe dans le secret de ces cornues modernes : les réacteurs nucléaires. L'énergie nucléaire lui apparaît comme une nouvelle alchimie.

Et la peur engendre la révolte. C'est là un des moteurs de l'important mouvement de contestation de l'énergie nucléaire. Cette contestation s'insère dans un cadre plus large : c'est toute la science qui se trouve contestée.

Ceci montre combien le caractère bénéfique de la science est lié à l'existence d'une démocratie réelle, c'est-à-dire une éducation, une information et une participation de tous à l'élaboration des choix. Dans cette optique, il faut que la population soit informée objectivement sur tous les problèmes que soulève un développement de l'énergie nucléaire. La communauté scientifique française peut, dans son ensemble, se porter garante de cette objectivité, par son indépendance, son sens des responsabilités et son respect de l'éthique scientifique. La caution de quelques scientifiques, même les plus éminents, ne suffit pas. Un réel débat doit avoir lieu sur le choix nucléaire qui est politique et qui concerne toute la nation.

La sensibilisation de l'opinion sur les dangers nucléaires ne peut être que bénéfique. A la suite d'Hiroshima et de Nagasaki, cette sensibilisation a contraint l'industrie nucléaire à adopter des règles de sécurité draconiennes. Le résultat a été que le taux d'accidents dûs aux rayonnements est extrêmement faible, bien inférieur à ce qu'on observe dans d'autres industries. Il est temps de subordonner la technique au respect de la personne humaine, et de son opinion, sinon notre univers technologique deviendrait profondément inhumain.

Dans la situation présente, l'énergie nucléaire constitue une potentialité importante offerte par la nature et découverte par la science. Il s'agit de ne pas compromettre ses bienfaits éventuels par une politique « à huis clos » ou presque.

JEAN BUON
professeur à l'université de Paris XI, physicien nucléaire (hautes énergies)

POUR UN RÉFÉRENDUM

LA pétition des physiciens français opposés au programme d'énergie nucléaire confirme ce que l'on avait déjà observé dans les autres pays : la proportion de gens pour ou contre semble à peu près la même parmi ceux qui ont la meilleure information possible que dans l'ensemble de la population. Un gouvernement ou une administration ne peuvent donc pas exciper d'un savoir supérieur pour nous imposer un choix. D'autant que cette procédure a accumulé les erreurs dans le passé.

D'autre part, les élus de la nation le sont sur trop de sujets à la fois, parmi trop peu de candidats, et à intervalles trop espacés, pour qu'il soit légitime de laisser le gouvernement ou le Parlement décider au nom du peuple sur un sujet de ce type et de cette importance. La seule solution démocratique est donc le référendum.

La question posée ne serait pas « tout ou rien », « oui ou non ». On présenterait quatre ou cinq programmes énergétiques possibles, à intensités différentes de nucléaire et à constructions de centrales plus ou moins étalées dans le temps (celles des plus tardives étant sujettes aux nouvelles connaissances que l'on aura acquises alors sur les énergies de substitution, le pétrole, les dangers, etc.). Chaque citoyen noterait de 0 à 5 (par exemple) chaque programme, et on réaliserait celui qui totaliserait le plus grand nombre de points.

Il serait bien entendu que les risques et offenses environnementales liés à la localisation des centrales donneraient lieu à indemnisations dans toute la mesure du possible.

Les Suisses au niveau des cantons et de la nation, les Américains à celui des Etats, votent couramment sur des sujets guère plus simples et souvent moins importants. Celui-ci intéresse davantage les Français que l'« Europe » du dernier référendum.

SERGE-CHRISTOPHE KOLN
directeur d'études à l'Ecole pratique des hautes études

Un risque pour une ère nouvelle

LES connaissances technologiques françaises sont considérables dans le domaine du nucléaire. Il est vrai que les licences Westinghouse, General Electric et Gulf seront nécessaires pour le fonctionnement de centrales PWR, BWR et HTGR, après l'abandon de la filière française graphite-gaz. Mais l'avance française est incontestable et considérable (cinq à dix ans devant les Etats-Unis) dans le « know how » des breeders ou surgénérateurs, qui prendront la relève de la première génération des centrales. Cette technologie, qui intéresse de nombreux secteurs de pointe, permet à la France de rester dans la course scientifique et, de plus, de monnayer ses importations d'énergie fossile. L'achat de centrales nucléaires par les pays producteurs inquiets de l'épuisement de leur pactole pétrolier pourrait ainsi compenser nos pertes de devises.

Un programme de six centrales par an s'accompagnera de gigantesques chantiers qui mobiliseront l'industrie du bâtiment mal en point en cette période de crise. De plus, après sa phase de création, le nucléaire continuera de jouer son rôle « social », puisque nationalisé (C.E.A.-E.D.F.) et loin des super-profits difficilement contrôlables qui restent attachés à l'industrie pétrolière actuelle.

En face de ces avantages, les inconvénients de l'augmentation du nombre des centrales nucléaires concernent la qualité de la vie avec leurs risques mineurs et, il faut le reconnaître, la vie tout court avec son risque majeur, l'explosion atomique.

Dans des conditions normales de fonctionnement, la centrale nucléaire est la centrale « propre » par excellence (pas de fumées, pas d'odeurs, elle peut être intégrée au paysage), comparée aux centrales fossiles. Le réseau de ligne haute tension qui accompagnera le transport de l'électricité n'est pas comparable à l'extraordinaire pollution visuelle qui marquerait le développement des centrales solaires : il faudrait 30 kilomètres carrés de capteurs noirs, tournés vers le sud, pour actionner une centrale électrique de 1 000 MW...

Si l'échauffement des eaux constitue une nuisance, quoique faible devant celle des effluents industriels, il pourra, demain, astucieusement utilisé, participer au développement de notre pays. Les centrales mixtes, du type suédois, pourront récupérer 70 % des calories en eau chaude et le reste en électricité (contre 40 % de calories uniquement produites en électricité pour les autres centrales). Il est aussi possible d'imaginer la création de viviers, où seraient élevées certaines crevettes tropicales, le développement de serres en pays froids, etc.

D'autres risques mineurs concernent les ennuis de « plomberie », le transport, le stockage et l'élimination des déchets et des produits radio-actifs, qui, tous trois, entraînent des risques de contamination dans l'espace et le temps finalement assez limités. L'EPA évalue à six mille cinq cents le nombre de morts qui seraient dûs au fonctionnement normal des centrales nucléaires américaines jusqu'en 2020. Dans le pire des cas, le chiffre serait de trente mille cinq cents morts, chiffre négligeable devant celui des accidents de circulation.

Avec les progrès de la technique et des contrôles de sécurité, il est sûr que tous ces risques pourront être réduits. De plus, des débouchés et des recyclages nouveaux pourront probablement être trouvés pour certains déchets radio-actifs.

L'explosion atomique d'une centrale nucléaire semble impossible. L'enchaînement infernal de cas défavorables, chacun avec une probabilité très faible, nous conduit pourtant à envisager lucidement un risque qui peut anéantir une ville. Le rapport Rasmussen, pour cent réacteur en fonctionnement, évalue le risque à un accident grave tous les dix mille ou cent mille ans. Le risque d'anéantissement d'une grande cité se situerait au-delà...

Cette catastrophe représente le risque que doit assumer notre civilisation pour se lancer dans une ère nouvelle. La voile et les grandes découvertes représentaient déjà un risque énorme pour la population de Lisbonne aux quinzième et seizième siècles. Plus près de nous, le pétrole du Moyen-Orient a suscité et suscite encore des guerres dont les conséquences civiles vont au-delà de l'explosion de plusieurs bombes atomiques. En vérité, c'est la première fois que l'humanité se lance dans une ère nouvelle aussi bien protégée. Ce n'est pas un hasard si le Japon, premier et seul pays qui ait eu à souffrir du début de l'ère nucléaire, est aujourd'hui l'un des premiers à s'y lancer volontairement.

L'intoxication au plomb a peut-être été à l'origine de la destruction de l'empire romain. A l'autre bout de la chaîne radio-active, parions que le saturnisme nucléaire nous épargnera.

ANDRÉ-CHRISTIAN PERRUSSET
ingénieur au Commissariat à l'énergie atomique, expert à l'ONU

L'enquête publique : une consultation dérisoire

IL arrive que le contraste soit saisissant entre la fonction démocratique que le droit et les discours administratifs assignent aux enquêtes d'utilité publique et la manière dont elles fonctionnent sur le terrain.

Dans le cas particulier de la localisation des futures centrales nucléaires, il est évident que l'E.D.F. et l'administration jouent sur une procédure manifestement dérisoire. Aussi doit-on leur demander comment elles entendent réaliser ici les ambitions démocratiques du droit. Car il est des projets que la seule raison administrative ne suffit pas à légitimer, quand bien même elle se nourrit des mythes les plus mobilisateurs de l'opinion publique : la croissance, le progrès, la science...

S'agissant des projets de construction des centrales nucléaires, on peut légitimement se demander quelle aurait été l'attitude de l'Etat et d'E.D.F. si, *d'en bas*, n'étaient pas montées les exigences populaires les plus pressantes. Celles-là mêmes qui ont donné naissance à des groupes de discussion et d'information de plus en plus documentés et de mieux en mieux organisés, groupes qui font, à l'extérieur de l'administration et contre elle, l'expérience concrète de la démocratie. Le « débat nucléaire » apparaît beaucoup moins comme l'expression d'une politique voulue et organisée par les pouvoirs publics que comme le résultat des puissantes pressions exercées, *de la base*, sur l'administration.

Cette réalité nouvelle souligne le caractère dérisoire des enquêtes d'utilité publique en cours ou prochaines.

Désormais, les relations entre l'administration et les populations se nouent — et se dénouent — en dehors du cadre juridique et, pour peu que les intéressés décident d'y porter aussi l'exigence de la démocratie, ils font du même coup la preuve de la fragilité et même de l'impuissance de ce cadre.

En effet, à quoi servent les enquêtes d'utilité publique quand les administrés, appelés pendant quinze jours à consigner officiellement leur avis sur un registre qu'à des heures déterminées un commissaire-enquêteur tient à leur disposition, ont appris, *sur le terrain*, à ne plus concevoir cette péripétie juridique que comme un tremplin éventuel pour une mobilisation et un combat qui ne sauraient emprunter avec quelque chance de succès les impasses de la procédure et du droit ?

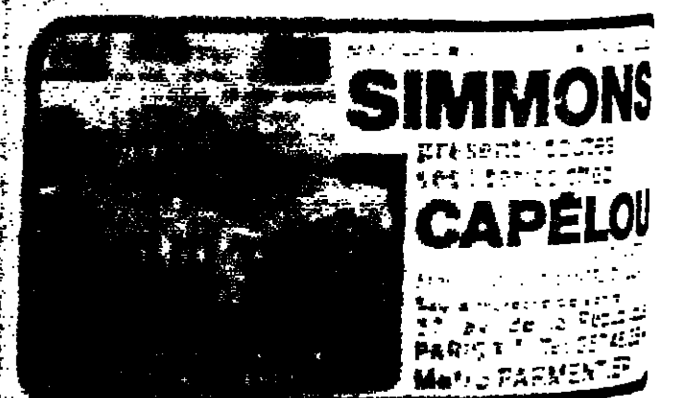
A quoi servent les enquêtes d'utilité publique quand les administrés ne sont consultés que sur l'ultime élément d'un processus politique qui, pour l'essentiel, aura échappé à tout débat contradictoire ? Ne sait-on pas que les jeux sont faits d'avance ? Comment ne pas penser que l'administration centrale suscite des rapports de force plutôt que des rapports de droit ?

Il suffit aux administrés d'intervenir de façon organisée et militante dans le cours des enquêtes d'utilité publique (cf. l'affaire du Larzac) et ils démontrent que la détermination de l'utilité publique, de l'intérêt général, se fait indépendamment de la procédure, laquelle n'intervient plus alors que comme une diversion.

Le choix nucléaire, par des réactions populaires qu'il soulève, agit comme révélateur des relations véritables du droit et du pouvoir. Il montre, sans fard, ce que le droit menace d'être ici pour le pouvoir : l'enquête d'utilité publique est le moyen de faire passer pour ceux de la collectivité tout entière des choix politiques qui reposent encore sur des incertitudes technologiques et font figure de véritable chantage nucléaire. La dérisoire consultation populaire qui est l'objet de l'enquête devant conférer à ces choix une légitimité démocratique qui, pourtant, leur fait manifestement défaut.

JACQUES CAILLOSSE
assistant à l'U.E.R. des sciences juridiques de Rennes

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS



ENVIRONNEMENT

Le « major » des Rangers quitte l'Association nationale pour le tourisme équestre

Après notre article du 21 février sur les activités des Rangers de France et leurs démêlés avec les cavaliers et les forestiers, M. Roger Macchia, président de cette association nous écrit :

Les Rangers de France se défendent d'être un organisme paramilitaire. Cette association rappelle celle des scoutes et s'ils ont un uniforme et des grades, c'est pour mieux se reconnaître entre eux.

Les Rangers ne prennent aucune liberté qui ne leur est permise, et il leur est formellement interdit d'interpeller qui que ce soit. Ils ne prêtent pas main-forte à la gendarmerie. Ils signalent simplement aux autorités ce qu'ils auraient pu voir ou rencontrer, lors de leurs promenades à cheval, qui risquerait de dégrader l'environnement.

Ils n'ont jamais eu la prétention ni l'intention de remplacer les forestiers, il ne s'agit là que de bénévoles et non de fonctionnaires. Quant au seul et unique cachet de la gendarmerie, reproduit sur une carte Rangers, il s'agissait là d'une législation de signature pour le retrait du courrier et des paquets à la poste.

Les Rangers n'ont nullement l'intention de s'abriter derrière un quelconque pouvoir, c'est pourquoi de ce fait ils n'en revendiquent aucun. Ils sont fier d'être Français, et il leur arriver effectivement, de temps en temps, de monter les couleurs. Personne ne finance notre association, où ne règne aucune tendance politique ni religieuse.

Bien d'autres associations existent avec des uniformes. A titre documentaire : l'Armée du salut, les chasses à courre, les musiques municipales, les pompiers, les scouts, les majorettes, etc.

Pour tranquilliser certains esprits et afin de couper court à diverses rumeurs, je donne ma démission du conseil d'administration et de membre de l'Association nationale pour le tourisme équestre.

Après l'émission de Brigitte Bardot

LES DIRECTEURS DE ZOO PROTESTENT

L'émission télévisée au cours de laquelle, le 25 février dernier, Brigitte Bardot a mis en cause les conditions d'exploitation des zoos, suscite de vives réactions.

Une fédération nationale des parcs zoologiques s'était constituée le jour même, adressant à Brigitte Bardot une lettre dans laquelle elle déclarait : « *Vous avez été d'une infinie maladresse en vous laissant compromettre par une telle mascarade.* » La fédération demande à présent un droit de réponse à M. Marcel Jullian, président d'Antenne 2, et précise qu'elle n'acceptera qu'un débat en direct.

« *Les parcs zoologiques*, dit le président de la fédération, M. Claude Tek, *ont été mis en accusation grâce à un film truqué. Tout cela constitue une manipulation inadmissible de l'opinion publique.* » Mais M. de Mauléon, président de l'Association nationale des parcs et jardins zoologiques privés, affirme que son groupement « *entend n'avoir rien de commun* » avec celui de M. Tek — et que le label de qualité qu'il accorde n'a été décerné qu'à vingt-cinq établissements seulement.

De son côté, le professeur Jacques Nouvel, directeur du parc zoologique de Paris et de la ménagerie du Jardin des plantes, regrette de n'avoir pas été invité à l'émission au cours de laquelle son établissement a été mis en cause. « *Le film*, dit-il dans un communiqué, *présente une valeur technique certaine, mais ce n'est qu'un plaidoyer tendancieux dépourvu de toute valeur documentaire.* »

TROIS NOUVEAUX CONTRATS ANTIPOLLUTION

Le ministre de la qualité de la vie et les représentants de trois branches industrielles ont signé, les 4 et 5 mars, de nouveaux contrats antipollution. Les distilleries, les féculeries et les levureries ont présenté un programme d'investissement destiné à épurer 80 % de leurs eaux résiduaires d'ici à 1978. En contrepartie, les pouvoirs publics leur accorderont des aides financières exceptionnelles.

Déjà les fabricants de pâte à papier, en 1972, puis les sucriers, en 1973, avaient signé de semblables contrats. Ceux d'aujourd'hui concernent trois cent soixante distilleries, cinq levureries et cinq féculeries. S'ils sont peu nombreux, ces deux derniers types d'entreprises déversent au total une pollution équivalente à celle d'une ville de deux millions d'habitants. Les investissements d'épuration atteindront au total 195 millions de francs.

PÊCHE

Plusieurs ports continuent d'être perturbés

Plusieurs ports de Bretagne et de la mer du Nord continuent d'être perturbés par le conflit de la pêche. Le mardi 4 mars, à Boulogne-sur-Mer, pour protester contre la grève des marins-pêcheurs qui, depuis une quinzaine de jours ont mis l'embargo sur les produits surgelés et le poisson frais, les mareyeurs ont bloqué les accès du port avec des camions.

A Lorient, après trois heures de discussion, les représentants des armateurs et des marins-pêcheurs ne sont pas arrivés à un accord. Deux questions les divisent : le montant de la prime de fin d'année et la durée des congés après chaque marée.

Enfin, à Brest, des pêcheurs se sont opposés à ce qu'un cargo, le *Masouba*, de la Compagnie fruitière de navigation, apportant 1 200 tonnes de maquereaux importés de Pologne et destinés à des conserveries locales, accoste dans le port.

La crise de la pêche a fait l'objet d'une intervention de M. Marcel Cavaillé, secrétaire d'Etat aux transports, le 4 mars, à Bruxelles, devant le conseil des ministres de l'agriculture.

M. Cavaillé a demandé une meilleure protection du marché européen des produits de la pêche contre les importations provenant des pays tiers. Dans son intervention, le délégué français a déclaré que la Communauté ne pouvait organiser son marché avec un soutien financier du Fonds agricole européen et en même temps le laisser perturber par des importations à des prix inférieurs aux prix du marché.

M. Cavaillé a demandé à la C.E.E. de revoir les règlements européens sur les points suivants :

- Les prix de retrait (1) du marché, fixés trop bas, ne jouent plus leur rôle régulateur. Ils devraient être étendus aux espèces capturées par les pêcheurs artisanaux.
- Les mécanismes de soutien du thon et la grande pêche congelée ne répondent plus aux problèmes actuels.

(1). C'est-à-dire les « prix-planchers » au-dessous desquels la Communauté intervient pour soutenir les producteurs.

● LE TRAFIC DU PORT DU HAVRE. — Contrairement à ce que nous avions écrit (*le Monde* du 7 février), le trafic du port autonome du Havre n'a pas connu une baisse supérieure à 6 % en 1974. « Le trafic total toutes marchandises confondues s'est élevé à 86,2 millions de tonnes, soit une diminution de 3 % par rapport au trafic de l'année 1973 (89) », nous indique M. Paul Bastard, directeur général du port du Havre, qui ajoute : « Le Havre reste de très loin le premier port français des conteneurs : cent quarante-trois mille conteneurs ont été manutentionnés au Havre en 1974 (contre cent vingt-quatre mille en 1973), soit un nombre de conteneurs supérieur à celui manutentionné globalement dans la totalité des autres ports français. »

CONSTRUCTION NAVALE

En 1974

LES COMMANDES PASSÉES EN FRANCE ONT DIMINUÉ DE MOITIÉ

Les commandes enregistrées par les chantiers navals français en 1974 ont été de moitié inférieures à celles reçues en 1973. Toutefois, le carnet de commandes reste légèrement supérieur à celui de l'année précédente.

Selon les statistiques publiées par la chambre syndicale des constructeurs de navires, les commandes passées en 1974 se sont élevées à 1 318 000 tonneaux de jauge brute, au lieu de 2 641 000 en 1973. Pour l'année dernière, 69 % des commandes émanent de compagnies étrangères. Au nombre des navires commandés, il y a un pétrolier géant de 550 000 tonnes, six méthaniers de 125 000 mètres cubes, quatre transporteurs de gaz, quatre transporteurs de produits chimiques, dix-huit cargos, un paquebot, dix-neuf navires de pêche, trente navires militaires (dont vingt-six pour l'exportation).

Le carnet de commandes des chantiers français s'élevait, au 1er janvier 1975, à 6 197 427 tonneaux. Quatre-vingts pour cent des commandes en carnet proviennent d'armements étrangers.

A PROPOS DE...

UNE PROPOSITION DES COMMUNISTES

DES USINES A PARIS ?

La fédération de Paris du parti communiste a décidé de déposer, à l'ouverture de la prochaine session parlementaire, une proposition de loi prévoyant « l'interdiction absolue de toute suppression d'emplois industriels à Paris et la création de secteurs industriels de pointe ».

Le secrétaire fédéral, M. Henri Fizbin, député de Paris, a placé, le 4 mars, cette initiative dans le cadre de la campagne du P.C.F. en faveur de la défense de l'emploi : « *Paris*, a-t-il dit, *a perdu cent cinquante mille emplois industriels, dont vingt-sept mille en 1974. Du 31 décembre 1973 au 31 décembre 1974, les demandes d'emploi ont augmenté de 50 %, alors que les offres ont enregistré une diminution de 28 %.* »

Le P.C. parisien dénonce un phénomène qui déborde largement les limites de la capitale. La région parisienne ne se développe pas de façon équilibrée. Le schéma directeur d'aménagement régional prévoyait une légère croissance de la main-d'œuvre industrielle, mais à Paris et dans les départements de la petite couronne (Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis et Val-de-Marne) les opérations immobilières et la politique de décentralisation — qui a été la règle d'or des années 60, et qui, sur le principe, n'est pas discutable — chassent les usines et les remplacent par des bureaux et des logements.

« *Il est nécessaire*, a déclaré le 28 février, M. Maurice Doublet, préfet de la région parisienne, devant le conseil d'administration du District, *de lutter contre cette « désindustrialisation » qui se double d'une trop forte « tertiarisation » de Paris* intra-muros. *Aussi, proposons-nous d'aider au développement d'activités nouvelles à l'intérieur de la région parisienne : techniques de pointe, ingénierie, prototypes, etc.*

Le conseil d'administration du District, le préfet de région, les experts, et aujourd'hui les partis politiques, sont d'accord : il est malsain de laisser le cœur de l'agglomération vieillir, s'embourgeoiser et se bureaucratiser.

Mais jusqu'à ce jour aucune mesure sérieuse n'a été prise pour contrecarrer cette évolution. Et l'interdiction de supprimer des emplois industriels, que propose le P.C., n'y suffirait certainement pas.

P.T.T.

LA GRÈVE A COUTÉ CHER

Combien la dernière grève a-t-elle coûté aux P.T.T. ? Leurs recettes brutes se sont élevées, en 1974, à 18 633 millions de francs au lieu de 16 375 millions en 1973, soit une progression de 13,8 %.

Ce n'est pas si mal, mais les recettes de la poste ne se sont accrues que de 1,6 % (au lieu de 6 % en 1973) : résultat très peu satisfaisant si l'on songe aux fortes augmentations de tarifs qui sont intervenues en automne. Les recettes des services financiers (mandats, chèques postaux) ont, elles, franchement diminué : de 5,9 % en 1974, ce qui confirme le recul déjà enregistré en 1973 (5,3 %).

En revanche, les télécommunications continuent à progresser : leurs recettes ont augmenté de 21,3 % ; elles s'étaient déjà accru de 20,6 % l'année précédente.

Faits et projets

Transports

● UN INSTITUT DE DROIT DE LA MER A BREST. — A Brest vient de se créer, sous la dénomination d'Institut de droit et d'économie de la mer, une association qui se propose de promouvoir et d'organiser des recherches de haut niveau dans les domaines du droit et de l'économie des activités maritimes. — *(Corresp.)*

Urbanisme

● LA ROCADE DE LA BAULE. — Le tribunal administratif de Nantes n'a pas encore rendu son jugement dans l'affaire de la rocade des marais de Guérande, contrairement à ce que nous avons écrit dans les premières éditions du *Monde* du 5 mars. Le commissaire du gouvernement a toutefois demandé l'annulation de l'arrêté préfectoral reconnaissant d'utilité publique le projet de la rocade.

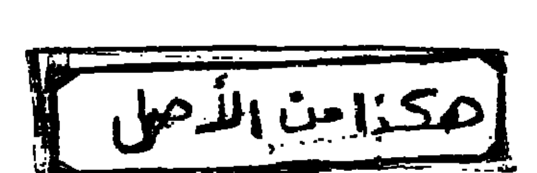
Paris

COCHES D'EAU SUR LA SEINE ?

M. Guy Henninot, président de la fédération des P.M.E. de Paris, demande que soit « mise à l'étude sans tarder » la création d'une ligne régulière de bateaux à passagers sur la Seine, cela afin de faciliter les transports et améliorer la « qualité de la vie » des Parisiens.

La liaison pourrait être assurée entre le pont de Bercy et le pont de Grenelle par une dizaine de vedettes circulant à intervalles de dix à quinze minutes. L'investissement nécessaire, selon M. Henninot, se monterait à 15 millions de francs pour l'achat des bateaux et de 20 à 25 millions de francs pour les aménagements nécessaires sur les quais.

● PARCS ET PARCOMÈTRES. — Trois sociétés de parcs de stationnement souterrains (Matignon - Marigny, Champs - Elysées, Haussmann) attaquent la Ville de Paris devant le tribunal administratif. Ces sociétés estiment que l'installation de parcomètres le long de certaines voies situées dans le périmètre de leurs parkings leur porte préjudice. Elles réclament plus de 1 420 000 francs d'indemnités. Elles auraient constaté une diminution de leur clientèle de l'ordre de 7 à 12 %.



ÉDUCATION

LES RÉACTIONS AU PROJET DE RÉFORME DE M. RENÉ HABY

Condamnation, vœux et récriminations

Le projet de « modernisation du système éducatif français » présenté par M. René Haby, ministre de l'éducation, continue de provoquer les réactions des organisations syndicales et des partis politiques.

● **LA C.N.G.A. : pas de vaines concessions.**

La Confédération nationale des groupes autonomes de l'enseignement public (C.N.G.A.) se réjouit de retrouver dans le projet Haby, « *bon nombre des principes et propositions de réforme de la C.N.G.A. Elle s'affirme convaincue que, l'ensemble des syndicats majoritaires et leurs alliés ayant déjà condamné le projet, ce n'est pas en leur faisant de vaines concessions que l'on parviendra à convaincre l'opinion publique que ce projet répond pour l'essentiel aux intérêts réels d'un enseignement public moderne, au service de tous et fidèle à sa laïcité* ».

● **LA FEN-C.G.T. : adaptation au capitalisme en crise.**

La Fédération de l'éducation nationale-C.G.T. appelle ses adhérents à lutter contre le projet. Celui-ci vise, selon elle, à « *adapter le système éducatif afin qu'il réponde mieux aux impératifs de la société capitaliste en crise* ». « *L'accent mis sur les formations ultra courtes, la réduction de la durée de la formation technique et professionnelle dans l'enseignement public, ouvrant encore plus la voie à la prise en compte par le patronat de cette formation, l'abandon, pour nombre d'enfants, de la scolarité obligatoire jusqu'à seize ans le confirment.* »

● **LA C.F.D.T. DE L'ENSEIGNEMENT PRIVE : l'enseignement technologique marginalisé.**

La fédération de l'enseignement privé C.F.D.T. considère aussi le projet Haby comme « *une adaptation aux besoins de l'économie capitaliste moderne* ». Elle craint notamment que l'enseignement technologique « *reste marginalisé dans les lycées professionnels. Dans les lycées d'enseignement général et technologique, en dehors de la préparation aux brevets de technicien, il ne parait pas évident que les options technologiques permettent de déboucher sur une qualification professionnelle valable* ». La F.E.P.-C.F.D.T. critique d'autre part la conception de laïcité du ministre de l'éducation. La laïcité, estime-t-elle, « *ne peut être ni la neutralité ni la simple tolérance* ».

● **LA FEDERATION LAGARDE : préciser les moyens et les priorités.**

La Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public (P.E.E.P.), que préside M. Antoine Lagarde, estime que « *les intentions du projet de M. Haby rencontrent les propositions faites par la P.E.E.P. au cours des dernières années : une réforme globale du système d'instruction de la maternelle à la terminale, adaptée à la vie moderne et permettant à chaque élève de parvenir au maximum de ses possibilités* ».

Cependant, « *trop de points restent imprécis, notamment la définition des contenus des enseignements et l'évaluation des moyens nécessaires à la réalisation du projet. (...) Il y a donc lieu, pour que la réforme soit crédible, d'évaluer les moyens, de préciser l'ordre des priorités et d'établir un calendrier de mise en œuvre* ».

● **LE GEDREM : l'école maternelle devient un centre de tri.**

Le Groupe d'étude pour la défense et la rénovation de l'école maternelle (GEDREM) considère que le projet Haby fait de l'école maternelle « *le pilier de la compétition scolaire et de la sélection des enfants* » et « *dénature totalement sa fonction. Elle est transformée en un vaste centre de triage où l'on tentera d'estimer de façon anticipée la capacité d'apprendre tôt et vite* ».

● **ASSOCIATIONS POPULAIRES FAMILIALES : une sélection systématique.**

La Confédération nationale des associations populaires familiales (C.N.A.P.F.) considère que « *le pouvoir modernise et rationalise en effet son système éducatif pour lui faire jouer plus parfaitement encore son rôle de sélection et d'intégration* ». D'une part, « *la sélection se développe systématiquement puisqu'il va s'agir de dégager, dès cinq ans, une élite pour l'école élémentaire* ». D'autre part, « *les voies correspondent étroitement à la hiérarchie du système de production actuel par l'institutionnalisation d'un double réseau : celui des « doués » qui sauteront des classes et obtiendront des diplômes et celui des « non-doués » qui seront poussés vers la vie active ou vers un lycée professionnel* ».

● **LA FEDERATION ECOLE ET FAMILLES : un projet mystificateur.**

La Fédération école et familles (Confédération syndicale des familles) dénonce le « *caractère mystificateur* » du projet de M. Haby, qu'elle accuse de « *dénaturer l'enseignement maternel* » et « *institutionnaliser les redoublements dans l'enseignement élémentaire par un cursus de six années pour la grande masse des enfants* » : la finalité du système est de « *permettre à un petit nombre d'élèves de parcourir cet enseignement en trois ou quatre ans* ». « *Ce système « éclaté » détruit la communauté des enfants* ».

D'autre part, au cours du premier cycle, l'écart entre les enfants ne fera que s'accentuer par l'instauration de programmes « *approfondis pour les uns, allégés pour les autres et d'options culturelles pour les uns, pré-professionnelles pour les autres* ». La Fédération remarque enfin « *qu'aucun calendrier des moyens financiers et de formation des maîtres n'accompagne ce projet, que la gratuité de l'enseignement, corollaire de tout progrès réellement démocratique, est abandonnée en faveur d'une politique d'assistance paternaliste* » et que « *les parents ont de moins en moins de pouvoir quant à l'orientation de leurs enfants.* »

● **LE P.S.U. : une sélection plus rationnelle.**

Pour le Parti socialiste unifié (P.S.U.), « *sous prétexte d'adapter l'école à l'enfant, de donner une formation générale commune et d'ouvrir l'école sur le monde, les projets, s'appuyant sur les tares réelles du système actuel, veulent renforcer la ségrégation sociale, organiser la concurrence, accélérer la rentabilisation* ».

Le P.S.U. appelle les élèves, les travailleurs, le personnel de l'éducation à « *dénoncer la réforme* » et à discuter de l'action. Il soutiendra toutes les initiatives visant à « *favoriser l'intervention des travailleurs sur les questions de formation; faire de l'école un terrain de l'action anticapitaliste, et développer le contrôle populaire sur la formation* ».

L'AGITATION CONTINUE dans plusieurs lycées du Finistère

L'agitation contre le projet de réforme de l'enseignement continue dans plusieurs établissements du second degré, notamment dans le Finistère. Huit cents élèves appartenant au lycée technique de Quimper et au collège technique de Pont-de-Buis ont défilé mardi 4 mars après-midi dans les rues de Quimper, nous indique notre correspondant. Le recteur de l'académie de Rennes a décidé de fermer les deux établissements. Au C.E.T. d'Audierne, fermé depuis lundi, les enseignants, qui se sont solidarisés avec les élèves, ont réclamé la réouverture de l'établissement. A Brest, la plupart des élèves de la cité scolaire de Kérichen ont repris les cours ce mercredi après plusieurs jours de grève, les chefs d'établissement ayant accepté, à la demande des délégués des élèves, de ne pas prendre de sanctions contre les grévistes.

A Pau (Pyrénées-Atlantiques), une grève a eu lieu le 4 mars au lycée Saint-Cricq, et un millier de lycéens ont manifesté en ville, par solidarité avec les élèves des classes de techniciens supérieurs, où l'enseignement a été suspendu par le rectorat à la suite d'une grève.

Un mouvement qui a pris au dépourvu ses promoteurs

De notre correspondant

Brest. — « *Au début, nous étions une quinzaine, appartenant aux différents « bahuts » de la ville,* raconte un lycéen, qui se flatte de n'être « *inféodé à personne.* » « *Dès la conférence de presse du ministre, nous avons pensé qu'il fallait faire quelque chose. Nous avons commencé par une campagne d'affiches. Nous voulions aboutir à une grève autogestionaire. Puis est venue l'explosion.* » L'explosion ? C'était la semaine dernière. Elle s'est traduite par une *ruée* des collégiens et des lycéens vers la cité scolaire de Kerichen, promue depuis 1968, quand l'occasion se présente, au rang de point de ralliement et de centre de réflexion. « *Nous ne pensions pas recueillir un tel succès. Cela prouve que les lycéens sont conscients des problèmes.* »

Quels problèmes ? Le projet Haby était au centre des débats les premiers jours. Que lui reprochent les jeunes Brestois ? D'être « *antidémocratique. Il aggrave la ségrégation : ce sont les enfants des riches qui iront à cinq ans au cours préparatoire. Ceux des ouvriers resteront à la maternelle* ». Mais ces problèmes généraux se mêlent aux difficultés propres des lycéens. Ainsi, les modalités de « participation » sont sévèrement critiquées : « *On nous dit « écoute et tais-toi »,* dit un lycéen. *Il faudrait que nous soyons majoritaires dans toutes les commissions.* » Les élections sont faites trop tôt : « *on ne sait pas pour qui on vote car on ne connait pas les candidats* ».

Le projet de baccalauréat fait l'unanimité contre lui : les lycéens se méfient en particulier du contrôle continu. « *Nous serons encore beaucoup plus à la merci des professeurs. Nous voulons discuter les notations* », affirme une lycéenne.

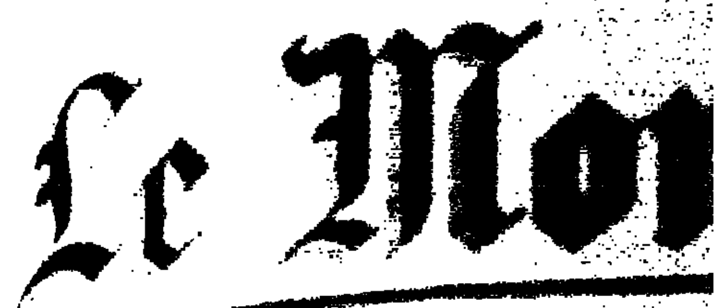
Les élèves souhaitent aussi « *améliorer leur cadre de vie* », comme dit un interne, qui se plaint, à juste titre, de la taille inhumaine de la cité scolaire. Celle-ci regroupe six établissements scolaires : un lycée classique, un collège d'enseignement secondaire, deux lycées et deux collèges techniques. Elle accueille chaque jour environ cinq mille cinq cents élèves. « *Cela fait six ans que je suis ici et je suis toujours désorienté. Nous sommes tous perdus dans cette immensité.* »

Le mouvement, qui rassemblait encore le mardi 4 mars, quelque deux mille lycéens, a pris au dépourvu ses promoteurs. De la cité scolaire de Kerichen, il a gagné des établissements plus éloignés. Mais dans le « centre », les rangs auraient plutôt tendance à s'éclaircir, dans la salle audio-visuelle du lycée de Kerichen enfumée et privée de lumière. L'administration a coupé le courant. Elle a aussi enlevé les fauteuils. Pour autant, elle n'est pas parvenue à faire fléchir la détermination des plus « durs » parmi les lycéens, qui se refusent cependant à être considérés comme des « *meneurs* » : « *Tous le monde participe à la direction du mouvement. La grève générale illimitée est reconductible chaque jour.* »

La grève sera-t-elle jugulée par la « *répression* » ? Les élèves parlent d'internes renvoyés chez eux. Quelques-uns campent dans la salle audio-visuelle. Des quêtes sont faites pour qu'ils puissent se nourrir. Les lycéens s'appliquent à écrire aux journaux pour faire connaître leur situation. Mais ils ne seraient pas fâchés de « *passer le relais* » à d'autres.

JEAN DE ROSIÈRE.

● **ERRATUM.** — Dans certaines de nos éditions du 5 mars une [illegible] de lignes a rendu incompréhensible un passage de l'article de Maurice Le Lannou « Le coup de grâce ». Le texte était : « *Les études latines et grecques, si diminuées, gardent du moins quelque prestige, ne serait-ce que parce qu'il faut attendre, pour les aborder, un âge de raison plus assuré. La philosophie, durement secouée, conserve la chance d'être une discipline de couronnement.* »



Le Monde DES ARTS ET DES SPECTACLES

Mais qui est Orson Welles ?

UN film d'Orson Welles est toujours un événement. A cause des faits divers qui accompagnent forcément sa réalisation. A cause de la mythologie d'auteur qui l'entoure et à partir de laquelle on s'efforce de trouver une réponse à la question toujours posée depuis Citizen Kane : qui est Orson Welles ?

Génie qui bouleversa Hollywood, père du cinéma moderne, homme de la Renaissance dans l'Amérique du vingtième siècle, ogre en proie à l'enfance, cinéaste maudit, les tentatives d'explication n'ont pas manqué et, dans les travaux qu'André Bazin poursuivit jusqu'à sa mort en 1958, on peut lire la plus juste approche historique (1). Pourtant, il semble que Welles, même lorsqu'il se prête encore aux entretiens, préfère rester exclusivement fidèle à sa légende.

Voici Vérités et mensonges (« F for Fake ») depuis longtemps attendu. Un sujet d'étonnement : l'homme qui affirmait orgueilleusement, à ses débuts, la toute-puissance de l'auteur complet — « My name is Orson Welles » — dit aujourd'hui, à propos des faussaires en art, que la signature d'un auteur célèbre n'est rien en regard de l'œuvre — vraie ou copiée — qu'elle prétend authentifier. Renversement de l'univers wellesien ou confession émouvante d'un créateur au bord de la vieillesse ?

Tous les films de Welles, y compris ses adaptations de Shakespeare, ont été des enquêtes sur l'identité d'un homme, et des variations sur l'imposture et la vérité. Un mot « rosebud », inscrit sur un traîneau d'enfant, semblait dévoiler le secret tant cherché de Charles Foster Kane. Le jeune Amberson dominateur était resté bloqué dans son enfance pour avoir été déguisé en petit Louis XIV. Le Criminel était un étranger qui portait le masque d'un autre homme ; la Dame de Shangaï une fausse victime démultipliée dans des miroirs brisés. Entre le chaudron des sorcières et l'ambition de son épouse, à quelles forces obéissait Macbeth le tyran ? Othello était en proie à Iago, menteur et faussaire en son genre. Monsieur Arkadin lançait un homme à la recherche de son passé pour détruire, à mesure les révélations de son dossier secret ; l'inspecteur Queelan de la Soif du mal fabriquait de fausses preuves et de faux témoignages pour démontrer une vérité. Le Procès, d'après Kafka, était un labyrinthe étouffant d'illusions pour un être privé d'identité. Falstaff jouait un rôle et restait seul, livré à ses fantasmes. Enfin, le vieux marchand d'Une histoire immortelle « faisait arriver » (rendait vraie) une légende courant les ports du monde.

La thématique de Welles repose sur le puzzle des vérités éclatées et des mystifications : au terme de toute l'enquête, l'identité réelle de ses héros (le plus souvent interprétés par lui) reste un secret. Dans le monde des faussaires en art, Welles se retrouve à l'aise. Il est décelable par sa présence physique, mais protégé, comme la seiche dans son nuage d'encre, par le mensonge — ici délibéré, inscrit à chaque image — de la création cinématographique. Vérité et mensonge ne sont pas, pour Welles, affaire de morale. On peut scruter et analyser chacun de ses films à la lumière de sa biographie, de ses rapports tumultueux et difficiles avec le monde du cinéma. C'est toujours lui qui aura le dernier mot. Un dernier mot qui restera peut-être une énigme comme l'était « rosebud », à l'époque de Citizen Kane.

JACQUES SICLIER.

(1) *Orson Welles*, par André Bazin, Editions du Cerf, 1973.

★ *Vérités et mensonges sortira le 12 mars à Paris.*

CENT PEINTURES SANS PEINTURE

La renaissance d'Alechinsky

« *TOUT ce que vous peignez sera retenu contre vous* », dit sans sourire Pierre Alechinsky. On retiendra donc ces cent derniers tableaux qui représentent le meilleur de ce qu'il a peint jusqu'à aujourd'hui. Cent tableaux sans peinture, à l'acrylique, un médium avec lequel il a enfin trouvé l'accord parfait.

Depuis c'est un homme nouveau, un peintre nouveau. Alechinsky, Bruxellois de Paris, quarante-huit ans, est un peintre né deux fois, comme par fraction. Il y a vingt ans, au moment où son œuvre commençait à avoir un sens, elle intriguait ses pairs. *Tous n'aimaient pas ce* discours graphique indécis, aigu, pointu, grinçant, agité, qui annonce mal la couleur. C'est de l'écriture, une écriture qui serait peinture. Pas une calligraphie à la Mathieu, toujours à cheval entre le sublime et le bon goût. La peinture d'Alechinsky ni figue ni raisin, ni abstraite ni figurative, était insaisissable. Elle rappelait trop un maître qu'il s'est donné : Bram Van Velde qui peint, lui, dans un grand bain de souffrance. On le voyait bien dans ce tableau de 1959 *Pluie bleue* qui coule comme Bram en perdition. En fait, Alechinsky était encore en formation.

Heureusement, Alechinsky a eu sa renaissance. Elle a une date : 1965. Et un lieu : Central Park. Lieu commun aux New-Yorkais, qui conseillent toujours aux *touristes, raconte-t-il : « Don't go across Central Park by night.* » Alechinsky l'a traversé, comme un jardin de la Connaissance, d'où il est sorti différent. Cette expérience a laissé une toile qui porte un titre commémoratif : *Central Park, 1965.* Elle est accrochée au milieu de la grande salle de droite du Musée d'art moderne de la Ville de Paris avec quatre-vingt-dix-neuf autres, choisies parmi le *meilleur de ces dix dernières années* et porte le numéro un. Pour Alechinsky, *Central Park* est une nouvelle matrice, un prototype à partir duquel va naître une série nouvelle. Entre ce qui avait précédé et ce qui allait suivre, une sorte de rupture à la fois brutale, et en douceur. C'est toujours le même Alechinsky, mais autre, plus à l'aise, plus inventif, plus attachant, bref, meilleur. Différent d'abord par la technique et par l'écriture. Ensuite, et surtout, par le médium, la « peinture, même », comme aurait dit Marcel Duchamp, jouant sur les mots. Alechinsky croyait l'aimer la peinture, et voilà qu'il ne l'aime plus.

Soudain, après vingt ans de vie en commun, de heurts et de lutte, il se rend compte qu'il s'était trompé de médium « *comme Swan s'était trompé de type de femme* ». Il renonce à la peinture qui craque en vieillissant, qui perd sa fraîcheur, et qu'il ne sait plus par quel bout prendre lorsqu'il tient le tube de plomb pour le presser. Il a trouvé ce qui lui convient : l'acrylique, à New-York même, dans l'atelier de son ami le peintre sino-américain Walasse Ting. Après avoir peint *Central Park*, Alechinsky est devenu un « peintre acrylique ». Et ce peintre-là, il faut courir à sa rencontre dans les allées de cette salle de l'avenue du Président-Wilson parée de cent tableaux de couleurs éblouissantes, jaillies comme d'un geyser de lumières. Et, à travers elles, une torrentielle liberté d'écriture enlace les formes indiscernables au premier degré de lecture, avec de grands élans incertains. Tout d'un coup, une peinture coule de source, sans effort apparent.

L'itinéraire de la main gauche

Il n'en était pas de même naguère lorsqu'il se tenait droit devant sa toile mise debout sur le chevalet et dont la blancheur le laissait parfois roide. Il lui arrivait, raconte-t-il, après les premiers traits tracés sur le tableau vide, de reculer un peu pour en voir l'effet... Puis de faire quelques pas de plus, d'ouvrir la porte de son atelier et de partir... Humour noir : il ne voyait pas bien par quel bout la prendre, cette peinture dont il lui fallait « beurrer » la toile. L'artiste contemporain a oublié les secrets du métier qui se transmettaient autrefois de maître à élève. Chacun, dans la solitude, doit tout réinventer, doit tout trouver.

Alechinsky n'a pas inventé la peinture à l'acrylique. Mais celle-ci l'a aidé à s'inventer. Il lui a en retour trouvé un nouveau support : la feuille de papier pelure translucide et légère, sur laquelle il laisse couler une couleur qui a une fluidité d'encre. Elle sera ensuite collée sur la toile. Il faut le voir procéder, debout au-dessus de ses feuilles encore mortes qui jonchent le parterre de son atelier, toutes passées à la couleur comme un fond aux nuances vagues, matière poétique où il va tracer ses calligraphies à la souplesse sauvage. Il se penche dessus avec une arme nouvelle : un pinceau japonais dont les poils ne s'usent jamais, car ils effleurent à peine le papier. C'est dans *Central Park* qu'il en fait l'expérience, par hasard. Il a collé sa feuille sur une toile qui, trop grande, laisse des marges libres. Il comble cette périphérie blanche d'autres feuilles où sont évoqués, comme dans une bande dessinée, des échos terrifiants de l'image qui occupe le milieu du tableau : « *N'allez pas à Central Park la nuit* ». C'est son premier « tableau à remarques marginales » fait d'une image au centre et d'une ceinture de graffiti qui soulignent et explicitent, comme les annotations que l'on fait sur la marge d'un livre. Une grande part des tableaux qui suivent cette œuvre de 1965 répondent, avec des variantes renouvelées, à ce « prototype » recouvert désormais d'une brillante couleur pelliculaire qui a l'attachante fraîcheur de l'esquisse.

L'itinéraire de la main y a cette gaucherie du dessin d'un enfant qui n'aurait pas encore appris à intellectualiser le monde. Il est flou, malhabile, brut, sauvage. « *Un enfant de quatre ans pourrait faire ça... Qu'on me donne un enfant de quatre ans.* » Tel est le titre d'un de ses tableaux auto-ironique qui reprend le mot de Groucho Marx. Lorsqu'il peint, Alechinsky est toujours un enfant de quatre ans qui aurait une culture littéraire et scripturaire peu commune. C'est un peintre-poète de l'écriture, comme un autre de ses amis du groupe COBRA, Christian Dotremont, qui expose actuellement Galerie de France.

Il était fatal qu'Alechinsky tombe sur cet itinéraire de la main gauche. Car justement il est gaucher. Il n'écrit pas comme les autres et ne peint pas davantage comme les autres. C'est un peintre du singulier qui a beaucoup appris des autres avant de découvrir sa vraie nature de peintre spontané. Mais son école vraie était COBRA.

Le plaisir pour principe

Alechinsky entretient un rapport étrange avec les choses. Pas plus que chez les autres peintres du groupe COBRA, on ne trouvera chez lui ni paysage ni ce qu'on appelle des « natures mortes », mais des personnages, des animaux, des objets divers, des tas de petites choses qu'il a ramassées et choisies pour leur « substance psychique », poétique en somme. Sa peinture se livre à une « lecture » de ces choses. Et lorsqu'il les peint, immanquablement, il les « monstrifie », comme il dit. C'est un stratagème pour faire monter ses fantasmes et les coucher sur papier. Mais ils viennent en nombre et en désordre, se bousculent à la pointe de son pinceau en manche de bambou. Au début, toute peinture est chez Alechinsky un magma sans queue ni tête. Une lave sauvage. Il doit y mettre de l'ordre. « *Alors je supprime, je supprime* », dit-il. C'est à l'ultime phase de désencombrement que l'œuvre commence à devenir un tableau.

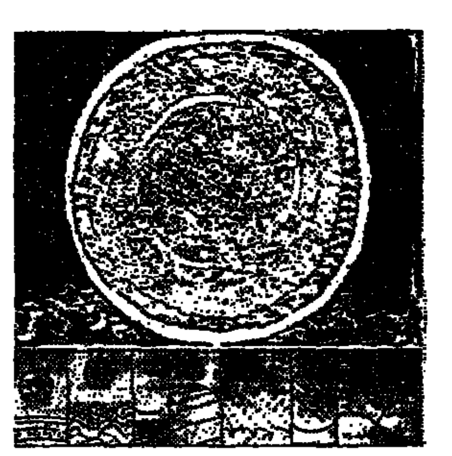
Peindre pour Alechinsky revient à trouver un rythme, une manière d'être distrait, de se laisser guider, de ne pas bloquer le flot qui, lorsque tout va bien, se met à déferler sur la feuille de papier. Il s'agit d'être disponible pour répondre à tout ce qui peut se présenter en cours d'ouvrage ; de contrôler, mais en douceur, surtout ne rien forcer, chercher plutôt des bonheurs du hasard. Chacun sa nature : Magritte, le surréaliste belge, copie des images nettes de facture académique pour en détourner le sens. La sienne, c'est cette allure dégagée qu'il a pendant l'action. Il faut le voir peindre, du bout de son pinceau, penché sur sa feuille, distrait, tout à l'attention d'une rêverie qui naît de l'action, du spectacle immédiat qui se déroule devant lui et auquel il réagit en improvisant comme un musicien de jazz. Pour lui, peindre est une expérience de mouvement. Une forme en amène une autre. Le tableau, c'est « pendant » qu'il s'invente. Aucune esquisse de plan ne le précède. Seulement un sentiment confus du désir de peindre pour dire. Il s'agit de trouver un certain état de grâce pour peindre négligemment, *afin que ça coule de source.*

En fait, ça « saigne de source ». Derrière des apparences dégagées, la concentration derrière un regard en pointe, un lucide sourire en coin capable d'aller jusqu'à s'interroger sur la nécessité même de se livrer à cette étrange activité qui s'appelle « peindre » et qui aboutit à produire ce qu'on appelle des tableaux. C'est à l'œuvre que Matisse avait le sentiment de se dépasser : « *Je ne crois que lorsque je peins* », disait-il. Alechinsky, lui, peint pour se faire plaisir. C'est là qu'il résout « *l'absurdité de l'acte de peindre et l'absurdité de toute activité en général* ». Peindre par plaisir, pour « dire » en laissant couler sur la feuille de papier qu'il collera sur toile, une couleur vive et crue qui raconte des « histoires fantastiques », peuplées de monstres, mais de monstres de bonne compagnie.

JACQUES MICHEL.

★ Cent tableaux acryliques de Pierre Alechinsky, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris.

★ Logbook, écriture-dessin de Christian Dotremont, un des pères fondateurs du mouvement COBRA, Galerie de France, rue du Faubourg-Saint-Honoré.



Astres et désastres 1969, peinture à l'acrylique.

Du « justicier » au « cinéma-catastrophe »...

LES FRISSONS DE L'AMÉRICAIN MOYEN

DANS toutes les salles de cinéma, les spectateurs battent des mains à la vue de Charles Bronson, « le justicier », réglant froidement leur compte aux assassins, bandits et autres voyous. Quand toutes les statistiques confirment la recrudescence des crimes, vols, attaques à main armée, viols, le public se sent solidaire de celui qui, en marge de la loi, fait sa justice lui-même. Dans un pays qui s'est forgé dans la violence, celle-ci fait partie de l'ordre des choses et est même entrée dans la légende grâce à tous ces policiers justes et incorruptibles, ces shérifs au grand cœur et ces *gangsters romantiques du grand* et du petit écran. Ainsi les producteurs d'Hollywood ont usé et abusé de la tendance du public à se délecter de ce passé de violence.

Aujourd'hui, les films reflètent davantage les préoccupations du présent et les incertitudes de l'avenir. Devant la vague déferlante du crime, des millions d'Américains sentent les revolvers leur pousser au bout des bras et sont satisfaits qu'un Charles Bronson accomplisse à leur place le rôle de justicier. Le grand succès populaire du *Deathwish* est la réponse du pays à ces innocents égarés ou poules mouillées du Congrès qui cherchent en vain, depuis des années, à faire passer une législation interdisant ou restreignant sévèrement la vente et la possession de ces revolvers à petit calibre, ces quarante millions de « saturday night special » utilisés avec succès : 52 % des assassinats de 1972 ont été commis au revolver.

Les autorités et la police ont beau alerter l'opinion sur le danger représenté par ces armes qui, comme les Chassepot, partent d'elles-mêmes, leurs arguments n'ont pu ébranler l'opinion. Il faut compter avec « l'esprit de la frontière », le « machisme » de tous ceux pour qui le revolver n'est pas seulement un moyen de défense mais un signe de virilité. Ceux-là ne se laisseront pas aisément déposséder de leurs armes, car s'il ne s'agit plus aujourd'hui de faire le coup de feu contre les Indiens, l'espoir de voir surgir à la dernière minute l'*U.S. Cavalery*, en l'occurrence la police locale, est souvent illusoire. Dénonçant la société permissive, la défaillance ou l'insuffisance des polices, la mansuétude des juges, la fameuse majorité silencieuse s'identifie aisément au « justicier ».

Le désastre paie

La dureté des temps explique également l'énorme succès de ce qu'il faut appeler le « cinéma-catastrophe ». Le désastre paie... à en juger par les énormes recettes réalisées par une série de films spectaculaires évoquant des inondations gigantesques, des incendies monstres, des collisions aériennes, des tremblements de terre... Partout à l'écran des paquebots coulent (Titanic) ou sont engloutis par un typhon (l'Aventure du Poséidon), des avions explosent (Airport) ou entrent en collision (Airport 75), des immeubles s'effondrent (Tremblement de terre) ou brûlent (la Tour infernale) et ce n'est pas fini... On annonce un film sur la destruction du dirigeable Hindenburg, un autre sur un essaim d'abeilles géantes et méchantes piquant comme des Stukas sur Manhattan, un autre encore sur l'éruption de la montagne Pelée à la Martinique en 1902...

Le champ du cinéma-catastrophe est infini, la réalité prenant volontiers le relais de la fiction. Le grand spécialiste du genre, Irwin Allen, le « maître du désastre » comme on l'appelle, a donné la recette de ses succès : prendre de grandes vedettes, leur faire incarner des personnages ordinaires — vendeurs de magasins, garçons de courses, bouchers, jules anodins, etc. ; — les placer ensuite dans des situations désespérées, exceptionnelles, dont ils échapperont à la dernière minute grâce à un effort surhumain et beaucoup d'héroïsme. Dans son fauteuil confortable, le spectateur moyen s'identifie facilement avec satisfaction au héros : « S'il a réussi à s'en tirer, j'aurais pu en faire autant... »

Le désir d'évasion n'explique pas tout. Il aurait pu être tout aussi bien satisfait, comme pendant la grande crise économique des années 30, par des comédies légères, extravagantes, se déroulant dans l'univers des riches, étranger et incompréhensible pour la grande masse des spectateurs oubliant pendant quelque 90 minutes les difficultés de l'existence.

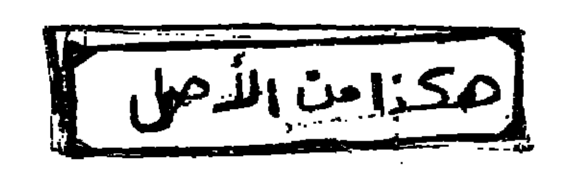
Au cinéma-catastrophe, le spectateur voit à l'écran des choses encore plus pénibles que dans la vie. Les visions d'apocalypse, où les héros frôlent la mort en permanence, aident peut-être l'économiquement faible ou le déshérité à mieux supporter sa condition. Il n'est pas menacé, lui, d'être englouti, brûlé vif ou piqué à mort par des millions d'insectes en folie.

Des spécialistes de la psychologie des masses estiment que, dans une époque d'incertitude et d'anxiété, le cinéma-catastrophe permet aux plus anxieux de « fixer », de se débarrasser de leurs angoisses, au moins pendant un temps limité. Et on ne saurait oublier le trouble plaisir de certains au spectacle d'événements horribles, la curiosité morbide de ceux qui se rendent sur les lieux de l'accident aérien ou routier et qui ne voudraient rater, pour rien au monde, l'arrivée des ambulances et la vision des corps disloqués...

Mais le triomphe de ce type de cinéma a des raisons spécifiques liées à la conjoncture américaine. *On constate en effet que, dans ces* films, les désastres ne sont pas exclusivement provoqués par des forces naturelles ou surnaturelles ou par un coup inexorable du destin. Les défaillances et l'erreur humaine, l'incompétence ou la faiblesse des individus, tiennent une place importante. Ici ce sont les constructeurs du plus haut gratte-ciel du monde qui, en ayant *lésiné sur l'appareillage* électrique, ont provoqué l'incendie. Là ce sont les bureaucrates d'un institut séismologique qui hésitent à informer le maire de la ville de l'imminence d'un tremblement de terre, et la même défaillance se reproduit tout au long de la hiérarchie. A un moment où les structures de la société et l'autorité des dirigeants sont remises en cause, le message est satisfaisant et très assimilable pour des millions d'Américains désabusés, qui, après le Watergate, doutent de la qualité, de l'honnêteté et de la compétence de leurs leaders, et des gens en place en général.

HENRI PIERRE.

★ *La Tour infernale* : voir nos programmes, films nouveaux, page 22.



Une sélection

Cinéma

AGUIRRE, LA COLÈRE DE DIEU
de Werner Herzog

Le mythe de l'Eldorado a inspiré à ce jeune réalisateur allemand un film d'aventure, dont le véritable sujet est l'ambition, la volonté de puissance, la fascination de l'échec. Le lyrisme est intégré au décor, le « suspense » au mystère qui recouvre la nature. De la réalité, nous glissons dans un monde de fantasmes et d'hallucinations, où tous les personnages ont rendez-vous avec la mort. La prodigieuse interprétation de Klaus Kinski communique une force incomparable à ce film étrange, intense et envoûtant.

AU NOM DE LA RACE
de Marc Hillel et Clarissa Henry

Une minutieuse enquête consacrée à l'un des organismes les moins connus de l'Allemagne hitlérienne. Placés sous le contrôle d'Heinrich Himmler, les Lebensborn furent à la fois des foyers d'accueil réservés aux mères célibataires reconnues « racialement valables », des centres de procréation dirigée, des lieux de « germanisation » pour les enfants arrachés à leurs familles dans l'Europe occupée. Sur cet ensemble de documents et de témoignages patiemment rassemblés pèsent la folie et l'horreur de la politique raciale pratiquée par Himmler. Un film qu'il faut avoir vu pour mieux comprendre ce que fut le mal nazi.

PAS SI MÉCHANT QUE ÇA
de Claude Goretta

Un homme marié, heureux, commet des hold-up pour sauver de la faillite la petite fabrique de meubles héritée de son père. Une de ses victimes devient sa maîtresse, puis sa complice. Peu à peu, l'ébéniste-gangster se dédouble et ne cesse de faire la navette entre ses deux existences parallèles. Gérard Depardieu est prodigieux dans ce personnage éclaté. Il lui communique sa chaleur, sa vitalité, un brin de folie. Marlène Jobert est une postière piquante et courageuse.

LA COUPE A DIX FRANCS
de Philippe Condroyer

A partir d'un fait divers — le suicide par le feu d'un jeune ouvrier que son patron avait obligé à faire couper ses cheveux, — la chronique du monde du travail, en province dans les petites entreprises, et le portrait d'un garçon à cheveux longs qui n'est ni un marginal, ni un asocial mais qui ne peut pas accepter qu'on ne reconnaisse pas sa dignité. Loin du cinéma parisien, voilà un film simple, sobre et vrai, sur une réalité contemporaine.

CALIFORNIA SPLIT
de Robert Altman

Rencontre d'Elliot Gould, dont le jeu est la raison de vivre, et de George Segal, pour qui le jeu est une activité provisoire — et une passion. Une fois de plus, Robert Altman détourne un genre hollywoodien de sa mythologie pour filmer des comportements.

WANDA
de Barbara Loden

La femme d'un ouvrier américain, d'ascendance polonaise, abandonne le foyer, le travail à l'usine, l'ennui quotidien, pour la vie libre et de nouveaux horizons. Elle aboutit à l'échec. Premier film réalisé en Pennsylvanie par la femme d'Elia Kazan.

Théâtre

BRITANNICUS
au Théâtre de la Nouvelle-Comédie

Depuis qu'il a pris la conduite de l'Etat, Néron n'a édicté que des mesures de progrès. Voici que soudain, par l'effet d'une névrose imprévue, il se transforme en tyran. Les acteurs de Daniel Mesguich vivent de tout leur être le verbe de Racine comme les internés d'un asile ou d'un camp qui ne compteraient plus que sur le théâtre pour recouvrer leur liberté.

LE RETOUR DU GRAULLY
au Théâtre de l'Est parisien

Un dragon légendaire de Metz terrorise les populations. La fable politique est « chosifiée » en une poésie de gestes très curieuse, qui emprunte aux techniques des meilleurs dessins animés, style Bosustow. (jusqu'au dimanche 9 mars.)

RODOGUNE
au Petit-Odéon

L'un des décorateurs italiens les plus recherchés, Béni Montrésor, cinéaste de surcroît, métamorphose la tragédie superœdipienne de Corneille en un fabuleux mirage de pourpre et d'or. Josette Boulva donne à Cléopâtre, reine de Syrie, l'intelligence amère des créatures de Lautrec.

LE PUPILLE VEUT ÊTRE TUTEUR
au Théâtre Essaïon

Assis dans la cour de la ferme, un garçon mange une pomme. Le fermier, planté devant lui, l'observe sans dire un mot. Aussi envoûté que le fermier, le public retient son souffle. L'Autrichien Peter Handke orchestre une cérémonie mystérieuse, qui n'a rien à voir avec la pantomime. On croirait s'être introduit dans un tableau de Van Gogh.

DOMMAGE QU'ELLE SOIT UNE PUTAIN
au Studio d'Ivry

Assis autour des acteurs, très près d'eux, les spectateurs participent à une danse du feu intérieur, plus proche d'un sacrifice rituel que d'une représentation de théâtre. Le texte (du post-élisabéthain John Ford traduit par Stuart Seide) est d'une exceptionnelle beauté.

LE CERCLE DE CRAIE CAUCASIEN
au Théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis

L'un des chefs-d'œuvre de Bertolt Brecht rajeuni par le metteur en scène Mehmet Ulusoy dont « le Nuage amoureux » a été l'un des événements majeurs du théâtre de l'an passé.

GOOD BY MR. FREUD
à la Porte Saint-Martin

Jusqu'au 15 mars, encore, les folies Copi-Savary délirées par le Magic Circus, enchantées par le charme de Micheline Presle, soupirées au son des tangos d'Ernesto Rondo. Jusqu'au 15 mars encore, la très émouvante histoire de Mimi Freud et de bébé Sigmund, leurs rencontres avec Dracula, Marcello Marx, la comtesse sanglante, Shakespeare et quelques autres, une explosion de bonheur.

LA STATION CHAMPBAUDET
à la Cour des Miracles

Une veuve aimait un architecte, l'architecte voulait épouser la dot d'une jeune fille de bonne famille. Y parviendra-t-il ? Comment se débarrassera-t-il de ses encombrantes amours ? Une histoire sordide et folle, Dumas fils chez Labiche, un mélange terrifiant et hilarant.

COMÉDIE POLICIÈRE HISTOIRE DU THÉATRE
à Créteil

Le groupe T.S.E., le groupe le plus « camp » de Paris, les Argentins les plus parisiennement exotiques, les maîtres de l'humour glacé, les mythologues de la sophistication, les aristocrates de l'intelligence scénique, présentent dans la plus nouvelle des Maisons de la culture et des arts, celle de Créteil, deux pièces de leur répertoire, démontages raffinés, élégants, drôles des mécanismes de la culture classique, des mécanismes de l'« entertainment ».

Musique

ROGER SOYER chante DON JUAN

Il fut Méphisto et souhaiterait incarner Philippe II dans Don Carlo de Verdi. *Il s'apprête à enregistrer* Roméo et Juliette *de Berlioz, avec Ozawa. Mais c'est à* Don Juan, *à Mozart et au Festival d'Aix-en-Provence qu'il doit sa célébrité. 1969 : Roger Soyer avait vingt-neuf ans lorsqu'il chanta le rôle pour la première fois, à l'Archevêché. Il le reprend aujourd'hui au palais Garnier, dans une nouvelle production dirigée par Georg Solti, mise en scène par August Everding. Les décors sont de Toni Businger* (à partir du 7 mars, à 19 h. 30, au palais Garnier).

PIANOS PAR DIZAINES
à Pantin

Clavicordes, épinettes, clavecins anciens et modernes, piano forte, pianos accordés au tiers et au sixième de ton, pianos pneumatiques, bastringue... Vingt instruments au total. Vingt claviers sur lesquels cinq interprètes professionnels (dont Elisabeth Chojnacka, Gérard Frémy, Martine Joste) et des musiciens amateurs joueront des œuvres du seizième siècle à nos jours, avec une création de Fernand Vanderbogaerde (le 7 mars à 20 h.). *La journée suivante sera consacrée à une exposition et à une démonstration sur tous les pianos et clavecins* (de 14 h. à 17 h.) *et à la première audition française de* Pour pianistes, 1974-2 *de Marc Monnet* (le 8 mars, à 17 h. 30 à la salle des conférences de Pantin).

— LE QUATUOR « VIA NOVA » joue *les Sept Dernières Paroles du Christ* de Haydn (le 7 mars, à 20 h. 30 à l'église Saint-Germain-des-Prés) : *Version de chambre de sept adagios tragiques.*

— ZUBIN METHA dirige la *Seconde Symphonie* de Mahler, avec Sheila Amstrong, Maureen Forrester, le Chœur national et l'Orchestre de Paris (le 8 mars à 10 h., au Théâtre des Champs-Elysées ; les 10 et 11 mars, à 20 h. 30, au Palais des congrès) : *La rentrée d'un chef « musclé », d'origine indienne.*

— « QUATUOR POUR LA FIN DES TEMPS » DE MESSIAEN, « ADAGIO ET RONDO » DE MOZART, PAR UN ENSEMBLE DE JEUNES SOLISTES (le 11 mars à 18 h 30, au Palais des congrès) : *Le Messiaen expressionniste de l'après-guerre.*

Danse

— ET ELLE LUI DIRAIT DANS L'ILE, par l'Atelier Serge Keuten : *Une tentative de ballet-théâtre où la danse joue une partie essentielle sans jamais rompre le rythme du texte de Françoise Xenakis.* (Du 1er au 11 mars, salle polyvalente de l'Espace Cardin, à 21 heures).

Disques

L'ÉCOLE DE VIENNE PAR KARAJAN

Karajan là où on l'attendait le moins. Karajan délaissant l'Autriche classique et romantique pour celle de son siècle. Karajan, impeccable technicien de la direction d'orchestre, comme toujours. Mais quelle différence lorsqu'il s'agit d'œuvres trop rarement — et souvent fort médiocrement — enregistrées. A découvrir : Pelléas et Mélisande *de Schoenberg. A comparer :* l'Opus 6 *de Berg avec la version récente d'Abbado, A méditer : le lyrisme dont se pare ici l'écriture « squelettique » de Webern. En faveur des musiques « difficiles », un grand interprète vaut décidément mieux que mille discours.* (Schoenberg : opus 4, opus 5, opus 31. Webern : opus 5, opus 6, opus 21. Berg : opus 6 et trois mouvements de la Suite lyrique, par l'Orchestre Philharmonique de Berlin, direction Karajan. D. G. 2530 485/88).

— SCHUBERT PAR MAURIZIO POLLINI : Wanderer Fantasie, Sonate en la mineur D. 845 (DG : 2530 473) : *Fleuron d'une discographie rare et mûrement méditée, ce double portrait d'un Schubert abrupt, presque halluciné, où l'interprète ne sort apparemment ni de sa retenue ni de sa précision habituelles. Un bon exemple de ce qu'on nomme en musique le* « pouvoir de suggestion ».

Arts

65 CHEFS-D'ŒUVRE ITALIENS DE L'ALBERTINA
au Louvre

Les 30 000 œuvres et chefs-d'œuvre sur papier de l'Albertina, l'un des plus précieux cabinets de dessins du monde, sortent peu. Soixante-cinq pièces rares des quinzième et seizième siècles ont été prêtées au Louvre qui les expose à partir du 7 mars. Elles sont choisies parmi le meilleur de la collection laissée par le duc Albert Casimir de Saxe-Teschen.

Les visiteurs du Louvre y trouveront notamment de très grandes pièces, telle l'Allégorie de la luxure, *de Pisanello, quatre dessins de Michel-Ange et sept de Raphaël, d'une exceptionnelle qualité, ainsi que des chefs-d'œuvre de Baroche, Tintoret et Carrache.*

ALECHINSKY
au Musée d'art moderne

(Lire notre article page 15.)

MARK BRUSSE ET ERIK DIETMAN
à l'ARC

Rétrospectives. Du bois dont on fait des cubes et des planches pour « occuper » l'espace, ou des assemblages énigmatiques avec chaînes, écrous et crochets... Des bandes de sparadrap et de gaze pour envelopper des objets usuels, chaises, miroirs ou valise...

DUBUFFET
au CNAC

La présentation en son entier d'une suite de quarante-sept peintures sur toile exécutée en 1974. Les hommes-puzzles de l'Hourloupe sont entrés dans les toiles pour vagabonder de « paysages castillans » en « sites tricolores ».

HANS REICHEL
au Musée d'art moderne

Créateur d'un monde proche de celui de Paul Klee, qui fut son ami, Reichel nous a laissé une quantité de petites aquarelles d'une folle tendresse avec leurs couleurs transparentes et fraîches, et ce graphisme léger qui en explore les nuances pour cerner la réalité d'une rêverie intimiste.

ARMAN
au Musée d'art moderne

En soixante œuvres, souvent monumentales, Arman revoit d'un œil nouveau les objets de ses « accumulations ». Voici qu'il les noie dans du béton.

MANESSIER
à la Galerie de France

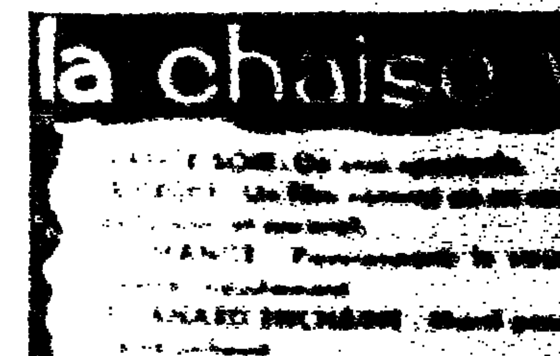
Après les aquarelles, les peintures récentes de Manessier. Il est plus grave et plus violent dans cette série de toiles politiques en rouge et noir. Et lorsqu'il peint un certain bonheur d'être au milieu de la nature, sa joie semble plus profonde. Des œuvres de grande allure dont nous avons rendu compte dans le Monde *du 30 janvier.*

LE LIVRE DANS LA VIE QUOTIDIENNE
à la Bibliothèque nationale

Guides, manuels, dictionnaires, répertoires, annuaires, qui ont trait à la vie religieuse, aux soins du corps, aux métiers, aux voyages, aux jeux, à la magie. Des livres d'usage pratique depuis le premier livre français de cuisine et le premier manuel d'exorcisme. Manuscrits, peintures, objets et affiches complètent cet ensemble pittoresque et curieux.

JEAN EFFEL

Le cabinet des estampes présente cent dessins de Jean Effel qui complètent la récente exposition du musée de Saint-Denis. Ce ne sont plus les dessins politiques mais les illustrations des Fables *de La Fontaine, de* Turelune *et plusieurs originaux de la* Création du monde, *du* Ballet des amours contrariées, *et de* Comment on s'enrhume chez Molière, *les plus belles manifestations d'un humour poétique, sérieux, lucide et tendre.*





De Mozart à Shakespeare

Le divertissement selon Bergman

A cinquante-six ans, Ingmar Bergman ne semble jamais avoir été aussi heureux. Il respire la joie de vivre d'un cinéaste qui n'a plus de problèmes de production. Après l'immense succès en Suède de Scènes de la vie conjugale *et plus récemment de* la Flûte enchantée *de Mozart, Bergman n'a plus à redouter les « méchants critiques » qui, avant, ne manquaient pas une occasion de l'attaquer et de lui reprocher une absence totale d'engagement politique et social. En effet, aujourd'hui, les voilà tous unanimes à reconnaître, sinon son génie du moins son grand métier. L'auteur du* Septième Sceau *n'est plus considéré comme un metteur en scène diabolique aux mystérieux propos. Désormais, pour le public, c'est un homme comme tout le monde, ou presque. Les aventures de Marianne et de Johan ont passionné les couples suédois.*

La Flûte enchantée, *présentée en suédois sur le petit écran le Jour de l'an, a été vue par un million cinq cent mille téléspectateurs ' fait déjà partie des classiques. C'est un des plus anciens projets de Bergman. A l'âge de douze ans, déjà, il en avait entrepris la mise en scène dans son petit théâtre de marionnettes. Il ne put malheureusement jamais le mener à bien, ses économies personnelles ne suffisant pas à l'achat des disques nécessaires. Mais, cette fois, l'argent ne faisait pas défaut. Produite par la télévision suédoise,* la Flûte enchantée *a coûté plus de trois millions de couronnes. Les prises de vues et l'enregistrement sonore à Stockholm ont duré trois mois avec la participation de l'Orchestre national et d'une centaine de figurants. Assisté de Sven Nykvist, son photographe préféré, Bergman déclare que ce tournage a été le plus amusant de toute sa carrière.*

Il a pratiquement suivi la partition originale à la lettre, mais certains disent que c'est grâce à la présence du chef d'orchestre Eric Ericson, qui n'a pas quitté le plateau du début à la fin du tournage. En tout cas, le résultat est impressionnant. Bergman a atteint son objectif : rendre l'opéra intéressant et accessible à tous. « L'opéra n'est pas un genre ennuyeux, *dit-il,* au contraire. S'il l'est, c'est parce qu'il est toujours joué d'une façon conventionnelle sur les scènes de vieux théâtres. »

Et tandis que Suédois, Norvégiens et Danois admiraient la Flûte enchantée, *ce festival de couleurs, de mouvement et de voix, Bergman, lui qui a horreur des premières, s'était réfugié dans sa maison de Farö, une petite île de la Baltique. Dans sa cinémathèque personnelle, qui est probablement la plus grande collection privée de Suède, il avait sorti un vieux film muet de 1928,* Moulin rouge, *qu'il regardait en compagnie de son épouse, Ingrid. Le monde professionnel de Bergman tourne autour du cinéma et du théâtre.* « Dans quelques années, *dit-il,* je n'aurai plus la force physique de faire du cinéma. » *En revanche, il ne pourra jamais abandonner le théâtre :* « Vous devrez m'en sortir les pieds devant. »

Ingmar Bergman conduit actuellement les répétitions de la Nuit des rois, *de Shakespeare, dont la générale, au Théâtre royal d'art dramatique de Stockholm, est prévue pour le 7 mars. Ensuite, au mois d'avril, rendez-vous est pris avec Liv Ullman et Erland Josefson, le couple de* Scènes de la vie conjugale, *pour une nouvelle série de quatre épisodes de cinquante minutes, produite par Cinematograph, sa propre société, et distribuée par la télévision. Cette série porte le titre provisoire de* Visage contre visage. *Au premier abord, le sujet paraît assez sombre. C'est encore une fois le problème d'un couple. La femme, qui a une quarantaine d'années, tente de se suicider mais n'y parvient pas.*

« Je puis vous assurer que ce ne sera pas un film difficile, ambigu ou déprimant. Ce sera un film divertissant. » *Divertir pour Bergman, c'est* « séduire, impressionner le spectateur, et l'amener à réfléchir ».

ALAIN DEBOVE.

Menacé par la censure au Sénégal

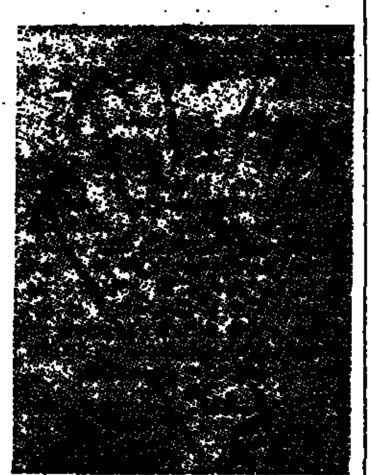
Le « ciné-livre » de Sembène Ousmane

POUR la première fois, en 1974, le gouvernement sénégalais a décidé d'aider concrètement les cinéastes de son pays en *coproduisant cinq films de long métrage*. Quatre furent présentés en octobre aux Journées de Carthage. Le cinquième, le plus important, *Xala*, est l'œuvre de Sembène Ousmane, écrivain, cinéaste, principal animateur, avec le critique tunisien Tahar Cheria, de la FEPACI (Fédération *panafricaine des cinéastes) qui s'efforce* de libérer le continent africain de l'emprise des trusts étrangers.

Xala devait être projeté en avant-première à l'UNESCO fin février. A Dakar, la commission de contrôle des films — calquée sur son homonyme française, elle n'a que voix consultative — a bien *autorisé le film. Mais* le représentant de la Primature (cabinet du premier ministre Abdou Diouf) a voté contre. Dix coupes sont exigées, Ousmane Sembène refuse de s'incliner. Il écrit au président de la République, M. Léopold Senghor. Ce film, insiste-t-il, reflète la réalité quoti*dienne, Senghor, poète par vocation,* doit comprendre cette atteinte à la liberté d'expression de l'artiste.

« Je lui avais adressé mon livre, déclare Sembène, *lors de sa parution, au début de 1974. Je pense qu'il l'a lu. Mais je ne crois pas qu'il ait encore vu mon film, comme je le souhaitais. »* Vivant en France, à Marseille, de 1949 à 1960, Sembène exerça le métier de docker et eut dès cette époque l'occasion de rencontrer, à Paris, le futur poète-président ainsi que M. Houphouët-Boigny, tous deux inscrits aux Indépendants d'outre-mer. Il défendait les intérêts de ses camarades travailleurs africains noirs. Depuis, M. Léo*pold Senghor l'a toujours reçu quand* il le désirait.

Pourquoi ce conflit entre les pouvoirs officiels du Sénégal et le plus célèbre des cinéastes africains ? Sembène aurait pu se contenter de continuer à écrire des romans pour une élite. Certes, *Xala*, en l'espace d'un an (1), en est déjà à sa troisième édition et atteint un tirage de dix mille exemplaires. *« Mais,* insiste Sembène, *il faut bien garder à l'esprit que la portée du livre est limitée pour une population à 80 % analphabète. Alors que le cinéma, avec une fréquentation annuelle de 7 millions pour une population de 4 millions d'habitants, et malgré le nombre limité de salles de projection, une cinquantaine concentrées dans les centres urbains, est le divertissement par excellence. »*



Un peu plus loin

Son ambition de cinéaste africain, c'est de *« faire des « films-livres », des « films-écoles », un cours d'alphabétisation fondamentale »*. Or, avec *Xala*, Sembène a été un peu plus loin qu'avec ses films précédents, *la Noire de* (Prix Jean-Vigo 1966, Tanit d'or des Premières Journées de Carthage la même année), *le Mandat* (1968, primé au Festival de Venise), *Emitai* (1971, dénonciation du colonialisme français, qui sort prochainement sur nos écrans).

Le livre *Xala*, assez savoureux, nourri de ce don d'observation et de cet esprit caustique qui caractérisent Sembène écrivain, racontait un cas d'impuissance sexuelle temporaire. El Hadji Abdou Kader, propriétaire d'un magasin d'export-*import, au moment de consommer* son troisième mariage, frappé de *xala*, devient la risée de ses proches (famille, hommes d'affaires). Il consulte en vain docteurs, marabouts. Sembène, aux dernières pages, dans une sorte d'envolée bunuélienne, hisse la fable au niveau de la parabole sociale : toute une couche de population, frappée d'impuissance, est en train de trahir son pays. Un cortège de mendiants, d'infirmes, la lie de l'humanité aux yeux des bien-pensants, conduit par une ancienne victime de El Hadji, se venge, et humilie El Hadji ; lui crache au visage.

A l'écran, la fable a acquis un caractère plus nettement politique. *« Leur impuissance,* déclarait Sembène, à la veille de tourner le film (2), *en tant que classe dominante est catastrophique. Je m'adresse à la multitude des gens du peuple pour qui ces gens-là continuent de faire illusion. »* Dès l'ouverture du film, franchement satirique, Sembène déplace l'accent de l'œuvre originale en insistant sur cette première réunion du « groupement des hommes d'affaires », dans un pays imaginaire ressemblant au Sénégal : ceux-ci exaltent l'indépendance fraîchement acquise pour mieux se livrer pieds et poings liés à une nouvelle forme de colonialisme. Entre cette ouverture, un peu appuyée, et une fin insoutenable, le metteur en scène déroule, à son habitude, un récit linéaire, familier, très précis.

Sembène Ousmane est prêt à se battre de toutes ses forces et de tout le poids de son autorité, considérable sur le continent africain, contre *« cette censure politique insidieuse qui risque de porter atteinte aux œuvres futures »*. Certes *Xala* pourra être diffusé en toute liberté, et sans coupures, à l'étranger. Ce n'est pas suffisant : *« Je m'adresse d'abord aux gens de mon pays »*, dit le cinéaste.

Si le film sort mutilé au Sénégal, Sembène Ousmane demande à retirer son nom du générique, et exige en *même temps le remboursement* intégral de sa part de coproduction. L'Etat refuse et menace d'appliquer une mesure d'interdiction totale. Cette affaire risque d'être exemplaire pour l'avenir du cinéma africain.

LOUIS MARCORELLES.

(1) Editions Présence africaine.
(2) « Cinéma-Québec », août 1974.

« Le Règne blanc » par le Théâtre de la Reprise

ESSAIS SUR L'EXERCICE DU POUVOIR

LE REGNE BLANC, de Denis Guenoun, mis en scène par Robert Girones avec le Théâtre de la Reprise, ouvre le cycle du « Printemps à Chaillot », le 12 mars à la Cité internationale. Le « scénario » est tiré d'*Edouard II*, de Marlowe ; les « dialogues » sont de Denis Guenoun. Habituellement, le Théâtre de la Reprise tord et distord les textes. Les comédiens donnent simultanément aux répliques un sens et son contraire ; ils en jouent les « blancs ». C'est ce que l'on appelle le jeu critique. Ils l'avaient utilisé dans *Tambour dans la nuit* (présenté en 1974 au Théâtre mécanique) pour, à travers la pièce, aborder l'opposition des désirs individuels et la politique. *« Mais, entraînés par les contradictions du jeune Brecht, nous avons abouti à un spectacle plus désespéré que nous ne l'avions voulu »,* dit Robert Girones.

Cette fois, c'est la proposition de base qui est inversée, c'est le personnage central qui est transformé. Edouard, roi pervers, malade dans un monde sain, devient un homme plein de santé dans un univers morbide. A partir de ce postulat, Denis Guenoun a dû « oublier » Marlowe, et d'ailleurs, dit-il, *« il ne s'agit pas d'en faire la critique. J'ai laissé de côté l'histoire et la géographie. L'Angleterre du quatorzième siècle ne nous intéresse pas. Nous parlons de nous et de notre avenir, nous laissons parler notre imagination ».*

Denis Guenoun a donc écrit un « Edouard » adapté aux préoccupations actuelles du Théâtre de la Reprise. Une pièce qui tourne autour d'une question : si un homme détenant le pouvoir s'en sert pour affirmer sa vitalité, si sa devise est « la réalité aura désormais la forme de mes désirs », que se passe-t-il ?

« Nous n'imposons pas de message idéologique »

« Nous montrons sous forme d'allégorie l'alternative ouverte à notre futur. Au rêve bariolé d'Edouard, à la force de vie désordonnée de l'enfance, à la barbarie du plaisir, s'opposent le bel ordonnancement d'un monde mort, la beauté pâle, opale, la perfection glacée de l'informatique. Après le meurtre d'Edouard II, le meurtre de notre petite enfance, les forces refoulées explosent. Alors c'est la violence, alors arrive le règne le plus sanglant, celui d'Edouard III. Nous ne croyons pas au destin historique, et nous n'approuvons pas forcément Edouard II. Simplement nous lui attribuons le pouvoir, et nous expérimentons ce qui arrive. Nous voulons connaître l'effet du pouvoir sur ceux qui l'exercent, et non plus seulement sur ceux qui le subissent.

» Nous n'imposons pas de message idéologique. Ce qui ne veut pas dire que nous sommes idéologiquement neutres, au contraire. Nous offrons au public les éléments d'une polémique, nous lui montrons une guerre, et souhaitons l'amener à prendre position. Il ne s'agit plus de lui dire : « Regardez, ceux-là sont les salauds. Voyez comme ils se comportent, connaissez leurs motivations, apprenez à les reconnaître. » *Nous lui demandons de prendre parti dans l'histoire que nous lui montrons. Une histoire simple avec des personnages complexes, ambigus. Nous n'allons pas pour autant vers un théâtre psychologique. Nous ne travaillons pas sur la psychologie des personnages, mais sur la nôtre. Nous sommes tellement engagés dans cette histoire que nous sommes obligés de réévaluer nos critères, de pousser au plus profond nos recherches sur nous-mêmes, sur nos rapports avec le monde. A la limite, on pourrait dire que les personnages font la critique des comédiens, dans le sens où ils les mettent en état de crise. »*

Le Règne blanc sera le premier spectacle que Robert Girones présentera au Théâtre du VIIIe à Lyon, dont il aura pris la direction au mois de juillet. Actuellement, il n'a pas d'autre projet précis :

« Je sais que Maurice Yendt et le Théâtre des jeunes années travailleront avec nous comme il l'ont fait avec Marcel Maréchal. Je sais que je ne réaliserai pas tous les spectacles et que je ferai appel à un jeune metteur en scène une fois par an. Je n'oublie pas que si la compagnie a pu démarrer dans des conditions professionnelles, c'est grâce à Scènes de chasse en Bavière, *produit par le Théâtre national de Strasbourg. Je sais que nous aurons des échanges avec les compagnies régionales. Lesquels exactement ? Je ne peux pas encore le dire. Je dois connaître les difficultés, étudier les conditions locales, les désirs et les besoins du public. Et les nôtres. »*

COLETTE GODARD.

★ Cité internationale, 20 h. 30 (à partir du 12 mars).

Correspondance

LES ABONNEMENTS DU THÉATRE INDÉPENDANT

Après la critique de Michel Cournot de la pièce *Un tramway nommé Désir*, présentée actuellement au Théâtre de l'Atelier (*le Monde* du 7 février), Michel Fagadau, Pierre Franck, Jean-Claude Houdinière et Loïc Volard, directeurs de théâtre qui ont formé une association « Théâtre indépendant », dont fait partie l'Atelier, nous écrivent :

« Théâtre indépendant a été créé par quatre animateurs soucieux d'abaisser le prix des places dans les théâtres privés et, pour atteindre ce but, a ouvert un abonnement au mois de septembre dernier comme cela a été largement diffusé par la presse, la télévision et la radio.

» Chacun savait alors que, pour un fauteuil d'orchestre vendu effectivement 45 francs hors abonnement, les spectateurs de Théâtre indépendant bénéficiaient des tarifs ci-dessous indiqués : étudiants : 12,50 F ; cartes vermeil : 15 F ; collectivités : 20 F ; individuels : 25 F.

» C'est ainsi que 6 000 personnes à Paris ont, pour une première année expérimentale, adhéré à Théâtre indépendant. »

Expositions

LES MOULAGES DU LOUVRE EN VOYAGE

Une exposition-vente des moulages du Louvre va circuler en France. Elle comportera une cinquantaine de pièces parmi les plus représentatives de la production de l'atelier.

L'atelier des moulages du Louvre est une vieille institution. Il fonctionnait dès l'époque révolutionnaire et impériale à côté du « musée culturel des arts », était installé au Louvre et devait déjà servir auprès du public d'« instrument inégalable de diffusion »... une idée chère à Viollet-Le-Duc, qui fit réaliser un « musée de la sculpture comparée » exclusivement constitué de moulages. Ce musée devait s'enrichir par la suite et devenir, à l'occasion de l'exposition de 1937, le Musée des monuments français, au palais de Chaillot.

C'est dans ses sous-sols qu'est installé aujourd'hui l'atelier. Les pièces y sont exécutées en bronze, en plâtre, en résine synthétique ou en pierre reconstituée, et portent le cachet de l'atelier, garantissant leur exclusivité. Il peut s'agir de la *Vénus de Milo* ou de la *Victoire de Samothrace*, d'une idole cycladique, d'une déesse chypriote de la fécondité, comme d'un flacon romain en verre de couleur.

★ L'exposition aura lieu d'abord à Saint-Etienne (17-30 mars), ira à Lyon (7-12 avril), à Grenoble (21-26 avril), à Nice (2-8 mai). Elle sera ensuite présentée à Marseille, Bordeaux, Brest, Le Mans et dans les maisons de la culture, dans des galeries ou des librairies.

EN BREF

Une Passion à Ménilmontant

Livres

L'ART DU LAQUÉ

Une initiation panoramique, un peu rapide parfois pour l'histoire de l'art, mais toujours chaleureuse et avertie pour la technique, car l'auteur, Andrée Lorac-Gerbaud, est maître-laqueur et expert près les tribunaux.

Rendus très accessibles, les détails du métier, si long et délicat (*« trois couches et pas plus de dix-huit », le « pinceau à un poil »*), seront utiles, comme les conseils d'entretien au rhum blanc et la liste des cachets d'artistes ou le lexique professionnel assez chargés au Japon.

Don de la Chine, comme la porcelaine, le papier, l'imprimerie et la soie, l'art de laquer est commenté et illustré d'exemples de ses origines à nos jours. Du très bel ensemble vieux de neuf mille ans retrouvé en 1968 en Chine populaire (Tombe de Mawang-touei) aux « inro » du si fertile Japon. A côté de ces deux grands, des centres moins orthodoxes, beaucoup moins importants et de qualités inégales, en Russie (villages de Palekh et Kholui), à Venise ou en Perse, ont été évoqués à plus vive allure.

Les lois du genre sont mieux respectées en Occident depuis le renouveau du début du siècle. Avec Sugawara, Eileen Gray, Bobot, Margat Wolfers, Nam, Hamanaka, Rovinsky et Ansa, le rôle décoratif de l'antique couverte protectrice s'affirme. Les Dunand lui redonnent, avec la sensibilité que l'on sait, son pouvoir de « chant indirect » où le graphisme sourd de surfaces superposées. L'auteur a eu la délicate coquetterie de ne citer aucune de ses propres réalisations. — P.-M. G.

★ Ed. Dessain et Tolra, 80 F.

Théâtre

JEAN-BERNARD MORALY AU LUCERNAIRE

On a vu Jean-Bernard Moraly comédien chez Antoine Vitez dans « m = M », de Xavier Pommeret. On a pu l'entrevoir cinéaste au premier Festival super 8 du Ranelagh, avec un film muet mais en couleurs ravageuses, accompagné en direct au violon, *la Nuit de noces de la princesse Anne*. On a connu Jean-Bernard Moraly auteur avec la mise en scène que Daniel Mesguich a faite des *Catcheuses*, et pendant le dernier Festival d'Avignon, au Gueuloir, lisant l'une de ses pièces. L'expérience lui a plu, il veut la continuer.

Jean-Bernard Moraly est un personnage extravagant, extraverti, un acteur mime provocateur, outrancier, disloqué, un fou du théâtre et de la représentation, du déguisement de la réalité. Lire seul ses pièces, redevenir à lui seul les personnages qu'il a tirés de son imagination bouillonnante, lui procure, sans aucun doute, le plus extrême plaisir.

Il est actuellement au Lucernaire où, à 22 h. 15, il lit une pièce par jour. Ce mercredi, *les Catcheuses*. Le 6 mars *Je ne suis pas heureuse*. Le 7, *la Nuit de noces de Cendrillon*. Le 8 *Sissi en enfer*. Le 9 *le Palais des splendeurs*. Le 11, il reprend *Je ne suis pas heureuse* et le 12 *la Nuit de noces de Cendrillon*.

C. G.

★ Lucernaire, 22 h. 15 jusqu'au 12 mars

LA « PASSION » A MÉNILMONTANT

Depuis 1932, *la Passion* se joue chaque année en temps de carême à Ménilmontant. Depuis 43 ans, les pères et puis les fils se réunissent dès le mois d'octobre pour travailler sur *« le moment le plus spectaculaire de la vie de Jésus, celui de sa mort »*. Ce sont tous des amateurs, ils ne cherchent pas à trouver les moyens du théâtre professionnel, ils savent garder la force de la naïveté. Ils se présentent devant un public de fidèles qui attend l'imagerie connue, gronde au reniement de Pierre, souffre lorsque les soldats frappent le Christ. Il n'est pas besoin alors de représenter la brutalité, l'amorce d'un geste suffit.

Les acteurs sont jeunes, mais connaissent à fond le spectacle. Enfants, ils y figuraient, et entendaient leurs pères en discuter. Car il ne s'agit pas — il ne s'agit plus depuis quelques années — de proposer une illustration saint-sulpicienne plus ou moins jolie : *« Assister ou participer à la Passion doit nous amener à relire l'Evangile, à réfléchir au mode de vie que nous propose Jésus. »*

Sans mettre en doute la foi, les participants essaient d'analyser le doute, de *« démythifier le rôle des apôtres et en particulier celui de Judas »*, de comprendre le rôle des Eglises et celui de la hiérarchie et du pouvoir : les prêtres défendent leur autorité, Judas croit que Jésus « l'agitateur » les délivrera du joug romain et considère qu'il les a trahis, les apôtres suivent le « séducteur ». Jésus les séduit, mais ils ne le comprennent pas, et lui ne veut pas d'une foi aveugle. *« Jésus n'en est que plus seul, et son angoisse s'explique mieux... Ainsi, en ayant rendue plus floue cette traditionnelle séparation entre les bons et les méchants, nous ne savons plus très bien de quel côté nous nous trouvons. Et nous prenons conscience que si Jésus revenait, il serait tout autant condamné, aussi bien par les autorités religieuses que par les autorités politiques. »*

C.G.

★ Patronage Saint-Pierre, 16, rue du Retrait, le samedi à 20 h. 30, le dimanche à 15 h.

Ventes

DES ŒUVRES D'ART AU PROFIT DES CHYPRIOTES GRECS

Une importante vente d'œuvres d'art, mises aux enchères au profit des Chypriotes grecs, aura lieu le dimanche 9 mars, à 21 heures, au palais Galliéra. De nombreux artistes collectionneurs et directeurs de galeries ont répondu généreusement à l'appel lancé par les organisateurs pour venir en aide aux réfugiés chypriotes grecs, qui vivent par dizaines de milliers dans de difficiles conditions matérielles et morales, grâce notamment au secours de la Croix-Rouge internationale. Les quelque cent vingt œuvres d'art originales de qualité qui ont été réunies rassemblent des noms familiers, et souvent de premier plan, de l'art moderne.

On y trouve notamment des lithographies de Miro, Del Pezzo, Bellmer, Degottex, Cruz-Diez, César, Bury, Talcoat... ; des aquarelles et dessins de Calder, André Masson, Matta, Léonor Fini, Messagier, Pignon, Prassinos, Byzantios; des sculptures de Takis, Lalanne, Coulentianos, Philolaos, Chryssa... ; des peintures de Brauner, Kosta, de Caro, Lorjou, Utrillo, Uriburu, Yvaral, Fassianos, Man Ray, Xénakis...

La collection qui sera dispersée comprend également deux beaux fauteuils d'époque Louis XV et des bijoux modernes de Kavalieratos et de Paloma Picasso.

Images enfouies de la réalité quotidienne

LES POÈMES D'AGITATION D'ERNEST PIGNON-ERNEST

Avignon, 2 mars 1975, les habitants qui se lèvent sous un ciel bleu de montagne découvrent ici et là, sur les murs de leur ville, en allant à la messe, au marché, au café, une image assez grande (deux mètres sur un mètre), plutôt forte, étrange en tout cas : une femme déchire le voile qui l'enveloppe, tête renversée, dans un geste douloureux mais aussi de délivrance. Les gens s'arrêtent à peine devant cette haute silhouette qui tente de se dégager mais ils la retrouvent au détour d'une rue, ou plus tard encore, près des remparts, et place de l'Horloge. Qu'ils le veuillent ou non, ce bras levé prend place dans les consciences. Doucement.

Dans la *petite rue du Limas où se trouve l'* « Atelier » *du conseil culturel d'Avignon,* Ernest Pignon-Ernest, l'auteur de ces « affiches poétiques » (comment les appeler ?) achève déjà un autre dessin. Un soupirail par lequel on peut apercevoir un groupe de travailleurs immigrés. Lits au-dessus les uns des autres. Corps couchés dans ces caves qu'Avignon fait semblant d'ignorer. Et qu'Ernest Pignon-Ernest collera à son tour, dans quelques jours, par centaines, au ras du trottoir : autant d'ouvertures creusées d'un coup sur la réalité. Cette expérience à laquelle il a donné un nom — « les murs de la vie quotidienne » — est la seconde après celle menée au Havre l'an passé (« *le Monde* » du 27 juin 1974). Mais on a vu récemment ses milliers de « marines U.S. » collés sur les arbres du Var, des Bouches-du-Rhône et des Alpes-Maritimes (quand ils sont venus s'entraîner sur le plateau de Canjuers), ses centaines de « femmes avortées » glisser dans les rues de Tours et de Nice (au moment des débats sur l'avortement à l'Assemblée nationale), ses milliers de Noirs, debout derrière des barbelés à *Nice* (quand le maire de la ville a reçu l'équipe de rugby d'Afrique du Sud, en novembre dernier).



Nice novembre 1974 (Photo : GIORDAN)

DANS son essai Comment faire les vers *— le plus important ouvrage théorique écrit par Maïakovski en 1926 — le poète révolutionnaire soviétique retenait, parmi les cinq données* « indispensables au début d'un travail poétique », *celles-ci :*

« *Premièrement, l'existence dans la* société d'un problème dont la solution n'est imaginable que par une œuvre poétique. La commande sociale.

» Secondement, une connaissance précise ou plutôt un sentiment, des désirs de votre classe (ou du groupe que vous représentez) en ce qui concerne une question donnée, *c'est-à-dire* tendance (du poème) vers un but précis. »

Depuis des années, Ernest Pignon-Ernest suit, avec son outil particulier, l'encre, la sérigraphie, ces deux données. Toutes les interventions qu'il a faites (les Géants, *en 1970,* les Hommes bloqués, *en 1971,* les Accidents du travail, *en 1972,* ou l'Homme éclaté du Havre, *en 1974) se situent par rapport à un événement précis (l'anniversaire de la Commune, l'installation d'une centrale atomique) ou une réalité plus diffuse, quotidienne, qu'il tente d'appréhender, puis de « traduire » en une image sensible qui, tirée à des milliers d'exemplaires, est ensuite dispersée dans des lieux précis d'une ville. Non seulement Ernest Pignon-Ernest ne conçoit pas l'art coupé des réalités politiques et sociales de son pays, mais il a repensé complètement sa pratique de la peinture.* « Sorte de scribe public » *comme il aime le dire,* « à l'écoute de l'inconscient collectif ». *Il mène son travail en dehors des galeries marchandes, directement avec ceux qui, chaque jour, vivent les* « réalités enfouies » *qu'il rend perceptibles.*

Invité par le conseil culturel d'Avignon (il avait été accueilli au Havre par la Maison de la culture), Ernest Pignon-Ernest rencontre, dès le 21 janvier, jour de son arrivée, des associations populaires, des comités d'entreprise, des travailleurs immigrés, des chrétiens, etc. Ces contacts, qui avaient été préparés sur place par un animateur du conseil, Christian Martinez, avaient déclenché, dans certains cas, une série de débats contradictoires. Ainsi, une trentaine de femmes, d'âges et de milieux différents, s'étaient réunies chaque semaine pendant plus de deux mois pour dévoiler leurs préoccupations. Elles avaient trouvé ce qu'elles voulaient donner d'elles-mêmes : un déchirement, une libération. Ernest Pignon-Ernest n'avait plus qu'à « traduire » cette image avec son crayon. Ce fut pour ces femmes, extrêmement soucieuses que l'on respecte ce qu'elles avaient si difficilement et longuement élaboré, une « révélation ». Elles le disent avec une émotion contenue et maladroite : « On a appris des choses qu'on ne connaissait pas. » « C'est un héritage qu'il nous a laissé. »

Au ras du sol

Avec les travailleurs immigrés, Ernest Pignon-Ernest a choisi une démarche différente. « Je n'ai pas véritablement cherché un thème » *dit-il.* « J'ai pris contact avec des associations comme l'Amicale des Algériens ou l'ASTI (Association de soutien aux travailleurs immigrés), j'ai discuté dans des cafés, je me suis promené. » *Peu à peu l'image s'est imposée :* « Les travailleurs immigrés ne vivent pas au même niveau que les autres. Physiquement d'abord : ils travaillent le jour dans des chantiers, ils dorment la nuit dans des caves. Ils vivent au ras du sol. Mais moralement aussi, ils font partie d'une autre « sphère ». Les Européens ne les « voient » pas, ils les ignorent. Il m'a paru évident qu'il fallait prendre le mot « niveau » au pied de la lettre. Montrer la situation d'une part, ce rejet d'autre part, et le replacer là où il est, géographiquement, au ras du sol, au ras des maisons de la bourgeoisie. » *Ernest Pignon-Ernest cherche à « ouvrir » l'image. Il ne veut pas seulement dénoncer.* « Je cherche un élément, *dit-il encore,* qui indique que ces immigrés viennent d'un village, qu'ils ont une culture ».

Plus que l'affiche des femmes, celle des travailleurs immigrés risque de provoquer des remous dans la ville. Tirée à des centaines d'exemplaires, elle va répéter à l'infini la situation des travailleurs immigrés. Par l'utilisation extraordinaire de la rue — prise comme un matériau mis à sa disposition, où il glisse un élément supplémentaire, son image — l'art retrouve, avec Ernest Pignon-Ernest, une dimension différente. Néanmoins, ce type de réalisation ne peut exister que dans la mesure où il y a compréhension profonde, assimilée, de la réalité appréhendée. Compréhension nécessaire, non seulement à l'élaboration de l'image, mais à sa dynamique, à sa réinsertion dans la ville qu'elle agite.

Avant même que la première affiche soit collée sur les murs, une partie de l'opinion est alertée. Les étudiants des beaux-arts s'affrontent sur l'opportunité de l'art « engagé ». *La presse régionale suit, favorable, le déroulement de l'action. Dans l'* « atelier » *du conseil culturel, une sorte de hangar non chauffé, à peine éclairé, aux vitres brisées (on est loin du faste du Festival d'été), le défilé est ininterrompu. Des employés, des commerçants, des apprentis, des lycéens, des familles viennent regarder, donner un coup de main, critiquer les maquettes accrochées aux murs, « tirer » les sérigraphies, se proposer pour coller.*

Malgré cet enthousiasme, Ernest Pignon-Ernest ne terminera pas toutes les affiches qu'il avait commencées. Il accuse les responsables locaux de le faire travailler dans des conditions « scandaleuses », *avec des moyens* « dérisoires ». « Ce choix, *dit-il,* témoigne de l'inintérêt ou du mépris de ces responsables pour les besoins d'expression de la population. Il est significatif que les travailleurs d'Avignon ne soient pas représentés au sein du conseil culturel comme il est significatif que l'auteur et dramaturge André Benedetto soit obligé d'aller au Havre et à Montauban pour monter un spectacle avec la population. Poursuivre ce projet serait fournir des alibis à une politique dont le but est d'amener les créateurs à s'accommoder de la pénurie. Je le refuse. »

Après une troisième affiche, réalisée celle-ci avec des travailleurs de l'Electro-réfractaire, Ernest Pignon-Ernest s'arrêtera donc. Ses poèmes d'agitation feront vivre d'autres murs, ceux de Calais en avril, ceux de Sochaux-Montbéliard au mois de mai.

CATHERINE HUMBLOT.

PETITE RÉVOLUTION

Une salle d'art contemporain au musée de Genève

GENÈVE aura-t-elle un jour son musée d'art moderne ? Elle est pratiquement la seule grande ville helvétique à n'en point avoir. Si la jeune pousse qui vient d'être mise en terre prend racine, les compatriotes de Liotard pourront enfin entendre chez eux, sous *leur* arbre, le langage plastique de notre époque.

A cet égard, la Suisse romande accuse un retard considérable sur la Suisse alémanique, dont les musées rivalisent avec les collections célèbres, accessibles à tous. Le fait peut paraître surprenant, surtout dans le cas de Genève, qui, en dépit d'une population numériquement modeste, a non seulement joué et joue encore un rôle historique et culturel prestigieux — Calvin, Rousseau, Voltaire, siège des grandes organisations internationales, — mais grâce à sa situation géographique privilégiée, et aux concentrations bancaires, est un centre actif du marché mondial des œuvres d'art. A voir les choses de plus près, on doit toutefois convenir que la « Rome protestante », réduite à ses éléments sédentaires, est, d'une part, assez peu ouverte aux mouvements de rupture et n'a aucun goût du risque — bien qu'elle eût été un temps à l'avant-garde de la musique — et, d'autre part, entièrement soumise à la générosité privée.

« *Sans le mécénat,* déclarait l'autre soir Mme Lise Girardin, conseiller administratif de la ville de Genève, délégué aux beaux-arts, *aucune de nos institutions n'existerait.* » Pas plus les établissements humanitaires que le Musée d'art et d'histoire, que sa mission conservatrice des œuvres du passé n'empêche pas, malgré des moyens fort limités, d'acquérir quelques pièces modernes. Mme Girardin faisait également allusion aux possibilités du cru.

Sans prétendre s'aligner, en effet, sur celle d'un Oskar Reinhart, par exemple, les collections genevoises représentent, l'une dans l'autre, un ensemble assez exceptionnel. L'exposition « Art du vingtième siècle », qui s'est tenue à Genève de juin à septembre 1973, en révélait la richesse et la diversité. On s'aperçut alors une fois de plus, car les galeries de transactions — et de transit, — ainsi que pas mal de manifestations l'avaient sensibilisé, qu'à Genève existait un public intéressé par l'art actuel.

* * *

L'occasion était à saisir. C'est précisément au lendemain du succès de « leur » exposition que les collectionneurs et les amateurs ont fondé l'Association pour la création d'un musée d'art moderne (AMAM). Elle s'est donné pour but de constituer une collection, d'édifier ou d'acquérir un bâtiment pour l'abriter — collection de référence, locaux pour les expositions temporaires, bibliothèque et centre de documentation, salle polyvalente pour les autres modes d'expression, cafétéria, lieu de rencontre — et de participer à l'animation de la vie culturelle de la cité, comme elle l'a fait l'été dernier avec « *Genève, sculptures en ville* ».

L'objectif final poursuivi dénote l'importance de l'événement qui s'est produit la semaine dernière et qui, sur le plan local, est une petite révolution.

Certes la réunion d'une trentaine de peintures et sculptures toutes postérieures à 1945, fussent-elles de premier choix, et elles le sont, s'insérerait à Paris dans une série d'accrochages équivalents et ne provoquerait, *de la part de la critique,* qu'un article (élogieux sans aucun doute) de plus. Pour Genève, l'initiative est exemplaire.

Le comité de l'Association musée d'art moderne, que préside M. Jean-Paul Croisier, a eu l'idée, et a réussi à l'imposer, d'emprunter aux collectionneurs et à quelques galeries un éventail suffisamment large et représentatif de l'art contemporain et de le montrer dans l'enceinte du Musée d'art et d'histoire. La salle, il l'a obtenue aux dépens des antiques grecs et latins, au demeurant d'un très grand intérêt, qui sont descendus au sous-sol en attendant qu'une galerie leur soit aménagée. L'école de peinture genevoise et romande est installée au premier étage.

Un système de panneaux mobiles, orientables, permet de cloisonner cette salle, entièrement rénovée, où la lumière pénètre à flots, et au besoin d'en modifier la disposition. Son espace serait parfaitement ordonné sans l'implantation intempestive d'un vestiaire, à droite en entrant, qui en rompt l'harmonie.

Quant à la sélection des œuvres, qui a dû tenir compte des possibi*lités offertes par les collections gene*voises et de la surface disponible — en réservant de grandes plages de silence autour de chacune, — on s'est efforcé de lui conférer le maximum d'unité, tout en respectant la variété des tendances, et aussi de montrer aux profanes des tableaux et sculptures choisis parmi les plus « lisibles », les moins agressifs. Les non-figuratifs prédominent un peu cette fois. On réserve pour plus tard des ensembles différents. Les surréalistes par exemple viendront à leur tour. Car l'exposition actuelle durera six mois. Ensuite elle sera renouvelée à la cadence de deux accrochages par an.

* * *

Il était impensable de ne pas faire une place aux grands aînés qui ont poursuivi leur route sur une lancée amorcée avant la guerre : à Picasso, avec une toile de 1968 ; à Hans Arp dont la sculpture a été acquise par le musée, ainsi qu'une de Max Bill, une composition de Bram Van Velde, l'*Emetteur North-West* en fer soudé et boulonné de Bernhard Luginbühl.

Les ressources locales sont assez riches pour qu'on ait pu rassembler les émergences des courants qui ont bouleversé et parfois transmuté les valeurs de tout ordre après 1945. Soit dans la figuration de l'homme et de son contexte social : Giacometti (un portrait d'Annette et deux sculptures dont *le Nez* et son audace fantastique), Dubuffet (un « sol » de 1957 fort loin d'une sculpture de 1966), Tapiès (un relief admirable ocre sur rose de 1965), Rauschenberg (composition en grisaille comportant une sorte d'hommage à Vélasquez), Wesselmann *(Lèvres* gigantesques plaquées sur la blancheur du mur). Soit chez les peintres dont la vision intérieure explose en formes et en couleurs : on enviera les possesseurs du Fautrier rose sur fond bleu-vert, du Fontana *(Concetto spatiale,* rouge monochrome), des harmonies sourdes *de Pollakoff et de Nicolas de Staël,* du vaste et émouvant Matta... Il faudrait encore signaler César, Vasarely, Tobey parmi beaucoup d'autres.

Ce qu'il importe aujourd'hui de saluer, c'est le geste des collectionneurs privés qui estiment que la collectivité tout entière doit profiter comme eux de leurs acquisitions et partager leur plaisir.

JEAN-MARIE DUNOYER.

« ARGILE »

LA REVUE OU COEXISTENT PEINTURE ET POÉSIE

ARGILE ne commente pas la poésie, elle en donne. Elle ne commente pas l'art plastique, elle le montre. C'est une de ses particularités et une de ses richesses.

Jean Cocteau, jadis, cataloguait (« *stupidement* », ajoutait-il, tremblant de passer pour naïf) les ouvrages en trois catégories : prospectus, alambic, liqueur. Claude Estéban, assisté de Jean-Claude Schneider, préfère la liqueur. Ce qui est une espèce d'héroïsme, en un temps où la glose l'emporte sur la créa*tion, se veut elle-même création.*

Voici déjà la cinquième livraison d'*Argile* (une par saison), toujours habillée d'une robe de glaise par Raoul Ubac qui change chaque fois de tracé ou de couleur. Dès la couverture donc, dès le premier numéro, le ton est déjà donné, comme, à l'intérieur, il était donné par René Char. Cette place offerte à un grand aîné n'était pas un hommage, elle indiquait le sens où s'orientait une entreprise hostile à tout dogmatisme, à tout terrorisme. Heureuse coïncidence, *Aromates chasseurs,* en écho à l'introït d'Heidegger « *Quand les mots se feront-ils à nouveau parole ?* », contenait un nouvel appel de Char à un « allié substantiel » : « *...Nicolas de Staël, nous laissant entrevoir son bateau imprécis et bleu, repartit pour les mers froides, celles dont il s'était approché, enfant, de l'étoile polaire.* »

* * *

C'est justement sous cet angle qu'il convient d'établir les rapports de la peinture et de la poésie. L'art — en général graphique, à cause de la fidélité, voulue et obtenue des reproductions — ne joue un rôle ni d'accompagnement ni d'illustration. Inédits, comme la plupart des œuvres, images ou textes, des dessins de Braque complètent à merveille le poème de Char et les encres (dessins et lavis) d'Arpad Szenes avec Vera Linhartová. Les huit dessins d'une perfection désespérante de Juan Gris eussent ravi Pierre Reverdy, dont sont publiées d'implacables notes sur la poésie et des feuilles de carnets. Faut-il rapprocher la suite Lindisfarne de Pablo Palazuelo (dessins et gouaches) de *Meditation in Kastilien,* de Max Hölzer ? Ce qui est sûr, c'est que les dessins et aquarelles de Joseph Sima s'incorporent parfaitement à un ensemble tchèque (Richard Weiner, Vladimir Holan), et que Vieira Da Silva a exécuté spécialement pour les poèmes de Fernando Pessoa une suite de huit gouaches et dessins aussi visionnaires que les vers. Il y a aussi dans le cahier qui vient de sortir huit eaux-fortes de Claude Garache, huit dessins (crayon et encre de Chine) de Geneviève Asse, *Ligne intérieure* d'une géométrie de rêve qui ouvre les portes de l'infini

On a vu que les noms étrangers ne manquent pas dans ce premier *survol. Voilà l'autre originalité* d'*Argile* qui constamment s'engage vers une ouverture internationale. Elle accueille les poètes étrangers les plus représentatifs et les publie dans leur langue originale, avec en regard, une traduction française soigneusement élaborée, afin que passe le maximum de *fluide.*

Un embryon de statistique apprend que, dans les cinq épais cahiers que nous avons sous les yeux, poètes français et étrangers sont à égalité : dix-neuf contre dix-neuf. Détaillons-les. Cinq allemands, parmi lesquels Heidegger, *Hofmannstahl, Nietzsche* avec des fragments poétiques posthumes traduits et retraduits par Jean-Claude Hémery, encore ignorés en Allemagne. Cinq de langue anglaise dont William Blake (*Une vision du Jugement dernier* illustrée par l'auteur d'une aquarelle et de croquis), Yeats traduit par Yves Bonnefoy, W.-S. Merwin, Dylan Thomas. Deux de langue espagnole, dont Octavio Paz. Deux italiens, dont Eugenio Montale. Un portugais, Pessoa. Un chinois, Liu Zongyuan : ses *Paysages* (par quel mystère ?) se rapprochent de ceux que D. Estéban a ramenés du Lubéron. Enfin un poète bengali, Lókenhath Bhattacharyr.

* * *

En révélant ce dernier qui, à travers un érotisme transcendé, pénètre dans un monde inconnu, qui, d'autre part, a traduit en bengali *le Discours de la méthode* et *Une saison en enfer, Argile* a eu la main heureuse, elle qui est pareillement à l'affût de jeunes poètes français. Après un tri sévère, elle s'efforce de les sortir de l'ombre. Autre statistique : la moyenne d'âge est de trente ans. Si le talent de Jean Davis n'a plus à être découvert, justice est rendue à Georges Henein, mort en 1973. Ce « *Méditerranéen absolu* », partagé entre l'Egypte et l'Europe, justifie par les textes exhumés l'admiration qu'Yves Bonnefoy ne lui marchande guère. Se trouve-t-on devant une étude critique dont la présence ferait d'*Argile* une revue comme les autres ? Pas du tout. Un essai passionné, une longue méditation ne rompent pas l'unité du cinquième numéro.

J.-M. D.

★ 13, rue de Téhéran, Paris (8e). Le numéro : 25 F. L'abonnement annuel : 75 F.



Expositions

DESSINS ITALIENS DE L'ALBERTINA DE VIENNE. — Musée du Louvre, cabinet des dessins, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. Entrée : 7 F ; le dimanche : 3 F (donnant droit à la visite du musée) ; gratuite le 13 avril. Du 8 mars au 2 juin.

ARMAN, OBJETS TROUVES. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (553-48-10). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 45. Entrée : 3 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 30 mars.

PIERRE ALECHINSKY : DIX ANS DE PEINTURE A L'ACRYLIQUE. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 6 avril.

YONA FRIEDMAN : UNE UTOPIE REALISEE. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 30 mars.

HANS REICHEL : PEINTURES, GOUACHES, AQUARELLES (1892-1958). — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Entrée : 5 F. Jusqu'au 20 avril.

MARK BRUSSE : rétrospective 1959-1974 ; ERIK DIETMANN : rétrospective 1958-1974 ; HESSIE, survival art. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, A.R.C. 2 (voir ci-dessus). Jusqu'au 16 mars.

CENTENAIRE DE L'OPERA. HOMMAGE A CHARLES GARNIER : 1875-1975. — Théâtre national de l'Opéra (073-90-93). Sauf mardi, de 11 h. à 17 h. Jusqu'au 18 mars.

ART DU XXe SIECLE, FONDATION PEGGY GUGGENHEIM, VENISE. — Orangerie des Tuileries (073-99-48). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h. ; le mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 8 F ; le samedi : 5 F. Prolongée jusqu'au lundi 10 mars.

LOUIS XV : UN MOMENT DE PERFECTION DE L'ART FRANÇAIS. — Hôtel des Monnaies, 11, quai Conti (326-52-07). Sauf dimanche et jours fériés, de 11 h. à 17 h. L'exposition sera exceptionnellement ouverte les dimanches 16 mars et 8 avril, de 11 h. à 17 h., et les lundi 10 mars et jeudi 20 mars en soirée, de 19 h. à 22 h. Entrée libre. Jusqu'au 6 avril.

SALON DES INDEPENDANTS : LES FEMMES PEINTRES ET SCULPTEURS, DU XVIIe AU DEBUT DU XXe SIECLE. — Grand Palais, avenue Winston-Churchill (225-86-39). Tous les jours, de 10 h. à 18 h. Entrée : 6 F. Du 8 au 27 mars.

LE LIVRE DANS LA VIE QUOTIDIENNE. — Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu, galerie Mazarine (266-62-62). Tous les jours, de 11 h. à 18 h. Entrée : 6 F. Jusqu'en mai.

JEAN EFFEL. — Bibliothèque nationale, cabinet des estampes (voir ci-dessus). Sauf dimanche, de 11 h. à 18 h. Entrée libre. Jusque fin mars.

UN GRAVEUR DU XIIIe SIECLE : GRANDVILLE. — Bibliothèque nationale, galerie Mansart (voir ci-dessus). Sauf dimanche, de 11 h. à 18 h. Jusqu'au 6 avril.

LE MONDE DE FRANKLIN ET DE JEFFERSON. — Grand Palais, entrée Eisenhower (231-81-24). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h. ; le mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 6 F ; le samedi : 4 F. Jusqu'au 10 mars.

LES ARTISTES ET L'ANNEE INTERNATIONALE DE LA FEMME. — UNESCO (salle des Actes), 125, avenue de Suffren (523-02-88). De 9 h. à 18 h. Jusqu'au 8 mars.

CERAMIQUE IMPRESSIONNISTE. Atelier Haviland de Paris-Auteuil, 1873-1882. — Bibliothèque Forney, 1, rue du Figuier. Sauf dimanche, lundis et jours fériés, de 13 h. à 20 h. Entrée libre. Prolongée jusqu'au 8 mars inclus.

WILLEM BUYTEWECH, 1591-1624. — Institut néerlandais, 121, rue de Lille (705-85-99). Sauf lundi, de 13 h. à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 9 mars.

GEURT VAN ECK, 1961-1974. — Institut néerlandais (voir ci-dessus). Jusqu'au 28 mars.

LA VIE UNIVERSITAIRE PARISIENNE AU XIIIe SIECLE. — Chapelle de la Sorbonne, place de la Sorbonne (325-24-13). Tous les jours, de 11 h. à 18 h. Entrée : 5 F. Prolongée jusqu'au 16 mars.

PARIS AU XIXe SIECLE ET ASPECTS DE L'ARCHITECTURE RURALE EN REGION PARISIENNE. — Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (887-24-14). Sauf mardi, de 11 h. à 20 h. Entrée : 2 F. Jusqu'au 6 avril.

VILLES D'ART, CITES D'HISTOIRE, VILLAGES DE TRADITIONS. — Conciergerie, 1, quai de l'Horloge (033-30-06). Sauf mardi, de 11 h. à 20 h. Jusqu'au 6 avril.

PAUL BRANN ET SON THEATRE DE MARIONNETTES (MUNICH, 1907-1934). — Centre culturel allemand, 17, avenue d'Iéna (723-61-61). Sauf samedi et dimanche, de 10 h. à 20 h. Entrée libre. Jusqu'au 11 avril.

JAN VOSS, LITHOGRAPHIES. — Centre culturel allemand, 31, rue de Condé. Sauf samedi et dimanche, de 12 h. à 20 h. Jusqu'au 26 mars.

LOUIS KAHN, architecte. — Institut de l'environnement, 14-20, rue Erasme (325-42-61). Sauf dimanche, de 13 h. à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 21 mars.

JIM DINE : quarante gravures, 1969-1974. — Centre culturel américain, 3, rue du Dragon (222-22-70). Du lundi au vendredi, de 10 h. à 21 h. ; le samedi, de 13 h. à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 21 mars.

HANS VIKSTEN : Signes de vie. — Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (272-87-50). Tous les jours, de 14 h. à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 28 mars.

L'OPEN STUDIO DE TORONTO, ESTAMPES. — Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (551-35-73). Tous les jours, de 9 h. à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 6 avril.

JEUNES GRAVEURS SUISSES. — Porte de la Suisse, 11 bis, rue Scribe (254-68-86). Sauf dimanche, de 11 h. à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 22 mars.

AGMON : HUILES, GRAVURES, LITHOS. — Centre culturel juif, 14, rue Georges-Berger (924-13-19). Sauf samedi et dimanche, de 13 h. 30 à 19 h. ; le vendredi, de 13 h. 30 à 16 h. Jusqu'au 25 mars.

ART SOCIOLOGIQUE 2. — Galerie Mathias-Fels, 138, boulevard Haussmann (924-16-23). Jusqu'au 22 mars.

LES PRIX KANDINSKY, 1946-1961. — Galerie Denise-René, 124, rue La Boétie (359-93-17). Du 7 mars au 10 avril.

MIHAIL CHEMIAKIN : dessins. — Galerie J.-C. Gaubert, 27, rue Guénégaud (633-04-66). Jusqu'au 28 mars.

DOTREMONT : LOGBOOK. — Galerie de France, 3, rue du Faubourg-Saint-Honoré (265-69-37). Jusqu'au 5 avril.

DUNOYER DE SEGONZAC : aquarelles, dessins, gravures. — Galerie le Nouvel Essor, 40, rue des Saints-Pères (548-94-02). Jusqu'au 22 mars.

FROMANGER : Le désir est partout. — Galerie Jeanne Bucher (326-22-32). Jusqu'au 22 mars.

KARSKAYA. — Galerie Françoise Tournié, 10, rue du Roi-de-Sicile (278-13-18). Jusqu'au 30 mars.

KIJNO : Signes et gestes. — Galeries Creuzevault, 9, avenue Matignon (225-36-35). Jusqu'au 27 mars.

ALFRED MANESSIER. Peintures actuelles. — Galerie de France (voir Dotremont). Jusqu'au 5 avril.

JAMES PICHETTE. — M.J.C. « Les Hauts de Belleville », 43, rue du Borrégo (636-68-13). Tous les jours, de 15 h. à 19 h. Jusqu'au 15 mars.

JEROME TISSERAND. Peintures récentes. Maison de Toulouse, 38, av. George-V. Sauf samedi et dimanche, de 9 h. à 20 h. Jusqu'au 31 mars.

HUGH WEISS. — Galerie de dessin, 43, rue de Verneuil (261-12-55). Jusqu'au 9 avril.

JEAN DUBUFFET : PAYSAGES CASTILLANS, SITES TRICOLORES. — Centre national d'art contemporain, 11, rue Berryer (267-46-84). Sauf mardi, de 12 h. à 19 h. Entrée : 4 F. Prolongée jusqu'au 16 mars.

EN BANLIEUE

BIEVRES (Essonne). — Carzou et Marguerite Bordet. Moulin de Vauboyen (sauf mardi, de 14 h. à 18 h.). Jusqu'au 7 avril.

GENNEVILLIERS. Tendances actuelles de la tapisserie. — Galerie municipale, 9, rue Jean-Jaurès. Jusqu'au 15 mars.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE. Ventôse 75 : Chambrin, Charlot, Despierre, Marzelle, Montane, Ravel, Sarthou, Schurr. — Galerie Y. Arrio, 13, r. du Vieil-Abreuvoir (973-69-50). Jusqu'au 23 mars.

VILLEPARISIS. Miralda. — Centre culturel municipal, place Henri-Barbusse (366-17-30). Jusqu'au 15 mars.

EN PROVINCE

ANNECY. Affiches touristiques américaines. — M.J.C. Marquisats.

BOURGES. L'aquarelle et le dessin anglais (1900-1950). — Maison de la culture. Jusqu'au 9 mars.

CAEN. Arnal. — Atelier, 19, rue des Croisiers. Jusqu'au 15 mars.

CHALON-SUR-SAONE. L'usine, travail et architecture. — Maison de la culture. Jusqu'au 15 mars.

FLAINE (Haute-Savoie). Abram Topor. — Centre d'art contemporain. Jusqu'au 15 avril.

GRENOBLE. Peinture anglaise contemporaine. — Musée. Jusqu'au 17 mars.

LILLE. Tapisseries Brabançonnes. — Musée des beaux-arts. Jusqu'au 24 mars.

LYON. Paul Beyer. Céramiques 1907-1931. — Musée des beaux-arts. Jusqu'au 23 mars.

MACON. Honoré Daumier et le spectacle. Lithographies. — Ecole des beaux-arts. Jusqu'au 20 mars.

NICE. Affiches d'art russe. — Musée Jules-Chéret, 33, avenue des Beaumettes.

PONTOISE. Les peintres du bord de l'Oise. — Musée. Jusqu'au 22 mars.

REIMS. L'art abstrait depuis 1910. — Maison de la culture. Jusqu'au 16 mars.

SAINT-ETIENNE. Luc Peire. — Maison de la culture et des loisirs. Jusqu'au 31 mars. Jean-Michel Meurice. — Musée d'art et d'industrie. Mars.

SAINT-PAUL-DE-VENCE. L'art graphique à la Fondation Maeght. — Février-Mars.

SOUPPES-SUR-LOING. Edith Gério : l'univers fantastique et poétique. — Foyer communal, route des Varennes. De 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 23 mars.

TOULOUSE. Tapisseries contemporaines : Auge, Chauvin, Fournier, Gilbert. — Sicre-Pont-Neuf. Jusqu'au 15 mars.

TOURS. L'art de la vallée de la Loire du XVe siècle à l'époque classique. — Musée des beaux-arts. Jusqu'au 17 avril.

VALENCE. Marc Pessin. — Maison des jeunes et de la culture. Jusqu'au 30 mars.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles :

« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704-70-20 (lignes groupées) et 727-42-34
(De 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés.)

Concerts

MERCREDI 5 MARS

PLEYEL, 252, Faubourg-St-Honoré, 8e (227-06-30) 20 h. 30 : Daniel Barenboim et English Chamber Orchestra (Mozart).

THEATRE DE LA CITE INTERNATIONALE, 21, bd Jourdan, 14e, 21 h. : Claire Bernard et Annie Jodry, avec l'Orchestre de chambre, dir. J.-L. Loubert (Vivaldi, Bach).

RADIO-FRANCE, 116, avenue du Président-Kennedy, 16e (224-33-61) 15 h. : concours international de piano M. Ravel.

SALLE GAVEAU, 45, rue La Boétie, 8e (225-29-14) 20 h. 30 : Amadeus Quartet (Haydn, Mozart, Brahms).

SALLE CHOPIN-PLEYEL, 20 h. 30 : Ghulam Mustapha Khan (Inde).

CENTRE CULTUREL DU MARAIS, 26, rue des Francs-Bourgeois, 3e, 18 h. 30 : Marie-France Bucquet (piano) (Ives).

JEUDI 6 MARS

PLEYEL : voir le 5 (Mozart, suite des Intégrales).

EGLISE SAINT-ROCH, 296, rue Saint-Honoré, 1er, 20 h. 30 : Messe des Andes, avec Los Rupay (Bolivie).

RADIO-FRANCE, 15 h. : voir le 5, 20 h. 30 (Studio 105) : Orchestre de chambre, dir. : Helen Quarch. Solistes : B. Yannotta et H. Gui (Sibelius, Copland, Elgar, Devries, Grieg).

SALLE GAVEAU, 20 h. 30 : Amadeux Quartet (Haydn, Beethoven, Schumann).

FACULTE DE DROIT, 92, rue d'Assas, 5e, 21 h. : Joseph Kalichstein (Chopin, Schumann).

SALLE CORTOT, 78, rue Cardinet, 17e, 21 h. : A. Ruiz-Pipo (piano), Micheline Granger (soprano), Michel Poupet (baryton) (centenaire de la mort de G. Bizet).

EGLISE ST-JULIEN-LE-PAUVRE, 5e, 21 h. : C. Courtouis (violon) et G. Rabol (clavecin) (intégrale des sonates de Bach).

VENDREDI 7 MARS

RADIO-FRANCE, 20 h. 30 (Studio 104) : Maîtrise de Radio-France : récital de chant choral, dir. : J. Jouineau. Solistes : H. Puig-Roget, N. Destouches, M. Nordmann, A. Fournier, A. Gantiez (Brahms, Scarlatti, Fauré, Debussy, Ibert, Britten, Calmel).

CENTRE CULTUREL DU MARAIS : voir le 5 (Stockhausen).

EGLISE ST-GERMAIN-DES-PRES, place St-Germain-des-Prés, 6e, 21 h. : Quatuor Via Nova (Haydn : les Sept Dernières Paroles du Christ).

MUSEE GUIMET, place d'Iéna, 16e 20 h. 30 : C.-M. Maduranath, Chandra Muli mridangam, Kalayamangatam (Inde du Sud).

SAMEDI 8 MARS

PALAIS DES CONGRES, porte Maillot, 17e (758-27-68) 10 h. : Orchestre de Paris, dir. : Z. Mehta, avec le Chœur national. Solistes : S. Armstrong et Maureen Forrester (Mahler : Symphonie no 2).

SALLE GAVEAU, 20 h. 30 : Amadeus Quartet (Haydn, Schubert, Beethoven).

THEATRE DE LA CITE INTERNATIONALE, 21 h. : Pelippe Hall (Schumann, Rocque-Cordero, Beethoven, Swanson, Rag Time Music by Scott Joplin).

THEATRE DE LA MADELEINE, 19, rue de Surène, 8e (265-07-09) 17 h. : Trio de Munich (Boccherini, Schubert, Françaix, Dohnanyi).

MUSEE GUIMET : voir le 7.

DIMANCHE 9 MARS

PLEYEL, 17 h. 45 : Concerts Lamoureux, dir. : P. Paray (Tchaïkowski, Moussorgski, Rimski-Korsakov).

CHATELET, place du Châtelet, 1er, 10 h. 15 : Concerts Colonne, dir. : P. Dervaux, avec G. Tessier (violon) et L. Masson (baryton) (Ravel). De même à 18 h.

EGLISE SAINT-THOMAS-D'AQUIN, 1, place Saint-Thomas-d'Aquin, 7e, 17 h. 45 : Eliane Birling (Buxtehude, Bach, Dupré).

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 17 h. 45 : Orchestre Pasdeloup, dir. : G. Devos (Beethoven). Soliste : François Duchable. 20 h. 30 : Orchestre Lyrique de Radio-France, dir. : Y. Prin (Ravel).

OPERA DE PARIS, 18 h. 30 : Orchestre de chambre (Ravel).

LUNDI 10 MARS

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES 14 h. : finales du concours international de piano M. Ravel. 20 h. 30 : Orchestre lyrique, dir. : Y. Prin. Solistes : les lauréats du concours (Ravel).

PALAIS DES CONGRES, 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. : Zubin Mehta, avec Chœur national. Solistes : S. Armstrong et M. Forrester (Mahler : Symphonie no 2).

GAVEAU, 20 h. 30 : R. Lieimane (violon) et J.-C. Ambrosin (piano) (Nardini, Bach, Ysaye, Ravel et Szymanovski).

LUCERNAIRE, 20 h. 30 : Capella Sine Nomine (Monteverdi, Bach, Poulenc).

SALLE CORTOT, 21 h. : Marianne Bonnet (Bach, Schumann, Ravel, F. Martin).

LA VIEILLE GRILLE, 21 h. : Les Dilettantes (Bach, Telemann, Haendel, Clerambault, Purcell).

MARDI 11 MARS

PALAIS DES CONGRES, 18 h. 30 : J. Barthe, A. Jacquet (Mozart), A. Moglia, Cl. Desurmont (Messian), 20 h. 30. Voir le 10.

SALLE GAVEAU, 20 h. 30 : Orchestre de chambre national de Toulouse. Soliste : Th. Dussaut (Haendel, Haydn, Bach, Bartok).

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 15 avenue Montaigne 8e (225-44-36). 20 h. 30 : Early Music Consort of London. Dir : D. Munrow (musiques royales du Moyen Age et de la Renaissance).

SALLE CORTOT, 20 h. 45 : Magda Tagliaferro (interprétations pianistiques).

Variétés

Le music-hall

CASINO DE PARIS, 16, rue de Clichy, 18e (874-26-22) (L.), 20 h. 45, mat. dim. à 14 h. 30 : Nouvelle revue de R. Petit.

COUR DES MIRACLES, 24, avenue du Maine, 14e (548-85-60) (D.), 20 h. 30 : Julos Beaucarne.

FACULTE DE DROIT, 92, rue d'Assas, 5e, le 7, à 20 h. 30 : Mikis Theodorakis (gala UNEF).

FOLIES-BERGERE, 32, rue Richer, 9e (770-02-51) (L.), 20 h. 30 : J'aime à la folie.

HEBERTOT, 78 bis, bd des Batignolles, 17e (387-23-23) (D. soir), 21 h., mat. dim. à 15 h. : Raymond Devos.

MOUFFETARD, 76, rue Mouffetard, 5e (331-59-77), 22 h. : Henri Des.

MUTUALITE : le 7, à 21 h. : Folklore aux quatre coins du monde (Inde).

NOUVEAU CARRE : les 5, 6 et 7, à 21 h. : R. Suffert. Le 11, à 21 h. : D. Annegarn.

OLYMPIA, 28, bd des Capucines, 9e (742-25-49), 21 h. 30 : Michel Sardou. Le 9, à 18 h. 30 : Chansons en liberté : Fallu.

PALAIS DES CONGRES, porte Maillot, 17e (758-27-78), 21 h. : Maxime Le Forestier.

THEATRE DE DIX-HEURES, 36, bd de Clichy, 18e (606-07-48), V., S., D., à 18 h. 30 : On ne fait que passer (P. Font) ; à partir du 10, D. à 20 h. 30 : France Léa.

THEATRE DE LA PLAINE, 13, rue du Général-Guillaumat, 14e (842-32-25), le 8, à 21 h. ; le 9, à 16 h. 30 : G. Chelon.

VARIETES, 7, bd Montmartre, 2e (231-09-92) (L.), 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. : J. Martin.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA REPUBLIQUE, 1, bd Saint-Martin, 3e (278-44-45), 21 h., mat. dim. à 15 h. 30 : De toutes façons, il nous reste le cheval.

DEUX ANES, 100, bd de Clichy, 18e (606-10-26) (Mar.), 21 h., mat. dim. à 15 h. 30 : Au nom du pèze et du fisc.

DIX HEURES, 36, bd de Clichy, 18e (606-07-48), 22 h. : Persiflons.

Les cabarets

ALCAZAR, 62, rue Mazarine, 6e (326-53-36) (D.), 23 h. : Paris-Broadway.

CRAZY HORSE SALOON, 12, avenue George-V, 8e (225-67-29), 22 h. et 0 h. 30 : Super-Beautés.

KISS ME, 5, av. de l'Opéra, 1er (260-64-45) 22 h. : Bons baisers de Paris.

MAYOL, 10, rue de l'Echiquier, 10e (770-95-08) (Mer.), 16 h. 15 et 21 h. 15 : Q... nu !

MOULIN ROUGE, place Blanche, 18e (606-00-19), 22 h. : Revue Festival.

TOUR EIFFEL (551-19-59) (D.), 20 h. : les Années folles.

Le cirque

CIRQUE D'HIVER-BOUGLIONE, 110, rue Amelot, 11e (700-12-25), mer. à 15 h., sam. à 15 h. et 21 h., dim. à 14 h. et 17 h.

NOUVEAU CARRE, 5, rue Papin, 3e (277-88-40), mer., sam. et dim. à 14 h. 30 : Cirque Gruss.

Le théâtre sur glace

GALAXY, 211, av. Jean-Jaurès, 19e (205-28-06) (L.), 21 h., mat. sam. à 17 h. 30 dim. à 14 h. 30 et 17 h. 30 : Princesse Csardas ; le lundi à 14 h. 30 et 21 h., mer., et sam. à 14 h. 30 : Cendrillon.

Les comédies musicales

BOUFFES-PARISIENS, 4, rue de Monsigny, 2e (073-87-84) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : Pourquoi tu chanterais pas.

THEATRE DE MENILMONTANT, 15, rue du Retrait, 20e (636-97-67), le 8 à 21 h. et le 9 à 15 h. : la Passion.

Les opérettes

CHATELET, place du Châtelet, 1er (231-44-80) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. sam. à 14 h. 30 et dim. à 14 h. : Valses de Vienne.

HENRI-VARNA-MOGADOR, 25, rue de Mogador, 9e (285-28-80) (L.), 20 h. 30, mat. sam. à 15 h., dim. à 14 h. 15 et 17 h. 30 : Fiesta.

Le jazz

NOUVEAU CARRE, 5, rue Papin, 3e (277-88-40) le 7, à 21 h. : Watergate Seven Ph. Baudoin ; le 8, à 21 h. : Free Music, avec Steve Lacy Sextet.

PALAIS DES SPORTS, porte de Versailles, 15e (250-79-80) le 10, à 21 h. : Lou Reed.

MUSEE D'ART MODERNE DE LA VILLE DE PARIS, 11, avenue du Président-Wilson, 16e ; le 5, à 20 h. 30 : Steve Lacy.

CENTRE AMERICAIN, 261, bd Raspail, 14e (033-99-92) le 8 à 21 h. : Les Haricots rouges.

THEATRE MOUFFETARD, 76, rue Mouffetard, 6e, le 10, à 20 h. 30 : Ozone.

BATACLAN, 50, bd Voltaire, 11e (700-30-12), le 7, à 19 h. 30 : Doctor Feelgood and Little Bob.

LA VIEILLE GRILLE, 1, rue du Puits-de-l'Ermite, 5e (707-60-93), les 6 et 7, à 20 h. 45 : Cohelmec Ensemble

Le Folk

NOUVEAU CARRE, le 6, à 21 h. : R. et B. Dransfield Quatre-Vent.

LUCERNAIRE, 18, rue d'Odessa, 14e (336-57-23) (L.) 20 h. 30 : Folklore et Folk-song.

La pop'

BUS-PALLADIUM, 6, rue Fontaine, 9e (874-54-99) le 5, à 21 h. 30 : Zou.

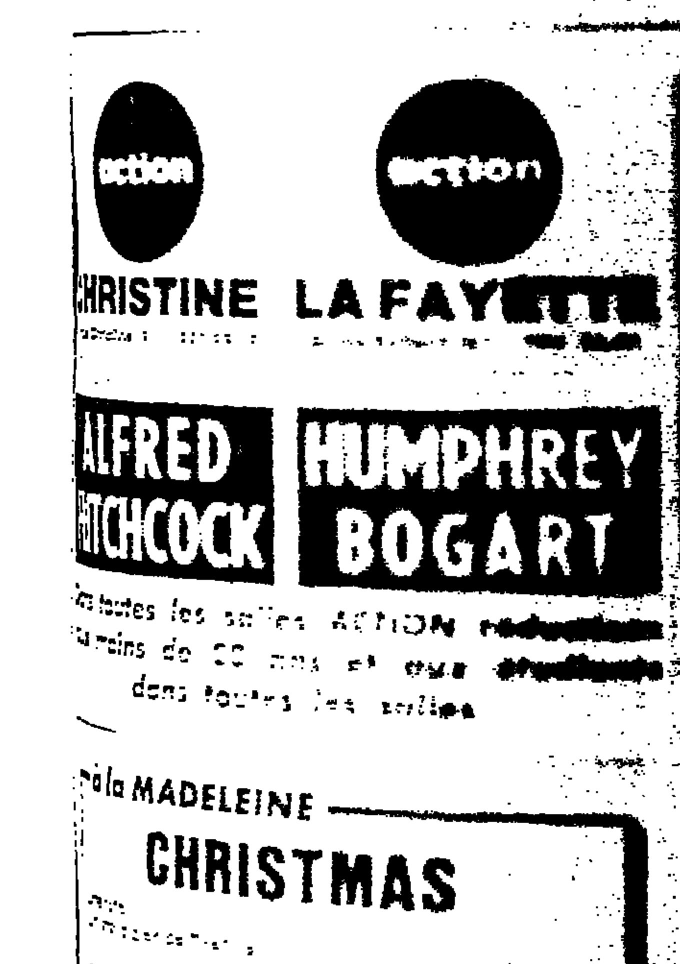
NANTERRE, CENTRE D'ANIMATION CULTURELLE, 10, bd Jules-Mansart (204-74-09) le 8, à 20 h. 30 : Robert Wood and Woodlands.

La danse

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 15, avenue Montaigne, 8e (225-44-36) le 7, à 20 h. 30 : Gala de la danse

ESPACE P.-CARDIN, 1, avenue Gabriel, 8e (265-97-60) (Mer.) 21 h. : Atelier chorégraphique S. Keuten (Elle lui dirait dans l'île) (jusqu'au 11 inclus).





Théâtres

Les salles subventionnées

OPERA, 8, rue Scribe, 9e (073-15-59), les 6 (abonn. Jf) et 11 (abonn. Ma) à 19 h. 30 : Don Carlo ; les 7, 12 (abonn. Md), 15 à 19 h. 30, le 10 à 20 h. (abonn. Ho) : Don Giovanni ; le 8 à 19 h. 30 : Petrouchka, Tristan (ballets) ; le 9 à 18 h. 30 : Concert Ravel.

COMEDIE-FRANÇAISE, Théâtre Marigny, 8e (335-04-41), relâche jusqu'au 9 mars. Les 10 (abonn. série D), 11 (abonn. série A), 12, 13 (salle réservée), 14, 15 et 16 à 20 h. 30, le 16 à 14 h. 30 : l'Idiot.

ODEON, 1, place Paul-Claudel, 6e (325-70-32) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., à 16 h. : Une lune pour les déshérités.

PETIT-ODEON (L., Ma.), 18 h. 30 : Rodogune.

THEATRE DE L'EST PARISIEN, 17, rue Malte-Brun, 20e (636-79-09), les 5, 7, 8 à 20 h. 30 ; le 8 à 14 h. 30 et le 9 à 15 h. : le Retour du Graully ; les 11, 12, 14, 15 à 20 h. 30, le 12 à 14 h. 30 et le 16 à 15 h. : le Théâtre du Silence.

PETIT T.E.P., les 6, 7 et 8, 13, 14 et 15, à 20 h. 30 : Atelier-spectacle.

THEATRE DE LA VILLE, 2, place du Châtelet, 4e (887-35-39), les 5, 6, 7 et 8 à 18 h. 30 : Mercedes Sosa ; les 11, 12, 13, 14 et 15, à 18 h. 30 : Ensemble instrumental de France ; les 5, 8, 11, 12 et 15, à 20 h. 30, les 8, 9, 12 et 16, à 14 h. 30 : la Mouette ; les 6, 7, 13 et 14, à 20 h. 30 : Turcaret.

Les théâtres de banlieue

ANTONY, Théâtre Firmin-Gémier, place du Marché (668-02-74), le 5 à 20 h. 45, les 6, 7 et 11 à 14 h. 30, le 9 à 15 h. : Bastien et Bastienne.

BAGNOLET, 101, rue Lénine, le 7, à 20 h. 30 : Orchestre Bernard Thomas (Bach, Mozart, Vivaldi).

BOULOGNE, T.B.B., 60, rue de la Bellefeuille (603-60-44), les 6, 7 et 8 à 20 h. 30, le 8 à 15 h., le 9 à 15 h. : le Malade imaginaire.

CHOISY-LE-ROI, Théâtre P.-Eluard, 4, avenue de Villeneuve-Saint-Georges (890-89-79), le 8 à 21 h. : Gilles Vigneault.

CLICHY, Théâtre Rutebeuf, 16, allée Gambetta, le 7, à 20 h. 30, Mam'zelle Nitouche.

CRETEIL, Maison des arts et de la culture, place de l'Hôtel-de-Ville (899-90-50), les 7 et 8, à 21 h. : Comédie policière.

IVRY Studio d'Ivry, 21, rue Ledru-Rollin (672-37-43) (D soir, L) 21 h., mat. dim. à 16 h. : Dommage qu'elle soit une putain.

MAISONS-ALFORT, église Saint-Pierre (face mairie), le 7, à 20 h. 45 : M.-T. Ghirardi (guitare).

MALAKOFF, Théâtre 71, place du 11-Novembre (655-43-45), les 7 et 8, à 20 h. 15 : le 9 à 16 h., le 11 à 14 h. : Hamlet.

NANTERRE, Théâtre des Amandiers, 60, rue Greuze (204-18-81) les 6, 7 et 8, à 20 h. 30, le 9 à 16 h. : Quelle heure peut-il être à Valparaiso ?

SAINT-CLOUD, Le Régent, 9, rue G. Latouche, le 5 à 20 h. 30 : Under Milk Wood (en angl.).

SAINT-DENIS, Théâtre Gérard-Philipe, 59, boulevard Jules-Guesde (243-00-59), les 5, 7 et 8, à 20 h. 30, le 8 à 15 h., le 9 à 17 h., le 11 à 19 h. 30 : le Cercle de craie caucasien.

SARTROUVILLE, Théâtre de Sartrouville, rue Louise-Michel (962-33-73), le 5 à 21 h. : Ballet africain Kodia.

SURESNES, Théâtre Jean-Vilar, place de Stalingrad (505-57-18 et 772-38-80), les 5, 6 et 8, à 20 h. 30 : le Misanthrope, par la Comédie-Française (Tréteaux de France).

VITRY (94), Théâtre Jean-Vilar, avenue Y.-Gagarine (680-80-20, poste 288), le 8, à 20 h. 45 : Théâtre du Silence.

YERRES, CEC (925-38-91), le 8, à 21 h. : Ensemble Music 121, Perception, R. Voegel.

Les autres salles

ANTOINE, 14, boulevard de Strasbourg, 10e (208-77-71) (L.), 20 h. 30, mat. dim 15 h. : le Tube.

ATELIER, place Charles-Dullin, 18e (606-49-24) (L.) 20 h. 30, mat. dim. à 14 h. 30 : Un tramway nommé Désir.

ATHENEE, square Louis-Jouvet, 9e (073-82-23) (L.) 21 h., mat. dim. 15 h : la Folle de Chaillot.

BIOTHEATRE, 4, rue Marie-Stuart 2e (508-17-80) (D. soir), 20 h. 30 et 22 h., mat. dim. 15 h. : les Chaises (jusqu'au 9).

BOUFFES DU NORD, 209, rue du Faubourg-Saint-Denis, 10e (280-28-04), 20 h. 30 : les Iks (dernière le 8).

CARTOUCHERIE DE VINCENNES, avenue de la Pyramide. — Théâtre du Soleil ((808-87-63) (Mer., J., dim. soir) 20 h. 30, mat. sam. et dim. à 16 h. : l'Age d'or.

CENTRE AMERICAIN, 261, boulevard Raspail, 14e (033-99-92), 21 h. : Ecce Homo (dernière le 8).

CHARLES-DE-ROCHEFORT, 64, rue du Rocher, 17e (522-08-40) (L.) 20 h. 45 : Dzi Croquettes.

COMEDIE CAUMARTIN, 25, rue Caumartin, 9e (073-43-41) (J.), 21 h. 10, mat. dim. à 15 h. 10 : Boeing-Boeing.

COMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES, 15, avenue Montaigne, 8e (359-37-03) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : le Zouave.

COUR DES MIRACLES, 23, avenue du Maine, 14e (548-85-60) (mer., dim.) 18 h 30, mat. sam. à 15 h. : la Station Champbaudet (jusqu'au 13).

ECOLE NORMALE SUPERIEURE, 45, rue d'Ulm, 5e (326-24-21), les 7, 8, 13, à 21 h., le 9 à 17 h. : Peinture sur bois.

DEUX PORTES, 46, rue Louis-Lumière, 20e (797-34-51) (D. soir) 20 h 30, mat. dim. à 16 h. 30 : Tentative d'évasion (relâche exceptionnel le 5).

EDOUARD-VII, place Edouard-VII, 8e (073-67-90) (L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. : Le pape est kidnappé.

ESPACE CARDIN, 1, avenue Gabriel, 8e (265-97-60) (D.), 20 h. 30 : Hot l Baltimore.

ESSAION, 6, rue Pierre-au-Lard, 4e (278-46-42) (D.) 22 h. 30 : Le pupille veut être tuteur ; 20 h. 30 : Enluminures autour du procès de Gilles de Rais.

FONTAINE, 10, rue Fontaine, 9e (874-74-40) (J., D. soir) 20 h. 45, mat. dim. à 15 h et 18 h. 30 : les Jeux de la nuit.

GAITE-MONTPARNASSE, 26, rue de la Gaîté, 14e (633-16-18) (L.) 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. : l'Abîme ; la Visite.

GYMNASE, 38, boulevard Bonne-Nouvelle, 9e (770-16-15) (D. soir, L.) 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : Cher menteur (jusqu'au 8).

HUCHETTE, 23, rue de la Huchette, 5e (326-38-99) (D. soir, L.) 20 h. 45, mat. Dim., 14 h. 30 et 17 h. : la Cantatrice chauve ; la Leçon.

LA BRUYERE, 5, rue La Bruyère, 9e (874-76-99) (D. soir, L.) 20 h. 45, mat. Dim., 17 h. : l'Alboum de Zouc.

LUCERNAIRE, 18 rue d'Odessa, 14e (326-57-23) (D. soir, L.) 24 h., le Dim. à 18 h. 30 : le Plaisir des dieux ; 22 h. 15 : J.-B. Moraly.

MADELEINE, 19, rue de Surène, 8e (265-07-09) (D. soir, L.) 20 h. 45, mat. Dim. à 15 h. et 18 h. 30 : Christmas.

MICHEL, 38, rue des Mathurins, 8e (265-35-02) (Mer.) 21 h. 10, mat. Dim. à 15 h. 10 : Duos sur canapé.

MICHODIERE, 4 bis, rue de la Michodière, 2e (742-95-22) (D. soir, L.) 21 h., mat. Dim. à 15 h. 30 et 18 h. 30 : les Diablogues.

MODERNE, 15, rue Blanche, 9e (874-94-28) (D. soir, L) 21 h., mat. Sam. et Dim. à 15 h. : Zorglub.

MONTPARNASSE, 31, rue de la Gaîté, 14e (326-89-90) (D. soir, L.) 21 h., mat. Dim. à 15 h. : Madame Marguerite.

MOUFFETARD, 76, rue Mouffetard, 5e (336-02-87) (D., L.) 20 h. 30 : Hell's Army (in English) (jusqu'au 15.

NOUVEAUTES, 24, bd Poissonnière, 9e (770-52-76) (J.) 21 h., mat. dim. à 16 h. : la Libellule.

NOUVELLE-COMEDIE, 7, rue Louis-le-Grand, 2e (073-54-74) (D.) 21 h., mat. Dim. à 16 h. : Britannicus.

ŒUVRE, 55, rue de Clichy, 9e (874-45-52) (D. soir, L.) 21 h., mat. Dim. à 15 h. et 18 h. : la Bande à Glouton.

PALACE, 8, rue du Fg-Montmartre, 9e (770-44-37 (D., L.) 20 h. 30, mat. Sam. à 16 h. : le Marathon (dernière le 8) ; II (D., L.) 23 h. : A bâtons brisés.

PALAIS-ROYAL, 38, rue Montpensier, 1er (742-84-29) (L.) 20 h. 30, mat Dim. à 15 h. : la Cage aux folles ; le 10, à 20 h. 30 : Rencontre.

PARIS-NORD-T.P.N., 16, rue Georgette-Agutte, 18e (229-09-27) (D., L.) 20 h. 45 : Jeppe de la rue du Mont.

PLAISANCE, 111, rue du Château 14e (273-12-65) 20 h. 30 : Vie et Mort d'une concierge.

POCHE-MONTPARNASSE, 75, boulevard du Montparnasse, 14e (548-92-97) (D.), 20 h. 45 ; le sam., à 20 h. 30 et 22 h 30 : le Premier.

PORTE-SAINT-MARTIN, 16, boulevard Saint-Martin, 3e (607-37-53) (D.), 20 h. 30 : Good Bye Mr Freud ! (dernière le 8).

RENAISSANCE, 20, boulevard Saint-Martin, 3e (208-18-50) (D. soir, L.), 21 h. ; mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : Derrière le rideau.

RIVE GAUCHE, 101, boulevard Raspail, 6e (548-87-93) (D. soir, mar.), 20 h. 45 ; mat. sam. et dim., à 16 h. : les Adieux de la grande-duchesse ; le 9, à 18 h. 45, et le 11, à 20 h. 45 : Adieu jeune homme que je fus.

SAINT-GEORGES, 51, rue Saint-Georges, 9e (878-63-47) (J., D. soir), 20 h. 30 : mat. dim., à 15 h. et 18 h. 30 : Croque-Monsieur.

STUDIO DES CHAMPS-ELYSEES, 15, avenue Montaigne, 8e (723-35-10) (L.), 20 h. 45 ; mat. sam., à 18 h. : Viens chez moi, j'habite chez une copine (à bureaux fermés, les 6 et 7).

STUDIO-THEATRE 14, 20, avenue Marc-Sangnier, 14e (533-07-59) (D., L.), 20 h. 30 : Lorenzaccio.

TERTRE, 18, rue Lepic, 18e (606-11-82) (D. soir, L.), 20 h. 30 ; mat. dim., à 15 h. 30 : la Chanson d'un gus qu'a mal tourné

THEATRE DE LA LISIERE, 12, rue des Meuniers, 12e (366-17-75, à partir de 18 h.) : les 5, 7, 8, à 20 h. 30 : le 9, à 15 h. : le Jeune Homme livré aux arbres.

THEATRE D'ART, 19, avenue Victoria, 1er (236-12-60), J., V., Sam., à 20 h. ; dim., à 15 h. : la Femme de Socrate ; (D. soir, L.), 21 h. 15 ; mat. dim., à 17 h. : le Dernier Empereur.

THEATRE DE LA CITE INTERNATIONALE, 21, boulevard Jourdan, 14e (589-67-57), à la galerie (D.), 21 h. : Couples ; au jardin (D., L.), 21 h. : Nuits sans nuit (jusqu'au 15) ; à la resserre (D.), 21 h. : Supplément au voyage de Bougainville (à partir du 6).

THEATRE D'ORSAY, quai Anatole-France (548-65-90), les 5, 6, 7, 8, à 20 h. 30 : Christophe-Colomb ; le 9, à 15 h., et le 11, à 20 h. 30 : Harold et Maude ; petite salle (D. soir, L.), 20 h. 30 ; mat. dim., à 15 h. : le Chili de Neruda.

THEATRE DE PARIS, 15, rue Blanche, 9e (874-20-44) (D. soir, L.), 20 h. 45 ; mat. sam. et dim., à 15 h. : Crime et Châtiment.

THETRON, 2, rue Frochot, 18e (878-61-56), jusqu'au 8, 18 h. 30 : A. Métayer ; 20 h. 30 : Parle bas, sinon je crie ; 21 h., mat. sam., à 15 h. : le Baron perché ; 22 h., mat. sam., à 17 h. : la Résurrection de Maloupe ; 21 h. 30 : le Croque-Note.

THEATRE-PRESENT, 211, avenue Jean-Jaurès, 19e (203-02-55) (D. soir, L.) ; 20 h. 30, mat. dim., à 17 h. : les Voraces.

THEATRE 13, 24, rue Daviel, 13e (589-05-99), J., V., sam., à 21 h. ; mat. sam. et dim., à 15 h. : Labiche-Folies.

THEATRE 347, 20 bis, rue Chaptal, 9e (874-28-34) (D. soir, L.), 21 h. ; mat. dim., à 15 h. : le Fétichiste (dernière le 6).

TROGLODYTE, 74, rue Mouffetard, 5e (222-93-54), 22 h. : Xâbât.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN, 6, rue Thérèse, 1er (742-99-79) (D.) 18 h. 30 : Chair pour Narcissusplash. 20 h. 30 : D'où qu't'en es, gars ? 21 h. 30 : les Amours de Jacques le fataliste. 23 h. : la Baby-Sitter.

AU VRAI CRIC PARISIEN, 18, rue d'Odessa, 14e (326-73-34) 20 h. 15 : Sainte Jeanne du Larzac. 22 h. 30 : P. Val et P. Font.

CAFE DE LA GARE, 41, rue du Temple, 4e (278-52-51) 20 h. : Rufus. 22 h. : les Semelles de la nuit.

CAFE D'EDGAR, 58, bd Edgard-Quinet, 14e (326-13-63) (D., L.) 20 h. 45 : Chorus debile. 22 h. 30 : la Moschetta.

CAFE-THEATRE DE NEUILLY, place Parmentier (624-03-83), du mer. au sam., à 22 h : les Méfaits de Tchékhov.

CAFE-THEATRE DE L'ODEON, 5, rue Monsieur-le-Prince, 6e (326-43-98) (D.) 20 h. : la Collection. 21 h. : Couvre-Jeux.

LE FANAL, 85, rue Saint-Honoré, 1er (236-73-68) (D.) 21 h. : M. Barnett. 22 h. 30 : V comme Vlan.

LE BAR DU MARAIS, 23, rue de Beautreillis, 4e (278-29-48) (L.) 22 h., Dim. à 18 h. et 22 h. : Tu ne veux rien de bien méchant. 23 h : G. Bertell et Momo.

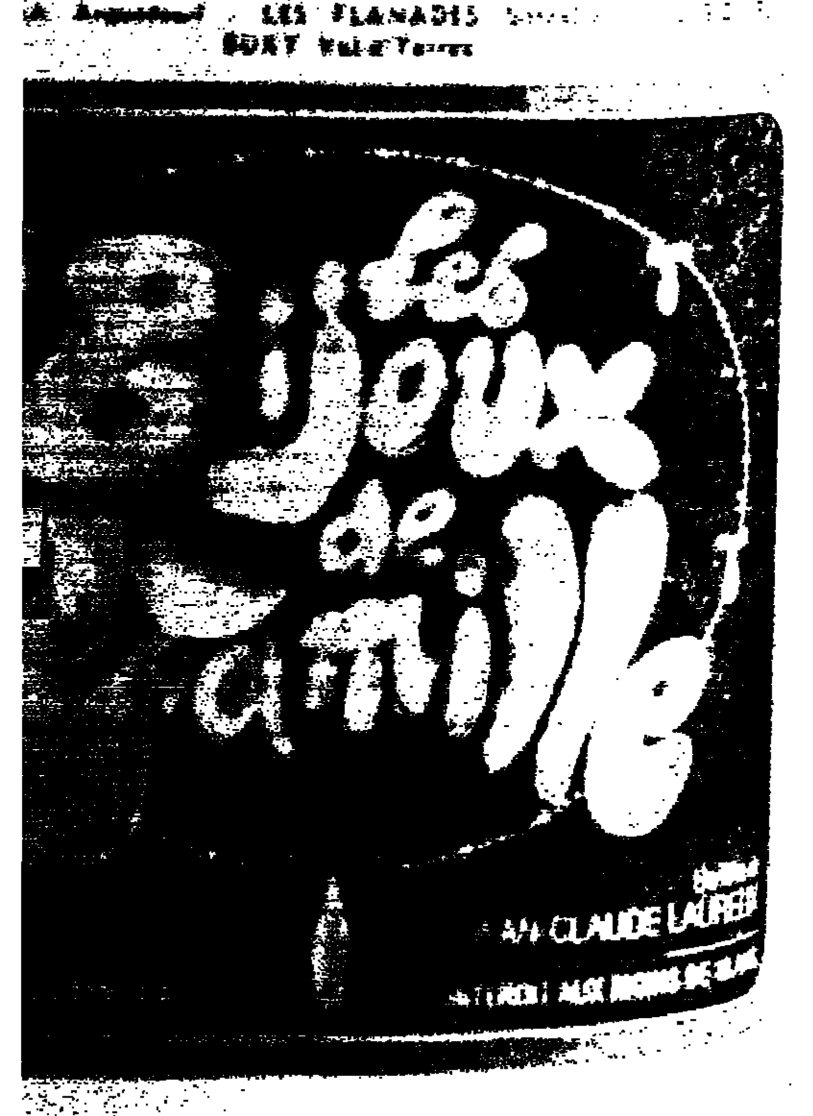
MAISON DES AMANDIERS, 110, rue des Amandiers, 20e (797-19-59) (D., L.), 21 h. : Elles deux.

LA PIZZA DU MARAIS, 15, rue des Blancs-Manteaux, 4e (277-42-51) (D.) 20 h. 30 : J. Higelin. 22 h. 30 : Jean Jonas. 23 h. 45 : Pierre et Marc Jolivet

LE PETIT CASINO, 17, rue Chapon, 3e (747-62-75) (D.) 21 h. 15 : la Rentrée de Greta Garbo dans Phèdre. 22 h. 45 : l'Affaire du clip de la reine d'Angleterre.

LE SELENITE, 18, rue Dauphine, 5e (033-53-14) (Mar.) I. : 18 h. 30 : l'Intervention. La Boule. 20 h. 30 : Larimaquoi ? Larimarien ! 22 h. : la Jacassière. 23 h. 30 : 5 Restless Boys. II. : 21 h. : Femmes parallèles 22 h 30 : Sélénite, nid d'espions.

LA VIEILLE GRILLE, 1, rue du Puits de l'Ermite, 5e (707-60-93) (L.) 22 h. : Megumi chante Prévert, Brecht, Cocteau, Satie.



Cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

MERCREDI 5 MARS. — 15 h., *les Burlesques français* ; 18 h. 30, *Zazie dans le métro*, de L. Malle ; 20 h. 30, *le Voleur de bicyclette*, de V. de Sica ; 22 h. 30, *Niagara*, de H. Hathaway.

JEUDI 6 MARS. — 15 h., *les Damnés de l'océan* ; *les Nuits de Chicago*, de J. von Sternberg ; 18 h 30, *le Grand Inquisiteur*, de M. Reevers ; 20 h. 30, *Susana la perverse*, de L. Bunuel ; 22 h. 30, *la Première charge à la machette*, de M. O Gomes.

VENDREDI 7 MARS. — 15 h., *la Mère*, de Poudovkine ; *la Terre*, de Dovjenko ; 18 h. 30, *Camille*, de R. Smallwood ; 20 h. 30, *le Professeur*, de V. Zurlini ; 22 h. 30, *If...*, de L. Anderson.

SAMEDI 8 MARS. — 15 h., *L'affaire est dans le sac* ; *Adieu Leonard* ; *Paris la belle*, de P. Prévert ; 18 h 30, *le Voyage surprise*, de P. Prévert ; 20 h. 30, *Suzanne Simonin, la religieuse*, de Diderot, de J. Rivette ; 22 h. 30, *Las Vegas, un couple*, de G. Stevens.

DIMANCHE 9 MARS. — 15 h., *la Reine de Broadway*, de K. Vidor ; 18 h 30, *les Rôdeurs de la plaine*, de D. Siegel ; 20 h. 30, *Bertha Boxcar*, de M. Scorsese ; 22 h. 30, *Petulia*, de R. Lester.

LUNDI 10 MARS. — Relâche.

MARDI 11 MARS. — 15 h., *l'Eventail de lady Windermere*, d'E. Lubitsch ; 18 h. 30, *Othello*, de O. Welles ; 20 h. 30, *la Ménagerie de verre*, d'I. Rapper ; 22 h. 30, *Soudain l'été dernier*, de J. Mankiewicz.

Les exclusivités

AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19) ; U.G.C - Marbeuf, 8e (225-47-19)

ANNA ET LES LOUPS (Esp., v.o.) (**) : La Clef, 5e (337-90-90).

AU LONG DE RIVIERE FANGO (Fr.) : la Clef, 5e (337-90-90)

AU NOM DE LA RACE (Fr.) : Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97)

AU NOM DU PEUPLE ITALIEN (It., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27).

LES AUTRES (Fr.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47)

BETTY BOOP - SCANDALE DES ANNEES 30 (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82)

LE BOUCHER, LA STAR ET L'ORPHELINE (Fr.) (*) : Kinopanorama, 15e (306-50-50)

CALIFORNIA SPLIT (A., v.o.) : P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Biarritz, 8e (359-42-33) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08)

CELINE ET JULIE VONT EN BATEAU (Fr.) : Olympic, 14e (783-67-42).

C'EST PAS PARCE QU'ON A RIEN A DIRE QU'IL FAUT FERMER SA GUEULE (Fr.) : Montréal-Club, 18e (606-18-81)

LA CHAIR DE L'ORCHIDEE (Fr.) (**) : Gaumont-Champs-Elysées 8e (359-04-67), Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Diderot, 12e (343-19-29)

LA CHAISE VIDE (Fr.) : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38).

CHINATOWN (A., v.o.) (*) : Marignan 8e (359-92-82) ; v.f. : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).

LA COUPE A DIX FRANCS (Fr.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).

DAISY CLOVER (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).

LES DOIGTS DANS LA TETE (Fr.) : Racine, 6e (633-43-71).

Les films nouveaux

LES BIJOUX DE FAMILLE, film français de J.-C. Laureux, avec F. Brion (**) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Marivaux, 2e (742-83-90), Boul'Mich, 5e (033-48-29), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-35), Paramount - Gaîté, 14e (326-99-34), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Grand-Pavois, 15e (531-44-58).

UNE PAGE FOLLE, film japonais de T. Kinugasa : Ciné-Halles, 1er (236-71-72).

SMOG, film français de Christian Mottier ; Quintette, 5e (033-35-40).

LE SOLEIL QUI RIT ROUGE, film français de Mario Kirschner : Studio Galande, 5e (033-72-71).

LA TOUR INFERNALE, film américain de J. Guillermin, avec Steve McQueen, Faye Dunaway, P. Newman, W. Holden ; v.o. : Publicis Champs-Elysées, 8e (225-76-23), Ermitage, 8e (359-15-71), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Arlequin, 6e (548-62-25) V.f. : Ermitage, 8e (359-15-71), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Rex, 2e (236-83-93), Moulin-Rouge, 18e (606-63-26), Rotonde, 6e (633-08-22), Paramount - Montparnasse, 15e (326-22-17), Mistral, 14e (734-20-70), Gaumont - Convention, 15e (828-42-27), Telstar, 13e (331-06-19), Lux - Bastille, 12e (343-79-17), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

LE BANQUET, film français de Dimitri Kollatos (**) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14).

LE FLAMBEUR, film américain de Karel Reisz, avec J. Caan ; v.o. : France-Elysées, 8e (225-19-73), Danton, 6e (326-08-18). V.f. : Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Maine - Rive - Gauche, 6e (548-26-36), Maxéville, 9e (770-72-86), Club, 9e (770-81-47), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Palace, 18e (522-37-41).

ZORRO, film français de D. Tessari, avec S. Baker, A. Delon et O. Piccolo : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90), Normandie, 8e (359-41-18), Napoléon, 17e (380-41-46), Rex, 2e (236-83-93), Helder, 9e (770-11-24), Saint-Michel, 5e (326-79-17), Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (734-20-70), Magic-Convention, 15e (828-20-32), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28).

THOMAS, film français de J.-J. Dion, avec Nicole Courcel ; Murat, 16e (288-99-75), Liberté, 12e (343-01-59), Bonaparte, 6e (326-12-12), Cambronne, 15e (734-42-96), Fauvette, 13e (331-60-74), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19)

SALUT LES FRANGINES (**), film français de M. Gérard, avec F. Duru : Rex, 2e (236-93-83), U.G.C. - Marbeuf, 8e (225-47-19), Miramar, 14e (326-41-02), Clichy - Palace, 17e (387-77-29), Liberté, 12e (343-01-59), Magic-Convention, 15e (828-20-32).

DREYFUS OU L'INTOLERABLE VERITE (Fr.) : Dragon, 6e (548-54-74) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).

DUPONT LAJOIE (Fr.) (**) : Marignan, 8e (359-92-82), Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70), Caravelle, 18e (387-50-70), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Cambronne, 15e (734-42-96), Gaumont - Sud, 14e (331-51-16), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Quartier Latin, 5e (326-84-65), Victor-Hugo, 16e (727-49-75).

DU SANG POUR DRACULA (A., v.o.) (**) : Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; v.f. : Saint-Lazare Pasquier 8e (387-56-16).

L'ENNEMI PRINCIPAL (Bol., v.o.) : St-Séverin, 5e (033-50-91), 14-Juillet, 11e (700-51-13).

GENERAL IDI AMIN DADA (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

LE GHETTO EXPERIMENTAL (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86).

LA GIFLE (Fr.) : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Maxeville, 9e (770-72-86), Concorde, 8e (359-92-84), Athéna, 12e (343-07-48).

LES HAUTES SOLITUDES (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86), à 14 h. et 22 h. 30.

IL ETAIT UNE FOIS HOLLYWOOD (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Bretagne, 6e (222-57-97), Caméo, 9e (770-20-89), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

IL ETAIT UNE FOIS UN MERLE CHANTEUR (Sov., v.o.) : La Pagode, 7e (551-12-15).

IL PLEUT TOUJOURS OU C'EST MOUILLE (Fr.) : Panthéon, 5e (033-15-04), Quintette, 5e (033-35-40).

L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.) : Gaumont-Colisée, 8e (359-29-46), Français, 9e (770-33-88), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Mayfair 16e (525-27-06), Quintette I et II, 5e (033-35-40), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Fauvette, 13e (331-56-86).

LE JEU AVEC LE FEU (Fr.) (**) : Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19), Studio Médicis, 5e (633-25-97), Marotte, 2e (231-41-39), Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90), Murat, 16e (288-99-75), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Cambronne, 15e (734-42-96), Les Nations, 12e (343-04-67).

JIMI PLAYS BERKELEY - THE DOORS ; FEAST OF FRIENDS (A.) v.o. : Grands-Augustins, 6e (633-22-13), Action République, 11e (805-51-33)

LE JOURNAL INTIME DE DAVID H. (A.) v.o. : le Marais, 4e (278-47-86), à partir de 15 h. 30.

MILAREPA (It.) v.o. : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25), Boîte à films, 17e (754-51-50).

LE MONSTRE EST VIVANT (A.) (*) v.o. : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80), George-V, 8e (225-41-46) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Maine Rive Gauche, 14e (567-06-96), Galaxie, 13e (580-76-86), Max-Linder, 9e (770-40-04), les Images, 18e (522-47-94).

L'ORDRE (Fr.), **LE COCHON** (Fr.) : le Seine, 5e (325-92-46)

LES PIRATES DU METRO (A.) v.o. : Mercury, 8e (225-75-90), Quintette, 5e (033-35-40) ; v.f. : A.B.C., 2e (236-55-54), Rio-Opéra, 2e (742-82-54), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Gaumont-Bosquet, 7e (551-44-11)

PHANTOM OF PARADISE (A.) v.o. : Gaumont-Champs-Elysées Point-Show, 8e (225-67-29), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Plaza, 8e (073-74-55).

LES PRISONS AUSSI (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86), à 14 h. et 22 h. 30

LA PRISE DE POUVOIR PAR LOUIS XIV (It., v.o.) : la Pagode 7e (551-12-15)

PAS SI MECHANT QUE ÇA (Fr.) : Concorde, 8e (359-92-84), Lumière-Gaumont, 9e (770-84-64), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), les Nations, 12e (343-04-67), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Hautefeuille, 6e (633-79-38).

LA RAGE AU POING (Fr.) (**) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Omnia, 2e (231-39-36), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Gaumont-Champs-Elysées II s.f., 8e (225-67-29), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).

LE RETOUR DU GRAND BLOND (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99), Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16)

SCENES DE LA VIE CONJUGALE (Suè.) v.o. : Biarritz, 8e (359-42-33), la Clef, 5e (337-90-90), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; v.f : Vendôme, 2e (073-97-52), les Nations, 12e (343-04-67), Murat, 16e (288-99-75).

SERIEUX COMME LE PLAISIR (Fr.) : Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Studio-République, 11e (805-51-97).

LE SHERIF EST EN PRISON (A.) v.o. : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14)

SKEZAG (A.) v.o. : le Marais, 4e (278-47-86), de 15 h. 30 à 22 h. 10.

LA SOUPE FROIDE (Fr.) : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16).

TABARNAC (Fr.) : Hautefeuille, 6e (en quadriphonie) (633-79-38), Jean-Renoir, 9e (874-40-75)

TREMBLEMENT DE TERRE (A.) v.o. : Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Berlitz, 8e (742-60-33), Wepler, 18e (357-50-70).

UN JOUR LA FETE (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).

UNE SAISON DANS LA VIE D'EMMANUEL (Fr.) : le Seine, 5e (325-92-46).

WANDA (A.) v.o. : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).



Cinéma

Les grandes reprises

CRIS ET CHUCHOTEMENTS (Suéd., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).
LES DAMNES (It.-All., v.o.) : Ranelagh, 16e (224-14-08), jeu., sam., dim., lundi, mardi.
2001 ODYSSÉE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).
LA DOLCE VITA (It., v.o.) : Olympic, 13e (783-67-42), mer., ven., dim., ma.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
LES LOIS DE L'HOSPITALITÉ (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
LE MESSAGER (An., v.o.) : Sèvres-Duroc, 7e (734-83-88).
MONKEY BUSINESS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
MUSIC LOVERS (An., v.o.) : Cinéma des Champs-Elysées, 8e (359-61-70).
PLUMES DE CHEVAL (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
LES RAISINS DE LA COLERE (A., v.o.) et ***J'AI LE DROIT DE VIVRE*** (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
ROCCO ET SES FRERES (It. v.o.) : Olympic, 13e (783-67-42), jeud., sam., lundi.
LES VISITEURS DU SOIR (Fr.) : Escurial, 13e (707-28-04), mer., jeudi, lundi, mardi.

Les séances spéciales

AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) à 10, 12 et 24 h.
LES CONTES IMMORAUX (Fr.) (**) : Le Seine, 5e (325-92-46) à 14, 16, 18, 20, 22 h.
BANDE A PART (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) à 12 et 14 h.
LE CONVOI SAUVAGE (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) à 12 h. et 24 h.
LA MAISON DES SEPT PÉCHÉS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) à 10, 12 et 24 h.
MORT A VENISE (It., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) à 12 h. et 24 h.
LA NUIT AMERICAINE (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90) à 12 h. et 24 h.
PANIQUE A NEEDLE PARK (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) à 10, 12 et 24 h.
PIERROT LE FOU (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) à 13 h. et 24 h.
VENEZ-DONC PRENDRE LE CAFE CHEZ NOUS (It., v.o.) : Studio Marigny, 8e (225-20-74) à 18, 20 et 22 h.
L'ORDRE (Fr.) et **LE COCHON** (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46) à 12 h. (sf dimanche).

Les festivals

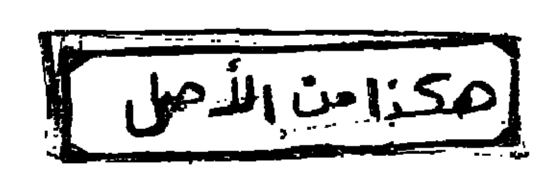
S. PECKINPAH ET H. HAWKS. — V.o., Studio Parnasse, 6e (326-58-00), mer./sam. : Pat Garett et Billy le Kid ; dim./mar. : Seuls les anges ont des ailes.
WESTERN PARADE. — V.o., Artistic Voltaire, 11e (700-19-15), mer., jeu. : les Chasseurs de scalp ; ven., sam. : Un homme nommé Cheval ; dim. : Fureur Apache ; lun., mar : Willy Boy.
I. BERGMAN. — V.o., Acacias, 17e (754-97-83), 14 h. 15 : la Honte ; 16 h. 15 : Persona ; 18 h. : la Passion ; 20 h. : le Lien ; 22 h. : l'Heure du loup.
P. PASOLINI. — V. o., Boîte à films, 17e (754-51-50), 13 h. 30 : l'Evangile selon saint Matthieu ; 18 h., 22 h. : les Mille et Une Nuits ; 18 h. 10 : Œdipe-Roi ; 20 h. : Théorème.
VIE ET LUTTE DES TRAVAILLEURS IMMIGRES. — (Fr.-Alg., v.o.), 14-Juillet, 11e (700-51-13), chaque jour, à des heures différentes : Jusqu'au bout ; Margoline ; Emigration ; Penarroya.
NUIT DU FANTASTIQUE. — V.o., les 7 et 8, de 24 h. à l'aube, New-Yorker, 9e (770-63-40) : l'Empreinte de Frankenstein ; Frankenstein créa la femme ; le Retour de Frankenstein.
HUSTON, HATTAWAY, EDWARDS. — V.o., Action Lafayette, 9e (878-80-50), mer. : Dieu seul le sait ; jeu. : Prince Vaillant ; ven. : les Trois Lanciers du Bengale ; sam. : les Sept Voleurs ; dim. : la Party ; lun. : Jours de vin et jours de rose ; mar. : Allô, Brigade spéciale !
A. HITCHCOCK. — V.o., Action Christine, 6e (325-85-78), mer., jeu. : Psychose ; ven., sam. : Frenzy ; dim., mar. : les Amants du Capricorne.
HOMMAGE AUX GRANDS CINEASTES ITALIENS. — V.o., Dominique, 7e (551-04-55) : Main basse sur la ville. — New-Yorker, 9e (770-63-40) : Rocco et ses frères (sauf mar., sam.).
JEUNE CINEMA QUEBECOIS. — André-Bazin, 13e (337-74-39) : la Mort d'un bûcheron (relâche le mer.).
H. BOGART. — V.o., Action Lafayette, 9e (878-80-50), mer., jeu : Ouragan sur le Caine ; ven., sam. : Plus dure sera la chute ; dim., mar. : Key Largo.
CLASSIQUES DU CINEMA AMERICAIN. — V.o., Mac-Mahon, 17e (380-24-81), mer. : le Ministère de la peur ; jeu. : Lettre d'une inconnue ; ven. : l'Impératrice rouge ; sam. : la Huitième Femme de Barbe-Bleue ; dim. : l'Extravagant Mr Ruggles ; lun. : le Secret derrière la porte ; mar. : les Damnés, de J. Losey.

VOTRE TABLE CE SOIR

LA PECHERIE 236-92-41 24, rue Pierre-Lescot, 75001.	Vérit. restaur. de poissons. Bouillabaisse. Gigot de mer. Marée fruits de mer. Homard. Entrecôte. 1/2 Clos La Poussie. 70 à 80 F. VSnc Dans un splendide décor des plus beaux aquariums de poissons exotiq
LOUIS-XIV 208-56-56 8, bd Saint-Denis, 75010. F. mardi.	Assiette fruits de mer. Gigue de chevreuil. Purée de marrons. Airelles Plat. fromages. Crête flambée Gd Marnier. Bourgogne. 70 à 100 F. VSnc
NOCES DE JEANNETTE 742-05-90 14, r. Favart, 2e (face Opéra Comiq.).	Terrine canard pistaches. Jambonnette volaille farcie. Ris veau gd-mère Turbot grillé. Côte bœuf herbes. Glaces. 38 à 53 F. Vin discrétion. Snc
LE MERCURE GALANT 742-82-98 15, rue des Petits-Champs, 75001.	Foie de canard frais maison. Escalope de saumon au Noilly. Carré agneau aux herbes. Fromages. Millefeuilles Mercure. Café. 60 F. VSnc.
LE LAGOON 306-41-28 ● 125, rue de Sèvres, 75006.	Exceptionnel à Paris. Restaurant, piscine, bar, cadre exotique. 4 Grands Chefs : France, Inde, Asie, Antilles, et leurs spécialités. 59 F. VSc
LES VIEUX METIERS 588-90-03 ● 13, bd Auguste-Blanqui, 75013. F. l.	Gratin crabes. Poularde morilles. Plateau fromages. Salade. Glaces et pâtisseries maison. Sancerre de Salmon Christian. Saumur Breze 1969. Comte de Colbert. 50 à 90 F Sc. Vieille cave. Souper aux chandelles
LA FICELLE 387-22-92 (Villiers) ● 97, rue des Dames, 75017. F. dim.	(Une ★ au Michelin). Souper apr spect. Foie gras frais brioch. Ficelle normande. Homard beurre bl. Fil. bœuf truff. Gde cave. 80/100. VcSnc
LE BOUCANIER 033-53-79 11, rue J.-Chaplain, 75005 (discothèque au sous-sol) ★	Crêpes fruits de mer Filet sole champagne. Agneau lait à la libanaise. *Spéc. internat. 40 à 65 F et carte. Soupers jusqu'à l'aube. Ts les soirs* au piano Robert Herman. Vedette USA King David Animat. J. Walter.
LE TOURTOUR 887-82-48 20, rue Quincampoix, 75004. T.l.j.	Un menu unique à 30 F Sc signé Claude Verger. Servi jusqu'à 1 heure du matin dans une vieille maison des Halles.

● Ambiance musicale et orchestre ★ Spectacle en soirée





SPECTACLES

LA RÉFORME DU CONTROLE CINÉMATOGRAPHIQUE

Les films politiques ne seront pas censurés

Le conseil des ministres réuni mardi 4 mars a étudié la réforme de la censure cinématographique proposée par le secrétaire d'État à la culture, M. Michel Guy.

Trois grandes mesures ont été adoptées :

● Limitation de la censure à des « cas très exceptionnels ». — L'interdiction totale ne concernera que les films qui « portent atteinte aux droits fondamentaux et au respect de la dignité de la personne humaine », ce qui exclut, a précisé M. Rossi, toute censure politique ;

● Renforcement du contrôle de la publicité et de l'affichage. — Un projet de loi sera soumis au Parlement visant à limiter ou interdire la publicité pour certains films ;

● Suppression de l'aide financière aux films pornographiques. — Désormais un certain type de production pornographique ne bénéficiera plus de l'aide versée automatiquement à chaque film par le Fonds de soutien au cinéma (« le Monde » du 29 janvier).

La commission de contrôle cinématographique décidera des critères de non-attribution de l'aide automatique. D'autre part, une taxe additionnelle sera instituée pour les films pornographiques étrangers. Une trentaine de films pourraient ainsi être pénalisés.

Dans un récent entretien télévisé avec Mme Michèle Morgan, M. Valéry Giscard d'Estaing déclarait qu'il n'était pas partisan de la censure. Le gouvernement l'a suivi sur cette voie, en marquant toutefois des limites au libéralisme du chef de l'État.

On retiendra deux aspects de cette réforme : l'abolition de la censure politique et l'instauration d'une disqualification d'ordre économique pour les films pornographiques. Mais l'application de ces mesures ne sera pas aisée. Au cours d'un débat sur France-Inter mardi soir, un producteur demandait à M. Hubert Astier, chef de cabinet de M. Michel Guy, si un film pro-nazi serait autorisé. *« Oui, s'il ne porte pas atteinte à la dignité humaine »*, répondit-il, ajoutant que des associations pouvaient toujours introduire des poursuites judiciaires contre de tels films. Mais comment définir avec rigueur « les atteintes à la dignité humaine » ?

Et comment définir la frontière entre le cinéma pornographique et le cinéma érotique ? *« Nous utiliserons les critères les plus larges,* dit M. Astier. *Nous ne voulons pas prendre le risque de nous tromper. »*

De son côté, M. Michel Guy précisait que ni *les Contes immoraux* ni *le Dernier tango à Paris* ne tomberaient sous le coup des restrictions de l'aide automatique. Les nuances sont dangereuses. La pornographie esthétique aura droit de cité, les fantasmes érotiques des intellectuels seront reconnus et subventionnés. Mais il ne faut pas la confondre avec la pornographie du tout venant et du vulgaire.

Il est vrai que cette production à bon marché a une rentabilité qui la met à l'abri du besoin. *Emmanuelle,* « film soigné », selon M. Astier, a coûté 2 500 000 francs. C'est peu, compte tenu des recettes. Avec 500 000 francs et des acteurs de fortune, on fabrique un film pornographique en cinq jours dans un appartement. Alors que le cinéma français croule sous les dettes, il était donc indécent de financer un secteur aussi prospère et reconnu néfaste.

Mais s'est-on interrogé sur les raisons de l'expansion du marché de la pornographie ? Est-ce une simple mesure économique dans le secteur du cinéma qui changera les comportements d'un public par ailleurs livré sans défense à une sous-culture aussi inquiétante ? Le secrétariat d'État responsable de la culture n'a pas le moindre centime pour prendre sérieusement en charge ses besoins. Vu du côté de l'industrie et de l'art cinématographique, la suppression de l'aide automatique aux films pornographiques est explicable. Socialement elle creuse l'écart entre public averti et public ignorant sans y porter remède.

L. D.

CONFÉRENCE DE PRESSE DU DIRECTEUR DU THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT

M. André-Louis Perinetti, directeur du Théâtre national de Chaillot, a tenu le mardi 4 mars en fin de matinée une conférence de presse. Il a présenté le programme du premier Printemps à Chaillot, une opération qui se renouvellera chaque année dans des lieux différents, la salle Gémier étant occupée par un programme de créations contemporaines données en alternance : les spectacles se joueront environ trois semaines, partiront en tournée, puis reviendront à Paris.

Le Printemps 1975 se déroulera en partie à la Cité internationale, à l'occasion du cinquantenaire de sa fondation : *le Règne blanc* de Denis Guenoun, par le Théâtre de la Reprise (Robert Girones) ; *la Mort de Danton* de Buchner, par la Fabrique théâtrale (Bruno Bayen) ; *C'est pitié qu'elle soit une putain*, d'après John Ford, par les Olympiens (Michel Hermon). *Antoine et Cléopâtre* sera mis en scène par Jean Gillibert salle Gémier, et participera au Festival de Châteauvallon, ainsi que deux autres productions du T.N.C., qui ne sont pas encore désignées.

Dans la deuxième quinzaine de juin, la salle Gémier accueillera *Hamlet*, par le Théâtre Nottara de Bucarest, et deux pièces contemporaines roumaines mises en scène par Dinu Cerescu. La création de *Tabarin*, inscrite au programme de cette saison, est annulée pour des raisons techniques.

Au cours de sa conférence de presse, André-Louis Perinetti a présenté son équipe et parlé des des travaux et des modifications du Théâtre de Chaillot : l'escalier « Paris » et le foyer seront aménagés en annexes publiques avec des programmes audiovisuels. L'escalier « Passy » sera partagé en trois niveaux, les bureaux y étant installés.

■ Le Centre musical d'Annecy tiendra sa neuvième session du 29 mars au 5 avril avec, comme professeurs, O. Caceres (guitare), J. Calvet (violon et musique de chambre), R. Bourdin (flûte), A. Challan (harpe), M.-T. Chailley (alto), R. Flachot (violoncelle), I. Nef (clavecin), E. Richepin (piano), A. Dommel-Dieny (analyse harmonique). Renseignements : 10, rue J.-J.-Rousseau, Annecy.

RADIO-TÉLÉVISION

VU

Les produits qui font rêver

Péremptoire, Francis Mazières affirme : « Les universités américaines s'intéressent aux extra-terrestres. » *Francis Mazières, best-seller avec son livre sur l'île de Pâques, était invité, mardi soir, à l'émission de Jean Ferniot et de Christiane Collange, sur TF 1.* « Il faut du courage, *disait-il,* pour s'intéresser à l'inexplicable, à la para-psychologie par exemple. » *Tumulte sur le plateau. Jacques Laurent quitte le cynisme de Cécil Saint-Laurent pour dire :* « Prouvez-moi que les extra-terrestres existent. » *L'aviateur Pierre Clostermann serait disposé à admettre que certains phénomènes échappent à notre logique, mais Jean Ferniot fait un peu de morale :* « Il faut surtout du courage pour publier un livre qui ne se vendra pas. »

Car tous sur le plateau sont de gros vendeurs : auteurs de romans historiques comme Cécil Saint-Laurent et Juliette Benzoni, de souvenirs épiques comme Pierre Clostermann, ou de documents extraordinaires comme Francis Mazières. Producteurs de récits hors du quotidien, qui parlent à l'imagination; pas seulement des « produits », comme voudraient l'affirmer Ferniot et Collange... Le succès n'est pas uniquement affaire de marketing. Et d'ailleurs, le marketing se contente de décrire des besoins, réels ou apparents, que le produit s'efforcera de satisfaire.

Ces besoins-là ne sont pas définis dans « Best-Seller », et c'est dommage, car l'habileté des élans du cœur du couple Ferniot ne pallie pas ce défaut d'analyse. Le sociologue qu'est le président de TF 1 veillera sûrement à combler ce creux.

En effet, M. Jean Cazeneuve disait, il y a trois mois, que la soirée du mardi serait conçue comme une progression. Cette semaine, les « Animaux du monde » dénonçaient le scandale des chenils (on a les zoos qu'on peut). Le jeu de connaissance proposé par Pierre Sabbagh demandait aux concurrents d'avoir le sens du poker pour les mises et le sens du bridge pour le contre. « Best-Seller » proposait enfin une synthèse : la table du chien dans un jeu de cartes qui embrouille la partie en ne sachant pas lire les donnes. Mais c'est peut-être un peu subtil comme fil conducteur. — M. E.

LE CONCOURS RAVEL

Décision absurde à l'issue des quarts de finale du concours de piano Maurice-Ravel : le jury a qualifié, pour les demi-finales, les sept candidats malgré les auditions catastrophiques du Suisse Pierre Aegerter et de la Finnoise Marita Viitasalo, qui ont, entre autres, massacré « Scarbo », où ils ont longtemps tourné en rond. Sans doute ne voulait-il pas faire perdre la face aux radios étrangères qui les avaient envoyés, mais c'est la politique de Gribouille. En revanche, le Norvégien Haakon Austboe, s'il en prit à son aise avec les mouvements et le style de la « Sonatine », termina par un étourdissant « Scarbo » à la Samson François.

J. L.

LES LUNETTES DE NAPOLÉON

Napoléon portait-il des lunettes ? Pure fantaisie, écrivions-nous, après avoir entendu le débat qui suivait le premier épisode de « Waterloo » (« le Monde » du 27 février). C'est pourtant le cinéaste Bondartchouk qui a raison : beau joueur, M. Tulard, professeur à la Sorbonne, qui a procédé à des recherches avant le deuxième débat, a reconnu que parfois Napoléon portait des lunettes, comme le rapporte notamment le duc de Broglie, en relatant une séance du Conseil d'État.

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 5 MARS

— *M. Michel Debré*, ancien premier ministre, répond aux questions d'Étienne Mougeotte à propos de l'économie et de l'armée, sur Europe 1, à 19 h. 20.

— *L'Association pour la défense de la vie des enfants et la stricte application de la peine de mort à leurs assassins* en tribune libre sur FR 3, à 19 h. 40.

— *M. Vincent Ansquer*, ministre du commerce et de l'artisanat, est l'invité de « L'actualité face à la presse régionale », sur FR 3, station Bretagne-Pays de Loire, à 20 heures.

— *La crise économique mondiale* est le thème du magazine « le Point sur l'A 2 » qui réunit MM. Jean Ferniot, éditorialiste à R.T.L., Samuel Pisar, expert économique, et Jean-Jacques Servan-Schreiber, député réformateur, sur Antenne 2, à 21 h. 20.

JEUDI 6 MARS

— « *Les pompes funèbres, problème social* », est le sujet des Deux Cents Minutes de France-Culture, à partir de 14 heures.

— *M. Olivier Guichard*, ancien ministre, est interrogé par Jacques Chancel, sur France-Inter, à 17 heures.

— *M. José Lopez Rega*, ministre du bien-être social d'Argentine, est interviewé au cours du magazine « Satellite », sur TF 1, à partir de 21 h. 20.

« Le Monde » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

LES PROGRAMMES

MERCREDI 5 MARS

● CHAINE I : TF 1

17 h. Football : Ghorzow-Saint-Étienne.
18 h. 40 Pour les petits : Chapi Chapo.
18 h. 50 Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Une minute pour les femmes.
19 h. 45 Feuilleton : Aurore et Victorien.
20 h. 35 Dramatique : « Azev, le tsar de la nuit ». Scénario et dialogues : B. Thomas. Réal. G. Lessertisseur. Avec P. Santini, C. Arditi, Ch. Rist, F. Maistre, M. Vitold, M. Mériko.
1902 : un agent double sévit dans l'état-major du parti socialiste révolutionnaire russe dont l'organisation de combat (opposée aux méthodes de Lénine) s'attaque aux ministres de Nicolas II.
A travers l'affrontement historique de l'Okhrana (la police secrète du tsar) et des terroristes, une leçon sur les jeux de la politique et sur l'ivresse du pouvoir personnel.

● CHAINE II (couleur) : A 2

16 h. 55 Football : Ghorzow-Saint-Étienne.
18 h. 45 Le livre du jour.
18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h. 45 Feuilleton : L'âge en fleur.
20 h. 35 Série : Kojak. « Mort à vendre ».
21 h. 30 Magazine d'actualités : Le point sur l'A 2. De J. Sallebert.
La crise économique mondiale.
22 h. 20 Magazine sportif : Sports sur l'A 2, de R. Chapatte.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : Jeu. « Trois contre X ».
19 h. 40 Tribune libre : l'Association pour la défense des enfants et la stricte application de la peine de mort à leurs assassins.
20 h. Émissions régionales.
20 h. 30 Histoire du cinéma. Cycle Douglas Sirk : « le Temps d'aimer et le Temps de mourir » (1957), avec J. Gavin, L. Pulver, J. Mahoney, E.-M. Remarque.
En permission pendant l'hiver 1943-44, un jeune soldat allemand découvre, dans sa ville natale, l'enfer du nazisme dont est victime, entre autres, son amie d'enfance.
Hallucinant tableau de l'Allemagne en décomposition, d'après un roman d'Erich-Maria Remarque.

● FRANCE-CULTURE

20 h., Musique de chambre : « Pentagram pour quatuor à cordes » (Werle), « Stay on it » (Eastman), « Vnel » (Ancona), « Relais » (Amy) ; 21 h., Dits et écrits sur la musique : « l'Arbre lisseraux racines », de D. Fernandez ; 21 h. 20, La science en marche, par F. Le Lionnais : Du nouveau dans l'Olympe des planètes, avec E. Gérard, astronome de l'observatoire de Meudon ; 21 h. 50, Musique de notre temps : avec F.-B. Mache ; 23 h., Aux quatre vents ; 23 h. 25, Essai : « les Mystères de Paigu », par P.-Y. Leprince (réal. : J.-J. Vierne).

● FRANCE-MUSIQUE

19 h. 40 (S.), En musique avec... Alto en famille (Vivaldi, Nardini, Hindemith) ; 20 h. 30 (S.), Soirée lyrique ; « Carmen » (Bizet), avec R. Crespin, J. Pilou, G. Py, J. Van Dam, M.-R. Carminati, N. Dentze, P. [illegible]heu, R. Corazza, chœurs de l'Opéra du Rhin et Orchestre philharmonique de Strasbourg, direct. : A. Lombard ; 23 h. (S.), Groupe de recherches musicales de l'Institut audio-visuel, par M. Chion. Ces musiques qu'on dit planantes, avec J.-P. Lentin : les groupes Can, Neu, Amon, Duul, K. Schulze, Kraftwerk ; 24 h., Musique et poésie : Clemens Brentano (J.-M. Leclair, Berlioz, Schoenberg, A. Zumbach) ; 1 h. 30, Nocturnales.

JEUDI 6 MARS

● CHAINE I : TF 1

18 h. 20 Le fil des jours.
18 h. 40 Pour les petits : Chapi Chapo.
18 h. 50 Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Une minute pour les femmes.
19 h. 45 Feuilleton : Aurore et Victorien.
20 h. 35 Série : « Jo Gaillard » : « Escale à Gênes », réal. H. Bromberger, avec B. Fresson, D. Briand, F. Garrani.
Comédie à l'italienne ou suspense policier ? Qui est cette jeune Calabraise sans papiers et sans argent ? Séduit, le « second » du Marie-Aude mène l'enquête.
21 h. 20 Magazine de reportage : « Satellite ».
France-Afrique : quelle politique ? ; Pêcheur en Bretagne; Argentine : les morts au pouvoir ; Erythrée : les premiers ralliés.
22 h. 20 Basket-ball.
Berck - Tel-Aviv, quarts de finale de la Coupe d'Europe (en différé).

● CHAINE II (couleur) : A 2

18 h. 30 Pour les petits : Le palmarès des enfants.
18 h. 40 Le livre du jour.
18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
20 h. 35 Dramatique : la Croisée, d'A. Stil, réal. R. Sangla, avec B. Fossey, G. Guégan, J.-P. Dougnac.
Viviane est mariée avec Jean-Pierre. Ils sont jeunes. Elle est infirmière — la nuit — lui professeur de mathématiques, le jour. A force de se « croiser », ils s'éloignent l'un de l'autre.
21 h. 35 Alain Decaux raconte : l'Affaire Stavisky.
Un scandale financier qui compromit le gouvernement Chautemps en 1934.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : Voir (les bandes dessinées).
19 h. 40 Tribune libre : Les citoyens du monde.
20 h. Jeu : Altitude 10 000, d'A. Jérôme et P. Vignal.
20 h. 30 Un film... un auteur : « l'Insoumis », d'A. Cavalier (1964), avec A. Delon, L. Massari, G. Géret.
L'aventure d'un légionnaire déserteur qui participe, à Alger, en 1961, pour le compte de l'O.A.S., à l'enlèvement d'une avocate française, puis la délivre et devient un homme traqué.

● FRANCE-CULTURE

20 h., « Climats », d'A. Maurois, adapt. : M. Weill, avec M. Tavnac, F. Fabian, J. Erly, R. Dhéran, G. Romande (réal. A. Gilles) ; 21 h. 20, Biologie et médecine, par les professeurs R. Debré et H. Lamy ; 21 h. 50, Le livre d'or ; 22 h. 40, Café-théâtre par Y. Taquet : « C'est pas mon frère » et « la Cuillère » ; de P. Louki au petit T.E.P. ; 23 h. 25, Aux portes du rêve, par C. Mettra : « la Maison forestière », d'après Erckmann-Chatrian.

● FRANCE-MUSIQUE

19 h. 40 (S.), En musique avec... Guitare en famille (Milan, Vivaldi, Moskowski, Rodrigo) ; 20 h. 30 (S.), En direct du Studio 105, Orchestre de chambre de Radio-France, direct. : H. Quach, avec le concours de B. Yanotte, clarinettiste ; H. Gui, baryton : « Suite champêtre » (Sibelius) ; « Concerto pour clarinette » (Copland) ; « Introduction et Allegro » (Elgar) ; « Cinq rondos de Charles d'Orléans » (Devriès) ; « Suite Holberg » (Grieg) ; 22 h. 45 (S.), Clarté dans la nuit ; 23 h. (S.), Le monde des jazz ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30, Pop music.

PRESSE

Une délégation du « Parisien libéré » reçue à l'inspection du travail

La direction du *Parisien libéré* a fait diffuser un communiqué d'un « comité interpresse pour la sauvegarde des emplois au *Parisien libéré* » : ce comité proteste contre l'attitude des responsables du Syndicat du livre C.G.T., qui ont refusé de tirer le nombre d'exemplaires fixé pour l'édition du journal portant la date du 4 mars.

« *En pénalisant ainsi de plus de 60 000 exemplaires la vente de la seule édition qui a pu subsister*, déclare le communiqué, *les responsables du Syndicat du livre C.G.T. mettent en péril l'emploi de ceux tous qui restent.* » Une telle politique « *sacrifie délibérément la totalité des emplois dont vivent près de 4 000 personnes.* »

Le communiqué de ce même « comité » conclut : « *Fidèle à l'esprit qui a été à l'origine de sa création, le comité interpresse fera tout ce qui est possible pour sauver le maximum d'emplois dans les catégories qui ont été sacrifiées par l'intransigeance du Syndicat du livre C.G.T.* »

Au Syndicat du livre (C.G.T.), on fait observer que, traditionnellement, en cas de conflit, les équipes techniques s'en tiennent au chiffre habituel de chacun des groupes (à celui des Petites-Écuries, où est imprimé le tabloïd, ce chiffre était de 410 000 exemplaires).

Rappelons que le Comité intersyndical du Livre parisien (C.G.T.) avait de son côté précisé :

« *Le Comité intersyndical estime que, avant de parler de licenciements, la direction doit, dans le cadre de l'utilisation de la convention collective et des annexes techniques catégorielles, rechercher les possibilités d'économie qu'elle souhaite. Dans ce sens, l'organisation syndicale a fait des propositions concrètes à la direction, qui les a toutes repoussées.*

« *En ce qui le concerne, le Comité intersyndical entend dénoncer les méthodes arbitraires de la direction générale du* Parisien libéré *et appelle les travailleurs de la presse parisienne à soutenir le combat engagé par leurs camarades du* Parisien libéré *pour la défense le leur emploi et leurs conditions de travail.* »

Signalons qu'une délégation du journal doit être reçue ce mercredi après-midi à l'inspection du travail au sujet des licenciements envisagés.

Enfin, selon certaines informations, qu'il convient d'accueillir sous toutes réserves, la direction du *Parisien libéré* préparerait la publication, pour jeudi ou vendredi, d'éditions-pirates régionales de certains de ses titres dont la composition aurait été confiée à de petits façonniers typographes de la région parisienne.

● *Les éditions Alain Moreau* indiquent, dans un communiqué, qu'elles sont « *une fois de plus assignées en référé pour se voir interdire la vente d'un ouvrage, le livre de M. Philippe Madelin,* « *Dossier I comme immobilier* ».

« LES DÉPÊCHES » DE DIJON ANNONCENT DES LICENCIEMENTS

(De notre correspondant.)

Dijon. — Un plan de licenciement portant sur vingt-deux à vingt-huit personnes — qui ont toutes été engagées durant les années 1973 et 1974, pendant lesquelles l'entreprise était dirigée par M. Jean-Paul Chadé — a été annoncé mardi aux représentants du personnel des *Dépêches* à Dijon, par M. Pierre Brantus, président-directeur général des Presses nouvelles de l'Est, qui éditent ce journal. L'entreprise emploie environ deux cents personnes tant en Côte-d'Or que dans le Jura. Ces mesures, dont on ignore encore la date d'application, touchent la plupart des services de l'entreprise, et elles concernent en particulier quatre journalistes en Côte-d'Or et deux dans le Jura. Cette annonce complète les déclarations faites la veille à Nancy, dans le même esprit, par M. Charles Boileau, président-directeur général de *l'Est républicain*, qui possède plus de 80 % du capital des *Dépêches*. De source patronale, il a été fait état d'un déficit de gestion de 10 000 F par jour.

Les représentants du personnel et les délégués syndicaux des *Dépêches* ont manifesté leur opposition à de telles mesures

A L'HOTEL DROUOT

Jeudi

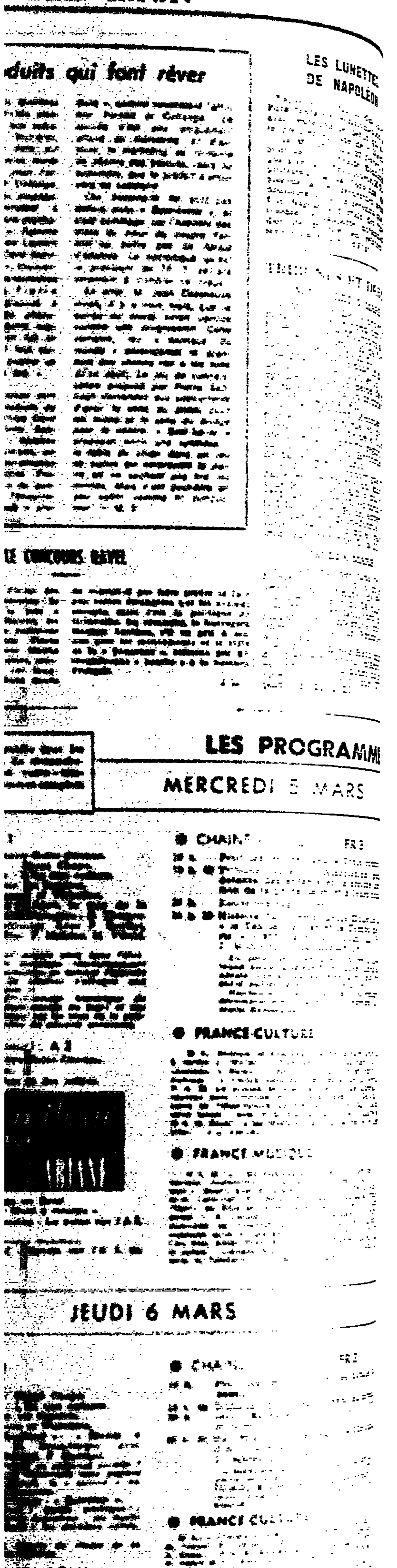
EXPOSITIONS

S. 1 - Meubles, objets d'art XVIII[e], porcelaine, faïence anciennes. MM. Lacoste. M[es] Ader, Picard, Tajan.
S. 2 - Meubles. M[e] Thuillier.
S. 3 - Dentelles anciennes. *Jetons* anciens. M[e] Pescheteau.
S. 7 - Livres anciens et modernes. M. Leconte. M[es] Ader, Picard, Tajan.
S. 8 - Bijoux, objets de vitrine, argenterie ancienne et moderne. S.C.P. Couturier/Nicolay.
S. 10 - Tabl. mod. M. Hellebranth. M[es] René et Claude Boisgirard.
S. 12 - Meubles. M[es] Ribault-Ménetière, Marlio.
S. 11 - Bib., mbles. M[e] Deurbergue.

VENTE

S. 4 - Bibelots, mobilier, tapis. M[e] Oger.




TELEVISION

...duits qui font rêver

LES LUNETTES DE NAPOLÉON

LE CONCOURS RAVEL

LES PROGRAMMES

MERCREDI 5 MARS

FRANCE-CULTURE

FRANCE-MUSIQUE

JEUDI 6 MARS

Vous vous faites probablement la même idée d'un voyage à Séoul qu'un Coréen d'un voyage à Paris.

Un voyage à Séoul ? Bof ! quelle idée. Des heures et des heures d'avion. Des escales dites techniques qui servent à vous passer d'un avion à l'autre, d'une compagnie à une autre, d'un pilote hongrois à un pilote javanais. Horreur. Prenez la même phrase, relisez-la à l'envers et vous aurez exactement l'impression qu'un Coréen se fait d'un voyage à Paris.

C'est dommage, car les idées toutes faites se retournent souvent contre vous. Séoul, d'accord ce n'est pas la porte à côté. Mais imaginez le marché en pleine expansion qui vous attend là-bas.

Alors pour faciliter les relations très fructueuses sur le plan des affaires entre la France et la Corée, la Korean Air Lines inaugure à partir du 15 mars 1975 un vol direct Paris-Séoul par la route polaire.

La route polaire en boeing 707 et avec nous, c'est déjà un peu du tourisme : cuisine coréenne (il faut y avoir goûté pour savoir), hôtesses en tenue traditionnelle avec un accueil tout aussi "oriental".

Maintenant si vous continuez à vous faire d'un voyage à Séoul la même idée qu'un Coréen d'un voyage à Paris, c'est vraiment que vous ne savez pas lire entre les lignes.

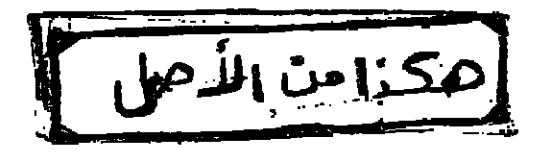
Ni attraper les bonnes idées au vol.

KAL KOREAN AIR LINES

A partir du 15 Mars, 2 vols directs par semaine Paris-Séoul.

AMSTERDAM

FUKUOKA



AUJOURD'HUI

SILON, YAQUA et PITUCÉ

DE GUY BÉART
DESSINS DE KONK



MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 5 mars à 0 heure et le jeudi 6 mars à 24 heures :

La dépression centrée près du pas de Calais se décalera lentement vers le nord-est et le champ de pressions s'élèvera un peu sur la France, mais de nouvelles perturbations océaniques aborderont l'Europe occidentale.

Jeudi 6 mars, l'instabilité s'atténuera sur notre pays et les averses, moins nombreuses et moins fortes, tendront à se localiser sur nos régions de l'Est et du Nord-Est, ainsi que sur la Corse, où quelques orages pourront encore éclater. Les éclaircies, qui deviendront plus belles, entraîneront une légère hausse des températures maximales, mais le temps sera souvent très frais en début de journée, avec de faibles gelées dans la moitié ouest au lever du jour. Des bancs de brouillard, formés en fin de nuit en plaine et dans les vallées, disparaîtront assez rapidement au cours de la matinée. A l'approche d'un front chaud venant de l'Atlantique, le ciel se couvrira toutefois sur la Bretagne, avec possibilité de quelques pluies faibles l'après-midi ou le soir.

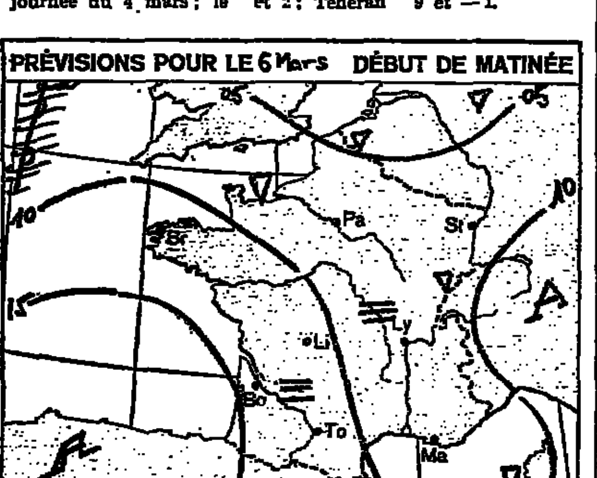
Les vents seront généralement faibles, sauf près du golfe du Lion où ils seront assez forts, de secteur nord-ouest. Un flux modéré, de secteur sud-ouest, s'établira sur les côtes de l'Atlantique et de la Manche occidentale.

Mercredi 5 mars, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 001,3 millibars, soit 751 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 4 mars ; le second, le minimum de la nuit du 4 au 5) : Biarritz, 15 et 8 degrés ; Bordeaux, 13 et 5 ; Brest, 10 et 7 ; Caen, 12 et 6 ; Cherbourg, 8 et 7 ; Clermont-Ferrand, 13 et 5 ; Dijon, 9 et 4 ; Grenoble, 12 et 3 ; Lille, 12 et 6 ; Lyon, 12 et 6 ; Marseille, 15 et 8 ; Nancy, 10 et 2 ; Nantes, 13 et 4 ; Nice, 14 et 7 ; Paris - Le Bourget, 13 et 8 ; Pau, 15 et 4 ; Perpignan, 16 et 6 ; Rennes, 13 et 6 ; Strasbourg, 12 et 2 ; Tours, 11 et 7 ; Toulouse, 15 et 5 ; Ajaccio, 16 et 4 ; Pointe-à-Pitre, 26 et 20.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 10 et 4 degrés ; Athènes, 16 et 9 ; Bonn, 11 et 5 ; Bruxelles, 11 et 7 ; Le Caire, 22 et 10 ; îles Canaries, 20 et 14 ; Copenhague, 8 et 3 ; Genève, 9 et 0 ; Lisbonne, 8 et 9 ; Londres, 13 et 7 ; Madrid, 9 et 4 ; Moscou, — 1 et — 3 ; New-York, 2 et — 5 ; Palma-de-Majorque, 16 et 9 ; Rome, 14 et 9 ; Stockholm, 7 et 2 ; Téhéran 9 et — 1.

SITUATION LE A 0 h G.M.T.



Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige — averses — orages — Sens de la marche des fronts
Front chaud — Front froid — Front occlus

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 5 mars 1975 :

UN DECRET

● Nommant M. Jean Chapon secrétaire général de la marine marchande.

DES ARRETES

● Fixant le nombre des emplois de sous-préfet offerts aux officiers au titre de l'année 1975.

● Portant désignation de laboratoires agréés par le service de la répression des fraudes et du contrôle de la qualité pour procéder aux analyses prévues à l'article 5 du décret n° 73-1067 du 29 novembre 1973 fixant les conditions de production des « vins du pays ».

UNE LISTE

● Des élèves ayant obtenu le diplôme supérieur d'études commerciales de l'académie commerciale internationale.

Santé

Jusqu'au 9 mars

SEMAINE NATIONALE DE LUTTE CONTRE LE CANCER

La campagne de la Ligue nationale contre le cancer se déroule actuellement dans toute la France jusqu'au 9 mars. Pendant toute la semaine, le public est invité à verser son obole à la lutte contre le cancer. Les fonds recueillis serviront en partie à aider les cancéreux et leur famille et, en partie, à alimenter la recherche cancérologique.

★ Ligue nationale contre le cancer, 90, rue d'Assas, 75006 Paris. C.C.P. 561-13 Paris. Comité de Paris, 187, boulevard Murat, 75016 Paris. C.C.P. 141-20-30.

***

— *A partir du mercredi 5 mars, dix-huit mille bureaux des P. et T.* assureront la vente d'un disque de variétés, « le Cadeau de la vie », à la réalisation duquel ont participé bénévolement douze chanteurs et ensembles vocaux, parmi lesquels Gilbert Bécaud, Julien Clerc, Tino Rossi, Charles Trenet, Mady Mesplé, les Pink Floyd. La vente de ce disque (25 francs) se fait au profit de l'enfance ; la moitié des recettes ira à l'UNICEF pour ses objectifs habituels en faveur de l'enfance ; l'autre moitié sera versée à l'Association pour le développement de la recherche sur le cancer (16, avenue Paul-Vaillant-Couturier, à Villejuif), notamment pour favoriser les recherches sur les leucémies et les tumeurs solides de l'enfant. La vente se prolongera jusqu'à la fin du mois d'avril.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 093

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									■
II								■	
III			■						
IV			■						■
V		■			■		■	■	
VI							■		
VII	■				■				
VIII				■					
IX	■								
X		■	■						
XI							■		

HORIZONTALEMENT

I. A la taille plus fine que la bordelaise. — II. Parsèment un champ éthéré. — III. Note ; Allume toujours ses feux au même endroit. — IV. Demi-tour ; Est donc mal en point. — V. Possessif. — VI. Familières à Mozart ; Article étranger. — VII. Roues ; Dans un vieil alphabet. — VIII. Ses grains ne sauraient germer ; Un vrai démon ! — IX. On ne compte plus ses disciples. — X. Ne méprisiez pas. — XI. Est visible au Louvre ; Pronom.

VERTICALEMENT

1. Epoux de Germaine ; Symbole chimique. — 2. Prénom étranger ; Recule devant la hache. — 3. Marque d'intransigeance anglaise ; Sont très doux. — 4. Tombe de haut ; Abréviation. — 5. Devra donc faire ses preuves ; Subit. — 6. Fragments isolés d'une côte bleue ; Veste russe. — 7. Dans son genre, c'était un vieux beau ! ; Pièce de soutien. — 8. Demi-part ; Brûlées dans la grande presse. — 9. Préposition ; Familière à des Sanflorains.

Solution du problème n° 1 092

Horizontalement

I. Taupe ; Réa. — II. Audacieux. — III. It ; Ré. — IV. Dénigrais. — V. Enée. — VI. Na ; Air. — VII. Déçue ; De. — VIII. Potentiel. — IX. Lie ; Eau. — X. Ort ; Siloé. — XI. Tées ; Nerf.

Verticalement

1. Tandem ; Plot. — 2. Au ; En ; Doire. — 3. Udine ; Etéte. — 4. Patience. — 5. Ec ; Aunes. — 6. Inri ; Etain. — 7. Ré ; Iule. — 8. Euripide ; Or. — 9. Axes ; Relief.

GUY BROUTY.

Jeunesse

● *Atelier de dessin pour les enfants des spectateurs.* — Pour permettre aux parents d'aller se distraire sans souci, le Nouveau Carré (5, rue Papin, 75003, Paris), a ouvert dès le 4 mars, un atelier de dessin dont l'animation sera confiée aux élèves des Beaux-Arts. Pour 4 francs, les enfants âgés au minimum de six ans y seront accueillis durant le spectacle, le mardi et le samedi, à partir de 20 h. 45.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4 207 - 23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)	90 F	160 F	232 F	300 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	144 F	273 F	402 F	530 F
ETRANGER par messageries: I – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	115 F	210 F	307 F	400 F
II. — TUNISIE	125 F	231 F	337 F	440 F

Par voie aérienne tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus), nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

SPORTS

ABROGEANT LES PRESCRIPTIONS DE 1937

Un projet de loi va établir de nouvelles règles de responsabilité dans le domaine des activités éducatives et sportives

Un projet de loi relatif à la responsabilité en matière d'activités éducatives et sportives doit être présenté à la prochaine session parlementaire. Abrogeant la loi du 5 avril 1937, il concerne « toute personne, physique ou morale, de droit privé ou de droit public, dont le rôle est d'assurer, même bénévolement, l'organisation d'une activité à caractère collectif, qu'elle soit d'enseignement, d'éducation, de rééducation, de formation ou de nature socio-éducative, ou qu'elle soit physique, sportive ou de plein air », cette personne étant tenue pour « responsable des dommages causés ou subis par les participants à l'une de ces activités » (article premier).

Ce texte, dû à l'initiative du secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, M. Pierre Mazeaud, avait été prévu initialement pour accompagner la loi d'orientation du sport, elle aussi en préparation pour la prochaine rentrée parlementaire (« le Monde » du 22 février). Mais il est apparu que les membres de l'enseignement public se trouvaient les premiers intéressés par les nouvelles dispositions et qu'il y avait lieu de procéder à une rédaction séparée présentée conjointement, devant le Parlement, par le ministre de l'éducation et par le secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports.

Ce projet de loi établit donc un régime unique de responsabilité qui s'étend au-delà des prescriptions de la loi de 1937. Celle-ci, en effet, ne vise que les membres de l'enseignement public et les faits dommageables commis ou subis par ceux qui leur sont confiés en raison de leurs fonctions.

Aux termes du nouveau projet de loi : « *La responsabilité de l'organisateur est engagée quelles que soient les conditions de fonctionnement des activités. Elle est encourue alors même que le dommage s'est produit à la suite d'un abus de fonction ou d'une violation des lois ou règlement* (article premier).

» *La responsabilité incombe à l'Etat lorsque l'une des activités visées à l'article premier relève du service public ou est, soit organisée, soit encadrée même en dehors du service par l'un de ses agents, préposé ou collaborateur, habilité à cet effet* (art. 2).

» *Pour s'exonérer de cette responsabilité, l'Etat ou les organisateurs doivent établir qu'eux-mêmes, leurs agents, préposés ou collaborateurs, n'ont commis aucune faute ayant un lien de causalité avec le dommage.*

Seule compétence des tribunaux judiciaires

» *Toutefois, en ce qui concerne les activités relevant de l'éducation surveillée, l'Etat ou l'organisateur ne peuvent s'exonérer qu'en prouvant la cause étrangère, sous réserve des dispositions de l'article 7 (art. 3).*

» *L'application de tout autre régime de responsabilitué, qu'elle qu'en soit la nature, est exclue (art.4).*

» *Aucune action en responsabilité civile ne peut être exercée par la victime contre les agents, préposés ou collaborateurs de l'Etat ou des organisateurs, même lorsqu'ils ont la qualité de participant (art.5).*

» *Sous réserve des dispositions du deuxième alinéa de l'article 3, la responsabilité civile d'un participant, même lorsqu'il cumule cette qualité avec celle d'organisateur, ne peut être recherchée que s'il a commis une faute intentionnelle ou lourde.*

» *Elle ne peut l'être devant les juridictions pénales qu'à la condition que soit établie sa faute intentionnelle (art. 6).*

» *Lorsque la victime est un participant, sa faute ne peut lui être imputée que si elle est intentionnelle ou lourde.* »

L'article 8 réserve à l'Etat la possibilité d'une action récursoire, tandis que l'article 9 déclare seuls compétents les tribunaux judiciaires « *même lorsque l'organisateur est une personne de droit public* ».

Le délai de prescription, tant pour l'action principale que pour l'action récursoire, est de trois ans (art. 11).

« *Les dispositions de la présente loi s'appliquent quels que soient le demandeur ou le titre auquel il agit (art.12).*

» *Elles ne s'appliquent pas aux dommages causés ou subis par les participants au cours du trajet accompli pour se rendre au lieu où doit être exercée l'une des activités visées à l'article premier ou pour en revenir.*

» *Elles s'appliquent toutefois, dans les conditions fixées par décret, lorsque l'Etat ou l'organisateur a exercé ou était tenu d'exercer un contrôle ou une surveillance sur ce trajet (art. 13).*

» *Les dispositions de la présente loi ne s'appliquent pas aux dommages dont la réparation est prévue par la législation des accidents du travail ou des accidents de service* (art. 14).

» *La responsabilité des personnes qui, sans remplir les conditions prévues à l'article premier, se bornent à fournir, à titre onéreux ou gratuit, les moyens de réaliser l'une des activités visées audit article demeure régie par le droit commun* (article 15). »

Dans sa deuxième partie, le projet de loi fait obligation aux personnes visées à l'article premier de souscrire un contrat d'assurance garantissant la responsabilité qui leur incombe, en vertu de ladite loi.

L'obligation de souscrire une assurance s'étend à tous les participants aux activités visées à l'article premier, fussent-ils l'organisateur lui-même, ses agents, préposés ou collaborateurs. — F.S.

Football

La Coupe d'Europe des clubs

BARCELONE BAT ATVIDABERG (2 à 0)

En match aller des quarts de finale de la Coupe d'Europe des clubs champions, Barcelone a battu sur son terrain, le 4 mars, l'équipe championne de Suède, Atvidaberg, par 2 buts à 0. Le match retour aura lieu, toujours à Barcelone, dans une semaine. Les autres rencontres des quarts de finale sont disputées ce 5 mars.

***

Dans un match « avancé » du championnat de France, Marseille a battu Monaco par 2 buts à 0. Le classement du championnat s'établit comme suit :

1) Saint-Etienne, 42 points ; 2) ex-aequo, Marseille et Nîmes, 35 pts ; Bastia est quatrième avec 34 pts, mais compte deux matches « en retard ».

Rugby

LE GOUVERNEMENT SUD-AFRICAIN ACCEPTE QUE L'ÉQUIPE DE FRANCE RENCONTRE UNE FORMATION MULTIRACIALE.

Johannesburg (*A.F.P.*). — La décision prise par le gouvernement sud-africain autorisant la Fédération sud-africaine à organiser une rencontre entre l'équipe de France de rugby et une formation multiraciale a été annoncée le 4 mars par M. Piet Koornhof, ministre sud-africain des sports, qui a notamment déclaré :

« *A la demande de la Fédération française de rugby, le gouvernement a décidé que la Fédération sud-africaine pourrait organiser un match dans lequel toutes les nationalités seraient représentées pour jouer contre la France. La sélection des joueurs se fera séparément par race (Blancs, métis et Africains).* »

Après cette décision, il est probable que la Fédération française de rugby acceptera d'effectuer la tournée en Afrique du Sud. La grande nouveauté sera de voir évoluer au sein de la même équipe sud-africaine des Blancs, des Noirs et des métis. En 1974, les « Lions » britanniques avaient déjà joué contre des équipes uniquement composées de Noirs ou de métis, mais ce sera la première fois que toutes les races sud-africaines seront représentées.

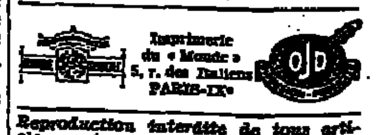
Au cours de leur tournée, les Français rencontreront, selon les déclarations de M. Koornhof, des sélections provinciales, joueront un match contre une équipe bantou (Noirs), un match contre une formation de métis, deux test-matches contre les Springboks ne comprenant que des joueurs blancs, et une rencontre où ils seraient opposés à une équipe multiraciale.

D'UN SPORT A L'AUTRE...

HOCKEY SUR GLACE. — *La France, qui a fait match nul avec l'Autriche (4 à 4) à Sofia, dans les championnats du monde, occupe toujours la première place du groupe C devant la Norvège et la Bulgarie.*

PATINAGE ARTISTIQUE. — *Après les figures imposées des championnats du monde qui se déroulent aux Etats-Unis, à Colorado-Springs, le Soviétique Volkov occupe la première place (78,45 pts, 22 places) devant le Britannique Curry (74,57 pts, 22 places) et le Soviétique Kovalev (72,58 pts, 32 places). Le Français Gailhaguet est douzième (65,04 pts, 108 places).*

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



SPORTS

ABROGEANT LES PRESCRIPTIONS DE 19..

Un projet de loi va établir de nouvelles ... de responsabilité dans le domaine des acti... éducatives et sportives

Football

La Coupe d'Europe des clubs

BARCELONE BAT ATVIDABERG (2 à 0)

LE GOUVERNEMENT SUD-AFR... ACCEPTE QUE L'ÉQUIPE DE FRANCE RENCONTRE UNE FORMATION MULTIRACIALE

D'UN SPORT A L'AUTRE

Libres opinions

Liberté pour les Tahitiens

par HENRI LECLERC et JEAN DISSLER (*)

QUE l'opinion publique s'enflamme brusquement pour obtenir que cesse une injustice, hélas ! quotidienne et généralement ressentie de façon passive, et voilà que l'on se met à espérer pour toutes les injustices qu'on porte sur le cœur. Mais encore faut-il que cette grande voix qui, tout à coup, réclame et obtient justice se fasse entendre. Pourrons-nous aujourd'hui faire partager notre indignation et notre colère ? Pourrons-nous enfin parler de ces trois hommes enfermés à la prison des Baumettes depuis bientôt trois ans, exilés de leur terre, accablés de brimades, isolés du monde, parce qu'ils ont voulu défendre leur terre et leur peuple. Le peuple fera-t-il pour eux entendre cette voix que M. Lecanuet veut écouter ?

Ce sont trois Tahitiens qui, avec quatre de leurs camarades, ont, un jour de 1972, voulu protester contre le crime qui se perpétrait à Mururoa. Ils voulaient affirmer leur attachement à l'intégrité de leur terre et à la liberté bafouée de leur peuple. Le 10 mars 1972, ils ont volé dix-neuf caisses de munitions d'exercice inutilisables au dépôt du bataillon d'infanterie de marine stationné à Tahiti, voulant ainsi, avec ce sens de l'ironie qui les caractérise, ridiculiser l'armée française, qui se croyait invulnérable. Le 17 mars 1972 ils étaient arrêtés. Le 23 mai 1972, sur réquisition d'un procureur de la République qui considérait comme une circonstance aggravante la motivation politique de leur acte, ils étaient condamnés par le juge de Papeete au maximum de la peine prévue par le code pénal, c'est-à-dire cinq années d'emprisonnement, 22 000 francs d'amende et dix ans d'interdiction de séjour.

Nous affirmons, sans crainte d'être contredits, que jamais des délinquants primaires n'ont été condamnés par un tribunal correctionnel en France à de telles peines, encore moins pour un acte symbolique. Ils furent jugés sans avocat, car on ne leur permit pas d'écrire à ceux de Paris qu'ils voulaient absolument contacter pour assurer leur défense. Ils firent appel de la décision, mais moins d'un mois après la première condamnation, le 15 juin 1972 le tribunal supérieur d'appel de la Polynésie française, statuant à juge unique, et toujours sans avocat, confirmait purement et simplement la peine infligée par le tribunal correctionnel sans autrement motiver sa décision. Le 19 juin 1972, ils s'évadent de la prison de bambou de Papeete, avec la complicité souriante du peuple de Tahiti. Ils sont repris très rapidement, et c'est alors qu'on décide d'envoyer par avion militaire en France Charlie Ching, Félix Teheriura et Robert Cahn. Les autres seraient, paraît-il, libérés peu après. Mais Paris tient ses otages.

On les met d'abord à Fresnes, où, malades et grelottants, ils réussissent enfin à nous joindre. Le ministère ignorait alors tout de cette affaire. Il fallut attendre des mois pour que le dossier arrive à Paris, et nous pouvons affirmer que la plus grande stupéfaction régna dans les milieux de la chancellerie sur l'énormité de la sanction et les circonstances qui avaient entouré cette condamnation et cette déportation. Toutefois, ils furent envoyés aux Baumettes, et le régime spécial de détention leur fut accordé par M. Pleven en raison des motivations politiques de leurs actes, le 21 février 1973. Leur cas fut étudié, examiné sous toutes les coutures par les différents ministres, directeurs attachés, qui se succédaient à la chancellerie. Ching, Teheriura et Cahn se refusaient à demander une grâce. Ils voulaient une cassation ou une révision de leur procès, car ils estimaient avoir été victimes d'une injustice et ne voulaient rien quémander au gouvernement français. Est-ce cette attitude digne et courageuse qui déplut ? M. Taittinger décida qu'ils devaient accomplir leur peine jusqu'au bout et, à l'expiration de celle-ci, les dix ans d'interdiction de séjour en Polynésie qui les frappaient.

Le 16 juillet 1974, après l'élection du président de la République, une amnistie fut décidée. Elle efface tous les faits en liaison avec des incidents d'ordre politique ou social. M. Lecanuet devait, par circulaire, recommander aux parquets une application très libérale de ce texte. Mais le ministre de la justice n'applique pas les recommandations qu'il donne à ses procureurs. Les Tahitiens restaient aux Baumettes, protestant de l'injustice qui les frappe, soumis à des pressions, changeant d'avocat, seuls, leur voix étouffée.

Mais cela ne suffisait pas. Cinq ans de prison et dix ans de bannissement ne contentent pas notre gouvernement. Le ministère de la justice saisit la Cour de cassation pour faire statuer sur le fait d'évasion. Pour cause de sécurité publique, l'affaire est renvoyée à Marseille, et l'on juge Teheriura et Cahn. Puis on ajoute, le 15 novembre 1974, six mois de prison aux cinq ans déjà prononcés. Sur appel, la cour d'Aix-en-Provence refusera d'examiner le problème de l'amnistie qui nous lui demanderons d'évoquer. C'est à la Cour *de cassation de trancher maintenant cette question de droit.* Mais quand ?

Allons-nous attendre ? Allons-nous laisser pourrir dans leur cachot ces trois hommes blessés dans l'amour de leur terre ravagée par les retombées morales et économiques de la bombe, ces hommes épris de la liberté de leur peuple et auquel la France n'a trouvé d'autre réponse que la prison et le bannissement ? Ils appellent au secours le peuple de France. Seront-ils enfin entendus ?

(*) Respectivement avocat au barreau de Paris et avocat au barreau de Marseille.

Après la démission d'un administrateur judiciaire

La cour d'appel de Paris examine la régularité d'une décision du tribunal de commerce de Corbeil

La curieuse affaire de la Société industrielle de brochure (SIB) (en règlement judiciaire depuis le 14 décembre 1973) a été plaidée mardi 4 mars à la première chambre de la cour de Paris sur appel, d'une part, d'un jugement du tribunal de commerce de Corbeil du 12 avril 1974 attribuant la gérance de cette firme à la société brochure industrielle de Chilly (BIC) : d'autre part, de l'ordonnance de référé rendue le 26 avril suivant par le président du tribunal de commerce de Corbeil et décidant l'expulsion de la société Soustraitance industrielle de brochure (STIB) qui exploite en fait, à titre de gérant, depuis septembre 1973, cette entreprise employant une soixantaine de persones et assurant le brochage d'importantes publications, notamment des magazines de grande diffusion.

Soutenant la cause de la STIB, Mes Veliot et Vasiot ont mentionné devant la cour d'appel l'existence de diverses anomalies constatées au tribunal de commerce de Corbeil, en particulier l'absence de tout texte d'un jugement, pourtant rendu à l'audience du 27 février 1974, pour attribuer la gérance de la SIB à la STIB de préférence à la BIC. Une information judiciaire a été d'ailleurs ouverte par le parquet de Corbeil pour faux en écritures publiques. Les avocats ont donc demandé à la cour soit d'attribuer la gérance à la STIB soit de surseoir à statuer en attendant le résultat des poursuites pénales.

Au nom des créanciers, Me Hudon a ensuite apporté son soutien à la STIB en affirmant que celle-ci, depuis huit mois, réalise des bénéfices et donne la plus entière satisfaction tant sur le plan technique que sur le plan financier au personnel, aux clients, aux fournisseurs et aux créanciers.

Me Boccara, au nom de la société BIC, s'est néanmoins attaché aux seules décisions qu'il estime valables, en l'espèce, selon lui, le jugement du 12 avril 1974 et l'ordonnance du 26 avril.

Point de vue voisin de Me Jeanne Bruel-Mirout plaidant pour Me Horel, l'administrateur au règlement judiciaire qui a succédé à Me Cardona, démissionnaire depuis le 4 octobre dernier. L'avocat a toutefois affirmé que son client désirait, dans l'intérêt de l'entreprise, que la porte reste largement ouverte sans que l'on se laisse enfermer dans le choix obligatoire entre la STIB et la BIC.

Arrêt le 15 avril.

● *Nominations à la Cour de sûreté de l'Etat.* — Comme on s'y attendait (*le Monde* du 25 février), le conseil des ministres du mardi 4 mars a nommé, sur proposition du ministre de la justice, MM. Alain Simon et Jean Jonquères, tous deux conseillers à la Cour de cassation, respectivement premier président et procureur général de la cour de sûreté de l'Etat. D'autre part, le général de brigade de Vanssay est nommé dans cette juridiction conseiller suppléant, chambre de jugement permanente, pour une nouvelle période de deux ans, à compter du 26 mars.

L'INFORMATION SUR LES VIOLENCES POLICIÈRES AU BAR « LE THÉLÈME »

Les responsables de la brigade « antigang » ont été entendus par le juge d'instruction

Le commissaire Marcel Leclerc, chef de la brigade de recherche et d'intervention — dite « brigade antigangs », — et son adjoint, le commissaire Robert Broussard, ont été entendu, mardi 4 mars, par M. Alain Bernard, premier juge d'instruction au tribunal de Paris, chargé de l'information ouverte après les graves brutalités commises au cours de l'intervention des policiers au bard le Thélème, vendredi 28 février ; un avocat, Me Abdelhak Benachenhou, gravement blessé, avait dû être hospitalisé.

En sortant du cabinet du magistrat, le commissaire Leclerc a déclaré : « *J'ai déjà tout dit à la presse sur cette affaire. Il s'agit d'une fâcheuse méprise. Mais Me Benachenhou y a contribué en partie par son attitude surprenante. Notre souhait le plus cher est que cet avocat se rétablisse le plus vite possible. Il nous faut cependant continuer à lutter efficacement contre le banditisme, et je crains que nous n'ayons fort à faire prochainement.* »

Cette affaire continue de susciter de nombreux commentaires. Elle a été évoquée mardi 4 mars au conseil des ministres. A la fin de la réunion, M. Michel Poniatowski, ministre de l'intérieur — qui avait auparavant reçu le préfet de police, M. Jean Paolini, et les deux chefs de la « brigade antigang », — a déclaré qu'il avait pu constater « *l'efficacité de cette unité au cours de la dernière année* » et indiqué que, « *du fait de son action, les hold-up avaient diminué de 30 % à Paris* ». Le ministre de l'intérieur a décidé de renforcer la brigade et d'améliorer la formation de son personnel « *afin qu'au cours de leurs interventions ses hommes assurent une meilleure protection de la vie des tiers* ». M. Poniatowski a aussi rappelé à M. Paolini « *les instructions de caractère général* » qu'il avait données dès son arrivée au ministère de l'intérieur « *interdisant et sanctionnant toute attitude raciste* ».

Interrogé à TF 1, le premier ministre, M. Jacques Chirac, a regretté « *l'importance systématique* » donnée par la presse et la télévision aux actes de violence et assuré que « *la police faisait son travail admirablement* » (nos dernières éditions du 5 mars). Le premier ministre s'est d'autre part déclaré favorable à la peine de mort en cas de prise d'otages. « *Nous ne pouvons pas*, a-t-il dit, *laisser des innocents, souvent des femmes et des enfants, dans les mains de gens qui ne sont que des lâches.* »

De son côté, M. Jean Ducret, directeur de la police judiciaire à la préfecture de police, a déclaré à « Antenne 2 » : « *Le problème est que nous sommes obligés de prendre les malfaiteurs sur le fait. En effet, je n'ai pas à juger la justice, mais souvent les peines appliquées aux malfaiteurs sont un peu inférieures à ce que nous souhaiterions et nous passons notre temps à remettre en prison des gens qui viennent d'en sortir. Notre rôle consiste à les « coincer » sur des affaires qui entraînent des peines importantes.* »

La fusillade du Thélème a aussi provoqué une question écrite de M. Paul Laurent, député de Paris, membre du bureau politique du P.C.F. au premier ministre. Dans cette question M. Laurent proteste « *contre le fait que les brutalités odieuses, voire les manifestations de racisme dont ont été victimes deux avocats algériens, n'aient pas suscité la moindre réprobation officielle* ». « *Les événements récents*, souligne-t-il, *mettent définitivement en lumière l'échec des orientations mises en œuvre dans la dernière période par le ministre de l'intérieur en matière de lutte contre la criminalité.* »

Enfin, l'Association nationale des avocats de France (ANAF), a publié un communiqué qui déclare notamment : « *L'ANAF est consciente des difficultés et des risques que présentent de telles opérations pour les membres du service d'ordre, qui ont le périlleux devoir de protéger la paix publique et les citoyens. Elle n'en affirme qu'avec plus d'énergie que ce devoir de protection est singulièrement détourné de son but véritable lorsqu'il s'exprime sous forme d'insultes et de brutalités graves incontrôlées et gratuites à l'endroit de citoyens qui devraient en être non les victimes mais les bénéficiaires.* »

IL N'Y AVAIT PAS DE BANDITS AU BAR « J'AI DU BON TABAC »

L'interpellation de cinq personnes, vendredi 28 février, au bar J'ai du bon tabac, *semble due à une grossière méprise de la part des policiers. L'homonymie de deux des personnes interpellées et de membres du « gang des Lyonnais » explique sans doute, mais ne justifie en aucun cas l'arrestation de consommateurs totalement étrangers à l'affaire.*

● *Au Conseil d'Etat.* — Par décret publié au *Journal officiel* du 5 mars, M. Jean-François Thery et Mme Marie-Eve Aubin, maîtres des requêtes au Conseil d'Etat, sont, à dater du 1er mars 1975, nommés commissaires du gouvernement près l'assemblée du contentieux et les autres formations de jugement du Conseil d'Etat en remplacement, respectivement, de MM. Gabriel Vught et Louis Bertrand.

MEURTRIER DE DEUX ADOLESCENTS

Un septuagénaire est condamné à dix-huit ans de réclusion

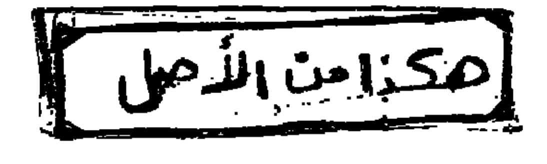
De notre correspondant

Bordeaux. — « *Cimentier, j'ai soixante-quatorze ans finis* ». C'est ainsi que Félix Sanchez, accusé du meurtre de deux adolescents et d'une tentative de meurtre, se présente à ses juges. Tout petit, mais aussi large que haut, il semble taillé dans un bloc de béton gris.

Un beau soir du mois d'août 1973, le bloc de béton est entré en fusion. Félix Sanchez a enfoncé la porte de sa voisine du dessus. Un sport peu courant pour un homme de son âge. Il a fait irruption dans l'appartement d'une jeune fille de dix-sept ans, Mlle Martine Sabathié, armé d'un vieux 6,35, il a fait feu quatre fois. Deux adolescents de dix-sept ans, le fiancé de la jeune fille, Jean-Bernard Carbonnel, et un ami, Philippe Hernandez, sont tombés morts.

Félix Sanchez, il l'a dit à ses juges, ne s'explique pas le drame. Il voulait, par précaution, aller cacher son pistolet dans les toilettes du quatrième avant d'aller demander aux jeunes gens de faire moins de bruit. Il voulait, a-t-il également dit, seulement intimider les occupants. Il a vu la porte entrouverte. Il est entré. Discussions en espagnol, bagarre, son pistolet est parti tout seul.

Félix Sanchez ne nie pas le double meurtre. Mais il précise que c'est un accident. « *Ils faisaient trop de bruit* ». Un argument que les avocats de la défense ont eu du mal à développer. Leur client n'a rien fait pour les aider. Après un délibéré de cinquante minutes, il a été condamné à dix-huit ans de réclusion criminelle.



ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRESENTAT. : Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER Achat — Vente — Location	24,00	28,02
AUTOS — BATEAUX	22,00	25,68
PROPOSITIONS COMMERC. CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,68

emplois régionaux

IMPORTANTE SOCIÉTÉ MULTINATIONALE

recherche
pour filiale française - Mécanique de précision
C.A. 150 millions - 800 personnes

● CHEF DES SERVICES COMPTABLES ET ADMINISTRATIFS

dépendant directement du Directeur Financier

Formation :
— ESSEC, ESCP (finances-gestion) ou équivalent ;
— Connaissance parfaite de l'anglais et des méthodes comptables anglo-saxonnes.

Responsabilités :
— Finance et comptabilité (générale - analytique) ;
— Contrôle gestion ;
— Gestion prévisionnelle (court terme et long terme).

Age : 35 ans minimum.
Lieu de travail : Lorraine.
Possibilités de logement.

Qualités d'analyse, de synthèse, de décision sont nécessaires pour occuper ce poste.
Le candidat devra être capable de s'intégrer rapidement à une équipe jeune et dynamique avec large délégation des responsabilités à tous les niveaux.

Adresser C.V. manuscrit, prétentions et photo sous N° 1.301 à l'Agence HAVAS, 12, r. Winston-Churchill, B.P. 490 — 57017 METZ Cedex, qui transmettra.

AMÉNAGEMENT - URBANISME

Nous recherchons un COLLABORATEUR (TRICE)

- susceptible de prendre en charge les missions :
  — d'analyse des milieux urbains (centres anciens, zone d'urbanisation, villes nouvelles) ;
  — la rédaction complète des dossiers (exemple dossier de création et réalisation de Z.A.C.) ;
- et de participer à la programmation des opérations d'aménagement.

Nous souhaitons confier ce poste à :

UN (E) CHARGE (E) D'ETUDES

— ayant le sens de la responsabilité ;
— désirant s'intégrer dans une équipe pluridisciplinaire d'urbanisme et d'aménagement en fort développement dans la région RHONE-ALPES ;
— possédant une expérience de 3 à 5 ans des études d'aménagement et d'urbanisme opérationnel ;
— âgé (e) de moins de 30 ans et ayant un niveau d'enseignement supérieur.

Rémunération prévue : 2.500 à 3.500 F.
Le siège de l'activité serait à LYON.

Envoyer curriculum vitae et lettre manuscrite à N° 8.085, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e), qui transm.

STE FRANÇAISE D'IMPORTANCE Internationale pour METZ

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES

A.M., MINES, T.P. ...

● DIRECTEUR TECHNIQUE REF. 902

CONSTRUCTION METALLIQUE
« Technique, Produits et Services »
Minimum 35 ans.

Il prendra en charge la responsabilité d'un atelier très important et en assurera la gestion complète technique, commerciale et administrative.

● JEUNE MANAGER REF. 903

Minimum 30 ans.

Il assurera auprès du DIRECTEUR des entités industrielles régionales, qu'il est susceptible de remplacer à moyen terme, diverses missions à caractère pluridisciplinaire.
Une formation complémentaire commerciale et/ou gestion serait appréciée.

Adr. C.V. détaillé, photo et prét. à AJAX PUB. 5, cité Pigalle, 75009 PARIS, qui transmettra.

NOUS SOMMES une Société Internationale

située dans grande ville CENTRE-OUEST de la France
NOUS RÉALISONS un chiffre d'affaires important à l'exportation
NOUS RECHERCHONS :

UN DIRECTEUR DES VENTES

H.E.C., E.S.S.E.C., E.S.C. ou équivalent
Parlant français, allemand, anglais
Une réussite prouvée dans un poste similaire est indispensable.

Les Directeurs intéressés peuvent adresser leur C.V. manuscrit + photo sous N° 96.884 : CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-Ier, qui tr.
Il sera répondu à toutes candidatures et nous garantissons une totale discrétion.

ETABLISSEMENT HOSPITALIER PRIVE

ATTACHÉ ADMINISTRATIF

Formation droit, comptabilité plus expérience SERVICE DU PERSONNEL.
Possibilité logement pour célibataire.

Adresser curriculum vitae, photo et prétentions, à M. CERVENKA, LA MUSSE, à EVREUX.

IMPORTANTE ENTREPRISE *Mécanique aéronautique* du SUD-OUEST cherche

INGENIEUR

PHYSICIEN-METALLURGISTE (I.N.S.A., E.N.S.M.A., etc.) pour essais et contrôles non destructifs.
Anglais lu et parlé indispensable. Allemand souhaité.

Ecr. avec C.V. et prétentions à TURBOMECA, BORDES, 64320 BIZANOS.

La M. A. C. I. F. recherche pour son centre de gestion régional de Saint-Étienne des

REDACTEURS (TRICES)

contentieux ayant une expérience professionnelle ds l'emploi d'au moins deux ans.
Ecrire à M.A.C.I.F., B. P. 57, 42160 Andrezieux-Bouthéon.

LA S.L.E. CITEREL filiale de C.I.T. ALCATEL et ERICSSON (1.300 personnes),

recherche, pour la région de : LANNION (22300) Service méthode de production,

INGENIEUR.

Formation A.M. débutant.

Ecrire à : S.L.E. - CITEREL, Boite Postale 64, 22304 LANNION (Service du Personnel).

Organisme public ch. contractuel ANIMATEUR DE FORMATION CONTINUE, posséd. solide expérience de format. d'adultes et d'animat. sociale pr action dans un gd ensemble urbain ds l'Est de la France. Ecrire n° 8.072 : « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

offres d'emploi

ENGINEERING PETROLIER

recherche

MANAGEMENT SYSTEMS ANALYST

— Le candidat retenu devra être en mesure d'effectuer une analyse logique de chaque Département.
— Il devra établir, diffuser et faire appliquer les systèmes de procédures administratives.
— Il travaillera en étroite collaboration avec :
- COST-ENGINEERING
- MATERIEL CONTROL DEPARTMENT
- PURCHASING DEPARTMENT
- ACCOUNTING DEPARTMENT.

— Il devra avoir une expérience dans les domaines suivants :
- INFORMATIQUE de GESTION
- ORGANISATION et METHODES
- COMPTABILITE ANALYTIQUE
- COMPTABILITE GENERALE.

— Le candidat retenu sera BILINGUE ANGLAIS — Agé de 26 ans minimum.
L'expérience plus que les diplômes sera prise en considération.
Envoyer C.V. à notre Directeur du Personnel



BROWN & ROOT DE FRANCE
Tour Franklin, Cedex No 11, 92081 Paris La Défense

C&C.

Le propriétaire affaire française à Paris

fabriquant en grande série des appareils mécaniques - C.A. 200 millions

recherche

DIRECTEUR GÉNÉRAL

- Ingénieur de formation.
- Coordinateur et gestionnaire. Méthodique et travailleur. Excellent animateur.
- Ayant fait ses preuves au niveau Direction Générale biens de consommation semi-durables.

Ecrire avec curr. vitae manuscrit : n° 96.673, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

IMPORTANT GROUPE FINANCIER INTERNATIONAL

recherche pour sa

FILIALE BANCAIRE A PARIS

UN CADRE

de formation universitaire, ayant au moins 5 années d'expérience dans une banque française ou la filiale française d'une banque étrangère, pour prendre en charge la gestion des opérations courantes de la banque et, en particulier, la trésorerie française et internationale et les opérations de change.

La Banque, ayant des activités françaises et internationales, la connaissance des mécanismes des crédits à l'exportation, des crédits à moyen et long terme est souhaitable : celle de l'Anglais est indispensable.

Le salaire sera fixé en fonction de la compétence et des qualités du candidat retenu.

Le poste offre d'intéressantes possibilités d'avenir pour un cadre dynamique.

Ecrire no 724623, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS (2e), qui transmettra.

MATRA

La Division administration et gestion du secteur spatial recherche

UN CADRE

débutant à quelques années d'expérience.
Diplômé E.S.C.A.E. pour le contrôle budgétaire de grands projets spatiaux.
La maîtrise parfaite de la langue anglaise est indispensable.

Adresser lettre manuscrite CV et prétentions à

MATRA Monsieur KORFAN BP N° 1 - 78140 VELIZY

LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE SUPERMARCHÉS

Dans le cadre de son EXPANSION recherche pour ses MAGASINS

radar super

RÉGION PARISIENNE

DIRECTEURS CHEFS DE DEPARTEMENT

● ALIMENTAIRE (Hommes)
● NOUVEAUTÉ - BAZAR (Femmes)

Ecrire avec C.V. détaillé, prétentions, téléphone et photo (retournée) sous la référence n° 84.918. Service recrutement.

Société Française de Supermarchés
11, avenue de la Division-Leclerc
94230 CACHAN
Stricte discrétion

IMPORTANT GROUPE D'ENTREPRISES ROUTIÈRES NATIONALES

recherche

LE CHEF DU SERVICE DU MATÉRIEL DU MAROC

RÉSIDENCE CASABLANCA

Formation Ingénieur A.M., Officier Mécanicien de la marine ou similaire.

Connaissances approfondies indispensables des matériels T.P., de la gestion du matériel et de son entretien.

Age 35 ans minimum.

Ecr. C.V. et prét. ss réf. 7.579, P. LICHAU S.A., 10, r. Louvois, 75063 Paris Cedex 02, qui transm.

VOUS ÊTES RESPONSABLE D'UNE ÉQUIPE DE VENTE

(CHEF DE VENTES, DIRECTEUR DE VENTES, etc.) ou vous avez une formation commerciale et une bonne expérience de la vente.

VOUS NE VOULEZ PAS EN RESTER LA.

NOUS VOUS OFFRONS UNE POSSIBILITÉ UNIQUE DE VOUS DÉVELOPPER,

- un tremplin qui vous permet en quelques années de prétendre à des postes plus élevés ;
- la dimension internationale de notre société en devenant

CONSULTANT FORMATEUR

HEINZ GOLDMANN
CENTRE INTERNATIONAL DE VENTES

est un groupe européen implanté dans 14 pays d'Europe et aux Etats-Unis.

Nous sommes installés en France depuis un an et demi.

Nos séminaires de formation et de perfectionnement s'adressent aux directeurs commerciaux, directeurs de vente, vendeurs.

Nous offrons aux candidats une formation de 6 mois, un perfectionnement continu (un mois par an), un salaire élevé.
La connaissance de l'anglais est nécessaire.

Envoyer curriculum vitae, photo et prétentions à : M. Bernard MOULIN, CENTRE INTERNATIONAL DE VENTES HEINZ GOLDMANN 147, av. Paul-Doumer, 92500 RUEIL-MALMAISON

Filiale (100 personnes) d'une IMPORTANTE SOCIÉTÉ FRANÇAISE

Secteur Mécanique
banlieue Ouest Paris
recherche

Chef de service administratif

Sous l'autorité du Directeur de la Société, il lui sera confié une triple responsabilité :
- gestion financière et comptable (prix de revient, bilan, compte d'exploitation, etc.)
- gestion du personnel (embauche, paye, etc.)
- gestion des services généraux.

Ce poste convient à un candidat âgé d'au moins 35 ans, ayant une bonne formation comptable (B.P., D.E.C.S.) et ayant exercé la responsabilité complète de la fonction comptable dans une société industrielle de petite ou moyenne importance.

Envoyer CV détaillé ss réf. OBET (à mentionner sur l'enveloppe) à



EMPLOIS et CARRIERES
30 rue Vernet 75008 PARIS

SOCIÉTÉ DE SERVICES ET DE CONSEIL EN INFORMATIQUE

recherche

INGÉNIEUR INFORMATICIEN DE GESTION

- Formation Grande Ecole (Mines, E.C.P., indispensable)
- Age minimum 30 ans
- Expérience de Société de conseil et services en informatique.

ACTIVITE :
— Conseil,
— Contrôle de projets de logiciel,
— Acquisition et suivi d'affaires,
— Conception et lancement de packages,
— Séjours courts à l'étranger.

SALAIRE EGAL ou SUPERIEUR à 100.000 F.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. à N° 96.859, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

ETPM



ENTREPOSE-GTM
POUR LES TRAVAUX PETROLIERS MARITIMES, leader Européen de l'Offshore Pétrolier

recherche pour son

DEPARTEMENT MER DU NORD

PROJECT ENGINEER

L'HOMME :
- *Agé de 25 ans minimum,*
- *Formation Centrale/Ponts/AM/TP ou similaire*
- *Pratique courante de la langue anglaise.*

LA FONCTION :
- Adaptation des procédures générales existantes aux marchés à exécuter.
- Dépouillement et analyse technique des appels d'offres.
- Définition des équipements nécessaires à l'élaboration de ces procédures.

La formation complémentaire nécessaire pour assumer avec succès les fonctions sera assurée au sein du Département Logistique à PARIS ainsi qu'au cours de séjours à bord de notre navire grue E.T.P.M. 1601 opérant en Mer du Nord.

Envoyez CV + prétentions sous référence 13.269 à

s.n.p.m 108 av. Ch. de Gaulle, 92522 NEUILLY S/SEINE

Jeunes Diplômés

une formation commerciale une carrière

- Nous avons 25 ans : nous sommes un des premiers Groupes Privés d'Assurances. Notre chiffre d'affaires 1972 : 1 milliard de Francs. Nous l'avons doublé en 5 ans.
- Leader de notre Branche : nous en avons secoué la poussière. Dès 1957, nous avons été la première Société en EUROPE à utiliser l'informatique.
- Notre Capital : les hommes. Notre objectif 1980 est ambitieux et vous pouvez grandir avec nous.

Vous êtes diplômé de l'enseignement supérieur. Vous recherchez l'action, un travail varié comportant de larges initiatives et la responsabilité d'une équipe.

- Nous vous proposons d'être :

animateur commercial

Plus particulièrement dans une des trois Régions :
● CENTRE ● NORD ● PARIS-NORMANDIE

Après formation
Techniques de vente, recrutement, formation et animation d'une force de vente. Nous vous confierons la responsabilité de notre expansion sur un ou plusieurs départements.

Envoyer C.V. et photo récente à : Madame CASTEL DU LYS

LES COMPAGNIES D'ASSURANCES DU GROUPE DROUOT
B.P. 78161 MARLY-LE-ROI

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRESENTAT. : Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER		
Achat — Vente — Location	24,00	28,02
AUTOS — BATEAUX	22,00	25,68
PROPOSITIONS COMMERC.		
CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,68

offres d'emploi

directeur général sportswear 150 km Paris

Filiale d'un Groupe français à rayonnement international (effectif 400 personnes), recherche

DIRECTEUR GENERAL MARQUE SPORTSWEAR ENFANTS

32 ans minimum apportant, avec une formation supérieure,
- une expérience diversifiée si possible : soit de type marketing soit de Direction de production...
- une ouverture à la gestion,
- l'habitude du travail d'équipe.

Il trouvera une entreprise autonome en expansion, dotée d'une équipe dynamique et bénéficiera de l'appui d'une marque de grande notoriété.

Adresser lettre manuscrite indiquant prétentions, C.V. détaillé sous réf. 722/M (Réponse et discrétion assurées), au :

Groupe Opéra Sélection
6, RUE DE LA MICHODIÈRE - PARIS 2e

Informatique : formation et documentation technico-commerciale

L'équipe marketing dynamique d'un des leaders de la péri-informatique française cherche un RESPONSABLE pour la formation des ingénieurs commerciaux et technico-commerciaux, leur information permanente, et la documentation technico-commerciale.

Vous avez de solides connaissances en télé-informatique, en mini-ordinateurs, éventuellement en saisie de données.

Anglais nécessaire.
Expérience commerciale appréciée.
Nombreuses évolutions possibles.

Adresser votre C.V. et prétentions à No 95.644 CONTESSE Publicité 20, Avenue de l'Opéra - 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

L'UN DES PREMIERS GROUPES D'ASSURANCES EUROPEENS RECHERCHE

ingénieur MINES, E.S.E., E.N.S.I. ... ou diplômé ESSEC...

possédant 3 ou 4 ans d'expérience en INFORMATIQUE DE GESTION, en tant qu'Analyste ou Chef de Projet.

Il s'intégrera à une équipe de RECHERCHE travaillant au développement de nouvelles applications de gestion.

Veuillez écrire avec CV détaillé et prétentions, sous référence 6285

plein emploi 118 rue réaumur paris 2

ENTREPRISE BATIMENT - SECOND ŒUVRE
C.A. 68.000.000
(effectif 700 personnes)
Implantation région parisienne et Nord
recherche

UN CADRE HAUT NIVEAU

DIRECTEUR CONTROLE DE GESTION
en liaison directe avec le directoire de la société.

IL ASSURERA :
- La mise en place du contrôle de gestion dans les cinq centres d'exploitation ;
- L'établissement des budgets prévisionnels ;
- La méthodologie des circuits administratifs et de contrôle ;
- Le contrôle de la trésorerie ;
- Il participera à l'élaboration des objectifs avec le directoire.

Une formation audit. interne est nécessaire.
Une connaissance de l'activité bâtiment souhait.

Le poste est à pourvoir à Paris avec déplacements dans le Nord.
Age minimum 35 ans.
Rémunération importante en fonction du candidat.

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions, UNIREVISE, 7 bis, rue Monceau, 75008 Paris.

CREUSOT-LOIRE ENTREPRISES
5, Rue de Monttessuy Paris 7e
recherche
pour ses chantiers en Algérie

DES COMPTABLES

- Titulaire certificat comptable du D.E.C.S.
- Expérience chantier nécessaire
- Connaissance de la fiscalité algérienne appréciée.

Envoyer votre C.V. manuscrit détaillé avec photo et prétentions au service du personnel sous référence 406

Un chargé d'études confirmé pour lui confier des responsabilités immédiates

Important groupe financier recherche pour une de ses filiales spécialisée dans l'aménagement de complexes commerciaux et de loisirs, un jeune diplômé (HEC, ESSEC, Sciences Po, Sciences Economiques).

Le candidat retenu devra faire la preuve d'une expérience de 3 ans dans un poste d'études d'implantation de centres commerciaux et de loisirs.

En effet, les responsabilités immédiates qu'il se verra confier au sein d'une équipe existante impliquent qu'il soit rapidement opérationnel.

Le poste doit logiquement évoluer en 3 ans vers une activité de responsable de projets.

Adresser dossier de candidature, en précisant le niveau de rémunération souhaité, s/réf. 35745 à Havas Contact 156 Bd Haussmann 75008 Paris.

HAVAS CONTACT

ENTREPRISE EXPORTATION
D'INSTALLATIONS ET APPLICATIONS INDUSTRIELLES
Groupe multinational
recherche pour
Coordination Technique et Approvisionnement :
- équipements industrie chimique,
- machines et matériel de construction,

INGÉNIEUR D'AFFAIRES

- formation ingénieur diplômé ;
- 3 ans expérience prof. min. exigée ;
- parfaitement bilingue français-allemand.

Ecrire avec curr. vitae, photo et prétentions à : KLOCKNER INA FRANCE S.A.R.L., 27, rue Marbeuf, Paris (8e).

Groupe Industriel
recherche pour établissement
ARGENTEUIL - GENNEVILLIERS

TECHNICO-COMMERCIAL (E)

ADMINISTRATIF (VE)
POUR ADMINISTRATION COMMERCIALE
gestion commandes et ventes, avec relance fabrications France et Export. Comptable ou niv. équiv. Expérience industrie métallurgique forge-fonderie. Connaiss. langues étrangères et douanes appréciée. Position Maîtrise. Situation évolutive. Expérience 5 ans minimum. Débutant s'abstenir.

Restaurant d'entreprise.
Env. C.V. complet sous numéro 3.114, PARFRANCE, 4, rue Robert-Estienne, 75008 PARIS, qui transm.

Nous recherchons urgent
JEUNE INGÉNIEUR DIPLOME
ARTS et METIERS
GENIE MECANIQUE
ou PHYSIQUE

pour diriger B.E. d'un G.I.E. de 5 entreprises fabrication isothermique pour véhicules industriels et entrepôts frigorifiques selon :
- Techniques sandwich, Chlorure, PVC, Métal.
- Calculs sandwich, ossatures et accessoires.
- Essais permanents.
- Etudes nouveaux produits.

Esprit créatif pour animation technique du G.I.E.
Anglais souhaité.

Lieu de travail :
1 an à SAINT-LO (50)
puis SUD-EST PARIS.

Envoyer lettre manusc. C.V. détaillé, photo et prétent. N° 96802 CONTESSE Publicité 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

INFORMATIQUE MEDICALE S.A.
recherche
INGENIEURS ANALYSTES
confirmés
Niveau Etudes supérieures
ANALYSTES PROGRAMMEURS
expérimentés
Niveau I.U.T.
Disponibles rapidement

Pour ces postes, connaissances du milieu médical et/ou de mini ordinateur appréciées.

Env. C.V., photo et prétent., à Informatique Médicale Cedex L 222 - Rungis 94150

Cie Européenne Accumulateurs
recherche
UN AIDE-COMPTABLE
Se prés. Comptabilité générale, 18, avenue du Maréchal-Joffre, 92000 NANTERRE

IMPORTANTE SOCIETE DISTRIBUTION MATERIEL ELECTRONIQUE
recherche région Paris-Sud
INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL
en électronique professionnelle, 27 ans minimum,

pour service Importation.
Expérience similaire et anglais indispensables.

Tous avantages sociaux.

Env. C.V. détaillé, photo, prét. sous réf. 3.150 à J. MANZIONE, 10, rue de l'Evangile, PARIS (18e), qui transmettra.

Cie EUROP. ACCUMULAT.
recherche
pour son étab. de CLICHY
UN COMPTABLE INDUST.
Coefficient 185
Se prés. Comptabilité générale 18, avenue du Maréchal-Joffre 92000 NANTERRE.

Cie GENERALE D'AUTOMATISME
recherche
INGENIEUR COMMERCIAL
Diplômé ESSEC ou ESCP
Parlant couramment espagnol ou italien, intéressé par informatique et électronique.
5 ans expérience industrie pour vente et suivi commercial de systèmes automatiques de péage.
Fréquents déplacements de courte durée.

INGENIEUR ou A.T.E.P.
pour mise au point d'ensembles électroniques.
Connaissances en micro-processeurs appréciées.

Self-service. Avantages sociaux. Transport assuré.

Ecrire avec C.V. à C.G.A., Service du Personnel, LE PLESSIS-PATE, 91220 BRETIGNY-SUR-ORGE.

IMPORTANTE SOCIETE
proche banlieue parisienne
recherche
AGENTS TECHNIQUES ELECTRONICIENS
CONFIRMES

Expérience en automatisme à relais statiques et régulation pour mise en service des asservissements électroniques de turbines à gaz.

DEPLACEMENTS FREQUENTS A L'ETRANGER

Envoyer C.V. et prétentions à : D.B.M. — SERVICE AT, 27, rue Violet, 75015 PARIS, qui transmettra.

Cie GENERALE D'AUTOMATISME
DIVISION INDUSTRIE
recherche pour sa Section Informatique
INGENIEUR GRANDES ECOLES
de software de mini-ordinateurs, pour études et développement pour applications « temps réel » en milieux industriels.

3 à 4 ans d'expérience industrielle. Bonne connaissance des mini-ordinateurs. Connaissance en électronique souhaitée. Langue anglaise nécessaire. Travail en laboratoire et sur chantier.

Self-service - Avantages sociaux. Transport assuré.

Ecrire avec C.V. à C.G.A. Service du Personnel, LE PLESSIS-PATE, 91220 BRETIGNY-SUR-ORGE.

IMPTE SOCIETE
recherche pour PARIS :
PROGRAMMEURS ASSEMBLEUR
Très confirmés
Libres de suite.
Tél. pour rendez-vous : 292-64-77.

FABRIQUE DE PRODUITS CHIMIQUES PHARMACEUTIQUES
PROCHE BANLIEUE NORD de PARIS
recherche

DIRECTEUR D'USINE

Les candidats devront :
- Etre Ingénieurs Chimistes.
- Avoir une expérience industrielle supérieure à 10 ans si possible dans la chimie minérale.
- Avoir sens organisation et commandement.
- Possibilité de logement dans l'usine.

Adresser CV détaillé et prét. s/réf. 2642 à Pierre LICHAU S.A. 10, rue de Louvois 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.

Pierre Lichau s.a.

EN VUE DE SON IMPLANTATION EN TOURAINE
INSTITUTION
recherche pour ses SERVICES ADMINISTRATIFS

CHEF DE SERVICE

35 ans minimum

Le candidat devra être de formation supérieure (licence Sciences-Economiques, ESSEC ou diplômes équivalents) et posséder déjà une expérience de gestion.

Le stage de formation sera assuré à PARIS.

Adresser lettre de candidature manuscr. avec photo faisant connaître C.V. référ. et prét. à n° 96.799, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

directeur de marketing

ayant une excellente maîtrise de l'allemand. Produits techniques de grande diffusion. Il a une expérience dans les industries suivantes : produits pétroliers, produits pour l'agriculture, machinisme et équipements agricoles, produits chimiques.
Ecrire sous référence 2838 M


EMPLOIS et CARRIERES
30 rue Vernet 75008 PARIS

BANQUE PRIVEE
Affiliée à un Groupe important
recherche
CHEF COMPTABLE
IL SERA RESPONSABLE :
- Situations commission de contrôle.
- Résultats mensuels.
- Bilan.

IL DEVRA :
- Connaître parfaitement la réglementation bancaire.
- Etre un bon animateur.
- Etre âgé d'envir. 35 ans min.

Perspectives de carrière intéressantes pr candidat ayt une expérience approfondie de la fonction d'adjoint.

Adr. C.V. manuscr. en précisant prétentions à n° 3540 Péavit Publicité, 100, rue de Richelieu, PARIS (2e) qui transmettra.

SEDAP
recherche
ANALYSTES
SYSTEMES HONEYWELL BULL G.C.O.S.

Séjour étranger prolongé.
Haute rémunération.
5 ans d'expérience minimum.

Env. C.V., photo et prétent. à n° 96.981 CONTESSE PUBL., 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Cabinet Immobilier V.-de-M.
recherche
CHEF DE SERVICE
commercial et juridique rompu aux affair. et aux vtes d'ancien, pr diriger une équipe homogène. Réf. mor. exigées. Sal. tr. élevé pr professionnel accompli. Adr. C.V. manuscrit, à n° 12.213, Publimaxy, 21, r. Feydeau-2e, q.t.

Société française 590 personnes fabrications mécaniques grande série. Leader incontesté de son marché
recherche
pour son siège à Paris
INGENIEUR MECANICIEN
CHEF DE BUREAU D'ETUDES A.M., E.N.S.I. ou sim., 5 a. exp.
MISSION : en liaison avec le service commercial, les services d'études clients, le B.M., création d'avant-projets et mises au point des produits.
Etudes et recherches concernant l'évolution des produits à moyen et long terme.

Expérience : B.E. en fabr. gde série (électroménager, accessoires auto, ex. freins signalisat.).

Connaissance emboutissage, injection plastique ou de métaux sous pression, traitements de surface appréciées.

Poste d'avenir stable.

Discrétion absolue garantie.
Adresser C.V. détaillé à SELETEC, Conseil en recrutement, 67009 STRASBOURG CEDEX, sous référence 595.

PROJETEURS
- 2 B TUYAUTERIE
- 1er METRE
- 2e METRE
HAUT SALAIRE
GENERAL SERVICES
47, rue de Maubeuge, Paris-9e.

Nous sommes
un important groupe de distribution en expansion continue

NOUS PROPOSONS :
dans des grands magasins de Centres commerciaux de la Périphérie de Paris des postes de

SOUS-DIRECTEURS
NOUVEAUTE

qui auront, sous l'autorité du directeur de Magasin, la responsabilité totale des départements DAME, HOMME ENFANTS, ACCESSOIRES, sur les plans budget (achats et personnel), constitution des collections, animation de la vente.

SI VOUS ETES
— **Une jeune femme**
de formation supérieure (ESCP, HECJF, etc.)
- une gestionnaire rigoureuse ;
- une commerçante avisée.

SI VOUS AVEZ
- quelques années d'expérience dans un poste similaire,

Adresser lettre manuscrite, curriculum vitae, photo, prétentions, à n° 1.794 PUBLIPRESS, 31, bd Bonne-Nouvelle, 75082 Paris Cédex 02.

IMPORTANTE SOCIETE
proche banlieue Nord-Ouest
recherche
UN INGÉNIEUR
E.C.A.M. - E.N.S.A.M.
I.C.A.M. ou équivalent

Ayant une première expérience dans la mécanique de précision de petite série pour prendre la DIRECTION de son service.

METHODES USINAGE

Ecrire avec C.V., photo et prét., sous référ. 76 à : TH. C.S.F., SERVICE RECRUTEMENT 53, r. Greffulhe, 92-LEVALLOIS.

SOCIETE FRANÇAISE DE CONSTRUCTIONS MECANIQUES
dont le siège social est à COURBEVOIE
cherche
UN PREPARATEUR
DEBUTANT ou CONFIRME
Niveau B.T.S. fabrication mécanique ou équivalent

Poste à pourvoir d'urgence
Prime fin d'année et vacances
Self service. Cars gratuits. Parking. Avant. socx. Adres. C.V. détaillé à GAUTRON, 37, rue Rocher, 75008 Paris.

IMPORT. GROUPE RECH.
DESSINATEURS E2 à P2
en tuyauter. hydraulique
522-04-98
ARLI 86, bd Haussmann.

responsable formation

Filiale d'un groupe multinational, HENKEL FRANCE - 1400 personnes, 2 unités de production - commercialise des produits de grande consommation (détergents - cosmétiques) et des produits industriels.

Notre Responsable Formation intervient comme conseil auprès de la hiérarchie et des collaborateurs de la Société.
Il est chargé, après analyse des besoins, de l'élaboration du plan de formation et de la gestion du budget correspondant.
Il conçoit et planifie les programmes dont il assure la mise en œuvre et le suivi.
Il anime personnellement certaines actions qui entrent dans le cadre de ses compétences.

Une formation supérieure ainsi qu'une expérience d'animation en milieu industriel sont nécessaires pour développer la fonction dans son ensemble.

Veuillez adresser votre c.v. sous réf. M 823 à HENKEL FRANCE DRH B.P. 119 - 92220 Bagneux.

HAVAS CONTACT

Le Président d'un groupe textile français recherche SON ADJOINT DIRECT

DIRECTEUR COMMERCIAL EXPORTATION

- pour créer dans le Marché Commun, Moyen-Orient, pays de l'Est (Russie exclue) et Afrique :
- un réseau de vente de tissus double jersey polyester texturé, présentés à la vente soit en écru, soit en blanchi pour impression, soit en teint ;
- aux converters, fabricants de tissus imprimés, importants grossistes en tissus.

Les candidats sont des vendeurs confirmés et de grande classe, parlant anglais et si possible allemand. Ils savent définir un plan d'action, choisir et animer des correspondants.

La compétence administrative et technique n'est pas requise.

Rémunération minimale : 120.000 F/an + intéressement sur les résultats.

Résidence PARIS ou LYON

Ecrire avec C.V. à N° 96.664, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er, qui transmettra.



William SAURIN

recrute
pour son service financier

JEUNE CADRE
ESCP ou DECS
Option Comptabilité-Gestion

pour participer à la mise en œuvre et au suivi d'un système de gestion par centres de profits en liaison avec l'informatique.

Adr. C.V., photo, prétentions : WILLIAM SAURIN, SAINT-THIBAULT - 77400 LAGNY.
DISCRETION ASSUREE.

LABORATOIRE DE RECHERCHES
Sud de PARIS, recrute

INGENIEUR ou CHERCHEUR

en mécanique approfondie
(rhéologie, critères de rupture, caractérisation de matériaux divers).

Écrire avec C.V. et prétentions sous réf. 6921
Pierre LICHAU S.A.
10, rue de Louvois 75063 Paris cédex 02 qui tr.

Pierre Lichau s.a.

POUR TRAVAILLER PRÈS D'HOMMES EN DIFFICULTÉ UNE GRANDE ADMINISTRATION RECRUTE POUR UN EMPLOI STABLE DU PERSONNEL FÉMININ ET MASCULIN AYANT LE BACCALAURÉAT

CLOTURE DES INSCRIPTIONS LE 1er AVRIL

Ecrire sous réf. 1860 à P. LICHAU S.A., 10, rue de Louvois, 75063 Paris Cedex 02, qui transm.

CONSULTANT
Sélection Personnel

est recherché par établissement national du SECTEUR TERTIAIRE pour renforcer son service de sélection Cadres et Personnel

Expérience d'entretiens de cinq années minimum avec très bonnes connaissances des entretiens et des tests psychotechniques.

Envoyer C.V. et salaire souhaité à no 9675 COFAP, 40, rue de Chabrol, 75010 PARIS, qui transmettra.

هكذا من الأصل

offres d'emploi — offres d'emploi

Pour notre usine de l'Oise 45' de Paris nous cherchons : un ou une ine chimiste, seraient appréc. mais non indispens. q.q. années expér. et spécialisation en produits pétroliers ou similaire pr laboratoire de contrôle.
Salaire d'embauche :
35.000 F annuel
possib. logt sur pl. Envoyer C.V. manuscrit sous référ. : J. DELANNOY R.M.C. Antilly 60620 Retz.

Bur. d'Etudes rég. Paris, ch. RESPONS. COMMERC. dyn. 30 a. min. connaiss. et expér. ds T.P. Lang. Angl. Env. C.V manus. + prét à nº 65325 REGIE PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS 2e qui trans.

Entrep. bâtim. T.P. près Gare Nord Est rech. Urgt COMPTABLE F. CONFIRMEE min. 30 a. expér. bât. TP + 10 ans connaiss. en mécanogr. souhait. poste à pourvoir rapidem. Ecr. ou tél. M. Sellier 607-78-60 - 52, rue Ph.-de-Girard, 75018 PARIS.

Sté traitant marchés importants av. collectivités locales, rech. :
secrétaire commerciale
pr surveillances contrats, tenue de stock, commandes de réapprovisionnement et facturation. Ecrire avec C.V. et photo à M. BORIONE
matériels et constructions
44, r. Paul-Valéry, Paris (16e)

JOURNALISTE, marketing - pts de vente. Tél. Audio-Magazine, 073-53-19. mercredi et jeudi.

PROFESSEURS résistance matériaux, B.A., trav. rout. eau-assainis., urban., bâtim. archit. A tps partiel. Ecr. M. Confida, 1 r. Thénard Paris-5e (033-53-71)

Sté spécialisée matériel pour l'industrie et le transport du pétrole recherche.
TECHNICO-COMMERCIAL
Angl. courant, allem. apprécié. Courts déplacements en Europe et en Afrique du Noord. Négociation avec clientèle. Ecr. av. C.V. et prét. à nº 3.015 Emplois et Entreprises 18, rue Volney, 75002 PARIS.

Sté Travail Temporaire Informatique rech.
COMMERCIAUX H ou F.
pr développer clientèle en personnel de saisie et d'exploitat. Rémunér. import. Adr. C.V. 17, rue Fg-Saint-Martin ou tél. pr Rd-Vs 206-32-08

SOCIETE ST-MAUR
recherche
INGENIEUR ELECTRONICIEN
Pour réaliser appareils technic. et techno de pointe et varié, mécanique et tôlerie indispens. Excellent salaire. Bel avenir. Ecr. sous nº 366, à BLEU, 17, r. Lebel, 94300 Vincennes, qui tr.

Importante Sté 9e rech.
1 PROGRAMMEUR
bnes connaiss. COBOL (2 à 3 a. exp.) pour travaux gestion sur matériel 3e génération (bandes et disques). Adres. C.V. et prét.
SACEM
Service du personnel
10, rue Chaptal, 75009 PARIS

Société région VERSAILLES recherche pour service
POMPES ET COMPRESSEURS
JEUNE INGENIEUR
A. et M. ou équivalent
1 ou 2 ans d'expérience
Env. C.V. dét. et prétent. à : nº 96.864 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

TED LAPIDUS
St-GERMAIN
cherche pour sa nouvelle boutique de LONDRES jeune homme min. 28 ans
RESPONSABLE DE VENTE
Femme et Homme
Ayant min. 5 ans d'expér. vente boutique prêt-à-porter couture. F. ou H. Référ. et certificats exigés. Bilingue anglais. Elégant, dynamique. - Se présenter 1, pl. St-Germain-des-Prés, Paris (6e), de 15 à 19 hres.

Cabinet Expertise Comptable PARIS (9e), recherche
JEUNE EXPERT
COMPTABLE
STAGIAIRE
ou PRE-STAGIAIRE
Excellente présentation.
Formation secondaire + D.E.C.S. ou B.T.S. souhaité. - Etudes Supérieures Commerc. apprec.
POSTE FORMATEUR
Vacances août. - Tickets rest.
Ecrire : A.D.L.
6, rue E.-Jodelle, 75018 PARIS.

IMPTE Sté de Télécommunications, PARIS (13e), recherche pour son service CONTROLE
A.T. 2 ELECTRONICIENS
Expér. demandée ds le domaine des mesures électroniques (courant continu et B.F.)
Esprit rigoureux et attiré par les problèmes de contrôle sur les composants électroniques.
Ecrire ou se présenter à A.O.I.P., 8 à 14, rue Charles-Fourier, PARIS-13e.

COMPTABLE expérim.
pr empl. 1/2 temps. Se présent. 16 à 18 h. Société à la Place Clichy
93, rue d'Amsterdam, Paris-8e

représent. offre

PHOTOGRAVURE OFFSET bien équipée cherche
REPRESENTANT
confirmé. Tél. : 961-59-81.

représent. demande

Pharmacien souhaiterait représenter Groupe Pharmaceutique et devenir responsable de son marché Algérien. Ecrire : M. LE BRETON H. de J. 56660 SAINT-JEAN-BREVELAY

emplois féminins

Le directeur commercial de l'un des premiers hebdomadaires français (Paris) cherche pour son service Publicité
une secrétaire confirmée
Responsable du secrétariat de cinq cadres commerciaux souvent en déplacement, elle prend une part "active" à la marche de l'équipe et est capable de prendre les initiatives qui s'imposent.
C'est une jeune femme d'au moins 30 ans, de formation secondaire ou supérieure.
Ecrire ss réf. 2847 M à Mme R. GENSINGER.
CARRIERES FEMININES
10, RUE ROYALE, 75008 PARIS

IMPORTANTE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE
PROCHE BANLIEUE SAINT-LAZARE
recherche
SECRÉTAIRES EXPÉRIMENTÉES
Anglais souhaité. Promotion suivant capacités. Envoyer C.V. et prétentions à D.B.M., service S.E. 27, rue Violet - 75015 PARIS - Qui transmettra.

La Société Française des Téléphones
ERICSSON
recherche pour son service JURIDIQUE
Secrétaire-Sténodactylo
Bac. ou B.T.S.
Connaissances juridiques appréciées.
Adresser C.V. et prétentions sous réf. 9.013, à : Mme CHATAIGNON, 36, boulevard de la Finlande, 92700 COLOMBES.

TRÈS IMPORTANTE ENTREPRISE DE TRAVAUX PUBLICS
recherche pour son siège (proche Banlieue Ouest)
Une SECRÉTAIRE de DIRECTION TRILINGUE
(Français, Anglais, Espagnol ou Portugais).
— très expérimentée ;
— position cadre possible ;
— placée sous l'autorité du Directeur du Service International ;
— elle animera le secrétariat.
La candidate retenue devra être très dynamique et posséder le goût des responsabilités.
Ecrire (photo), formation, expérience, appointements actuels et souhaités, sous nº 4.907, à LEVI-TOURNAY, 3, cité Pigalle, 75009 PARIS, qui transmettra.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

Fam. allemande, 1 enf. 2 ans, ch. j. fille au pair, vie de famille, poss. d'appr. l'allem. S'adr. à Mme Ingrid Ross D-4152 Kemper 4 Bendheide 65

CENTRE MEDICO-SOCIAL (XXe arrondissement) ch. Infirmière D.E. pour AVRIL 1975 Ecr. nº 6688 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Travail temporaire
KELLY GIRL
rech. : dactylos, sténodactylos, secrétaires, comptab., telexistes. Nombreux postes Bilingues 5, rue du Helder (9e). - 770-95-49. 83, bd de la Gare (13e). 589-87-20.

Import. Compagnie Assurance et réassurance rech.
SECRETAIRE
STENODACTYLO
Place stable. Tous avantages. Ecr. avec référ. et prétent., à nº 83, à S.I.P., 11, rue d'UZES, Paris (2e), qui trans.

S.A. Import. Matières premières aromatiques rech.
SECRET. DIRECTION POUR ASSISTER P.-D. G.
nécessaire âge mini 30 ans
PRESENTATION ET EDUCATION EXCELLENTES
BILINGUE ANGLAIS -
Sténodactylo et ayant
EXPER. FONCTIONNEMENT INTERIEUR PETITE STE
AIMER CONTACTS HUMAINS
pour visite éventuelle clientèle fabricants de parfums et cosmétiques. Ecrire avec C.V. et photo, à nº 3.930, Centrale d'Annonces, 121, r. Réaumur - 2e

SERVICE ETUDES ECONOMIQUES DE BANQUE PARIS
recherche
DOCUMENTALISTE DIPLÔMÉE
Ayant formation économique et expérience professionnelle.
Adres. C.V. à ARCHAT
34, bd Haussmann, 75009 PARIS (Réf. N. 91) qui transmet.

Entreprise à expansion rapide République - recherche
SECRETAIRE DU P.-D. G.
Parfait. bilingue français/allemand. Anglais apprécié. Aptitudes aux relat. commerc. Adr. C.V. et prét. ss nº 99.032 INTER PA, 19, rue Saint-Marc, Paris (2e), qui transmettra.

proposit. com. capitaux

A vendre Société importation et distribution de matériel d'équipement. C.A. 9.000.000 F Bénéfice : 420.000 F. Prix : 1.200.000 F. Ecr. Cabinet Jean Peters, 61, r. Ponthieu, Paris-8e

AGENT CCIAL dispos. bur. Dépôt Paris et rég. paris. Secrét. bil. anglais rech. Fabricant ou importateur afin d'assurer distribution représent. livr. domiciliat. 233-51-13 — 231-53-92

propositions diverses

M. 33 a. autodid. souh. cont. pr trav. rech. pers. bien docum. en psycho. psychan. sociol. écon. pol. ethnol. mark. sophrol. hist. compar. relig. Ecr. av. réf. BP 1511, 1000 Bruxelles BELGIQUE.

Dép. vends offset Roto 611 état neuf, cond. et prix except. aff. rare. Tél. 902-20-94

demandes d'emploi — demandes d'emploi

JE SUIS
âgé de 33 ans. Autodidacte. Dipl. d'Etudes Sup. Economiques (par cours du soir). Marié. Habitant Paris.
JE POSSÈDE
une expérience de 10 ans en gestion d'entreprises (administr. et finances) dont 6 ans en qualité de Directeur Financier d'une importante société et 2 ans de révision comptable.
Une très bonne connaissance des problèmes fiscaux, juridiques et de droit des sociétés commerciales.
JE CHERCHE
Le PATRON que je pourrais seconder efficacement et qui me déléguera une partie de ses responsabilités au sein d'une entreprise moyenne.
Ecrire sous Nº 8.081, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS, qui transmettra.

CONSEILLÈRE EN FORMATION
cherche poste à PARIS
Animation, organisation, plans. stages...
Expérience, dynamisme, adaptabilité.
Ecrire Nº 8.082, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS, qui transmettra.

INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN POS. II
36 ans - 12 ans bureau d'études dans Société d'Ingénierie Sidérurgique.
2 ans technico-commercial dans entreprise installations électriques industrielles.
Cherche POSTE à RESPONSABILITE
PARIS ou BANLIEUE EST.
Téléphone H. B. 805-54-23.

DOCTEUR 3e cycle (Math. Economiques)
INGENIEUR DES TELECOMMUNICATIONS
DEA MATH (Théorie des probabilités)
Licencié ès Sciences
Ancien Elève Sciences-Po (Eco-Fi.)
29 ans, dégagé O.M., 3 ans d'expérience dans une grande administration, aimant travail en équipe, passionné par le calcul économique, l'Econométrie, les Mathématiques appliquées,
désirant s'orienter à long terme vers la Gestion Financière, étudierait toutes propositions de situation stable.
Ecr. no 98946. REGIE PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, Paris (2e).

Spécialiste immobilier
40 ans. Montage et suivi intégral opérations (collectifs, individuels, bureaux, hôtels, rénovat., etc.) gestion patrimoine et participations. Reprise en main affaires difficiles. Réussites et relations 1er ordre. Etudierait toutes propositions.
DIRECTION, MISSION ou CONSEIL
Pour premier entretien, écrire sous numéro 96.871, CONTESSE P., 20, av. Opéra, 75001 PARIS, qui tr.

CADRE TECHNICO-COMMERCIAL ALLEMAND
35 ans, trilingue allemand, français, anglais, occupe actuellement en Allemagne un poste de product-manager dans Société multinationale de l'électronique de divertissement, cherche pour des raisons de famille situation à Paris ou dans région parisienne, si possible poste non sédentaire, avec contacts humains.
Formation : Technique. Dipl. économ. et gest. industr. et comm.
Expérience professionnelle : Product-manager, gest. d'entrepr. (planificat., prévis. budgét., analyses) : technicien et agent technico-comm.
Ecrire : nº 2.675, « LE MONDE » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS.

Sénégalais 25 a., D.U.T. électron. B.T. électrolect. exp. B.E. schém. technicien entret. logiq. et appar. Conn. parf. Angl. Ecr. M. Tidiane S/C Babacar, 1 bis, r. Morère, 75014 Paris.

J.H. 25 a. Dég. O.M. Lic. en Droit Privé (option fiscalité). Niv. D.E.C.S. ch. place s. Paris dans Cabinet juridique et fiscal. Tél. 52-67-58 à LYON

DIRECTEUR COMMERCIAL
Société Leader C.A. 90 millions
44 ans, anglais, allemand
Large expér. marchés export. Europe-USA, gestion, formation équipes vente, lancement produits, très sér. références, intéressé par direction générale ou commerc. dans Société à développer.
Ecr. nº 2.673 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.H. 26 a. conn. codif. prépar. travx et exploit. sur ordin. ch. pl. st. lib. de suite. Ecrire LAGIER A., 38, r. Ranelagh, 75016 PARIS

Ch. emp. acheteur Sté restauration, ou groupement super marché sur M.I.N. Rungis. Ecr. REGIE PRESSE 96.950, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e qui tr.

Fme CADRE DE DIRECTION responsab. serv. personnel. gestion administr. (serv. paye), trésor et prévis., organis. et direction bureau ch. poste. Libre 1er juillet, vacances prises. Ecr. nº 52.119 P.A. S.V.P., 37, rue Général-Foy, 75008 Paris.

LICENCIEE ANGLAIS - RUSSE spécial. russe commerc., dactylo, jeune, dynam., lib. voyager ch. poste à responsab.
Ecr. nº 2.669 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CHIMISTE ORGANICIEN
Hme 27 a. Doctorat 3e cycle 3 ans expér. labo synthèse organique avt connaiss. en spectrométrie et biochimie. Libre O.M. rech. poste région parisienne.
M. Métayer, 10, pl. Picardie, 95740 Frépillon
ou Tél. 960-38-63

Ingénieur arts et mét. + I.C.G. 38 a., expér. entrepr. construct. et de montage, engineer. Sté construct. mécan. pratiq. dans relat. hum. animat. de Hmes. cont. comm. France et étrang. ch. à second. patron ou dirig. P.M.E. de fonct. cciale, rech. dévol. nouv. prod. et marchés organis. gest. prévision, appart. capac. d'analys. et de synthèses, attitude d'expér. adapt. au problème posé par l'évolut. du monde act.
Ecr. nº T 066050, Régie Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

CADRE SUP. 42 ans
exp. commerciale et administr., effic., dynam., format. banque, Etablissem. financ., Cie assur., spécialiste crédit, gestion Sté, promot. immobil., ch. poste confiance région Sud-Est. — Ecrire HAVAS BESANÇON, nº 13.670.

JEUNE CADRE SUPÉRIEUR DYNAM.
30 ans
- Habitué travail en équipe, possédant diplômes : B.E.C., B.S.E.C., certificat D.E.C.S., diplôme I.C.G. ;
- Expérience professionnelle de huit ans comme : chef comptable, directeur adjoint de gestion, responsable du contrôle interne.

CHERCHE
emploi
avec larges responsabilités, de préférence outre-mer (expérience de l'Afrique noire).
Ecr. nº 2.655, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.H. 26 ans, formation universitaire (psychologie), ch. situat. en rapport, de préfér. ds serv. sélect. du personnel, si possible 94 ou Paris-Est. — 885-74-56.

J.H. 25 a., diplômé école com., ayant déjà travaillé, connaiss. anglais, ch. poste sédentaire ds service commercial ou publicité. Libre immédiatement. Téléphoner : Gérard VOISIN, 553-58-94.

Compt. retr. très actif, compét. organis. correspondancier franç.-angl.-allem., conn. ital. et esp., form. gén. étend., pouv. se rend. libre ss 30 jours, ch. eng. stable à Paris, 3.000 F par mois, 13 × 6 h. par jr, 5 jrs par sem. Tél. 578-82-14 pour contact, qui tr.

INGENIEUR
ARTS ET METIERS
+ formation économique, franç., 32 ans, marié, anglais courant, espagnol écrit et parlé.
Expérience acquise :
1º En AMÉRIQUE LATINE, ds le cadre des exploitations minières nord-américaines (4 a. techn. gest. du matériel, politique d'approvisionnement) ;
2º En ALGERIE, dans le cadre d'une société nationale (2 a. études techn. économiques, gestion)
cherche poste
INGENIEUR D'AFFAIRES A L'EXPORTATION
ou responsabilité équivalente.
Ecr. nº 96.858, CONTESSE P., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

J.H. 26 a., tr. travail., dég. O.M., licence en droit, angl. + stages, ch. situat. active dans commerce ou industrie. Voyagerait. Excell. référ. moralité et famille. — DIDIER CHATEAU, 6, rue Daubigny, 75017 PARIS. T. 227-87-61.

CADRE DIRECT. DYNAM., 30 ans, D.E.S.E. écon. gest. droit, 8 a. immobil., étud. ttes prop. de situat. M. TOURMAB, 7, rue Saint-Roch (1er). Tél. 260-87-87.

Ingénieur électronique C.N.A.M. (30 ans), forte expérience en informatique industrielle (4 ans), rech. situat. Sud-Ouest, Sud-Est. Ecrire HAVAS PARIS, nº 921.

JNE HOMME 25 ans, telexiste standardiste, bilingue français-anglais conf. Ayant bonnes notions espagnol, ch. place stable dans Paris. Libre le 2 mai. Téléph. 797-27-89, heures bur. ou écr. ss réf. 2.639, à P. LICHAU, 10, rue de Louvois, 75063 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

J. H. 24 ans, anglais, espagnol courant, diplômé E.S.C. Amiens, stages prolongés U.S.A., cherche poste EXPORT commercial, marketing. HENRI ABOULKER, 5, rue Récamier, 75007 PARIS.

DIRECTEUR 55 ANS
30 ans activité même société industrielle et commerciale
recherche
poste confiance et responsabilités.
Ecr. nº 2.553, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

INGENIEUR GEOLOGUE
27 a., jeune, dynam., 2 a. exp. FORTRAN IV, CDC 7600, 1 an exp. forage off-shore, conn. chimie, pédagogie, bil. franç.-angl., souh. intégrer équipe rech. pays europ. Ec. 2.630, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Chef service informatique assure démarrage service études, analyses, programmes. recherche poste à respons., rés. indiffér. Ecr. nº 6.681, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

H. 28 ans, LICENCE EN DROIT (étud. intern.), ANGLAIS, 5 ans expérience société commerciale, cherche emploi stable. Etudier. toutes propositions. — Ecrire nº 2.661, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

ECONOMISTE
H. 26 a., Sc. Po, Eco, Fi. angl. cour., expér. presse et organisat. industr., étud. ttes propos. sect. informat. économiq., bur. d'études, cabin., organis., presse, etc. Ecrire nº T 66.078, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

DIRECTEUR ADMIN. ET FINANCIER
40 ans, D.E.C.S., INGENIEUR économie et gestion A.M., ch. situation d'avenir, 104.000 par an. — Ecrire nº 64.755, PRESS, 31, bd Bonne-Nouvelle, Paris-2e.

RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT
Dessinateur, projeteur, cadre 45 ans, propose collaboration à centre R.D. ou firme, mécan., énergie, bâtiment, équipement pour recherche, conception, rationalisation, innovation, diversification, design. — Ecrire nº 96.495, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, PARIS (1er), qui transmettra.

CHBRE COMM. BRITANN. EXPERT COMPTABLE DROIT DES AFFAIRES
av. fiscalité, législat. soc., ass. B.P.C. et comptabil. analytiq., allemand, informatique gestion, sér. référ., rech. poste intéress. Ecr. nº 2.621, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

EXPERT COMPTABLE
DIPL. COMM. AUX COMPTES INSCRIT, 33 a., 8 a. exp. cabin., ch. situation d'avenir cabinet d'expertise compt. Rémun. élev. Ecr. nº 2.629, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CADRE COMMERCIAL
44 ans, ingénieur E.S.E., références de premier ordre en électromécanique et informatique (équipements, services) : conception de produits, études de marchés, lancement, par réseau et par représentants, animation d'équipes jusqu'à 30 personnes, cherche direction commerciale ou direction de société cciale. Ecr. nº 2.650, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

ASSISTANTE DE DIRECT.
34 a., format. sup., 10 a. expér. dans agence publicité internat., pouvant exercer des responsabilités au niveau : budget, gestion, développem., ch. poste ds Sté de services. Ecr. Chantal Blain, 15, rue G.-Pitard, 75015 Paris.

travaux à façon

Demande

Artisan charpent. mét. ch. travx intérim. M. MINET R., 67, av. J.-Jaurès, 77 Champs-sur-Marne

traductions

Demande

Ts textes allem. techn. ou autres par trad. exp. 722-04-42 matin.

occasions

URGENT PAIE MAXIMUM meubles, tableaux, bibelots, pendules, bronzes, sculptures, armes, tapisseries, débarras intégral appartement pavillon sous 24 h. — 359-03-14

ACHETE PIANOS - Daudé, 75, av. Wagram, 17e. - WAG. 34-17

MAISON GORVITZ-FAVRE
recherche beaux objets qualité, mobil. de salon, lustres, bronz., vitrines, sièges, porcel., argent. 203, av. de Gaulle Neuilly-sur-Seine SAB. 87-76

autos-vente

Part. à part. vend 404 injection Année 64, très bon état. 2.250 F Tél. 350-71-89

Coupé 504 gris métal. 73. Parf. état, av. gar. ETS NEUBAUER P. DOLLE 754-93-02

VW PASSAT L vert métal. 75 11.000 km, av. gar. ETS NEUBAUER, G. WATELET 754-93-02

Véhicul. collab. Mod. 75. gam. complète. ETS NEUBAUER 754-93-02

timbres-poste

URGENT achète timbres collections, France, Colonies, étranger, Accumulation de stock archives d'entreprises correspondance — 359-45-79

chasse-pêche

80 — SOMME — A LOUER DROIT DE PECHE sur 3 ha. 06 a. 45 ca. d'étang à 15 km. AMIENS est Mise à prix 8 000 F l'an S'adres. : OFFICE NOTARIAL, 9, rue Marc-Sangnier 80010 AMIENS. Tél. (22) 92-22-22

L'immobilier

appartements vente

Paris

MARAIS Immeuble P. de T. 3 pces, tt confort, tél. S/place mercr., jeudi, 14/18 h., 3, rue du Trésor. — 544-22-29.

16e Mo JASMIN. 55 m2. Confort. - 708-64-70.

AV. MONTAIGNE. Gd luxe. Séj. dble + ch. 96 m2. Ch. serv. Garage. - 924-01-99.

MIRABEAU
2 PIECES Cuisine, bains, tél. AU CALME - GAI PARFAIT ETAT. — 633-29-17.

pte DOREE. 6e, asc., terrasse. 60 m2. Pl. ciel. Liv.+2 ch. c. 70 m2+2 park. 435.000. 344-03-43.

CENSIER. 3 PIECES. SOLEIL. 2e ét. Imm. ravalé. Tél. 80 F, charges, chauff. compris. Calme. 247.000 F. — 331-89-46.

MARAIS
Près PLACE DES VOSGES
48, rue de TURENNE,
ds imm. 18e s., P. de T., entièrem. rénové, b. stdg, gd STUDIO 51m² tt cft, av. 45.000 F cpt. et 3 p. tt cft av. 125.000 cpt. V. prop. jeudi, 14 h. 30-18 h. 30.

S/Luxembourg. Récent, 120 m². Près Luxembourg, 2 à 5 p., asc., soleil, jardin. - 326-97-23.

Pr. Bd Pasteur. Imm. moderne, 102 m², salon, séj., 2 ch. s/jdin, impecc., tél., balcon - 589-49-43.

12e VILLA 10 P., ss-sol, conft. Jdin. ACC. VOIT. 805-44-29.

Pr. Parc Montsouris. Imm. stdg 6e étg., studio, entr., c. équ., s. bs, wc, parkg, ss-s. 589-49-36.

DENFERT-ROCHEREAU. 3 p., cft, 200.000 F. Merc., jeudi, vdl, 10 h.-13 h., 280, bd Raspail.

PROX. MUETTE. Bel appart. 144 m², tout conft, téléphone, chambre service - 227-50-53.

BUT.-MONTMARTRE. B. 3 p., tt cft, dépend., poss. duplex, soleil, calme. Prix 220.000 F. S/pl., jeudi, vdl, sam., 14 h.-19 h., 27, r. BERTHE. 580-01-20.

EXCEPT. AV. PAUL-DOUMER Ppiaire vend dir. sans interm., sup. appt, boiserie STYLE, 140 m², gde entr., 3 chb., vaste sél., cuis., s. bs, — salle d'eau, 2 wc. gd balcon. Prix total : 1.050.000 F. S/pl. jeudi 6 mars, 9 h.-19 h. LEIBOVICI, 33, av. Paul-Doumer. - TRO. 02-72.

ETOILE. Propr. vd. ds imm. P.d.T., asc., 4-5 p., s. de bs réc., ch. indiv. gaz, cuis., wc, Poss. prof. lib. : 450.000 F. 743-23-29 - 567-22-88.

MARAIS Immeuble P. de T. 5 pièces, tout conft. Téléphone. 430.000 F. — 544-22-29.

Verneuil. Ds H.P. 18e s. Duplex 5e étg., 110 m², liv. 50 m², 2 ch., cft, poutr., cheminée. 742-02-44.

BOULEVARD D'AUTEUIL
Vue s/Bois, étg. élevé, duplex, 220 m² + terrasses, chbre serv., garage - 577-60-70, le matin.

FALGUIERE
Imm. P. de T., gentil 4 pces. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

SUR CHAMP-DE-MARS
Appt grand luxe, 7 p., 360 m², Jardin particulier 490 m². Boiseries d'époque Louis XV et XVI. Parfait état, prix élevé justifié. MICHEL & REYL S.A. 265-90-85.

RUE LAMARCK. Près métro, 2 p., c., entr., wc, débarras, poss. s. eau. BEL IM. P. de T. Px 96.000 F. HUSSON, 255-66-18.

14, RUE CASSETTE
Exceptionnel. Plein ciel.
Imm. récent, 7e étage, balcon 85 m², 4 pièces. Tout confort. Tél., park. 580.000 F. Sur pl., JEUDI 6, 14 h. à 16 h. 30.

PROX. LUXEMBOURG
Dans imm. XVIIIe restauré, Vue sur jardins - DUPLEX 108 m², grand liv.+2 ch., bs, chauffage central, 750.000 F. APPT 3 P., 106 m² ; gd liv. + 2 ch., ch. c., v.-o., 680.000 F. Except. GRENIER 70 m², asc. intér., petite terr., 500.000 F. S/pl., tous les jours (sf dim.), 48, rue Monsieur-le-Prince. 633-14-51.

MARAIS Immeuble P. de T. 7 pièces, tout confort. Téléphone. 530.000. — 548-36-45.

18e - PROPRIETAIRE VEND DIRECTEMENT
STUDIOS DUPLEX
idéal pied-à-terre ou
PLACEMENT dans
immeuble 100 % rénové au pied
du SACRE-CŒUR
Renseigt 325-25-25 + 56-78.

LE MARAIS
Superbe imm. P. de T., caract., 18e s. Un appt de 4 pièces, tt cft, 110 m². Hauteur plafond 4 mètres - 260-30-35.

Région parisienne

LA CELLE-SAINT-CLOUD
Résid., bel appt 90 m², avec VUE. Liv. de 30 m², 2 ch., bs, tt cft, à saisir. 280.000 F. FRANCE PROMOTION IMMOBILIERE, 976-07-06.

LE VESINET - 2' R.E.R.
Part. vd. dans belle résid. boisée, bel appt 4-5 p., séjour + 3 chb., s. de bs, wc, séchoir, cave, 4e étg. ss asc., 270.000 F. 4, rue Villebois-Mareuil. Pour vis. M. Doukhan, tél. 966-05-91.

VERSAILLES R. D. Appt 5 p., séj. 35 m², avec cave et gar. Prix 395.000 F. Tél. 460-31-22.

FONTENAY-LE-FLEURY. 3-3 p. 61 m², av. tél., dernier ét., vue imprenable, 115.000 F. 460-14-51.

VILLIERS-SUR-MARNE
Part. vend appt F-4, libre de suite, ch. c., v.-o. dans cuisine, cave, parking, jardin agrément, 115.000 francs à débattre. Téléphoner à M. Lambert après 19 h. au : 304-33-82, ou aux heures de bureau au : 355-88-80.

PANTIN (Mo Eglise)
Propriétaire vend, libres, studios et 2 pièces, confort. Crédit important. M. MARTIN, 17, rue Godot-de-Mauroy, 75009 PARIS - 742-99-09.

EGLISE DE BOULOGNE. Imm. P. de T., entièr. rénové, occup., 2 et 3 p., dépend. Téléphone : 622-42-81, poste 26.

NANTERRE, pr. pl. de la Boule Idéal placem. Rav. stud. s/verd. Moq. Jam. habité **89.000** Parking 577-29-29

NEUILLY Près bois
Ds bel imm. 1900, état impecc. 4 p. 190 m². Clair. Calme. Soleil. 2 bs. tél., 2 ch. serv., ascens. S/place jeudi 6 - 13 h. 30 - 17 h., 25, rue du Bois-de-Boulogne. FRANK ARTHUR — 924-07-69

Province

CANNES
166, avenue de Grasse, 3 pces, grand standing, habitab. avril, 3e étage, vue mer, terrasse.
292.000 F
avec cave et parking couverts, Cannes. Tél. : 38-38-87, ou GEFIC PARIS : ALM. 98-98.

appartem. achat

POUR CLIENT ETRANGER rech. 5 à 7 p., tt cft, 16e, 17e, 8e, Neuilly, Rive gche. MICHEL & REYL S.A. - 265-90-85.

ACHETE, URGT, COMPTANT, chambre bonne Paris. 873-20-67.

ACHETE, URGT, RIVE GCHE préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e, studio - Paiement comptant chez notaire - Tél. 873-23-55.

locations non meublées

Offre

Pr. gar. Nord et Est, prop. loue dir., P. à P., ds bel imm. pdt, stdg, 1er étg., largement dégag. 125 m², 5 p., tr. bon état, tout confort, s. bs + cabinet toil., 2.200 F à déb. Tél. 606-16-64.

XVIIe 141 bis, rue de Saussure Immeuble neuf. Gd stdg. STUDIO éq., décoré. Et. élevé. Balcon. Park. 1.300 + ch. S. pl. ts les ap.-midi de 14 h. 30 à 18 h.

RUE BLOMET. 3 PCES, cuis., s. de bains, tél., 5e av. asc. 1.000 F C.C. — 073-85-47, H. B.

châteaux

MANOIR XVIIIe, proche Joigny, bon état, chauffage, logement gardien, dépendances, sur 4 ha. Me DESESQUELLES, notaire Joigny 89300. Tél. : (86) 62-03-14.

AUVERGNE
Dans un site exceptionnel. CHATEAU XIIIe, 21 p. princ., dépend., logem. gardiens, 12 ha jardin, parc et bois, bord rivière, entièrement rénové. TRANGEICO, 117, bd Wilson 06160 JUAN-LES-PINS. Tél. : (93) 61-14-69.

locaux commerciaux

PARIS IMPORTANTE SOCIETE ACHETE POUR SES BESOINS PERSONNELS
1.300 M2 DE BUREAUX
MINIMUM SUR 1, 2 ou 3 NIVEAUX
DANS UN IMMEUBLE NEUF ACHEVE
OU EN VOIE DE FINITION
6e - 7e - 8e - 16e ou 17e ARRONDISSEMENT
OU SECTEURS LIMITROPHES
ECRIRE HAVAS LYON 8.782

Banl. Ouest, sur 1.350m², locat. 500 m2 tte ppté. Tél. TRI. 47-47.

Europe 247m² appart. ccial mixte, 4 burx + 4 pièces, tout cft, habit., tél., bail 3-6-9 ans. Neuf sans reprise.
PH. CANET. Tél. : AMP. 17-47.

94 - Chennevières - Z. I. - entrepôt neuf 800 m2, haut. 4 m ss poteaux + burx neufs 250 m2, moquette 3 L. tél. Loc. précaire loyer mensuel : 12.000 F H.T. KRONES 12, rue Lavoisier 94430 CHENNEVIERES. Tél. : 933-72-32.

J'offre à louer local commercial banl. Est, accès périphérique, gare. 420m², 2 burx, construction neuve, possib. bail neuf, peu conven. à grossiste. Faire offre apr. 18 h. au notaire 738-02-15.

206, BD VOLTAIRE
Local ccial en toute propriété. Rez-de-chaussée : 135m² env., Sous-sol : 88m² environ. Possibilité, 1er étage commercial ou habitation : 100m² env. Grde façade sur bd. 755-98-57.

Rech. quart. PALAIS-ROYAL, OPERA, MADELEINE LOCAL PROFESSION. OU COMMERC. de 250 à 300m² à usage SPORTIF et ESTHETIQUE. Ecr. nº 96.973 Contesse Publ. 20, av. Opéra, Paris-1er, qui fr.

PL. DAUMESNIL
Imm. 8.000m², pr. Mo conviend. pr : école, labo, burx, électron., ordinateur, tél. 20 lignes. park. Bail gratuit. Tél. : 225-48-20.

échanges

6e - 3 p., 40 m², tt cft, 100 F mens., 5e ét. ss asc., contre 4 p. 80 m² min., catég. 2 B ou 2 C. Rive gauche - Tél. : 544-01-94.

maisons de campagne

Exc. Perpignan 3 km, mer 6 km, hypermag. 1 km. Mais. à rest. cent. vill. en exp. méd. ts com., 5-6 p. chem., pout., balc., gren., e., él. Tél. 16-69-37-92-84, Mauret.

Voir la suite de notre immobilier en page 31

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRESENTAT. : Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER		
Achat — Vente — Location	24,00	28,02
AUTOS — BATEAUX	22,00	25,68
PROPOSITIONS COMMERC.		
CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,68

L'immobilier

exclusivités

Sous ce titre, nos lecteurs trouveront durant quarante-huit heures (deux parutions consécutives) ces propositions d'achat, de vente ou de location qui sont publiées uniquement par Le Monde

locations non meublées

Offre

JOHN ARTHUR & TIFFEN
174, BOULEVARD HAUSSMANN. — 75008 PARIS
622-03-30 - 359-47-68 - 924-93-33
vous propose en exclusivité
(LOYERS HORS CHARGES)

STUDIOS
- 5e, r. des Anglais, 25 m2, cuis. équip. 1.000 francs.
- 6e, « Jardins de Raspail », r. de Sèvres (1re occup.), cuis. éq., tél., gar. 1.150 F.
- 6e, rue du Cherche-Midi (1re occup.), 34 m2 env., cuis. semi-éq., tél. 900 F.
- 8e, avenue de Friedland, cuis. équipée. 1.100 F.
- 8e r. Faubourg-St-Honoré, 35 m2, cuisine équipée, téléphone. 1.100 francs.
- 11e, « Résidence Alhambra », 37 m2, tél. 950 F.
- 15e, « Perspective - Front de Seine », 45 m2, cuis. équip., tél., park. 1.150 F.
- 16e, rue François-Ponsard, 35 m2, téléphone, 900 F.
- Neuilly, bd Bourdon, tél., garage. 1.080 francs.
- Neuilly, bd de la Saussaye, 30 m2, à partir de 900 francs.

2 PIÈCES
- 6e, « Jardins de Raspail », r. de Sèvres (1re occup.), 52 m2, cuis. équip., parking, 1.800 francs.
- Puteaux - Bagatelle, « La France » (1re occupation), tél., garage, 1.300 francs.

3 PIÈCES
- 7e, av. de Suffren, 90 m2, tél., gar. 2.400 francs.
- 16e, avenue Henri-Martin, 85 m2 + balc., ch. serv., tél., garage. 3.800 francs.

4 PIÈCES
- 15e « Perspective - Front de Seine », 29e ét. 100 m2, cuis. éq., tél., gar. 2.500 F.
- 16e, r. Desbordes-Valmore, box. 2.600 francs.
- Neuilly, bd Maurice-Barrès, 104 m2 + balcon, tél. 2.700 francs.

5 PIÈCES
- 8e, av. Trudaine, 127 m2, tél. 2.500 F + 6 % ch.

6 PIÈCES
- 7e, r. de Varenne, 170 m2, ch. service, tél. 4.500 F.

7 PIÈCES
- 8e, rue de Leningrad, 175 m2, ch. service, tél., possibilité professions libérales. 3.200 francs.
- 17e, rue du Colonel-Moll, 230 m2, chambre de service, téléphone. 4.500 F.

CHAUSSEE-D'ANTIN Imm. stdg. stud., tt cft, impec., tél., 850 F + charges. 366-45-29.

SAINT-CLOUD. Résid. s/verd., lux., gd liv. + 2 ch., cuis., bs. tél., 2.000 F net. Tél. 939-82-74.

NATION STUDIO 45 m2 meublé avec goût Tél. 1.100 F ch. comp. 344-28-21.

NEUILLY-EN-L'ISLE. Dans immeub. neuf, Part. loue 2 p., 58 m², cuis. équipée, bains, tél., parkg, 1.400 F + charges. Références exigées. Tél. 747-61-98.

JARDIN DU LUXEMBOURG 100 m², 4 Pièces, refait à neuf. 2.190 C.C. avec bail, reprise justifiée. — Téléphone : 544-29-55.

appartements vente

Paris

BUTTE MONTMARTRE 2 p. en duplex, tt cft + jardinet privat. Avec 40.000. - 770-65-10.

Porte Maillot. - Immeuble standing, 85 m², 3 Pièces, sur jardin. Téléphone : 981-85-14.

Marais. - Excellent placement : studio, 27 m², tout confort. Prix 107.000 F. Téléphone : 981-05-14.

PARIS, pour placement à 11 %, APPT 2 P., cuis., bns, cft, loué 700 F mens. Prix : 80.000 F si paiement comptant. S'adresser : gérant, MICHEL, 45, r. Vivienne, 75002 Paris. — Tél. : 233-94-90.

XIVe, Maison particulière, 5 Pièces, 2 niveaux, gd jardin privé. Calme. - ODE. 95-10. - Soleil.

Ve Arrdt, rue de Navarre, sous 15 jrs, bail stud., 6e ét., asc., balc., 850 repr., mblé 3.500, caution 1.500. Prislon, 19, r. Michelet. — 42000 SAINT-ETIENNE. Téléphone bureau (77) 53-64-81.

VIIe - INVALIDES - ODE. 95-18 6 PIECES, 170 m², grand stand. COUR-JARDIN. Somptueuses réceptions.

PLACE des ETATS-UNIS (près) 5e ét., asc., balc., sol. Rav. 4 P., cuis., bns, 2 ch. serv. 224-80-10.

BEAU MARAIS. Séjour double, 2 gdes ch., tt cft, v.-o., ch. serv. Etat nf. Jusqu'à 11 h. et après 17 h. 30. Téléphone : 278-36-32.

14e, studio équipé, rapp. 7.200 F an, 69.000 francs. — 337-69-59.

DAUMESNIL 4 P., entr., cuis., bains, bel imm. réct, étage élevé, balcon. Prix · 320.000 F. — DID. 17-91.

MONTPARNASSE. - Propriétaire vd 40 à 180 m², avant ou après travaux, possib. duplex, ascens. Téléphone, matin : SAB. 85-86.

SAINT-GERMAIN-DES-PRES Imm p. de t., 17e, appt 2 p., C., bns, caract., 40 m². — 633-65-14.

IVe - ILE SAINT-LOUIS 130 m², duplex, terrasses, 200 m², triplex, terrasses, 80 m², plein sud, sur Seine. Renseignements : 553-02-19.

6e Rue DAUPHINE - Standing 40 m², 159.000 F. - 535-29-42.

Si vous cherchez, près de la gare de Lyon, double séjour, 2 chambres, tout confort, soleil. Téléphone, 885-82-53.

17e TR. B. APPT, 3 bs, TEL. 2 ch. service. - 704-88-18.

16e Dans hameau privé Immeub. neuf, gd standing 6e étage, 5 p., 135 m²+ch. serv. + box. 6.000 F/m2 - 227-11-95.

4e étage, 7 p., 185 m² + ch. serv. + box. 6.000 F/m2 - 227-11-95.

14e CITE UNIVERSITAIRE Immeuble récent. Séjour + 3 chbres, 95 m², tt confort. Tél. Park. 460.000 F. - LAB. 13-89.

XVe, MAIS. PART. AV. ATEL., à rénov., calme, idéal prof. lib. ALGRAIN : 285-00-59 et 09-54.

NATION Appt de classe dans imm. de gd standing 85 m² + parking + balc., soleil. 330.000 F. - Tél. 345-07-67.

PASTEUR Prop. vend 270.000 F beau 3 Pces, stand. PROFESS. LIBERALE POSSIB. 197, r. Vaugirad, jdi-vdi 13-17 h.

Région parisienne

VESINET Centre - Ds bon imm. standing Bel APPARTEMENT 100 m2 bon état. Séjour, 3 chambres, 2 bains, cuisine équipée. AGENCE de la TERRASSE Le Vésinet - 976-05-90

Joinville-le-Pont, petit immeuble 1970, proximité R.E.R., bois de Vincennes, 4 P., 80 m² + balc., gar., cave, 165.000 F + 35.000 F C.F. Tél., H. de B. : 256-15-90.

LEVALLOIS, près Mo, B. 5 P., 108 m², 2e asc. s/verd., imm. réc. ALGRAIN : 285-00-59 et 09-54.

NEUILLY - SAINT-JAMES Près Bois - Imm. récent 3 Pces, 60 m², tt cft. Balc. Tél. Prix 400.000 F. - LAB. 13-89.

Centre **VESINET** Ds imm. 1920 Séjr, 3 ch., cuis., bains = 80 m². Expos. Sud et Ouest. Bon état, confort. Prix 250.000 F. AGENCE de la TERRASSE Le Vésinet - 976-05-90

Province

A NICE un immeuble bijou : résidence « Sophia », petit immeuble, élégance, grand standing, à 5 minutes de la promenade des Anglais dans quartier nouveau, facultés, appart. 2 Pces, prix tr. modérés. FERMES ET DEFINITIFS. Excell. plac. locat. Livr. Imm. SOGEFRANCE - 06400 CANNES, 33, boulevard Shakespeare. Téléphone : (93) 39-50-90, et 75008 Paris, 13, bd Courcelles, Téléphone : 522-37-60.

Sète, vds F 3, sur quai, agréabl., vue imprenable, tt cft, chff. cal. Guerrin, BP 1266, Montpellier-34.

TROUVILLE-sur-MER Dans petit immeuble normand Lux. studios, 2, 3 et 4 pièces VUE PANORAMIQ. SUR MER Crédit. Livrables été 1975. Sogefrance - 13, bd Courcelles, 75008 Paris - 522-37-60.

appartem. achat

Propriétaire de préférence à particulier achète rive gauche 2 ou 3 Pièces. Téléphone : 325-76-97.

constructions neuves

240 APPARTEMENTS SUR 320 SONT DEJA VENDUS A EVE
Pourquoi ?
Prix fermes, définitifs, frais de notaire compris (4 200 F le m2 en moyenne).
Crédit étudié pour permettre des remboursements raisonnables.
Délais de livraison mai à juillet 1975.
Charges prix au m2 garanti pendant deux ans.
Eve à la Défense : sortie no 6 sur le Bd Circulaire.
Visite de l'appartement-témoin au 29e étage tous les jours de 14 h à 19 h sauf le mardi. Nocturne jeudi, samedi jusqu'à 22 h (tél. 775 85-37).
PROMOGIM
9, Avenue de Friedland - 75008 Paris
Tél. 225 54-62 et 63

CHATOU R.E.R. OUEST
12 MINUTES ETOILE
IMMEUBLE STANDING
5 PCES, 98 m2, av. 2 emplac. voit. sous-sol, 272.397 F.
6 PCES, 109 m2, av. 2 emplac. voit. sous-sol, 296.347 F.
H. LE CLAIR - ALM. 13-72

BOIS VINCENNES
Bientôt à 20' de l'Etoile
APPTS DE LUXE
DANS PARC
du STUDIO au 6 P.
PRIX FERMES
S/place tous les jours, 14 h à 18 h, mardi, mercredi exceptés : 1 BIS, rue de BEAUTE, 94130 NOGENT
Paris : 222-82-04 - 256-28-96.

LIVRAISON **IMMEDIATE** à 100 m PONT BINEAU
Petit imm. rénové. Prestations luxueus. Rentabilité garantie.
RESTE DISPONIBLE
4 STUDIOS, 71.000 à 92.000 F.
DUPLEX style Atelier, poutres appar. 51 m2. Px 190.000 F.
S/place : 19, BD DE VERDUN, Courbevoie - 333-08-85 (9 h 30 à 18 h 30). Tous les jours sf dim.

CHAILLOT - COLLINE
Abords jardins du Trocadéro au grand calme, luxueuse résidence CHARDIN
6-8, rue Chardin, Mo PASSY reste, exposition soleil
un superbe duplex 6 p. 120 m2 terrasse 18 m2 + balcons
Un 3 pièces + jardin
Un 3 pièces 78 m2
habitable fin mars 1975
PRIX FERME - Appart. témoin sur place 14-19 h. (sauf dim.)
Tél. : 527-33-28 — 622-16-08

CHAMPS-ELYSEES
11, RUE DE BERRI
STUDIOS et 2 P.
6 PIECES, 7e étage, 165 m2 TERRASSE 100 m2
TRES GRAND STANDING
PRIX FERMES et DEFINITIFS
FINITIONS EN COURS
Bur. de vte s/pl. ouv. tous les jours de 14 à 19 h (sauf mercr.)
P. DOUX 3, av. Grande-Armée 553-16-62

usines

Usine, bonneterie, confection, à Toulouse, à vendre ou à louer, conditions exceptionn. - 628-74-98.

bureaux bureaux

REGION NORD
Agglomération Lilloise
BUREAUX A LOUER
Avenue de Flandre - 59290 Wasquehal
(10 minutes du Centre Lille)
Ensemble ou séparément
1.000 m2 environ sur 3 niveaux
Disponibles 1er avril 1975
Nombreux avantages :
- restaurant d'entreprise ;
- salle de réunions à disposition ;
- Lignes téléphoniques et Télex assurés ;
- nombreux parkings ;
- accès autoroutier Lille-Paris-Tourcoing-Gand à 3 minutes.

S.C.I. F.A., 16, rue Saint-Vincent-de-Paul
59059 ROUBAIX Cédex 1. — Tél. : 78-63-34.

BOURSE Aff. rare pr excell. placement. Rapport 13 % av. locataire 1er plan, bail 9 ans, magnif. bur. 160 m2 install. à neuf. Px toute appié 600.000 F. — S.O.E.D.I.C. 272-38-53.

200 F le m2 ANNUEL
LEDRU-ROLLIN (près METRO)
900 M2 Immeuble commercial Entièrement libre
A louer sans pas-de-porte
Bail 9 ans. Ecrire à no 71.714, I. P. F. - 12, rue de l'Isly (8e)

102, CHAMPS-ELYSEES
5 bureaux grand standing 150 m2, 18 m façade av. balc. 3 lignes tél. - Tél. 359-03-74.

locations meublées

Offre

5e Jardin des Plantes (proche) 2 p. cft, 1.150 cc. 331-77-78.

villas villas

ORÉE FORÊT DE FONTAINEBLEAU
à 5 minutes de la gare de Melun
LA VILAUBOIS
Piscine chauffée. Club House, tennis
- 13 villas de 4 à 7 pièces principales, avec jardin privatif, de 213 000 à 270 000 F.
- PETIT IMMEUBLE de 2 à 4 pièces principales, de 103 000 à 187 500 F

LIVRAISON ETE 75.
PRIX FERMES et DEFINITIFS, NON REVISABLES.
Apport personnel : 30 %.
PRETS PIC au taux moyen de 9.67 %.
Renseignements et vente :
CONSEIL S.A.R.L., 546, avenue Foch, Dammarie-les-Lys. Tél. : 437-17-45, et sur place samedis et dimanches de 14 h. à 18 h., avenue Emile-Zola, Dammarie-les-Lys

VILLAS PROVENCE SUD LUBERON
PERTUIS : 180 m² habit., gd cft, terrasse, garage, belle vue, parc 2.350 m². *Prix : 420.000 francs.* MERINDOL : 100 m² habit. + terras., s.-cave, gar., tt cft, belle vue, 3.000 m². Prix : 350.000 F. Ag. Catier, 84360 Lauris. T. 46.

hôtels-partic.

HOTEL PART. - XVIe SIECLE de 3 étages + R.-DE-CH. Sur place, mercredi-jeudi, 14 à 18 h., 10, rue Honoré-Chevalier. EXCLUSIVITE. — 785-50-36.

14e, Part. vd charm. mais. part., plein sud, s/2 niveaux, tt conft, tél., caves, jardinet, 650.000 F. Téléphone : 306-86-93.

XVIe MUETTE Hôtel Particul. à rénover, garage. - 627-78-52.

locaux commerciaux

Vd local cclal, nouv. bail, 75 m², OPERA. Téléphone : 742-16-69.

BUTTES-CHAUMONT boutique libre tte propr., 32 m² + cave, très bon état : 90.000 F. Bon pour placement. - 742-20-06.

Loc. nf, stdg, 9e, locat., tt/part., médecin/avocat, débu./confir. Px intér. Tél. : 878-58-36, 19 h. +.

SAINT-PHILIPPE-DU-ROULE 4 burx, 95 m², bail neuf, prix de cession 50.000 F. Tél. 256-16-87.

HALLES, 300 M2. Exclusivement pour création, art, photo, film. 6.000 F par mois. Tél. 231-22-83.

Censier, pet. boutiq., imb., 500 F *mens. + cession.* Tél. 337-49-59.

NOUVEAU 20e - A louer ou à vdre local 375 m2 en rez-de-chauss. SEPRESIM : 344-28-21 (confrères acceptés)

immeubles

Rech., PARIS, immeubles, maxi. 5.000.000 de F. MALINOWSKI, 14, rue Saint-Aspais, MELUN, ou téléphoner au : 439-18-80.

NOISY-LE-SEC. Bel imm. 1930, 25 LOGEMENTS. Tél. 324-22-61.

PARIS Vente directe Imm. lib. 3.200 M2 Burx ou Cclal (nombr. possibil.) Plus-value certaine. Ecrire 613, Chalmandrier - 76, avenue des Champs-Elysées, Paris (8e)

propriétés

Part. à Part. vend belle maison rurale, Côte-d'Or, 240 km. autoroute, 12 km. Saulieu, vastes dépendances. 2.200 m² au sol : 140.000 francs. Renseignements : 357-15-84.

91-CROSNES. Magnif. propriété, 500 m² habitables, parc 5.000 m². ALGRAIN : 285-00-59 et 09-54.

Oise, sortie Beauvais, à vendre villa 7 Pces. 160 m² habit + s.-sol total, terrain 1.335 m². Prix : 386.000 F cpt. AGR T. 445-19-03.

REGION NEMOURS Propté rénovée, ch. central, tél., salon 50 m², boiser., 2 cuisines, 2 bains, 8 chambres, dépend., Mais. gard., parc clos 5 ha. - Tél. et sur place les 7, 8, 9, 10 mars, au 428-02-87.

32 KM PARIS autor. OUEST Cadre except. - Verdure 2.000 m², jol. villa style basque. 6 p. ppies, gd confort. 647-51-32.

pavillons

Rech., urgent, Pavill. ou Villa, banl. ouest, paie cpt. 969-05-12.

domaines

FERME, QUALITE EXCEPT. : 53 ha, Normandie-Manche, herbages, étang, ruisseau. - Téléphoner au propriétaire, 525-24-71.

fermettes

SUD DE CHARTRES Belle ferm. situat. indép., part. gros-œuvre. 3 pces plain-pied + grange am. à la suite. Grenier, cave, bel. dépend. Jard. 800 m² clos murs. 115.000 av. 25.000 F. **CHARON** 2, av. Gl-Leclerc RAMBOUILLET Tél. 483-12-67 ou TUR. 26-76

fonds de commerce

Vend instit. de beauté, boutique 4 cab., 35.000 F. Créd. La Celle-Saint-Cloud, matin. - 969-02-19.

Pour cause accident, vend imp. affaire, sans connaiss. particulières. Ecr. à M. PINTO René, avenue du Pont-du-Gard, 30210 REMOULINS. Tél. 87-03-27 - PRIX : 80 unités.

6e RUE JACOB SOL. 39-10 MATIN Murs gde boutique. libre. Gde haut. plaf., loggia. Idéal pour Galerie Art, Antiquités.

ST-GERMAIN-DES-PRES Bel. bout. cess., bail ou murs lib., bons empl. SOL. 39-10 mat.

bureaux

ILOT TROCADERO IMMEUB. CAT. EXCEPTION. Local comm. bail toutes activ. 325 m² 3 lignes tél., bon état, cl. calme 200.000 annuel. Tél. WAG. 89-39.

SUR CHAMPS-ELYSEES, nf à louer 277 m², 3 lignes, parkings. IMMO-BALZAC BAL. 12-14.

Pptaire loue 1 ou plus. burx ds immeuble neuf. Tél. 758-11-10.

1 à 20 BUREAUX ts quartiers. Location sans pas-de-porte. MAILLOT 293-45-55 et 522-19-10.

CHAMPS-ELYSEES 10 burx meublés 6 l. tél. Locat. au mois directem. p. propriétaire. — Tél. 520-74-68.

terrains

Pr. SETE, à FLORENSAC (34) 7 km de la mer, 8 terrains boisés de 400 m² à 750 m² viabilisés, à partir de 35.000 F. *Construction de villas personnalisées à la demande.* Renseig. : CALVET, 42, allées Paul-Riquet, 34500 BEZIERS. Tél. : (67) 28-43-73.

LE VESINET IBIS 6' R.E.R. Proche centre - ULTRA calme Résid., except., terrain 1.400 m2. Grande façade 31 m FRANCE - PROMOTION IMMOBILIERE — 976-07-06

villégiatures

A LOUER SUD-FINISTERE juillet et août, 15 km. Quimper 5 km. Bénodet, bord riv. Odet d. bois pins, villa tt conf. 8/10 pers. S'adr. R. Caoudal, Croas-Prenn, La Forêt-Fouesnant Tél. (98) 94-01-43

CANNES, 2 P. terras, vue cft à part. 16 mars. 587-20-19 soir.

constructions neuves

IXe, RUE DU DELTA Studios 135.000 F. Habitables 2e trimestre 1975. IMMOBILIERE FRIEDLAND, 41, aven. Friedland. BAL. 93-69.

COURBEVOIE Studios 117.000 F. (parking compris) Habitables avril 1975. IMMOBILIERE FRIEDLAND, 41, aven. Friedland. BAL. 93-69.

XIIe, RUE TAINE Du studio au 5 pièces. Habitables 2e trimestre 1976. IMMOBILIERE FRIEDLAND, 41, aven. Friedland. BAL. 93-69.

XVe, RUE G.-PITARD Chambres 103.000F. 3 pièces 271.000 F. Habitables 2e trimestre 1975. IMMOBILIERE FRIEDLAND, 41, aven. Friedland. BAL. 93-69.

XXe, Mo TELEGRAPHE 2 pièces 164.000 F. Habitables 2e trimestre 1976. IMMOBILIERE FRIEDLAND, 41, aven. Friedland. BAL. 93-69.

MONTMARTRE
VUE et CALME
Rue du Chevalier-de-la-Barre
— DUPLEX 5 PIECES.
— DUPLEX 3 PIECES.
— 2 PIECES
— STUDIOS.
LIVRAISON JUIN 75.
PRIX DEFINITIFS.
MICHEL BERNARD
7, av. de la Grande-Armée, PARIS-16e - PAS. 03-11.

PARC MONCEAU
— STUDIO 30 m².
— 3-5-6 pièces 165 m².
— Un 6 pièces 190 m² + terr.
LIVRAISON JUIN 75.
PRIX DEFINITIFS.
MICHEL BERNARD,
7, av. de la Grande-Armée, PARIS-16e - PAS. 03-11.

MONTPARNASSE
16e ETAGE
AU MILIEU D'UN PARC
— 2 APPARTS 5 p., 150 m² + 130 m² de terrasse plain-pied. Vue panoramique s/tout PARIS. Livraison JUIN 75. PRIX DEFINITIFS.
— 2 DUPLEX 3/4 PIECES.
MICHEL BERNARD
7, av. de la Grande-Armée, PARIS-16e - PAS. 03-11.

appartements occupés

17e. Nue-prop. 1 appt prof., 4 p., 110 m²+1 appt 4 p., 115 m², cft, + 3 ch. dom. Occupés pr usufruitiers 85-87 a. Urgent. Sacrifié 500.000 F. T. 700-00-99.

immeubles

PLACEMENT PIERRE
Murs de commerce en PLEINE ACTIVITE - EXCELL. rentabilité - sécurité
7e - PRES RUE DE SEVRES
Rest. et clé-minute
15e - BOUTIQUE
Bail échu - Eviction en cours
Le propriétaire :
GIRPA 325-25-25 325-56-78

propriétés

A vendre. Ds petite ville bord Saône, 45 km. Dijon, calme, chasse, pêche, jolie poté, très bon état, pierre apple, 6-7 p., dép., 2.700 m² terr., clos haie, s/2 rues, poss. 3.300 m² const. supres. tél. Versailles 950-44-77.

Pontchartrain, 25 km. OUEST. Hameau protégé. Vend direct. maison rurale, tt cfort, 120 m², cuis., séj., 3 ch., s. bs, 2 cab. toil., 2 wc. grange pour. 100 m², caract., clos murs 1.000 m². Prix 450.000 F. Tél. 489-06-35.

180 km OUEST par autoroute Charmante ferme transf. Living + 5 ch., s. bns, tout cft. Jardin 1.800 m2. Prix 250.000 F. **LARGIER** (B. DUSSAUSSOY) 32, bd Malesherbes. - ANJ. 18-83.

LE VESINET RESID. Proche R.E.R. *Magn. propr. MANSART, récept. 80 m2, av. TERR. PLEIN SUD, 6 ch., burx, bns, lux. amén. S./parc 3.500 m2. Prix élevé just.* FRANCE PROMOTION IMMOBILIERE — 976-07-06.

VALLEE DU LOING ET FORET FONTAINEBLEAU. Coq. mais. rurale bien aménagée sur 1.800 m2 plant. clos avec BORD d'EAU. Séj. cuis. 4 ch. bns. chff. cal. Gren. 120 m2 dép. Etat imp. 220.000. Facil. G.I.M. face église NEMOURS. - 428-03-89 et 11-74.

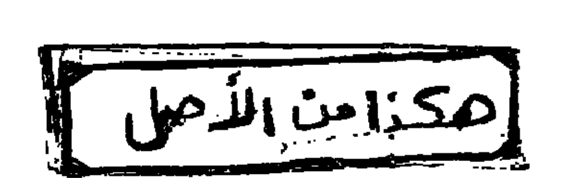
7 KM TOURS SUD Très belle propriété de 16 ha, 10 pièces, prêtes à habiter, beau parc, bois, près golf, autoroute. T. hres rep. (47) 05-66-89 TOURS.

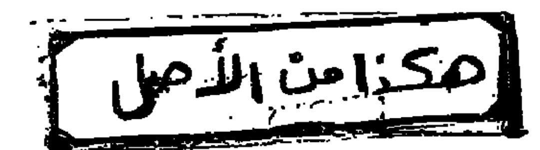
villas

BRETAGNE-SUD Grande villa, jardin donnant directement sur la plage, 300 m² habitables, jardin 1.300 m². Vue extraordinaire. Vente par adjudication le 12 mars au Tribunal de Grande Instance de LORIENT. Mise à prix : 320.000 F. Me QUETTIER 22, r. Ducouedic LORIENT. Tél. : 64-13-36.

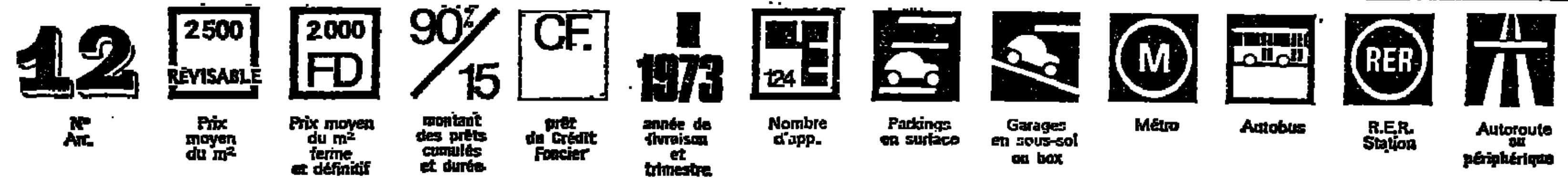
pavillons

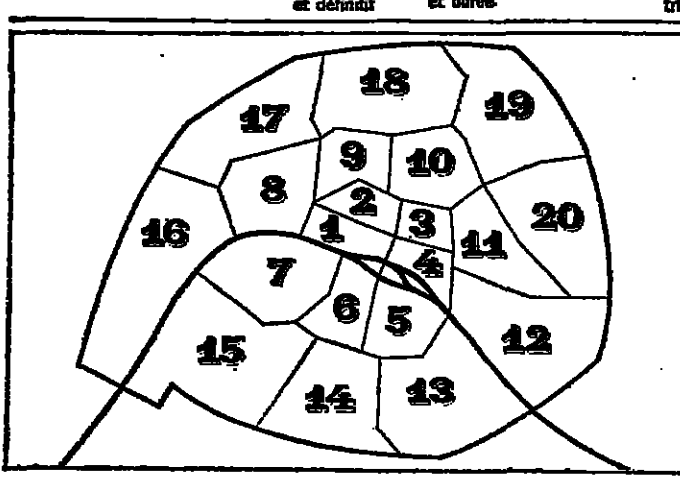
En raison mutation vend à 5 min. de la gare de Robinson, quart. calme, coquet pavillon de 2 étages, 3 chbres, sal. de séj., cave, gar., jardinet, tél., terr., tout confort, chauffage central gaz. T. 661-18-87, tte la journée.

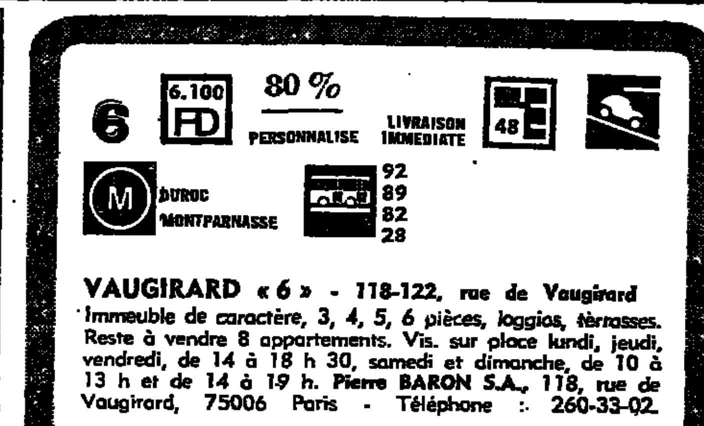




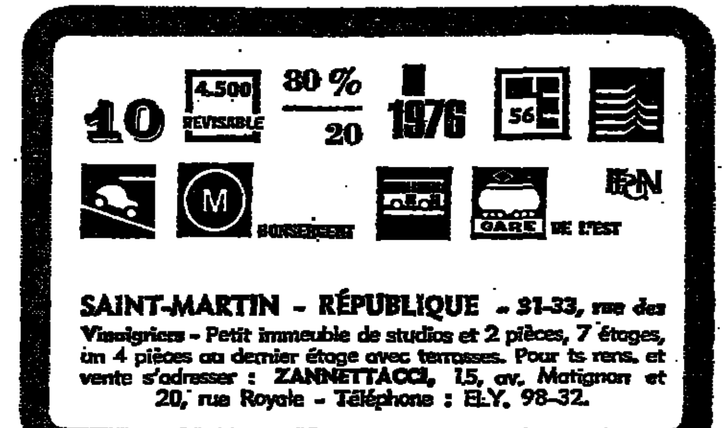
LE MONDE IMMOBILIER PARIS.



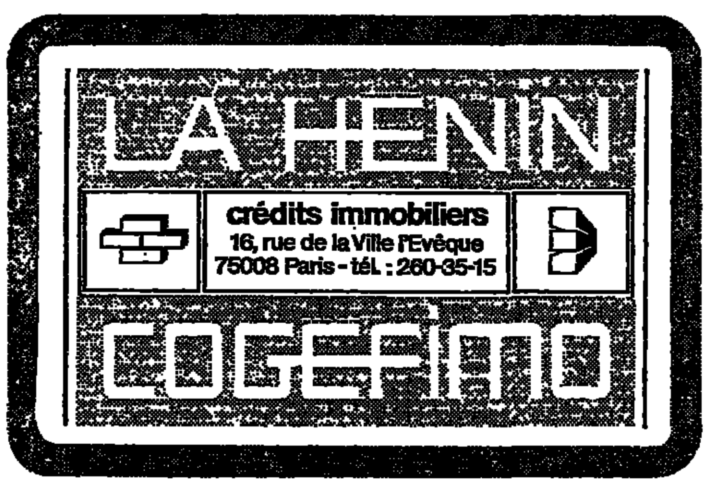


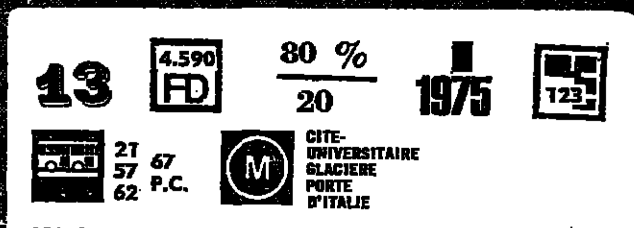


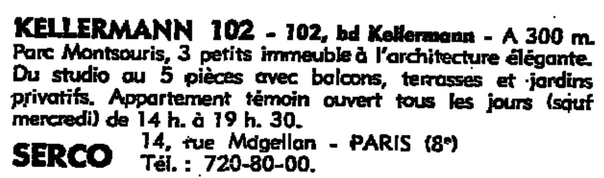
VAUGIRARD « 6 » - 118-122, rue de Vaugirard Immeuble de caractère, 3, 4, 5, 6 pièces, loggias, terrasses. Reste à vendre 8 appartements. Vis. sur place lundi, jeudi, vendredi, de 14 à 18 h 30, samedi et dimanche, de 10 à 13 h et de 14 à 19 h. Pierre BARON S.A., 118, rue de Vaugirard, 75006 Paris - Téléphone : 260-33-02.



SAINT-MARTIN - RÉPUBLIQUE - 31-33, rue des Vinaigriers - Petit immeuble de studios et 2 pièces, 7 étages, un 4 pièces au dernier étage avec terrasses. Pour ts rens. et vente s'adresser : ZANNETTACCI, 15, av. Matignon et 20, rue Royale - Téléphone : ELY. 98-32.

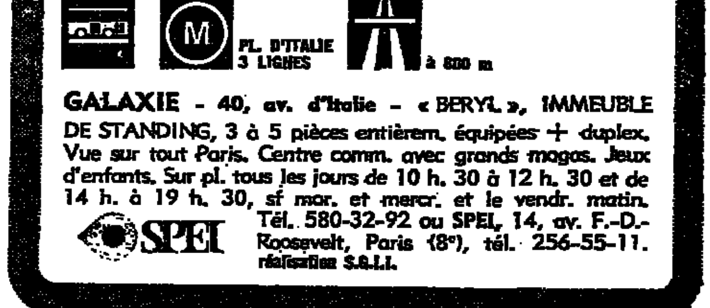






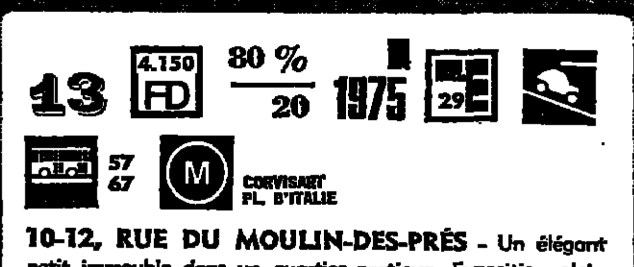
KELLERMANN 102 - 102, bd Kellermann - A 300 m. Parc Montsouris, 3 petits immeuble à l'architecture élégante. Du studio au 5 pièces avec balcons, terrasses et jardins privatifs. Appartement témoin ouvert tous les jours (sauf mercredi) de 14 h. à 19 h. 30.

SERCO 14, rue Magellan - PARIS (8e) Tél. : 720-80-00.



GALAXIE - 40, av. d'Italie - « BERYL », IMMEUBLE DE STANDING, 3 à 5 pièces entièrem. équipées + duplex. Vue sur tout Paris. Centre comm. avec grands magas. Jeux d'enfants. Sur pl. tous les jours de 10 h. 30 à 12 h. 30 et de 14 h. à 19 h. 30, sf mar. et mercr. et le vendr. matin. Tél. 580-32-92 ou SPEI, 14, av. F.-D.-Roosevelt, Paris (8e), tél. 256-55-11. réalisation S.G.I.I.

SPEI

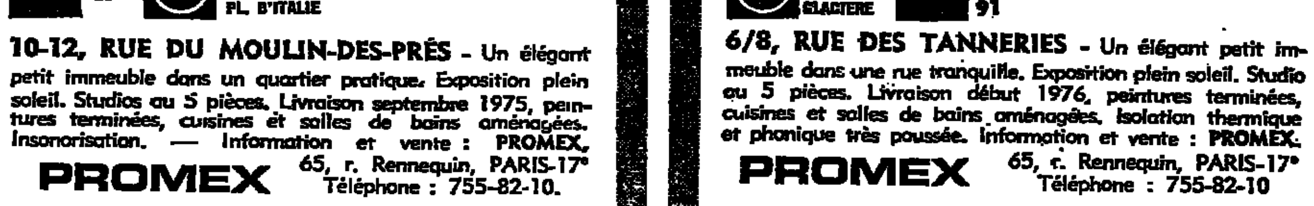


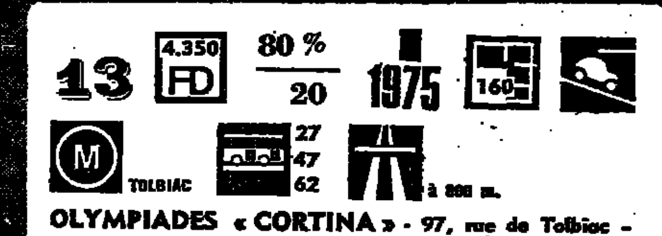
10-12, RUE DU MOULIN-DES-PRÉS - Un élégant petit immeuble dans un quartier pratique. Exposition plein soleil. Studios au 5 pièces. Livraison septembre 1975, peintures terminées, cuisines et salles de bains aménagées. Insonorisation. — Information et vente : PROMEX, 65, r. Rennequin, PARIS-17e Téléphone : 755-82-10.

PROMEX

6/8, RUE DES TANNERIES - Un élégant petit immeuble dans une rue tranquille. Exposition plein soleil. Studio au 5 pièces. Livraison début 1976, peintures terminées, cuisines et salles de bains aménagées. Isolation thermique et phonique très poussée. Information et vente : PROMEX. 65, r. Rennequin, PARIS-17e Téléphone : 755-82-10

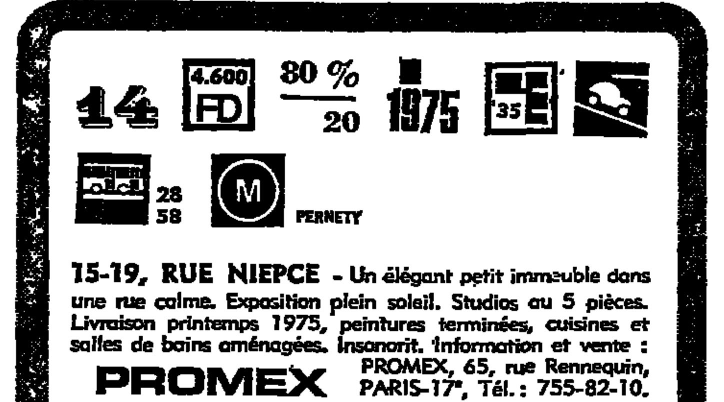
PROMEX





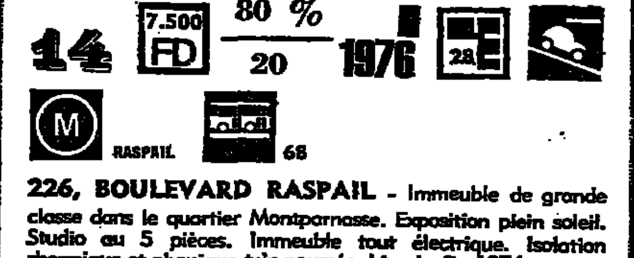
OLYMPIADES « CORTINA » - 97, rue de Tolbiac - Chambres, studios, 2 pièces compl. équipés. 1re tr. déjà réal. et habitée. Centre commercial et complexe sportif. Sur pl. t. l. jrs de 10 h. 30 à 12 h. 30 et de 14 h. à 19 h. 30. sauf vend. matin. Tél. 583-51-00 ou SPEI, 14, av. Roosevelt, Paris (8e), tél. : 256-55-11.

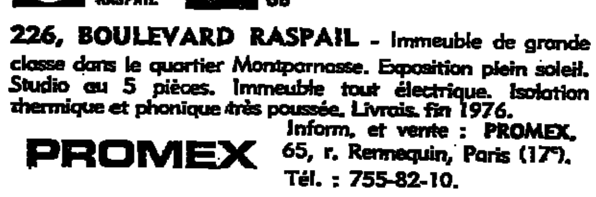
SPEI Réalisation SAGO/S.G.I.I.



15-19, RUE NIEPCE - Un élégant petit immeuble dans une rue calme. Exposition plein soleil. Studios au 5 pièces. Livraison printemps 1975, peintures terminées, cuisines et salles de bains aménagées. Insonorit. Information et vente : PROMEX, 65, rue Rennequin, PARIS-17e, Tél. : 755-82-10.

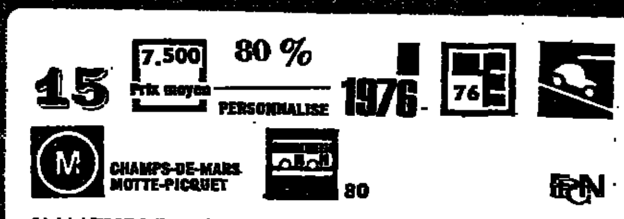
PROMEX





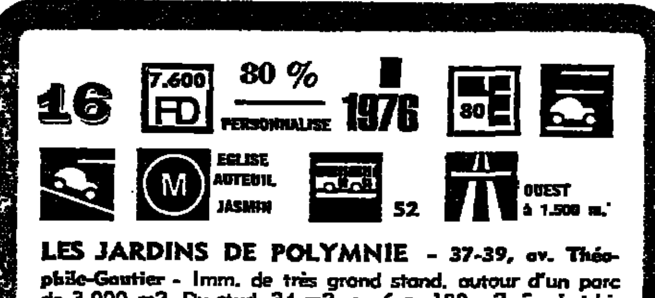
226, BOULEVARD RASPAIL - Immeuble de grande classe dans le quartier Montparnasse. Exposition plein soleil. Studio au 5 pièces. Immeuble tout électrique. Isolation thermique et phonique très poussée. Livrais. fin 1976. Inform. et vente : PROMEX. 65, r. Rennequin, Paris (17e). Tél. : 755-82-10.

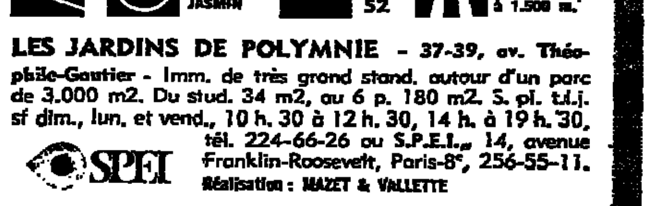
PROMEX



IMMEUBLE « INVALIDES-SUFFREN » - 54, av. de la Motte-Picquet - Imm. de 8 ét. sit. dans le Village suisse, pr. Champ-de-Mars. Appart. lux. équip. av. magnif. loggias. St. au 4 p. Boxes. A 10 mn Etoile, Quartier Latin et Opéra. Bur. de vente sur place ouv. sam. et dim., de 10 à 18 h 30.

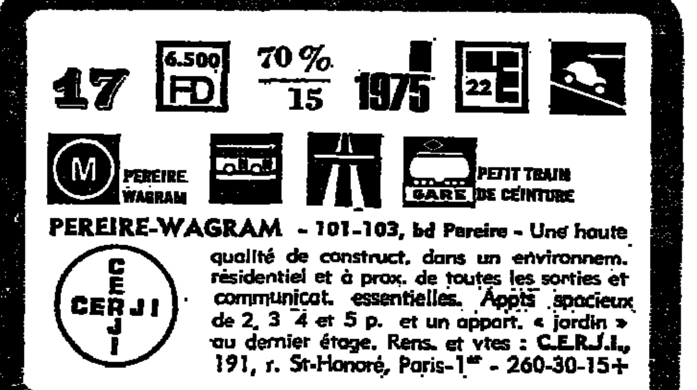
ZANNETTACCI 734-75-60 - 15, av. Matignon, 75008 Paris - 359-98-32.





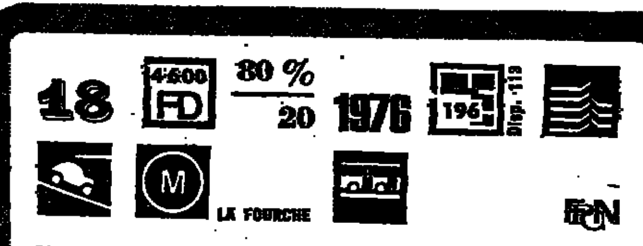
LES JARDINS DE POLYMNIE - 37-39, av. Théophile-Gautier - Imm. de très grand stand. autour d'un parc de 3.000 m2. Du stud. 34 m2, au 6 p. 180 m2. S. pl. t.l.j. sf dim., lun. et vend., 10 h. 30 à 12 h. 30, 14 h. à 19 h. 30, tél. 224-66-26 ou S.P.E.I., 14, avenue Franklin-Roosevelt, Paris-8e, 256-55-11.

SPEI Réalisation : MAZET & VALLETTE



PEREIRE-WAGRAM - 101-103, bd Pereire - Une haute qualité de construct. dans un environnem. résidentiel et à prox. de toutes les sorties et communicat. essentielles. Appts spacieux de 2, 3 4 et 5 p. et un appart. « jardin » au dernier étage. Rens. et vtes : C.E.R.J.I., 191, r. St-Honoré, Paris-1er - 260-30-15+

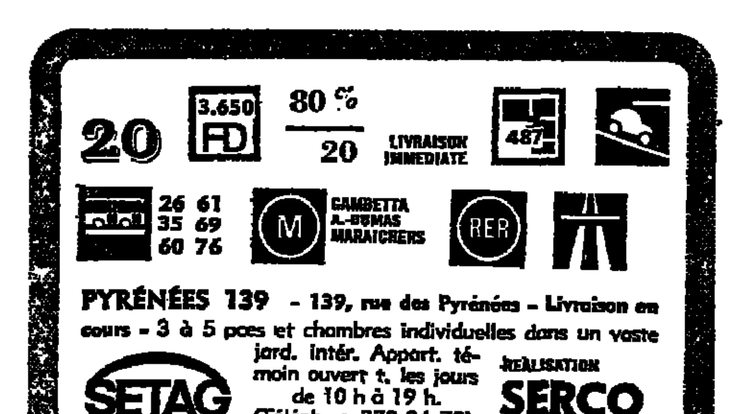
CERJI



IMMEUBLE « LE MONTMARTRE » - 22-24-26, av. de Saint-Ouen (près de la pl. Clichy) - Sur grds jard., stud. et 2 p. entièr. équip. et différ. plans de 3, 4, 5 p., loggias terr. S. pl. les après-midi, bur. vte (sf Mer.), tél. 522-43-00.

STÉ ZANNETTACCI - OCCIDENT - VENTE

15, avenue Matignon - Paris (8e)

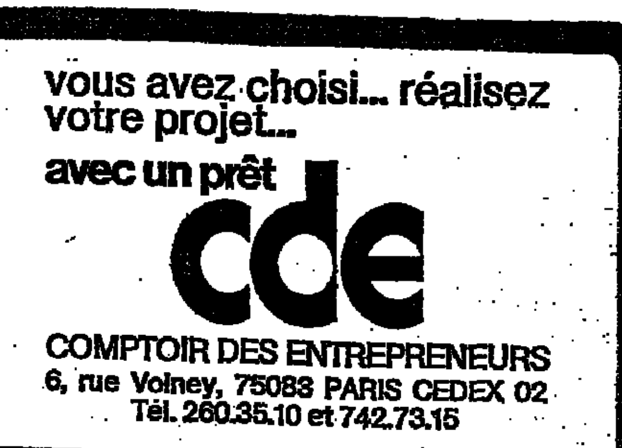


PYRÉNÉES 139 - 139, rue des Pyrénées - Livraison en cours - 3 à 5 pces et chambres individuelles dans un vaste jard. intér. Appart. témoin ouvert t. les jours de 10 h à 19 h. (Téléph. : 370-04-70). Vente : SETAG.

SETAG RÉALISATION **SERCO**

« Le Monde Immobilier »

est une rubrique de publicité ouverte à tous les constructeurs-promoteurs. Elle est destinée à faciliter la démarche de nos lecteurs dans la recherche et le choix d'un programme immobilier.

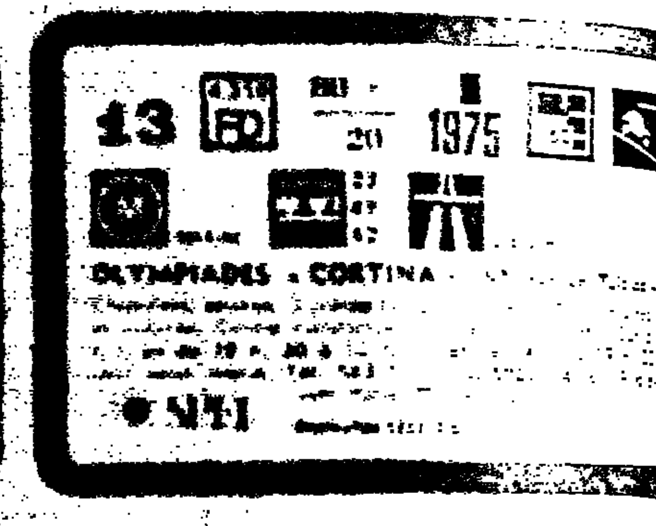


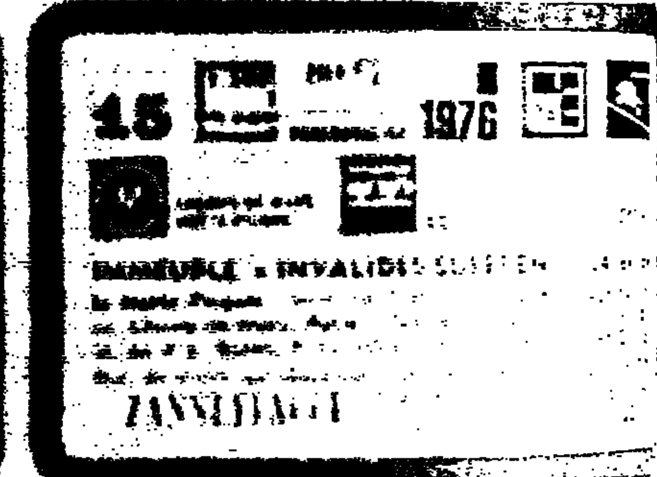
LA VIE ÉCO

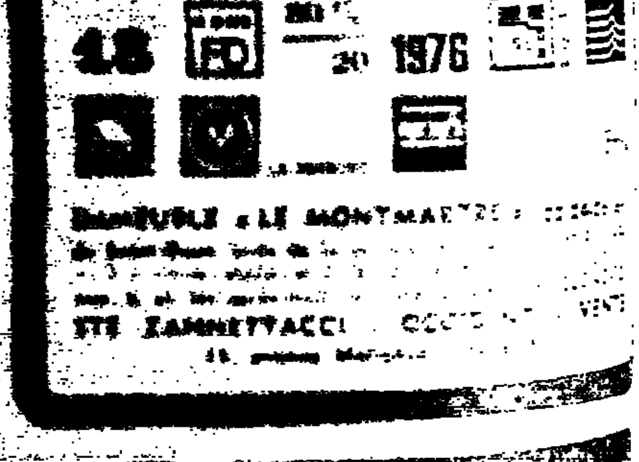




PARIS.







LA VIE ÉCONOMIQUE

COMMERCE

Un rapport du Nouveau Contrat social

DES « CONGÉS-ÉDUCATION » DEVRAIENT PERMETTRE DE FORMER DES CONSOMMATEURS MIEUX AVERTIS

Un des « ateliers spécialisés » créé par le groupe parlementaire du Nouveau Contrat social, que préside M. Edgar Faure, vient de rendre publiques, au cours d'un déjeuner de presse, ce mercredi 5 mars, les conclusions de son rapport sur « les droits des consommateurs ».

L'intérêt des hommes politiques, et singulièrement des parlementaires, pour les problèmes de consommation, est tout récent : un intergroupe parlementaire s'est en effet récemment créé, sous la présidence de M. Jean-Marie Daillet, député réformateur de la Manche.

Les amis de M. Edgar Faure, soucieux de *« rechercher les moyens concrets de mieux insérer les consommateurs dans la vie économique »*, font un certain nombre de suggestions intéressantes. Pour aider à la formation économique et juridique des consommateurs, la généralisation, au niveau scolaire, de l'utilisation des 10 % à cette fin est certes souhaitable, mais plus originale est l'idée de ne pas limiter le recyclage des salariés à l'amélioration de leur qualification professionnelle : l'instauration de *« congés-éducation, ne mettant en cause ni le contrat de travail ni les congés professionnels »* et dotés de bourses, répondrait à ce besoin d'améliorer les connaissances de chacun, non seulement dans la fonction de producteur, mais aussi dans celle de consommateur.

Bonnes intentions

Par ailleurs la *« création, à l'échelon municipal, d'un bureau ou de commissions d'élus sur la consommation »*, lieu de concertation avec les professionnels et lieu d'accueil des requêtes des particuliers, est souhaitable. à condition, bien sûr, que les élus, pour devenir ces « représentants naturels des consommateurs », acceptent de s'intéresser de près à ces questions complexes et que des fonds suffisants permettent aux municipalités de concrétiser leurs bonnes intentions. Enfin, le rapport soutient l'idée d'une participation élargie des usagers aux organismes de contrôle des services publics.

Une lacune d'importance apparait cependant dans le rapport du Nouveau Contrat social : le rôle essentiel des producteurs et spécialement des industriels y est totalement ignoré et aucune solution concrète n'est envisagée pour rendre justice au consommateur victime des aléas de la fabrication de masse.

AFFAIRES

L'IMPRIMERIE OBERTHUR : un *projet de reprise a été présenté* au tribunal de commerce.

Le tribunal de commerce de Rennes a rendu son jugement, mardi 4 mars en fin d'après-midi, dans l'affaire Oberthur (« le Monde » du 20 février). Il a homologué le plan d'apurement collectif du passif proposé par les curateurs pour sauver l'imprimerie rennaise — deuxième employeur de la capitale bretonne avec mille trois cents salariés, — victime de la déconfiture du groupe Néogravure. Le tribunal a également pris acte du projet de reprise des activités d'Oberthur, qui a été présenté — à titre personnel — à la fin du mois de février par M. Jeanson, l'auteur du plan de réorganisation du groupe Néogravure. Ce projet permettrait de maintenir l'activité des diverses branches d'Oberthur et de conserver l'ensemble du personnel.

M. Jeanson a réuni plusieurs industriels qui sont prêts à apporter 7 millions de francs au moins en dotation en capital. Il espère que l'Etat accordera un prêt de 15 millions de francs sur quinze ans avec un différé d'amortissement de cinq ans. Il a indiqué au tribunal que le conseil d'administration d'Oberthur serait composé de personnalités régionales, le directeur général et le directeur commercial étant employés à plein temps et résidant dans la région rennaise.

D'autre part, l'imprimerie Braun, de Mulhouse (trois cent cinquante salariés), autre filiale de l'ex-groupe Néogravure, devrait déposer son bilan ce mercredi.

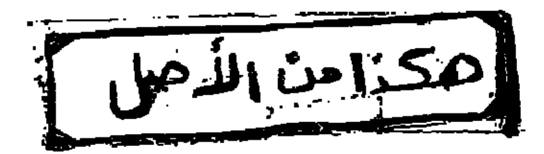
M. ALLÈGRE EST CHARGÉ D'UNE MISSION SUR L'INDUSTRIALISATION DU NICKEL EN NOUVELLE-CALÉDONIE.

M. Michel d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche, a confié à M. Maurice Allègre, ancien délégué à l'informatique, une mission sur l'industrialisation du nickel en Nouvelle-Calédonie. M. Allègre est chargé de prendre contact avec les industriels concernés, de mener des études et de formuler des propositions de nature à favoriser l'industrialisation de la Nouvelle-Calédonie.

[Né le 16 février 1933 à Antibes, M. Maurice Allègre, ancien élève de l'Ecole polytechnique et ingénieur du corps des mines, a été de 1957 à 1962 attaché à la direction des carburants au ministère de l'industrie, puis, jusqu'en 1964, directeur des mines de l'organisme saharien à Alger. Il fut ensuite conseiller technique au cabinet de M. Valéry Giscard d'Estaing, puis à celui de M. Debré, alors ministre des finances. Au début de 1968, il est nommé délégué adjoint à l'informatique, puis, en septembre, il remplace M. Robert Galley comme délégué. Il occupera cette fonction jusqu'au *2 octobre 1974, date où la délégation* à l'informatique est supprimée, ses activités étant regroupées au sein du ministère de l'industrie et de la recherche.]

● UGINE-ACIERS A FOS-SUR-MER FERMES DU 23 MARS AU 1er AVRIL. — La direction d'Ugine-Aciers à Fos-sur-Mer a annoncé le 3 mars au comité d'établissement qu'en raison d'une chute brutale des commandes les ateliers d'exploitation seraient fermés du dimanche 23 mars au mardi 1er avril. Cette mesure touche mille cent quatre-vingts salariés. Le programme de marche d'Ugine-Aciers devait être cette année de 12 000 à 15 000 tonnes par mois. Or, en mars, l'aciérie ne produira *que 5 000 tonnes*, et le train à fils ne sera utilisé qu'au tiers de sa capacité réelle. Les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. ont protesté contre cette mesure et exigé que l'arrêt d'activités prévu par la direction soit considéré comme la cinquième semaine de congés qui est inscrite dans leur cahier de revendications. — *(Corresp.)*

● CHOMAGE PARTIEL A L'USINE SAVIEM DE BLAINVILLE. — La direction de l'usine Saviem de Blainville-sur-Orne (Calvados) a annoncé mardi 4 mars au comité d'entreprise sa décision d'appliquer sept jours de chômage partiel répartis en mars et en avril et touchant environ six mille des quelque sept mille salariés de l'entreprise. Cette mesure, qui ne concerne pas les services commerciaux, sera appliquée les 26, 27 et 28 mars, ainsi que les 1er, 2, 3 et 4 avril.



LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

La polémique entre MM. Chirac et Marchais sur Renault

La C.G.T. et la C.F.D.T. répondent au premier ministre

En déclarant à la télévision (TF 1) que le conflit Renault a été déclenché par le parti communiste et que l'agitation sociale ne peut que se retourner contre les travailleurs, le premier ministre a repris mardi une argumentation déjà employée par lui à diverses reprises. Par exemple, en septembre dernier, M. Chirac, en exprimant le souhait que les syndicats veuillent bien accepter la concertation, avait immédiatement ajouté qu'il fallait « évidemment » que ce soit « exempt de toute arrière-pensée politique ».

M. Marchais avait prêté la veille le flan aux accusations du gouvernement sur la politisation de l'action syndicale, en intervenant avec une extrême vigueur dans un conflit dans lequel, jusqu'à présent, les confédérations syndicales elles-mêmes n'avaient pas encore pris position avec une force comparable, laissant les syndicalistes locaux conduire le mouvement en fonction de leurs analyses et des desiderata des travailleurs de la Régie.

M. Marchais : des provocations anticommunistes

A la suite des déclarations de M. Jacques Chirac, mardi 4 mars, à TF 1, M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C.F., a adressé à Yves Mourousi, présentateur du journal télévisé au cours duquel s'est exprimé le premier ministre, un télégramme dans lequel il note que ses propos, tenus la veille à France-Inter, n'ont pas été répercutés par la télévision. Il ajoute :

« *Les millions de travailleurs qu'influence le parti communiste, les treize millions de Français qu'influence la gauche ont le droit d'exiger de la télévision qu'elle joue son rôle de service public et qu'à tout le moins elle se dispense des provocations anticommunistes auxquelles elle se livre maintenant à jet continu.* »

De son côté, René Andrieu écrit dans l'éditorial de *l'Humanité* du 5 mars :

« *Chaque fois qu'un pouvoir réactionnaire se heurte au mouvement ouvrier, il accuse les communistes d'être responsables de ses propres fautes.*

» *En un sens, c'est un hommage qu'il nous rend. Car il est bien vrai qu'en toutes circonstances nous défendons les intérêts des travailleurs et que nous sommes solidaires des luttes que ceux-ci mènent pour leurs légitimes revendications.*

» *Mais qui pourrait croire sérieusement qu'un mouvement pourrait être déclenché artificiellement par des « meneurs » s'il ne répondait pas à une exigence profonde ?*

» *M. Chirac sait fort bien qu'il ne suffit pas d'appuyer sur un bouton pour déclencher une grève.*

» *Aussi son attaque contre les communistes n'est-elle qu'une diversion assez médiocre pour essayer de masquer la faillite sociale du pouvoir.* »

LES CARISTES « EXIGENT » UNE ENTREVUE AVEC M. CHIRAC

La C.G.T. communique le texte d'une réponse faite par des caristes de l'île Seguin au premier ministre :

« Les caristes de l'île Seguin de toutes opinions politiques et syndicales protestent énergiquement contre les déclarations du gouvernement tendant à déformer le sens de leur mouvement revendicatif. Ils affirment que leur lutte unitaire C.G.T., C.F.D.T. et F.O. a pour objet la satisfaction de leurs revendication. (...) Ils exigent de M. Chirac une entrevue et qu'il mette un terme aux atteintes au droit de grève. »

M. Chirac : le P.C. veut redorer son blason

L' « *agitation systématique* » qui se poursuit chez Renault est un « *phénomène dangereux* », a déclaré le premier ministre à T.F. 1, à 13 heures, le 4 mars. Les réductions d'horaires décidées par M. Dreyfus ne sont que la conséquence de cette agitation, a-t-il dit, alors que la crise de l'automobile n'avait eu, « *grâce à la qualité de la gestion* », aucune conséquence directe sur les travailleurs.

« *Je reprends l'incident de départ*, a-t-il poursuivi. *C'est le parti communiste qui s'est mis en tête, pas la C.G.T. Dans l'affaire des « caristes », ce sont les militants communistes qui sont venus eux-mêmes organiser l'agitation. Je crois que le parti communiste a tort de vouloir organiser une sorte d'agitation sociale qui ne peut que se retourner contre les travailleurs. Mais le P.C. prend ses responsabilités et cherche à redorer son blason qui tend à se faner.* »

LA C.G.T. ET LA C.F.D.T. : une diversion pour tenter d'isoler les travailleurs

La C.G.T. et la C.F.D.T. ont réagi en publiant un communiqué signé par MM Henri Krasucki et Michel Rolant. Elles protestent contre la déclaration « *inadmissible* » du premier ministre au sujet de l'action revendicative chez Renault. Elles « *invitent l'ensemble des salariés à défendre fermement les libertés syndicales, à exprimer concrètement leur solidarité à ceux qui sont la cible du pouvoir et à renforcer partout leur propre action revendicative* ».

« *Les revendications des travailleurs de chez Renault*, déclarent-elles, *sont parfaitement compatibles avec les nécessités économiques de la Régie. Leurs actions sont menées sous la responsabilité des syndicats C.G.T. et C.F.D.T. unis et dans des formes qui témoignent de leur réalisme. (...)*

» *La diversion anticommuniste du premier ministre n'a pour but que de dénaturer les objectifs clairs et raisonnables de l'action des travailleurs de chez Renault dans l'espoir de les isoler pour prendre des mesures répressives.* »

LES SYNDICATS JUGENT INSUFFISANTE L'AUGMENTATION DE L'AIDE PUBLIQUE AUX CHOMEURS PARTIELS

Les discussions entre le patronat et les syndicats sur l'indemnisation du chômage partiel, qui avaient commencé le 18 février, pourraient reprendre rapidement après la décision du gouvernement d'accroître sa participation financière.

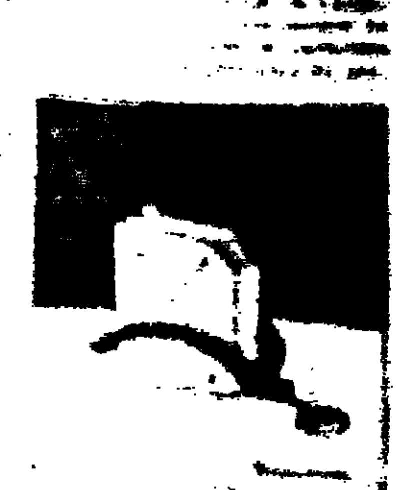
Dans une lettre adressée le 4 mars aux dirigeants du patronat et des syndicats que nous avons analysée dans nos dernières éditions du 5 mars, M. Jacques Chirac annonce que l'aide de l'Etat, qui était jusqu'à présent de 2,10 F par heure, serait portée à 2,50 F (et non 2,40 F comme nous l'avons écrit par erreur dans nos premières éditions du 5 mars) dès que les partenaires sociaux se seraient mis d'accord sur un relèvement de l'aide conventionnelle ; or on sait que le patronat est prêt à porter cette dernière de 3 francs l'heure à 3,50 F.

Au total, les salariés travaillant moins de quarante heures par semaine pourraient ainsi voir leur indemnité horaire de chômage partiel passer de 5,10 F à 6 F. Tous les syndicats continuent pourtant de trouver cette indemnisation insuffisante et réclament qu'elle soit portée au niveau du SMIC (6,95 F depuis le 1er mars). Le patronat, pour sa part, a toujours demandé que la charge de l'indemnisation soit supportée pour moitié par l'Etat, pour moitié par les employeurs, ce qui n'est toujours pas le cas.

M. Chirac a annoncé d'autres mesures en faveur des chômeurs partiels. Outre l'indemnité supplémentaire maintenue à 0,84 F par heure pour chaque personne à charge du chômeur, le plafond de ressources limitant les droits du bénéficiaire serait porté de 1 662 F par mois à 2 500 F pour un célibataire sans enfants. D'autre part, un arrêté porte de trois cent vingt à quatre cent soixante-dix le nombre annuel des heures indemnisables au titre de l'aide publique. Et un décret officiel permet au Fonds national de l'emploi de rembourser jusqu'à 90 % les employeurs qui auront dû verser à leurs salariés des indemnités de réduction d'horaire pour éviter un licenciement collectif.

Ces diverses mesures annoncées par le premier ministre coûteraient en année pleine 300 millions supplémentaires au budget de l'Etat, sur la base des chiffres des chômeurs actuels.

Mais il apparaît d'ores et déjà évident au gouvernement comme au patronat que c'est l'ensemble du système financier d'indemnisation du chômage partiel qu'il faut revoir, compte tenu en particulier de l'ampleur qu'a prise le phénomène : près de cinq cent mille salariés touchés contre trente-cinq mille il y a un peu plus d'un an.



MIQUE ET SOCIALE

M. Chirac et Marchais sur Renault

...répondent au premier minist...

M. Chirac : le P.C. veut redorer son bl...

LA C.G.T. ET LA C.F.D.T.

une diversion pour tenter d...

costumes de chez Lanvin

où le bonheur d'être so...



LA VIE ÉCONOMIQUE

LES PROBLÈMES DE L'ÉNERGIE

M. Boumediène : s'il faut baisser les prix du pétrole, nous les baisserons

« En tant que partie intégrante de la communauté internationale, nous devons accepter d'examiner les problèmes majeurs qui se posent aux autres pays et nous tenir prêts à prendre nos responsabilités : s'il faut geler les prix nous les gèlerons, s'il faut les baisser nous les baisserons, à condition, toutefois, qu'il y ait également, en contrepartie et simultanément, de la part des pays développés un effort analogue, chacun devant contribuer, compte tenu de ses moyens et de ses responsabilités, à la remise en ordre de l'économie mondiale et à l'instauration de la stabilité nécessaire au développement et à la prospérité », a déclaré M. Boumediène dans son discours d'ouverture du sommet de l'OPEP.

« Nous pourrions tenir compte de la période d'adaptation qui est nécessaire aux pays industrialisés les plus exposés aux effets de la crise économique actuelle, et renoncer, pendant une période qui pourrait aller jusqu'à la fin de la présente décennie, à toute hausse de la valeur réelle du prix actuel ; nous pourrions en outre aménager au début de cette même période des arrangements intermédiaires qui feraient bénéficier les pays consommateurs de facilités supplémentaires propres à favoriser leurs efforts de redressement économique », a poursuivi le président algérien, qui a ensuite évoqué les points suivants.

● **L'approvisionnement en pétrole :**

« Nous reconnaissons la nécessité de laisser le temps aux politiques appropriées de lutte contre le gaspillage et de développement de nouvelles sources d'énergie de se mettre en œuvre et de porter leurs fruits et nous acceptons d'entamer les réserves qui sont nécessaires à notre développement futur, en exploitant nos gisements au-delà des niveaux strictement requis par nos besoins financiers, aux fins de fournir au marché pétrolier les quantités essentielles au fonctionnement normal de l'économie mondiale. »

● **L'Agence internationale de l'énergie.**

Le président Boumediène a stigmatisé *« les plans ouvertement avoués de l'Agence internationale de l'énergie »* qui *« s'articulent autour de l'idée de pénurie de pétrole ». « La mobilisation de la puissance des Etats consommateurs qui s'effectue sous le couvert de l'Agence internationale de l'énergie nous préoccupe, certes, mais ne nous intimide guère. »*

● **Le système monétaire international.**

« Les véritables problèmes en matière monétaire (...) proviennent du fonctionnement antidémocratique du système monétaire international, des manipulations unilatérales des principales monnaies de réserves, des décisions arbitraires sur le prix et sur le rôle monétaire de l'or, qui sont autant de menaces graves touchant jusqu'à la sécurité de nos pays et qu'il est grand temps d'éliminer si l'on tient sincèrement à l'instauration de l'équité et de la stabilité dans le monde. »

● **L'aide au tiers-monde.**

M. Boumediène a proposé la création d'un fonds spécial de l'OPEP de 10 à 15 milliards de dollars, *« pour faire fructifier les surplus des pays membres et servir de canal de transfert en faveur des pays en voie de développement et des pays développés ».*

Le président a également demandé l'octroi aux vingt-cinq pays les plus pauvres du monde de dons d'urgence, de crédits spéciaux pour leurs achats pétroliers. Ces pays devraient également être approvisionnés en engrais à un prix égal au coût de production.

● **La conférence proposée par la France.**

Pour qu'elle *« favorise l'établissement d'une concertation et d'un dialogue effectifs, utiles et politiquement acceptables, il est nécessaire qu'elle examine non seulement le pétrole, mais aussi les questions qui intéressent les pays du tiers-monde, à savoir les matières première et le développement.*

» Il faut qu'elle accorde une priorité égale aux problèmes majeurs des uns comme des autres et notamment qu'elle conduise non seulement au soulagement des pays industrialisés affectés par la crise mais aussi à l'élimination des difficultés les plus urgentes dont souffrent les pays en voie de développement et à la mise en place des moyens qui doivent permettre à ces mêmes pays d'amorcer leur développement.

» Il faut enfin qu'elle soit représentative et que, même si pour des raisons de commodité et d'efficacité elle doit se tenir dans un cadre restreint, toute la communauté internationale se reconnaisse en ses participants. — (U.P.I., A.F.P.)

DIVISÉS SUR L'ATTITUDE A PRENDRE FACE AUX PROPOSITIONS DE M. KISSINGER

Les Neuf se contentent d'adopter quelques orientations générales sur les relations entre pays producteurs et pays consommateurs

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — La session mensuelle du comité directeur de l'Agence internationale de l'énergie se réunit jeudi et vendredi à Paris. L'Agence rassemble, on le sait, les Etats-Unis et leurs alliés industrialisés, à l'exception de la France. On s'attend à un débat difficile à propos de la politique à suivre pour développer les ressources énergétiques nouvelles et réduire par là-même la dépendance du monde atlantique à l'égard du pétrole.

Les pays concernés admettent tous qu'il est nécessaire de protéger la rentabilité des investissements engagés pour développer ces ressources énergétiques nouvelles, mais leur opinion diverge dès lors qu'il s'agit de préciser selon quelles méthodes il convient d'assurer cette protection.

Or il ressort d'une courte note, adressée par les Etats-Unis à leurs partenaires de l'Agence (*le Monde* du 5 mars), qu'ils ont l'intention de monnayer leur participation à la conférence préparatoire du 7 avril entre pays consommateurs et pays producteurs en échange d'une approbation par l'Agence d'un dispositif de prix minimaux du pétrole conforme à leurs intérêts.

La note américaine

Les pays européens et le Japon, qui, en tout état de cause resteront largement tributaires des importations de pétrole, ont tout intérêt à garder la possibilité de tirer profit d'une baisse du prix de marché de celui-ci et ne sont donc pas favorables à l'idée d'un prix minimum élevé à l'importation, comme cherchent à l'imposer les Américains. La controverse au sein de l'Agence risque donc d'être sérieuse, au point que bon nombre d'observateurs ne pensent pas que le débat pourra y être mené à son terme avant le week-end. Si cette hypothèse se vérifiait — et si les Etats-Unis décident de continuer à exercer une forte pression sur leurs partenaires pour parvenir à un accord, — il faudrait sans doute prévoir une nouvelle session du comité directeur de l'Agence avant la fin du mois.

Dans l'intervalle les chefs de gouvernement de la Communauté qui tiennent le premier « conseil européen » les 10 et 11 mars à Dublin, auraient l'occasion de confronter leurs points de vue *sur la meilleure stratégie* à suivre en matière énergétique.

La note d'une page adressée par l'administration américaine aux pays membres de l'Agence place apparemment les enchères à un niveau élevé. Selon les Etats-Unis, il n'y aura lieu de tenir la conférence préparatoire pays producteurs-pays consommateurs de pétrole, le 17 avril, comme le propose M. Giscard d'Estaing, que dans la mesure où, auparavant, les pays consommateurs seront parvenus à un accord sur *les principaux éléments d'un système coordonné de développement des ressources d'énergie nouvelles.*

Il s'avère que M. Kissinger cherche à obtenir de l'Europe et du Japon bien davantage qu'un accord vague et peu engageant sur quelques orientations ne prêtant pas à contestation. La note américaine explique, en effet, le plus clairement du monde que l'arrangement à conclure entre les pays consommateurs devrait aboutir à empêcher que le prix du pétrole importé tombe au-dessous d'un niveau donné, à déterminer d'un commun accord.

Mais, sans doute pour que les pays partenaires de l'Agence ne conservent aucune illusion sur ce que sont les intentions américaines, il est immédiatement précisé que le prix minimum à l'importation devrait être fixé à un niveau suffisamment élevé pour garantir la rentabilité des *investissements engagés pour produire* de l'énergie nucléaire ainsi que du pétrole à partir des chismes bitumeux. Ce pétrole constitue, comme chacun sait, une source d'énergie actuellement très onéreuse : rentabiliser sa production impliquerait que le prix minimum du pétrole importé soit fixé à un niveau très élevé.

En admettant même qu'il s'agisse là d'une position de départ délibérément durcie par souci tactique, il semble difficile d'imaginer que les partenaires européens et japonais des Etats-Unis acceptent sans rechigner le schéma qui leur est ainsi proposé par M. Henri Kissinger. Dans ces conditions, la menace des Etats-Unis de ne pas participer à la conférence préparatoire du 7 avril, à défaut d'un accord préalable entre pays consommateurs ne peut à l'évidence être prise à la légère.

PAS DE BAISSE DES PRIX ?

La baisse des prix à l'approvisionnement en pétrole n'est pas suffisante pour être obligatoirement répercutée à la distribution, a déclaré, mardi 4 mars, M. Jacques Chirac sur TF 1. Une décision à ce sujet ne sera de toute façon pas prise avant quelques jours, a ajouté le premier ministre. Rappelons que M. Fourcade avait récemment laissé entendre que les prix des produits pétroliers pourraient être révisés en baisse à compter du 1er avril.

M. Sauvagnargues n'a pas été informé

La note américaine n'avait pas été adressée, même pour information, au gouvernement français. Sauf erreur de notre part, les pays partenaires de la C.E.E., qui sont tous membres de l'Agence, n'ont pas cru devoir immédiatement en communiquer le contenu à M. Sauvagnargues, si bien que le débat des ministres des affaires étrangères des Neuf, lundi et mardi à Bruxelles sur la politique énergétique à suivre par la Communauté, s'est déroulé sans que personne ne fasse état de cet élément d'information pourtant très important. Cette observation, si elle est confirmée, en dit long sur la qualité de la concertation organisée sur le plan communautaire entre la France et ses huit partenaires de l'Agence.

Mardi, comme prévu, les ministres des affaires étrangères n'ont pas délibéré de la proposition de la commission traitant des mécanismes économiques — système de prix de référence et de subvention aux investissements — sur lesquels devrait s'appuyer la politique de développement des ressources énergétiques de substitution (*le Monde* du 26 février). *« Il aurait été prématuré d'aborder maintenant un problème aussi complexe »*, a commenté M. Sauvagnargues à l'issue de la réunion. Pourquoi cependant serait-il prématuré de proclamer à Neuf quelques évidences importantes et de rappeler en particulier que la Communauté, importateur considérable de pétrole, a un intérêt certains, quoi qu'en dise M. Kissinger, à acheter ce pétrole à un prix aussi bas que possible ? Les Français et leurs partenaires avaient sans doute de bonnes raisons — même si ce ne sont pas les mêmes — pour ne pas s'attarder sur ces vérités premières.

Quatre principes

Le conseil s'est donc contenté d'approuver plus modestement une communication de la commission énonçant les principes selon lesquels devrait s'organiser la coopération entre pays consommateurs. Celle-ci devrait reposer sur les quatre principes suivants :

● les pays consommateurs se reconnaissent mutuellement le libre accès aux ressources énergétiques à développer ;

● ils s'interdisent toute discrimination vis-à-vis des consommateurs des pays partenaires, qu'il s'agisse de prix ou de conditions d'accès aux ressources énergétiques :

● ils fixeront en commun un ensemble d'objectifs d'exploration et de production d'énergie :

● ils partageront l'effort à consentir pour des actions de développement profitant directement ou indirectement à l'ensemble des pays intéressés en fonction des bénéfices obtenus.

Il est à noter que les principes ainsi approuvés par le conseil doivent être considérés comme de simples orientations politiques.

PHILIPPE LEMAITRE.

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Francs suisses	
48 heures	5 1/2	6 1/2	4 1/4	5 1/4	1	2
1 mois	6	6 1/2	4 7/8	5 3/8	4	4 1/2
3 mois	7	7 1/2	5 1/4	5 3/4	4 1/2	5
6 mois	7 3/8	7 7/8	5 3/8	5 7/8	5 3/8	5 7/8

Accueil favorable à Paris au discours du président algérien

(Suite de la première page.)

C'est la première fois qu'un haut responsable algérien — et il s'agit en l'occurrence du chef de l'Etat lui-même — évoque publiquement la possibilité d'une baisse des prix du pétrole brut. Sans *doute cette ouverture est*-elle assortie de conditions très importantes; cela n'enlève rien à sa nouveauté.

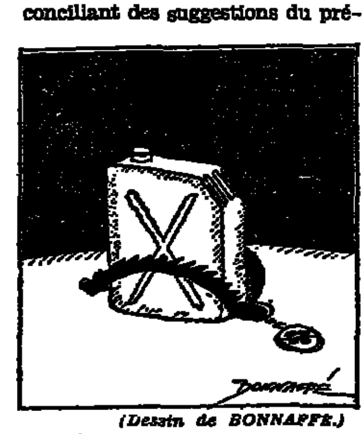
Le chah a souvent dit qu'il était prêt à abaisser les prix du pétrole si les pays industrialisés diminuaient ceux de leurs exportations. M. Bouteflika a pris soin, mardi soir, de souligner devant quelques journalistes que l'Algérie et l'Iran avaient sur ce problème la même position.

Mais la formule algérienne est à la fois beaucoup moins précise et beaucoup plus large que les propos du chah. A la limite, on pourrait considérer qu'Alger est maintenant disposé à « *échanger* » *une baisse des prix* du pétrole contre la refonte de l'ordre économique international.

Un autre rapprochement s'impose à l'esprit. M. Kissinger avait, lui aussi, proposé dernièrement une sorte de marchandage : il s'agissait dans son esprit d'échanger une baisse des prix du brut contre leur indexation, ce que M. Giscard d'Estaing avait déjà suggéré, en termes moins précis il est vrai, lors de sa « réunion de presse » d'octobre 1974.

La proposition algérienne est bien plus ambitieuse, puisqu'elle vise à établir rien de moins qu'un nouvel ordre économique international. Il n'en reste pas moins qu'il y a maintenant matière à négocier.

Certes, M. Boumediène n'a pas manqué de vilipender l'impérialisme et les séquelles du colonialisme. Il s'en est pris aux hauts responsables occidentaux coupables selon lui de ne penser qu'à la confrontation, voire à l'intervention armée. Il a condamné en termes vigoureux l'institution de l'Agence internationale de l'énergie. Mais le ton de ces propos ne saurait faire oublier le caractère conciliant des suggestions du président du Conseil de la révolution algérienne, d'autant plus remarquables qu'elles font suite à un discours relativement dur prononcé par M. Bouteflika à l'ouverture de la conférence.



(Dessin de BONNAFFE.)

L'Algérie serait-elle prête à passer l'éponge sur la perte, en un an, du quart du pouvoir d'achat des revenus pétroliers (le dollar baissant alors que les prix des produits industriels augmenteraient)? C'est bien ce qui paraît ressortir de la suite du discours de M. Boumediène : *« De telles concessions, qui se traduiraient par des sacrifices considérables, ne sauraient*, a-t-il dit, *trouver leur justification que dans l'engagement des pays industrialisés à souscrire pleinement aux mesures mises à leur charge par la proposition globale. »*

Quel est l'objet de cette proposition globale, ce qu'on appelait à Vienne le projet de déclaration des chefs d'Etat ? *« Inviter l'ensemble des pays qui en ont les moyens à apporter leur part pour mettre immédiatement en place des solutions susceptibles de résorber les difficultés majeures de tous les pays affectés par la crise. C'est pour cette raison qu'on y trouve trois séries de mesures applicables immédiatement et conjointement : les unes étant à la charge des pays membres de l'OPEP et en faveur tant des pays développés que des autres pays en voie de développement, les autres étant à la charge des pays développés et en faveur des pays en voie de développement. »*

M. Boumediène a reconnu explicitement que certains pays développés avaient de graves difficultés. Cela aussi est nouveau. Sa proposition peut être ainsi résumée : nous voulons bien aider ces pays, mais à condition que les nations riches aident réellement les peuples les plus pauvres. L'OPEP, qui, pour employer les propres termes de M. Boumediène, a joué un « *rôle d'avant-garde pour libérer le tiers-monde de l'emprise du néo-colonialisme* », veut, en quelque sorte, mettre sa nouvelle puissance au service des pays les plus pauvres, soit directement, soit indirectement, en faisant pression sur les pays riches.

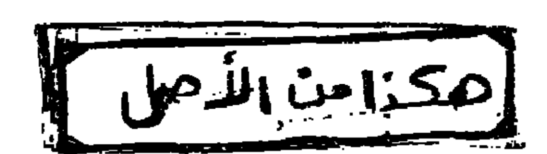
Remarquable aussi a été l'attention spéciale portée par le chef de l'Etat algérien à l'Europe : *« Nous devons nous tenir prêts quant à nous à employer nos liquidités de telle manière qu'elles servent utilement l'expansion économique mondiale en aidant notamment à la résorption des déséquilibres extérieurs de la Communauté économique européenne et de certains autres pays développés... » « L'Europe*, a encore déclaré le chef de l'Etat algérien, *devrait s'attacher à affirmer sa propre identité politique. »*

L'évolution de la position de l'Algérie était déjà sensible à la précédente réunion d'Alger, en janvier dernier. Elle s'explique par les tensions internes de l'OPEP, par la pression de l'Arabie Saoudite en faveur de la baisse des prix. On peut penser que l'Algérie préfère sans doute accompagner le mouvement de modération qui se dessine au sein de l'Organisation, voire le précéder, pour mieux le contrôler et aussi en tirer un surcroît de prestige international.

D'autre part, les problèmes posés par la conférence internationale que propose M. Giscard d'Estaing sont loin d'être tous résolus : la liste des invités, notamment du tiers-monde, et l'ordre du jour constituent encore des points litigieux fort importants. M. Kissinger pourrait voir dans l'esprit de conciliation manifesté à Alger un effet de la conjoncture pétrolière et en profiter pour durcir encore ses positions.

PHILIPPE SIMONNOT.

● UNE MISSION DE SIX PARLEMENTAIRES FRANÇAIS fait un voyage d'étude en Algérie, du 20 février au 6 mars. Présidée par M. Jean Chambon (U.D.R., Pas-de-Calais), vice-président de la commission de la production et des échanges de l'Assemblée nationale, elle comprend MM. Pierre Weisenhorn (U.D.R., Haut-Rhin), Auguste Damette (U.D.R., Nord), Paul Balmigère (P.C., Hérault), André Gravelle (P.S., Aube) et Maurice Legendre (P.S., Eure-et-Loir). — *(Corresp.)*



LA VIE ÉCONOMIQUE

IMMIGRATION

POUR RÉCLAMER LA RÉGULARISATION DE LEUR SITUATION

Une centaine de travailleurs maghrébins font la grève de la faim au siège parisien de la Ligue arabe

Couchés sur le sol, dans un vaste salon aux lambris dorés, une centaine d'ouvriers maghrébins ont commencé, mardi 4 mars, une grève de la faim dans les locaux du bureau parisien de la Ligue des Etats arabes, boulevard Haussmann. Ces immigrés sont pour la plupart des travailleurs saisonniers marocains venus des Bouches-du-Rhône et de l'Hérault — où certains avaient déjà participé précédemment aux grèves de la faim de février dernier. Ils réclament, ainsi qu'ils l'avaient fait à Montpellier, la régularisation de leur situation et le respect des récentes décisions du Conseil d'Etat annulant certaines dispositions de la circulaire Marcellin-Fontanet. Ils protestent aussi contre le « racisme policier », qui vise souvent les étrangers d'origine nord-africaine.

Au cours d'une conférence de presse organisée par le Comité de soutien des travailleurs immigrés sans papiers (1), M. Djelali Kemal, qui avait voulu être le candidat des immigrés lors des élections présidentielles, a expliqué les raisons pour lesquelles cent ouvriers étrangers ont choisi cette fois le siège parisien de la Ligue arabe pour relancer leur action. « *Notre démarche*, a-t-il dit, *est un dernier recours. Après les déclarations de M. Poniatowski, ministre de l'intérieur, il est clair que les exactions policières qui s'exercent sur des travailleurs étrangers n'épargneront plus désormais les grévistes de la faim, même s'ils se réfugient, comme à Montpellier, dans un temple ou une bourse du travail ou, comme à Paris, dans une église. La Ligue arabe est le dernier lieu qui nous reste pour dénoncer la situation scandaleuse et alarmante qui est faite à l'immigration en France, en particulier à l'immigration arabe : répressions quotidiennes, climat raciste, insécurité, contrôles arbitraires, refoulements, expulsions ; tout cela montre qu'un immigré est aujourd'hui considéré comme moins que rien dans ce pays. A plus forte raison des travailleurs sans papiers livrés à l'exploitation sans merci des patrons et des trafiquants. C'est donc à la Ligue arabe que nous nous adressons pour qu'elle intervienne auprès des ambassades de nos pays et surtout auprès des autorités françaises compétentes afin qu'elles fassent aboutir nos revendications en faveur d'une carte de travail et d'une carte de séjour.*

» *Nous insistons pour que la Ligue arabe fasse prendre conscience aux autorités françaises, toujours sourdes à nos demandes, de l'urgence d'une solution pour des immigrés qui ont rempli régulièrement dans leurs pays d'origine les formulaires d'engagement visés par le ministère du travail français, mais qui ont parfois été limogés par leurs employeurs au bout de dix jours.* »

L'un des dirigeants du Mouvement des travailleurs arabes (M.T.A.), M. Saïd Bouziri, a dénoncé les trafics « *à divers niveaux* » dont sont victimes ces travailleurs saisonniers, et s'est plaint du « *racisme policier* » qui sévit non seulement dans les cafés et dans le métro mais encore dans les bidonvilles ou les lieux du culte : à Marseille, récemment, sous couvert de vérification d'identité, des policiers ont pénétré dans une mosquée à l'heure de la prière.

Un ouvrier agricole marocain, père de six enfants, venu en France avec un contrat régulier de six mois, visé par l'Office national d'immigration, a montré, pièces à l'appui, comment, les vendanges terminées, il s'était retrouvé sans emploi après deux semaines de labeur chez un exploitant du Midi. « *Mon titre de séjour*, a affirmé ce travailleur, *me fut alors retiré par la police. Depuis plusieurs mois, je suis employé « au noir » pour un salaire inférieur au SMIC et je ne suis plus en mesure d'aider ma famille restée au Maroc.* »

Mme Geneviève Clancy, au nom du Comité de défense de la vie et des droits des travailleurs immigrés, M. Jérôme Peignot, au nom de la section des écrivains du parti socialiste, et l'abbé Cardonnel, dominicain, ont apporté leur appui au Comité de soutien des travailleurs sans papiers.

Interrogés sur l'attitude de la Ligue arabe à leur égard, les grévistes de la faim ont précisé qu'ils avaient été « *bien accueillis* ».

Tandis qu'avait lieu cette conférence de presse, une délégation de quatre travailleurs immigrés était reçue vers 17 heures au secrétariat d'Etat par Mme Michèle Martin, chef de cabinet de M. Paul Dijoud.

(1) 27, avenue de Choisy, Paris-13e.

Le chef d'une entreprise du bâtiment de l'Aube est poursuivi pour infraction au recrutement des travailleurs étrangers

De notre envoyé spécial

Troyes. — M. Celso Silverio a de l'autorité. Il fallait le voir, mardi 4 mars, filtrer les entrées du tribunal correctionnel de Troyes (Aube), sous l'œil respectueux et complice des gardiens de la paix locaux.

Pourtant, c'est à son propre procès que venait assister ce président-directeur général d'une importante entreprise du bâtiment de Saint-Jullien-les-Villas (mille ouvriers), poursuivi — en compagnie d'un de ses employés, M. Michel Gardienet, — pour diverses infractions au code du travail, dont un délit sur le recrutement des travailleurs étrangers.

Le 31 octobre 1973, vingt et un travailleurs mauriciens arrivaient par charter à Ostende, en Belgique. Ces ouvriers ont tous quitté leur travail à l'île Maurice. Ils se sont endettés lourdement — certains ont hypothéqué leur maison — pour payer un passeport et quelques vêtements chauds. Un employé mauricien de l'entreprise Silverio, Paul Nagloo, ne leur a-t-il pas fait miroiter un salaire mensuel de 1 500 F par mois, sept fois ce qu'ils gagnaient ?

Ils n'ont pas eu à payer leur voyage. Cela c'est l'entreprise qui l'a réglé. « *Par méprise !* », tente de faire croire M. Silverio, qui sait bien que c'est là le premier maillon de cette chaîne de « *négriers modernes* », selon la formule d'un avocat de la partie civile. Et il explique que le responsable administratif — M. Michel Gardienet — a donné à M. Paul Nagloo un chèque de 42 000 F « *sans être au courant* ».

« *Il suffit de se présenter à votre entreprise pour obtenir un chèque ?* », s'étonne le président du tribunal, M. Michel Meyer.

Inquiétude des Mauriciens : en échange de ces billets ils ont signé des reconnaissances de dette. Qu'adviendra-t-il à leur retour ?

Pour débarquer à Ostende, les travailleurs immigrés ont un papier de l'entreprise Silverio, précisant qu'ils viennent « *passer un concours* ». « *C'est Nagloo qui a dicté ce papier* », précise le chef d'entreprise, ce qui est facile à dire car M. Paul Nagloo a disparu il y a six mois et n'a jamais pu être interrogé. En attendant la régularisation des contrats de travail des Mauriciens, l'entreprise les loge et les nourrit dans un hôtel en Belgique. Car M. Silverio ne doute pas un instant que cette situation sera régularisée.

Alors que l'entreprise aurait dû passer par le canal de l'Office national d'immigration, elle s'arrange — comme beaucoup d'autres — pour mettre cet Office devant le fait accompli.

C'est ce que veut dénoncer l'union départementale de la C.F.D.T. lorsqu'elle écrit une lettre au ministère du travail pour attirer l'attention des pouvoirs publics sur la situation de ces travailleurs mauriciens et réclamer qu'une telle immigration clandestine ne se reproduise pas.

Le délégué régional explique à l'audience que si l'ONI contrôlait, en 1955, 80 % de l'immigration, elle n'en contrôle plus, en 1968, que 18 %. « *Or*, dit-il *dans une situation de chômage, introduire des travailleurs immigrés en France conduit à en faire des chômeurs.* »

Sans parler de l'inégalité entre les patrons qui obtiennent à coup sûr la régularisation lorsqu'ils la demandent et les immigrés qui sont trop souvent remis dans l'avion et n'obtiennent jamais cette mise en règle de leurs papiers lorsqu'ils la réclament individuellement, cette immigration sauvage renforce la dépendance de ces travailleurs.

Sans argent, les Mauriciens qui s'impatientent en Belgique, entreront comme touristes en France et se rendront à Troyes. Nourris et logés par l'entreprise, un grand nombre d'entre eux travailleront sur les chantiers pour des sommes dérisoires (50 F ou 70 F le plus souvent). Cela M. Silverio le nie, mais les affirmations des travailleurs sont si précises, leur bonne foi tellement évidente, que le procureur de la République, exaspéré par les dénégations des responsables de l'entreprise de bâtiment, — « *Ils ne travaillaient pas, je les occupais à bricoler* », précise M. Silverio — s'écrie : « *La cause est entendue.* »

Il faudra ensuite l'intervention des syndicats — inconnus dans cette entreprise — puis de la préfecture de l'Aube pour que les Mauriciens obtiennent du travail et puissent commencer à rembourser leur dette.

Certains avaient bien essayé de repartir, mais une lettre de M. André Silverio — *le frère du P.-D. G.* — qui écrivait : « *Ces billets m'appartiennent* », poussera la police belge à faire descendre de l'avion où ils avaient déjà pris place ceux qui voulaient rentrer dans leur pays.

L'un d'entre eux pourtant est reparti. Choqué par cette aventure, il fut hospitalisé à Ostende. Là, il déchirait des bouts de papier et les distribuait aux autres malades en disant : « *Voilà un contrat de travail.* »

Les débats reprendront le 14 avril.

BRUNO DETHOMAS.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

COMPAGNIE DU NORD

Le conseil d'administration, dans sa séance du 27 février, a pris connaissance des résultats provisoires de l'exercice 1974 qui marquent une progression sur ceux de l'année antérieure.

Compte tenu, toutefois, de l'incertitude qui pèse sur le déroulement de certains programmes immobiliers auxquels la Compagnie participe, le conseil a décidé de proposer à l'assemblée qui statuera sur les comptes de constituer une importante provision pour risques et, en conséquence, de fixer à 1,20 F le montant du dividende net, contre 2,20 F au titre de l'exercice précédent.

LOCATEL

Le conseil d'administration, dans sa séance du 28 février 1975, a décidé de convoquer, pour le mois de mai 1975, une assemblée générale, et de lui proposer :

— De porter le nominal des 122 400 actions existantes de 100 F à 150 F par incorporation au capital d'une somme de 6 120 000 F prélevée sur les réserves « Primes d'émission » ;

— De diviser par tiers le montant nominal des actions pour fixer ce nominal à 50 F dès que l'admission à la cote officielle des titres LOCATEL aura été prononcée.

Après ces opérations, le capital social se trouvera porté à 18 360 000 F et divisé en 367 200 actions de 50 F nominal chacune.

Ces opérations doivent permettre à LOCATEL d'une part d'obtenir l'admission de ses actions à la cote officielle des agents de change, et, d'autre part, grâce à la multiplication par trois du nombre des actions, de favoriser une plus large diffusion des titres parmi de nouveaux investisseurs.

Les droits des porteurs d'obligations convertibles 8 % 1974 seront sauvegardés, conformément à la loi, par la création d'un fonds de réserve indisponible de 1 020 000 F, également prélevé sur le poste « Primes d'émission ».

OPTIMA

Le conseil d'administration, réuni le 18 février 1975, a examiné les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1974. Ces comptes, qui font ressortir un montant distribuable de 4 181 711,03 F, seront soumis à une assemblée générale convoquée pour le 25 mars prochain.

A cette assemblée, le conseil proposera de fixer le dividende à 5,92 F par action (coupon nos 19 et 20) auquel s'ajoutera un crédit d'impôt de 0,84 F, portant ainsi le revenu global à 6,76 F.

BANQUE EUROPÉENNE DE TOKYO

Au cours de sa séance du 4 mars 1975, le conseil d'administration de la Banque européenne de Tokyo a procédé à l'examen du bilan et des résultats au 31 décembre 1974.

Le total du bilan s'établit à 2 milliards 408 012 483,37 F contre 1 milliar 733 869 741,18 F au 31 décembre 1973.

Le conseil proposera à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires, qui se réunira le 14 mai 1975, d'arrêter le bénéfice net de l'exercice à 6 887 917,40 F, qui représente une augmentation du bénéfice de 10 % par rapport à l'exercice précédent, si l'on ne tient pas compte de la contribution fiscale exceptionnelle.

Le conseil a décidé de proposer d'affecter la somme de 6 883 396 F aux réserves, qui passeront ainsi à 31 996 529,95 F.

BANQUE ODIER BUNGENER COURVOISIER

Le conseil de la Banque O.B.C., lors de sa réunion du 28 février 1975, a procédé à l'arrêté des comptes de l'exercice au 31 décembre 1974.

Le total du bilan s'élève à 375 018 423 F et les dépôts de la clientèle sont passés de 327 043 699 F à 403 935 475 F, soit une augmentation de 23,50 %.

Le bénéfice net de l'exercice, compte tenu d'une plus-value à long terme de 2 300 166 F et après tous amortissements, provisions, impôts et contribution exceptionnelle, s'élève à 7 539 006 F contre 2 595 991 F en 1973.

Il sera proposé à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 1er avril 1975 un dividende de 7 F net par action auquel s'ajoutera l'impôt déjà payé au Trésor, soit au total 10,50 F contre 9 F.

ÉCONOMIE ET CONFORT

« Réduire ma consommation... »
« Diminuer mon chauffage... »

Mais je ne le peux, je suis raccordé au chauffage urbain !

Cette petite phrase, nous l'entendons de plus en plus souvent, dans les ministères comme dans les logements les plus modestes, dans les plus humbles pressings de quartier comme aux sièges de nos plus grands établissements commerciaux.

Qu'en est-il au juste ?

C'est absolument faux. Les abonnés au chauffage urbain, et en particulier ceux de la Compagnie parisienne de chauffage urbain, peuvent régler leur chauffage comme ils le feraient pour n'importe quel autre type de chauffage.

Ils le peuvent même mieux.

L'abonné à la Compagnie parisienne de chauffage urbain peut dans n'importe quel cas :

— régler ses radiateurs individuels,
— calfeutrer ses ouvertures,
— ne pas chauffer les fenêtres ouvertes,
— réduire le chauffage des pièces inoccupées ou le fermer,
— ne pas préférer la chaleur excessive à la chaleur agréable.

Mais en outre, au niveau de l'immeuble, la régulation générale des postes de chauffage urbain, si elle est correcte et vérifiée, permet une diminution de la consommation sans nuire à l'agrément et au confort des locaux.

L'installation de raccordement au chauffage urbain peut même, sans difficulté, être coupée et réouverte, notamment la nuit, économisant ainsi les déperditions importantes et surtout des consommations inutiles.

La Compagnie parisienne de chauffage urbain désire ardemment répondre aux incitations gouvernementales et s'associer à la campagne d'économie d'énergie, et c'est pourquoi elle va éditer une nouvelle brochure plus spécialisée, plus complète, intitulée « Economie et Confort ».

Cette brochure étudie toutes les possibilités de diminuer la consommation par une utilisation correcte des installations et pour conserver aux utilisateurs des conditions normales d'agrément et de confort.

Elle sera diffusée gratuitement aux organismes intéressés et à tous les abonnés ; sur simple demande, elle sera envoyée à qui la désirera, même simplement pour son information personnelle.

La Compagnie parisienne de chauffage urbain espère donc que cet appel sera entendu et que sa clientèle ne se contentera pas de trouver satisfaisants les résultats de l'année de chauffe 1974/1975, résultats dus surtout à la clémence du temps.



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

4 MARS

Meilleure ambiance

Commencée dans l'irrégularité, cette seconde séance de la semaine à la Bourse de Paris s'est achevée sur une note plus positive. Certes les opérateurs restent toujours prudents et le volume des affaires est peu important. Toutefois, la bonne tenue de Wall Street lundi et la nouvelle diminution de 1/8 de point enregistrée sur le taux du loyer de l'argent au jour le jour ont quelque peu dégelé l'ambiance.

Parmi les hausses les plus marquantes, qui touchent tous les secteurs, on relève celle des Pétroles d'Aquitaine, de la compagnie française des pétroles, de Peugeot, Bouygues, Maisons Phœnix, Carrefour, Ricard, Moulinex, la Radiotechnique, A.D.G., Bic, Saint-Gobain, Pont-à-Mousson, les Skis Rossignol. Bref, la plupart des valeurs qui ont fait autrefois les beaux jours du marché.

Repli, en revanche, du C.C.F., de la Lyonnaise des eaux et des Chargeurs.

Aux valeurs étrangères, les américaines, notamment Kodak, s'inscrivent en hausse, la bonne tenue de Wall Street annulant les effets de la faiblesse persistante du dollar. Mais ce sont les valeurs allemandes qui ont surtout retenu l'attention. Les marchés d'outre-Rhin bénéficient, depuis quelques jours, de la faveur des investisseurs internationaux, notamment arabes. Les gains sont particulièrement sensibles sur B.A.S.F. et Bayer.

Bonne tenue, en général, des mines d'or, mais repli de R.T.Z. et de l'Union minière.

Sur le marché de l'or, les cours du kilogramme en barre sont inchangés (24 800 F) et ceux du lingot s'effritent légèrement (24 795 francs contre 24 875 francs). Par contre, le napoléon gagne 50 centimes à 268,20 F. Tassement du volume des affaires à 15,8 millions de francs contre 21 millions de francs lundi.

LONDRES

Les meilleures dispositions de la veille se maintiennent, bien qu'une hausse initiale ait été partiellement annulée par des ventes bénéficiaires. Léger progrès des industrielles et des pétroles. Nouveau repli des mines d'or, en liaison avec celui du métal.

OR (ouverture) dollars : 178 25 contre 178 75

VALEURS	CLOTURE 4/3	COURS 5,3
War Loan 3 1/2 %	25 1/16	25 1/2
Beechams	288 1/2	289 1/2
British Petroleum	422 ...	422 1/2
Shell	246 ...	249 ...
Vickers	130 3/4	134 ...
Imperial Chemical	217	219 ...
Courtaulds	97 1/4	99 ...
De Beers	248 1/2	248 1/2
* Western Holdings	34 3/4	34 1/2
Rio Tinto Zinc Corp.	164 ...	162 ...
* West Driefontein	46 ...	48 1/2

(*) En livres.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE Base 100 : 31 déc. 1974.)

	3 mars	4 mars
Valeurs françaises	116,6	117,6
Valeurs étrangères	124,6	125,5

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	68,2	68,6

MARCHÉ MONÉTAIRE

	Taux Banque de France	Taux du marché
Effets publics	....	... .
Effets privés	....	9 1/2 %
Moyen terme	.... ..	9 7/16 %

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

AMREP. — Bénéfice d'exploitation pour 1974 : 4,42 millions de francs contre 3,43 millions de francs, et bénéfice net : 5,9 millions de francs contre 3,8 millions de francs, compte tenu de profits exceptionnels. Dividende global : 13,50 F contre 11 F.

SOGARA. — Chiffre d'affaires pour 1974 : 1,16 milliard de francs (+ 19,45 %). Bénéfice net après impôts : + 58 %. La société est filiale de Guyenne et Gascogne, à qui elle versera 3,14 millions de francs de dividende contre 1,86 million de francs, et de Carrefour.

DROITS DE SOUSCRIPTION

VALEURS (Actions et parts)	Modalités	Derniers cours
Gentreville, c. 33	2 p. 5	..
Guyenne-Gascogne, c. 2	1 p. 8	19 ..
Merlin-Gerin, c. 18	2 p. 5	8 ..

NEW YORK

Très forte activité

Le marché a été extrêmement animé mardi à Wall Street, où le volume des transactions s'est très fortement gonflé avec 34,14 millions de titres échangés, la séance ayant été la plus active dans toute l'histoire de la Bourse de New-York, après le record historique de 35,16 millions de titres établi le 13 février dernier.

Après une avance initiale de plus de 15 points, l'indice Dow Jones n'en gagnait plus que 4,61 en clôture (757,74). La nouvelle et forte hausse du début de séance se déclencha, une fois de plus, sur les nouvelles en provenance d'Alger, selon lesquelles le prix du pétrole serait susceptible de baisser. Les opérateurs, en outre, furent favorablement impressionnés par le compromis qui semble se dessiner entre le président Ford et le Congrès sur la politique de l'énergie. A l'approche de la clôture, toutefois, d'alarmantes ventes bénéficiaires vinrent entamer les gains.

Le gonflement du chiffre d'affaires est attribué aux achats d'investisseurs institutionnels, qui disposent encore d'importantes liquidités et se montrent soucieux de ne pas « rater le coche ».

Indice Dow Jones : transports, 169,03 (+ 1,48) ; services publics, 80,30 (+ 0,29).

VALEURS	COURS 3/3	COURS 4/3
Alcoa	35 3/8	36 ...
A.T.T.	50 5/8	51
Boeing	19 3/4	19 1/4
Chase Manhattan Bank	32 3/4	33 5/8
Du Pont de Nemours	101 5/8	101 1/2
Eastman Kodak	91 ...	91 1/8
Exxon	78 ...	78 1/4
Ford	33 3/8	34 3/8
General Electric	44 7/8	45 ..
General Foods	23 7/8	24 ...
General Motors	39 7/8	39 5/8
Goodyear	15 1/2	15 5/8
I.B.M.	220 ...	214 1/2
I.T.T.	19 1/8	18 7/8
Kennecott	34 3/4	35 5/8
Mobil Oil	42	41 1/2
Pfizer	35 1/4	36 1/8
Schlumberger	99 3/8	101 ...
Texaco	26 1/2	26 1/2
U.A.L. Inc.	21 3/8	21 1/2
Union Carbide	53 3/8	53 1/2
U.S. Steel	50 1/4	51 1/4
Westinghouse	12 3/4	12 3/4
Xerox	76 ..	76 3/4

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	4/3	5/3
1 dollar (en yens)	285 10	285 .

BOURSE DE PARIS — 4 MARS — COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
3 %	38	274	France (La)	376	383	Séquanaise Banq.	240	237	Cie. Imm. France.	107	106 .
5 %	65 40	0 438	Préservatrice S.A.	308	307 80	SLIMINCO	140	140 80	Acier investiss.	93 50	93

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger après la clôture la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
385	C.F. Fr.-Can.	381	389	389	385
15	De Beers (S)	14 65	14 80	14 75	14 50
235	Dome Mines	212 20	216	216	215
425	DuPont Nem.	423 10	429 50	432 ..	425
355	East. Kodak	370	378	385 20	376 .
77	East Rand.	70 80	71 90	69 90	71 .
230	Ericsson	233 50	238	238	235 .
320	Exxon Corp.	329	333	336	328 .
152	Ford Motor	140 50	140 80	141 50	142 ..
165	Free State	158 50	161	169 80	161 .
32	Sony	36 .	36 30	35 80	36 90
13	Tanganyika	13 65	13 70	13 70	13 60
182	Unilever	193 50	191	190 50	191
27	Union Corp.	26 80	27 10	27 10	27 10
168	U. Min. 1/10	178 20	172	172	172
285	West Driet	287	268	282 50	268
126	West Deep	118 .	118 30	117 ..	118
219	West Hold.	202 10	208	205 ..	209 90
4	Zambia Cop.	3 85	3 75	3 80	3 75

• VALEURS DONNANT LIEU A DES OPÉRATIONS FERMES SEULEMENT

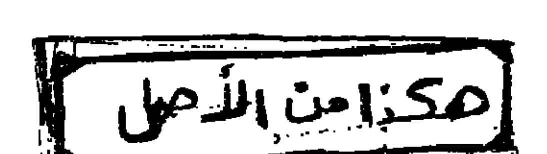
o. : offert ; c. : coupon détaché ; d. : demande ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 4/3	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 180	4 175	4 17
Canada ($ can. 1)	4 167	4 180	4 15
Allemagne (100 DM)	182 850	182 400	181 75
Belgique (100 fr.)	12 257	12 270	12 07
Danemark (100 krd.)	77 350	77 370	89 75
Espagne (100 pes.)	7 505	7 512	7 25
Grande-Bretagne (£ 1)	10 127	10 140	10 15
Italie (100 lires)	0 665	0 664	0 66
Norvège (100 krs.)	85 120	85 620	85 25
Pays-Bas (100 fl.)	177 900	177 800	177
Portugal (100 esc.)	17 550	17 510	17 35
Suède (100 krs.)	107 670	107 470	106 75
Suisse (100 fr.)	173 300	171 600	172 50

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 4/3
Or fin (kilo en barre)	24800	24885
Or fin (kilo en lingot)	24875	24795
Pièce française (20 fr.)	267 80	268 20
Pièce française (10 fr.)	184 50	185
Pièce suisse (20 fr.)	258 70	258
Union latine (20 fr.)	236 20	236 30
Souverain	245 90	244 10
Pièce de 20 dollars	1118	1116 40
Pièce de 10 dollars	561	562
Pièce de 5 dollars	434	426
Pièce de 50 pesos	1000 50	1000 ..
Pièce de 10 florins	227 80	225 20



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 5 mars 1975 a été tiré à 584 125 exemplaires.

DANS UNE LETTRE ADRESSÉE A M. PIERRE AIGRAIN

M. GISCARD D'ESTAING SOUHAITE que le gouvernement puisse bénéficier des conseils d'une Académie des sciences rénovée

Dans une lettre adressée le mardi 4 mars au professeur Pierre Aigrain, M. Giscard d'Estaing a précisé le sens de la réforme de l'Académie des sciences pour laquelle il demande que lui soit soumis un rapport à la fin du mois de mai prochain. M. Pierre Aigrain, directeur technique général de la société Thomson-C.S.F. et ancien délégué général à la recherche scientifique et technique, présidera un comité de quatre membres (*le Monde* du 2-3 mars).

» *Renouant avec sa tradition, la France entend redevenir une grande nation scientifique et technique. Grâce à leurs qualités et leurs travaux, les chercheurs et les savants français ont acquis une notoriété internationale justifiée,* écrit le président de la République.

» *Les institutions qui les réunissent doivent contribuer à l'évolution et au renom de la science de notre temps. Tel est le cas en particulier de l'Académie des sciences qui ne doit pas seulement son prestige à ses trois cent neuf ans d'existence, mais au rôle éminent qu'elle a joué à plusieurs reprises dans le développement et la diffusion de la science française.*

» *Il importe que ses statuts la mettent à même de remplir aujourd'hui la mission que Colbert et Bonaparte lui avaient assignée et qui s'exécute désormais dans un monde dont beaucoup de caractères ont changé.*

» *Au moment où la société française manifeste une profonde volonté de changement, je souhaite que la communauté scientifique nationale trouve dans l'Académie des sciences sa représentation vivante et moderne, et que le gouvernement puisse ainsi bénéficier des conseils écoutés de cette institution sur tous les sujets de la science contemporaine.*

» *Tel est me semble-t-il, à l'heure actuelle, le sens de la protection que, suivant la tradition, je lui dois du fait de mes fonctions.*

» *Sachant la profonde connaissance que vous avez des chercheurs et des institutions scientifiques françaises et étrangères, j'ai décidé, en accord avec M. le secrétaire d'Etat aux universités, de vous confier la mission de proposer les réformes qui vous paraîtraient utiles pour rénover l'Académie des sciences.*

» *Je vous demande donc de vouloir me remettre personnellement à la fin du mois de mai prochain un rapport sur ce sujet.* »

En Meurthe-et-Moselle

DEUX JEUNES MILITAIRES SE DONNENT LA MORT

(De notre correspondant.)

Nancy. — Deux militaires viennent de mettre fin à leurs jours à Chenevières, près de Lunéville, et à Nancy, en Meurthe-et-Moselle, pour des causes encore mal déterminées.

Au 3e régiment de cuirassiers, cantonné à Chenevières, un appelé, M. Jean-Pierre Meliot, originaire de Bobigny (Seine-Saint-Denis), vingt ans, s'est pendu mardi 4 mars au matin, dans sa cellule, avec la ceinture de son pantalon fixée à un tube de protection de la canalisation électrique. Après son incorporation, M. Meliot remit une déclaration indiquant qu'il refusait de faire son service militaire. Sanction : soixante jours d'arrêts, et le dossier a été transmis au tribunal permanent des forces armées.

Le 10 février, le jeune appelé avait déjà tenté de mettre fin à ses jours. Après un bref passage à l'infirmerie, il réintégra sa cellule.

A Nancy, M. Francis Morsch, vingt-quatre ans, caporal-chef engagé au 26e régiment d'infanterie, marié, père d'un enfant, n'avait pas rejoint son unité le lundi 24 février. Les gendarmes, alertés, forcèrent, mardi 4 mars, la porte de son domicile à Nancy et découvrirent son corps. La mort de M. Morsch, qui avait absorbé des barbituriques, remontait à plusieurs jours.

L'un des plus célèbres statisticiens français

M. Jacques Dumontier est décédé

On apprend le décès, le 4 mars, de M. Jacques Dumontier, inspecteur général de l'INSEE, dans sa soixante-deuxième année.

« La conscience faite statisticien, la conscience faite économiste. » *Ainsi Alfred Sauvy saluait-il dans nos colonnes, il y a trois ans, celui des dirigeants de l'INSEE qui restera le plus populaire, à l'occasion de la sortie de ses deux derniers livres :* les Agents de l'économie, les Structures de l'économie. *C'est effectivement le souvenir d'un artisan prodigieusement consciencieux de la science économique que laisse celui qui a formé toute une génération de statisticiens français.*

Polytechnicien en même temps qu'ancien élève des « sciences po » et de la faculté de droit de Paris, il était entré dès 1942 à l'INSEE, qu'il a servi pendant trente-trois ans. Il ne s'y est d'ailleurs jamais confiné, acceptant successivement d'importantes responsabilités à la commission des dommages de guerre, au Plan, à l'ENA, avant de devenir à partir de 1955 directeur de la statistique à l'Institut du quai Bran.

C'est cependant son autre « casquette », celle de conseiller économique, qui l'a fait connaître à l'opinion. Attelé avec M. Malterre depuis les années 60 à la rédaction des rapports semestriels de conjoncture de l'assemblée du Palais-Royal — puis du palais d'Iéna, — il a été amené à décrire, règle à calcul en main, et à interpréter toutes les sautes de température de la vie économique du pays.

Attentif tantôt aux dangers de la léthargie, tantôt aux risques que l'expansion rapide fait courir à la monnaie, il n'a jamais cessé de chercher à souligner les répercussions sociales de ces évolutions. Ses notations ont permis de mieux mesurer les disparités des revenus entre Français ou entre groupes professionnels et ses remarques ont attiré l'attention de plus d'un gouvernant sur la nécessité de répartir plus justement les fruits de la croissance, sans attacher d'ailleurs à celle-ci de valeur mythique.

Accompagnant pas à pas la progression — parfois la stagnation — du pays, Jacques Dumontier savait formuler ses avis avec une discrétion peu habituelle chez les jeunes économistes d'aujourd'hui. Humilité du vrai savant ou conscience de ne pas avoir à forcer le ton, puisque les faits parlent d'eux-mêmes ? Sans doute un peu des deux. Sa disparition laisse un grand vide dans le monde statistique français, dont son départ du Conseil économique l'an dernier a déjà donné une idée. — G. M.

MORT DU SCÉNARISTE CHARLES SPAAK

Charles Spaak, qui a été le grand scénariste du cinéma français de l'entre-deux-guerres, est mort mardi soir dans le midi de la France, des suites d'une opération. Il était âgé de soixante et onze ans.

Le scénariste, frère du politicien belge Paul-Henri Spaak, vivait retiré dans sa villa de Vence. On l'avait vu récemment à la télévision, dans une émission d'Armand Panigel consacrée à l'histoire du cinéma français.

On doit à Charles Spaak les scénarios de *la Belle Equipe* et de *la Bandera*, de Julien Duvivier, de *la Kermesse héroïque* et du *Grand Jeu*, de Jacques Feyder, et d'une cinquantaine d'autres films de la période 1930-1960. Il était un des collaborateurs recherchés du « cinéma français de qualité » d'avant la « nouvelle vague ».

● *M. Alioune Fall*, directeur général de l'Office de radiodiffusion-télévision sénégalaise (O.R.T.S.), est décédé mardi 4 mars à l'hôpital Claude-Bernard à Paris, où il était en traitement depuis trois mois, apprend-on à l'ambassade du Sénégal en France. Il était âgé de quarante-six ans.

La situation est toujours tendue à la régie Renault

Au dix-huitième jours du mouvement de grève qui entraîne une chute de la production aux usines du Mans, le climat social ne semble guère s'améliorer à la Régie Renault.

La réunion du comité d'établissement de Billancourt, qui doit se prononcer sur les dix-sept licenciements annoncés, a été reportée du 4 mars au 10 mars. La direction a fait droit aux protestations syndicales exigeant un délai de convocation de trois jours francs.

Une réunion extraordinaire du comité d'établissement de l'usine du Mans a été convoquée ce mercredi matin à 11 h. 30. Depuis le milieu de la matinée, à l'intérieur de l'usine — où, selon notre correspondant, six cent cinquante personnes ont vu leur horaire quotidien de travail réduit de deux heures, — environ trois cents travailleurs de l'atelier de montage des trains avant et arrière des R-4 et des R-6 ont pénétré dans les bureaux du chef du personnel pour réclamer le paiement des heures perdues. Une autre délégation, composée d'ouvriers professionnels, s'entretenait depuis 10 heures avec le directeur de l'usine.

Mardi 4 mars, à 17 heures, une délégation C.G.T.-C.F.D.T., a été reçue à l'hôtel Matignon par M. Hadas-Lebel, collaborateur de M. Chirac. Il a répondu négativement aux syndicalistes qui demandaient que le gouvernement intervienne « dans une entreprise dont il est patron pour empêcher des licenciements et faire reprendre les négociations ». La Régie, a dit M. Hadas-Lebel, est maîtresse de ses décisions. '

« *Pour nous qui demandions l'intervention du premier ministre,* dit M. Poirier (C.F.D.T.), *il s'agit d'un fin de non-recevoir.* » Aux yeux de M. Roger Sylvain (C.G.T.), le gouvernement a pris ainsi la responsabilité de la poursuite d'un mouvement « *conscient qui n'a pas pour but de mettre en péril la Régie, mais bien de faire aboutir les revendications en cours* ».

M. YVES ARBELLOT-REPAIRE EST NOMMÉ ADMINISTRATEUR SUPÉRIEUR DE WALLIS ET FUTUNA

Sur proposition de M. Stirn, secrétaire d'Etat aux Départements et Territoires d'outre-mer, M. Yves Arbellot-Repaire, administrateur civil, a été nommé par le conseil des ministres administrateur supérieur des îles Wallis et Futuna, en remplacement de M. Jacques Agostini.

Le départ de M. Agostini fait suite à la crise qui s'était produite au mois de novembre dernier. Devant la hausse du coût de la vie, une grève générale avait été déclenchée. M. Agostini avait été appelé en consultation à Nouméa. M. Jean-Gabriel Eriau, haut commissaire de la République dans l'océan Pacifique, s'était rendu dans le territoire le 26 novembre. Il avait ramené le calme en promettant que des mesures seraient prises afin de faire baisser de 20 % le prix de vente au détail des principaux produits. Il avait aussi donné l'assurance que M. Agostini ne rejoindrait pas son poste (le Monde *des 29 et 30 novembre).*

[M. Yves Arbellot-Repaire est né le 25 août 1926. Licencié en droit, il est diplômé de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer. Affecté au Soudan en 1951, il a poursuivi sa carrière en Afrique, et notamment en Haute-Volta jusqu'en 1963, date à laquelle il a été affecté à l'administration centrale du ministère de l'éducation nationale. De 1966 à 1968, il est adjoint au gouverneur de Saint-Pierre-et-Miquelon. Il assure ensuite jusqu'en 1970 des fonctions à la direction du ministère des territoires d'outre-mer. En 1973, il est détaché au ministère de la protection de la nature et de l'environnement, où il est chargé de mission. Il était depuis cette date chef du service du personnel et du budget du ministère de la qualité de la vie.]

REDRESSEMENT DU DOLLAR ET BAISSE DE L'OR

Amorcé mardi en début d'après-midi, après un nouvel accès de faiblesse la veille, le redressement du dollar se confirmait mercredi matin sur les marchés des changes.

A Paris, la monnaie américaine valait 4,19 F contre 4,15 F en début de semaine et, à Francfort, 2,30 D.M. contre 2,27 D.M. Ce redressement est attribué en grande partie aux propos conciliants du président Boumediène à la conférence d'Alger (voir page 35), laissant entrevoir la possibilité d'une baisse du prix du pétrole.

Fait caractéristique, c'est en Suisse que le redressement du dollar a été le plus spectaculaire : 2,45 FS contre 2,39 1/2 FS. Non seulement les tendances à découvert s'achètent, mais l'on soupçonne la Banque Nationale Suisse de préparer très sérieusement l'entrée du franc suisse dans le serpent.

Autre fait caractéristique, le cours de l'or, qui n'avait pas monté récemment comme il le faisait habituellement en cas de fléchissement accentué du dollar, a baissé sensiblement à l'annonce de la remontée de ce dernier : 178,25 dollars l'once à Londres tombant en-dessous de 180 dollars l'once pour la première fois depuis plusieurs semaines.

● *Les ambassadeurs des Etats-Unis et de la République fédérale allemande à Lisbonne* ont démenti, le mardi 4 mars, une information publiée par le *Diario di noticias* selon laquelle ils seraient impliqués, avec la C.I.A., dans la préparation d'un coup d'Etat devant éclater en mars au Portugal. « *Ces accusations ont été fabriquées en Allemagne de l'Est* », a déclaré M. Franck Carlucci, ambassadeur de Washington. Le ministre de l'éducation nationale a lancé, le mardi 4 mars, un ultimatum aux lycéens et professeurs en grève depuis une semaine contre certaines mesures de sélection à l'entrée des universités.

